

Les reines ptolémaïques dans les temples égyptiens

Analyse iconographique et fréquentielle de leurs figures

Mémoire réalisé par
Alexandre De Smet

Promotrice
Marie-Cécile Bruwier

Année académique 2018-2019
ARKE2M/Finalité spécialisée : théories, gestion et sciences de l'archéologie
Commission de programme en histoire de l'art et archéologie

Je tiens à adresser mes sincères remerciements à ma promotrice, Mme Marie-Cécile Bruwier, pour m'avoir soutenu dans la rédaction de mon travail en me prodiguant plusieurs pistes de réflexions et conseils.

Je souhaiterais également remercier ma mère Fabienne Fitch Boribon et ma marraine Laurence Morel de Westgaver pour m'avoir reboosté dans les moments difficiles mais également à ma tante Evelyne et mon oncle Alain pour avoir revu l'orthographe de ce travail.

De même, je tiens à adresser ma grande reconnaissance à Laurie Hastir pour m'avoir aidé dans la conception de ce travail et avoir revu fréquemment les diverses parties que j'ai écrites.

Enfin, merci à mes amis proches et plus particulièrement à mes comparses archéologues, Valentine De Beusscher et Clément Vandenberghe pour avoir relu plusieurs parties de mon dernier jet et offert des précieux conseils dans la dernière ligne droite et aussi à Charlotte Figueroa, mon pilier de la bibliothèque, avec qui j'ai partagé mes pensées et mes tracas lors des dernières semaines avant la remise de ce travail.

Table des matières

Introduction	3
Première partie : contextualisation	7
I. Esquisse de certains aspects de l'Égypte ptolémaïque	7
1. Instauration de la dynastie ptolémaïque	9
2. Cohabitation entre la culture hellénique et égyptienne	10
II. Les reines ptolémaïques	23
1. Portrait du basileus et du pharaon	26
2. Origine gréco-macédonienne des souveraines	27
3. Présentation générale des reines ptolémaïques	29
III. Le temple égyptien	38
1. La construction des temples sous la période ptolémaïque	39
2. Notions générales sur la décoration des temples	40
3. L'influence des temples en Égypte	42
Deuxième partie : étude iconographique et fréquentielle des reines	60
I. Méthodologie	61
1. Récolte de données et classification des images	62
2. Catalogue : phase de description	63
3. Interprétation	65
4. Définition et limite de l'échantillon	67
5. Constitution, explication et manipulation de la base de données	68
II. Iconographie et fréquence des reines	75
1. Apparence générale de la reine ptolémaïque	76
2. Les couronnes	77
3. Situations iconographiques	79
a. La reine auprès du roi faisant une offrande	82
b. La reine décédée vénérée avec son époux	82
c. La reine faisant une offrande seule	83
d. La reine recevant les honneurs divins avec son époux	83
e. Reines représentées auprès des dieux	84
f. Arsinoé II vénérée seule	85
III. Interprétation iconologique et fréquentielle	85
1. Association avec des divinités	86
a. Association avec Isis	86
b. Associations avec d'autres divinités	92

2.	Inspiration des anciennes reines d'Égypte	95
a.	<i>Reines de l'Ancien- et Moyen-Empire</i>	95
b.	<i>Reines du Nouvel-Empire et divines adoratrices</i>	99
3.	Entité double de la monarchie ptolémaïque : « pharaonisation » de la reine ?... 105	
a.	<i>De Bérénice I à Cléopâtre I</i>	105
b.	<i>À partir de Cléopâtre II</i>	109
4.	Divinisation des souverains ptolémaïques : le culte dynastique	121
a.	<i>Prémices du culte de Ptolémée I à Ptolémée II</i>	121
b.	<i>Formalisation du culte : Ptolémée III à Ptolémée IV</i>	128
c.	<i>Adoption du culte par les reines successives</i>	133
	Conclusion	138
	Bibliographie.....	143
	Référence électronique	152
	Table et sources des illustrations.....	154
	Table des tableaux et schéma.....	160

Introduction

En 305 av. J.-C., l'Égypte est officiellement gouvernée par une nouvelle dynastie, celle des souverains ptolémaïques/lagides. Cette dynastie a mis en place plusieurs stratégies dans leurs politiques pour se faire reconnaître comme les souverains légitimes devant une population mixte, incarnée par des Grecs et des Égyptiens. Pour les sujets égyptiens, il s'agissait d'incarner les véritables successeurs des anciens pharaons mais ils ne niaient pas pour autant, leurs origines gréco-macédoniennes. Dans ces différentes stratégies, les souverains ne pouvaient faire l'économie d'une institution en particulier, celles des temples. Ces derniers étaient l'institution la plus importante d'Égypte après la royauté. En tant que tels, ils formaient une machine de propagande essentielle dans la distribution des messages des souverains. Pour obtenir le soutien des prêtres, les souverains se devaient d'accepter de prendre les responsabilités du pharaon et par la même occasion adopter son iconographie. Les prêtres pouvaient puiser dans un répertoire iconographique considérable pour exprimer les souhaits des souverains.

Cet échange a amené à développer une iconographie riche et unique de l'idéologie royale, illustrant l'emploi d'éléments anciens, mais apportant également des nouveautés. Dans ce contexte, les représentations où la reine accompagne le roi sur les parois des temples se multiplient. Plusieurs représentations exposent même la figure de la reine sans la présence du roi. Si des reines égyptiennes antérieures ont été représentées sur des parois des temples avant cette période, cela ne s'est jamais produit avec une telle fréquence. Les reines ptolémaïques ont grandement participé au développement politique et religieux du pays. Si la reine Cléopâtre VII est connue du grand public pour ses différentes implications dans les affaires romaines, les diverses études entreprises depuis ces dernières décennies ont mis en évidence l'influence de toutes les reines lagides et le rôle qu'elles ont pu jouer dans les affaires du pays sur le plan politique et religieux.

Dans ce travail, un médium en particulier nous intéresse, il s'agit des reliefs sur les parois des temples égyptiens mettant en scène les reines ptolémaïques. Étant un témoin privilégié de la civilisation égyptienne, ce mémoire a pour objectif de contribuer à la compréhension de l'influence de ces reines en entreprenant une analyse iconographique et fréquentielle de ces représentations. Nous tenterons ainsi de déterminer en quoi les représentations des reines ptolémaïques sur les parois des temples égyptiens sont symptomatiques de leur influence politique, religieuse et idéologique.

La compréhension du rôle de la reine à partir de ses représentations a déjà été traitée par plusieurs auteurs. Jan Quaegebeur a la primauté sur ces études.¹ Il est le premier à avoir mis en évidence l'iconographie générale de ces reines sur des supports égyptiens et leur possible inspiration parmi les anciennes reines égyptiennes. Il s'est particulièrement intéressé à l'image de la reine Arisnoé II et au réel impact de son culte. Gunther Hölbl s'est également concentré sur l'influence de ces reines.² Il a rédigé un ouvrage sur l'histoire de l'empire ptolémaïque selon le règne des différents souverains. Il avait parfaitement conscience de l'importance détenue par les reines et il a approfondi cette thématique en s'intéressant à la « pharaonisation » de leur image. Enfin, la dernière auteure, Martina Minas-Neptel, s'est concentrée sur la représentation des reines sur les parois des temples égyptiens.³ Se concentrant particulièrement sur les reines Cléopâtres, elle met en évidence plusieurs spécificités de leurs images rendant ainsi compte de la place que ces reines pouvaient occuper politiquement.

Si de manière générale, les reines ptolémaïques ont exercé un pouvoir politique et religieux plus important que les reines égyptiennes précédentes, il faut cependant avoir conscience que chaque reine a exercé son droit de régner différemment. Dès lors, cette étude ne se cantonnera pas à comprendre uniquement l'influence de la reine ptolémaïque. Elle tentera aussi de mettre en évidence les aspects spécifiques de l'influence de chaque reine qu'il est possible d'observer à partir de leurs représentations et de dessiner par la même occasion une évolution de la royauté féminine ptolémaïque. En se basant sur l'assertion d'O. Perdu : « La fréquence de ces représentations [celle des reines ptolémaïques] serait plus influencée par le contexte politique historique des règnes »⁴, nous espérons que l'analyse fréquentielle combinée à l'analyse iconographique contribuera à répondre à cet objectif subsidiaire.

Il est déjà possible de dire qu'étant donné que nous nous intéressons principalement aux représentations des reines suivant le canon artistique égyptien dans des édifices bien spécifiques à la culture égyptienne, les temples égyptiens, ces images ne reflètent pas la totalité de l'influence de ces reines ptolémaïques. Dès lors, dans un deuxième temps, ce travail aura pour objectif secondaire de déterminer et d'expliquer dans la mesure du possible les raisons de représenter certains aspects de cette influence dans les temples égyptiens.

¹ QUAEGBEUR, 1978, p. 245-262 ; QUAGEBEUR, 1998, p. 73-84

² HÖLBL, 2001 ; HÖLBL, 2003, p. 88-97

³ MINAS-NEPTEL, 2005, p. 127-154 ; MINAS-NEPTEL, 2011, p. 58-76 ; MINAS-NEPTEL, 2015, p. 809-821

⁴ PERDU, 2000, p. 151

Les informations tirées des analyses iconographiques et fréquentielles seront traitées de façon thématique, mais comme A. Forgeau le dit à propos des reines égyptiennes : « leurs compétences politiques échappent à la représentation, il faut aller du côté de l'histoire »⁵. Toutefois, elle n'a pas précisé si elle incluait les reines ptolémaïques dans cette mention, car chez ces dernières, les nouveautés apparaissant dans l'iconographie reflétaient probablement un nouveau statut de la reine. Cependant, il est vrai que ces documents restent peu informatifs sur le sujet s'ils ne sont pas associés à d'autres données. Comme les auteurs cités ci-dessus, l'analyse iconographique et fréquentielle sera corrélée à d'autres informations⁶ pour pouvoir élaborer des commentaires pertinents répondant aux objectifs de ce mémoire.

Pour répondre à ces objectifs, le présent travail est articulé autour de six chapitres répartis en deux parties. Les trois premiers chapitres compris dans la première partie permettent d'appréhender le contexte global dans lequel ces représentations se sont développées. Le premier chapitre est consacré à l'instauration de la dynastie ptolémaïque et à un phénomène majeur ayant influencé la civilisation égyptienne à cette période : l'hellénisation du pays. Il permet de mieux connaître le contexte d'implantation de ces souverains de culture étrangère en Égypte, ce qui eut une influence sur la politique des souverains ptolémaïques suivants. De même, les grandes tendances de ce phénomène sont expliquées pour comprendre comment ce contexte a pu conditionner la propagande des souverains, notamment vis-à-vis des temples.

Le deuxième chapitre livre un aperçu de la figure du pharaon et basileus, ainsi que de la place des reines macédoniennes à la cour de Philippe II et Alexandre. Il se termine avec une présentation successive des différentes reines ptolémaïques en mentionnant leurs faits marquants dans l'histoire de la dynastie lagide. Ce chapitre est important puisqu'il permet de comprendre les tenants et aboutissants de l'importance des reines ptolémaïques, constituant l'élément central de ce travail.

Un dernier chapitre contextuel se concentre sur les temples égyptiens. Quelques principes généraux sur leur construction et leur décor sont brossés pour mieux appréhender la création pratique de ces représentations. Une liste précise des temples avec des informations précises dans lesquels sont inscrites les représentations de cette étude est réalisée. À la suite de cette

⁵ FORGEAU, 2008, p. 20

⁶ Parmi celles-ci, mentionnons les différentes épithètes et la titulature des reines dans les inscriptions hiéroglyphiques qui sont d'une importance majeure pour la compréhension des reliefs égyptiens.

liste, les différents rôles que remplissaient les temples à l'époque ptolémaïque sont énoncés, ce qui permettra de saisir pleinement un autre aspect de la raison de l'implantation de ces figures.

La deuxième partie concerne l'étude même réalisée dans ce travail. Le premier chapitre expose la méthodologie mise en place pour cette étude. Elle explique avec précision la manière dont les études fréquentielle et iconographique ont été réalisées et combinées. De plus, des informations sur la base de données et le catalogue sont livrées. Celle-ci permettent de comprendre leur conception et leur intérêt. Le deuxième chapitre consiste en un résumé iconographique du catalogue. Les différents éléments iconographiques qu'il a été possible de retrouver sur les figures des reines sont présentés autour de trois aspects : leur apparence générale, leur couronne et leurs situations iconographiques. Pour les deux derniers aspects, une table des fréquences de ces différents éléments répartis parmi les reines ptolémaïques a été réalisée.

Enfin, le dernier chapitre constitue l'étape de l'interprétation en vue de réviser les différentes hypothèses sur le sujet. En se basant sur les éléments iconographiques mis en avant dans cette étude et sur le contexte établi, une révision est proposée pour les différentes interprétations des auteurs qui se sont penchés sur l'influence politique et religieuse des reines ptolémaïques. Leurs hypothèses sont confrontées pour qu'au terme de cette analyse, il soit possible de les renforcer ou les contester, et si possible, d'en proposer de nouvelles. La division thématique de ce chapitre est artificielle. Comme Gunther Hölbl le mentionne : « la promotion de l'épouse du roi au statut de pharaon féminin à l'époque ptolémaïque est le fait que c'est une Arsinoé défunte et divinisée qui accède à la titulature royale. Cette étape décisive [...], doit être comprise à travers le caractère royal des déesses et l'identification de la défunte Arsinoé II avec Isis ».⁷ Par cette mention, il est clair que les différents aspects illustrés par les représentations des reines se sont influencés entre eux. Cependant, malgré ces inter-influences, ces derniers ont connu un développement propre à chacun, permettant de les étudier séparément.

Cette étude est spécifique par le fait qu'elle est la première, à notre connaissance, à s'intéresser à autant d'aspects de l'influence politico-religieuse des reines ptolémaïques à partir de leurs représentations sur les parois des temples et de combiner cette étude iconographique à une étude fréquentielle. Nous espérons, à la lecture de ce travail, proposer un panorama développé des différentes composantes du rôle politico-religieux de la reine, illustré dans les temples égyptiens.

⁷ HÖLBL, 2003, p. 95

Première partie : contextualisation

I. Esquisse de certains aspects de l'Égypte ptolémaïque

Dans ce chapitre, j'aborde deux aspects de l'Égypte ptolémaïque. Premièrement, je livre un bref résumé sur l'instauration de la dynastie ptolémaïque. Alexandre le Grand ayant eu une influence majeure sur la manière dont les souverains (rois et reines) ptolémaïques entendaient exercer leur règne, ces quelques informations sur sa conquête de l'Égypte et son intronisation permettront de mieux comprendre les propos qui seront développés dans cette étude. De même, Ptolémée I^{er} qui se proclama roi d'Égypte instaura une dynastie gréco-macédonienne qui dura presque trois siècles et son règne fut la première étape d'une dynamique qui ne cessera de se développer durant la période ptolémaïque dans laquelle le rôle de la reine était capital.

L'autre aspect concerne l'expansion de l'hellénisme de l'Égypte et plus précisément dans la chôra égyptienne. Ce pays était déjà en contact avec cette culture durant les périodes précédentes, mais avec la mise en place de souverains de culture gréco-macédonienne, les différentes régions d'Égypte accueillirent de nombreuses populations hellénisées. La rencontre entre ces populations de culture hellénique et la population de culture égyptienne traditionnelle entraîna des changements majeurs en Égypte (Fig. 1). Une culture mixte s'installa progressivement dans les différentes régions d'Égypte mais pas de manière uniforme. Les souverains ptolémaïques comprenant cela, ils ont dû opérer différentes stratégies politiques adaptées à chaque situation, dont certains aspects ont influencé les reliefs des reines ptolémaïques dans les temples. L'hellénisation de l'Égypte sera brossée essentiellement à partir de données architecturales et archéologiques, complétées par des documents historiques.

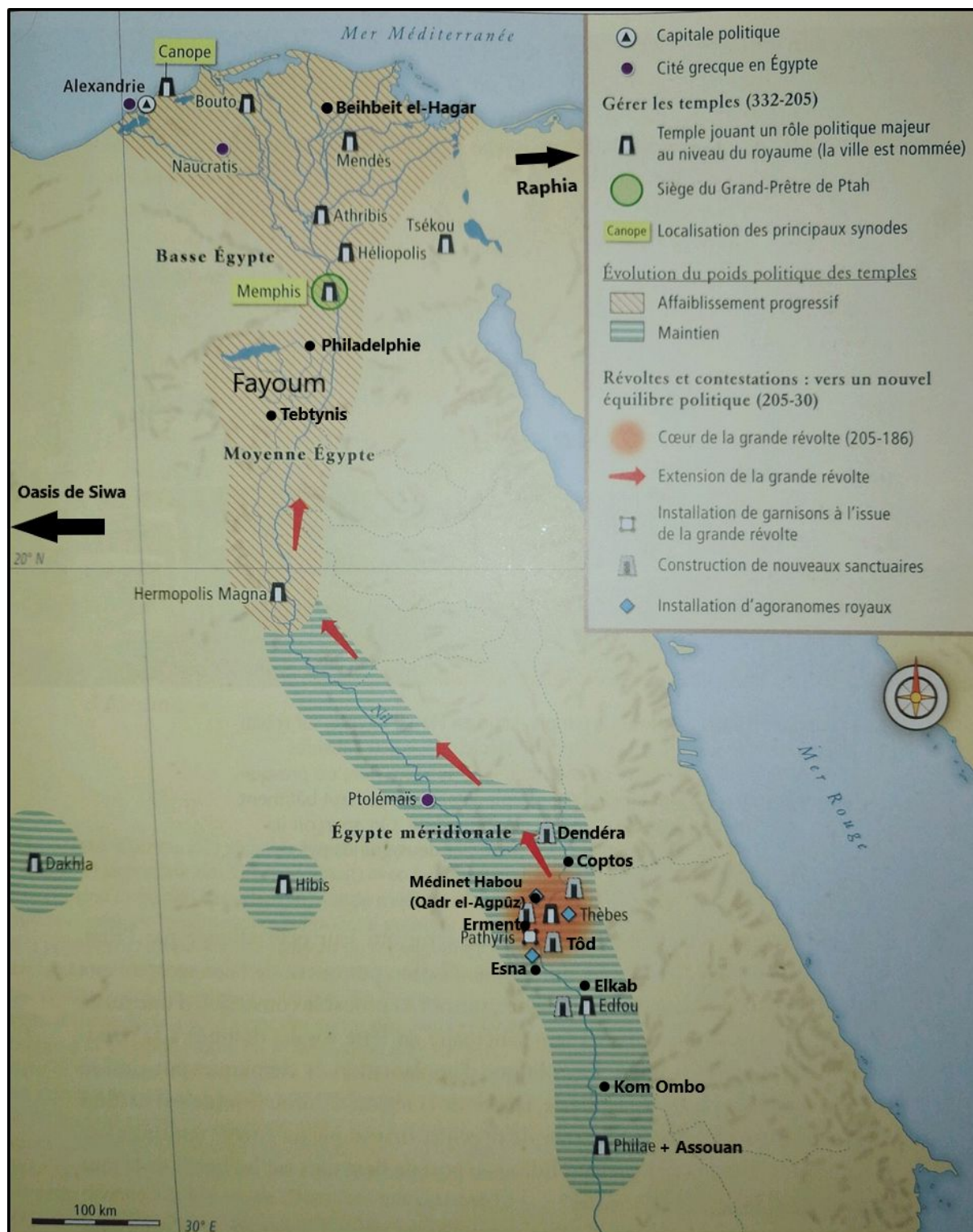


Fig. 1. Carte de l'Égypte Ptolémaïque (332-30). Indication de temples, de sites et de zones géographiques ayant eu une importance majeure dans la politique intérieure de l'Égypte. Localisation de sites mentionnés dans ce mémoire (ajout par De Smet Alexandre)

1. Instauration de la dynastie ptolémaïque

À la suite de sa victoire à Gaza, Alexandre le Grand entre en Égypte en 332 av. J.-C. par la branche pélusiaque sans rencontrer d'opposants. En effet, Mazaces, le satrape perse de la région, avait renoncé à défendre la province sous domination perse et l'offrit au conquérant.⁸ Dès lors, l'arrivée d'Alexandre le Grand est souvent perçue dans la littérature scientifique comme une libération du royaume égyptien. Les auteurs grecs et latins présentaient cela comme tel. Cette perception prête souvent à Alexandre une fascination respectueuse de la civilisation égyptienne. Ce point de vue, loin d'être sans fondement, peut toutefois être influencé par le fait qu'Alexandre le Grand était un conquérant occidental plus proche de la culture de ces auteurs. Il est dès lors plus facile pour eux de considérer le conquérant comme respectueux de l'héritage pharaonique.⁹ Cependant, dans les faits, il faut rappeler que ce dernier n'a pas laissé l'Égypte aux Égyptiens. Il restait un roi étranger qui s'est empressé de continuer sa conquête. Ce respect de la tradition égyptienne peut s'observer à travers l'iconographie d'Alexandre sur des monuments égyptiens qui revêtent la tenue pharaonique, mais ce procédé fut également utilisé par les rois perses. Il se fit couronner à Memphis comme les anciens pharaons et il sacrifia un taureau au dieu royal Apis dans le temple Ptah. Il alla jusqu'à l'oracle d'Amon de Siwa (Fig. 1) pour se faire reconnaître comme le fils d'Amon et ainsi acquérir une divinisation d'une partie de son être. Il reçut une titulature pharaonique complète.¹⁰

Après la mort d'Alexandre le Grand en 323 av. J.-C., le trône d'Égypte connut plusieurs péripéties sanglantes avant que Ptolémée 1^{er} Sôter, général d'Alexandre le Grand, ne se l'approprie et y instaure une nouvelle dynastie qui perdura presque trois siècles. Ce fut d'abord le demi-frère d'Alexandre, Philippe Arrhidée qui obtint le pouvoir et régna en corégence avec le fils d'Alexandre le Grand et de Roxanne, Alexandre IV. À ce moment-là, l'Égypte était réellement gouvernée par Ptolémée 1^{er} en tant que satrape pour ces souverains. Philippe Arrhidée se voit vite considéré comme fou, peut-être à cause d'un poison administré par sa belle-mère Olympias, la mère d'Alexandre le Grand. Inapte à commander, la femme de Philippe, Eurydice, dirigeait effectivement l'empire d'Alexandre. Opposée à ce couple,

⁸ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 679. ; BIANCHI ROBERT, 1988, p. 13 ; HÖLBL, 2001, p. 9.

⁹ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 679.

¹⁰ BIANCHI ROBERT, 1988, p. 13 ; HÖLBL, 2001, p. 9-11

Olympias, alliée à Roxanne et son fils, réussit à assassiner Philippe et à contraindre Eurydice au suicide en 317 av. J.-C.¹¹

Cependant, Olympias ne put profiter longtemps de sa victoire, car le diadoque Cassandre était toujours en conflit avec la reine mère. Elle fut contrainte de se rendre en 316 av. J.-C. et elle fut exécutée.¹² À la suite du traité de paix entre les diadoques d'Alexandre le Grand, Roxanne et son fils Alexandre IV furent enfermés et exécutés en 310 ou 309 av. J.-C.. Ce traité accordait aux différents diadoques la possession des différents territoires de l'empire d'Alexandre. Avec ce traité, Ptolémée 1^{er} garda la gouvernance de l'Égypte et se proclama roi d'Égypte en 306 av. J.-C.¹³

Il instaura dès lors une dynastie qui perdura plus de trois siècles en Égypte. Souverains de culture gréco-macédonienne, ils influenceront l'Égypte de cette nouvelle culture. Bien qu'ils soient à la tête d'un pays où la culture égyptienne était encore fortement présente parmi les populations, ils n'ont pas renoncé à leur culture d'origine. Ils vivaient, s'habillaient et parlaient grec.¹⁴ Comme Pausanias le dit : « les rois d'Égypte aimaient beaucoup qu'on les appelât macédoniens, comme ils l'étaient effectivement ».¹⁵

2. Cohabitation entre la culture hellénique et égyptienne

Suite à la mise en place de la dynastie ptolémaïque, toute une population de culture gréco-macédonienne s'installa en Égypte. La culture égyptienne traditionnelle du pays est influencée par une forme d'hellénisation, à commencer par la royauté mentionnée au sous-chapitre précédent. Les réactions et les conséquences à cette arrivée de l'hellénisme varièrent selon le contexte. Dans ce chapitre, ce phénomène sera expliqué en décrivant ses tendances majeures en Égypte, se basant sur plusieurs exemples.

Il est toutefois important de mentionner que les Égyptiens avaient déjà été en contact avec des populations de culture grecque qui s'étaient installées en Égypte. Des résidents grecs se sont installés dans le delta occidental avec la fondation de Naucratis (Fig. 1) durant la XXVI^e

¹¹ TYLDESLEY, 2006, page 190. ; HÖLBL, 2001, p. 9-10.

¹² HÖLBL, 2001, p. 10

¹³ TYLDESLEY, 2006, page 190. ; HÖLBL, 2001, p. 19-20.

¹⁴ TYLDESLEY, 2006, page 189

¹⁵ Pausanias, X, 7, 8

dynastie. Cette ville exerçait un rôle économique particulièrement important sous le règne d'Amasis (571/70-526/25 av. J.-C.)¹⁶. Ce dernier y créa un marché obligatoire qui gérait l'ensemble des échanges entre l'Égypte et la Méditerranée. La population de Naucratis vivait selon les coutumes d'une cité de culture grecque¹⁷. Mais J.-Y. Carrez Maratray et C. Defernez ont aussi démontré que plusieurs établissements grecs se sont implantés avant l'arrivée d'Alexandre le Grand, notamment dans le Delta oriental (Fig. 1) et qu'ils assumaient plusieurs fonctions. « Trois grands sites de l'angle oriental du Delta ont livré du matériel d'origine hellénique et égéenne antérieur à l'époque hellénistique »¹⁸. Ces auteurs parlent de la cité de Daphnae, aujourd'hui appelée Tell el-Dafna durant le VI^e siècle av. J.-C., et du Midgol où la présence grecque a aussi été détectée durant le VI^e siècle av. J.-C. sur le site actuel de Tell el-Kedoua ; qui au V^e siècle, sous domination perse s'est décalée sur le site voisin de Tell el-Herr. Pour ces auteurs, lorsque l'Égypte passa sous domination perse, les cités grecques dans le delta oriental assumèrent plusieurs fonctions importantes, tant commerciales que militaires, car cette région devenait le relais entre l'Égypte sous domination perse et les autres pays.¹⁹

a. 1ère phase (330-200 av. J.-C.) : forte hellénisation dans la Basse- et Moyenne-Égypte

Une nouvelle population hellénisée s'installa continuellement en Égypte durant cette période. Les souverains lagides n'ont pas hésité à faire appel à ces immigrants tant pour la défense du territoire que pour se garantir un soutien de personnes de même culture qu'eux en Égypte. De nombreux immigrants ont constitué une part de l'élite de la société ptolémaïque. Plusieurs études se sont penchées sur la proportion de la population grecque en Égypte : celle-ci serait d'un Grec pour 4 ou 5 Égyptiens, mais cela concerne uniquement la population juridiquement grecque.²⁰ Nous verrons dans ce chapitre que des habitants sous l'Égypte ptolémaïque ont acquis une double identité culturelle, grecque et égyptienne.

À partir du III^e siècle, les souverains répartissent cette nouvelle population dans la chôra. Ils favorisèrent la fondation de nouvelles installations ex nihilo pour accueillir la nouvelle population hellénisée en Égypte. Ces fondations étaient largement peuplées par des familles

¹⁶ CARREZ-MARATRAY et DEFERNEZ, 2012, p. 31. ; WILKINSON RICHARD, 2005, page 107

¹⁷ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 616. ; LEGRAS, 2004, p. 114-115

¹⁸ CARREZ-MARATRAY et DEFERNEZ, 2012, p. 34.

¹⁹ CARREZ-MARATRAY et DEFERNEZ, 2012, p. 40-41.

²⁰ LEGRAS, 2004, p. 64-66

gréco-macédoniennes. Toutefois, une grande partie des nouveaux arrivants hellènes s'installaient aussi dans des agglomérations préexistantes, peuplées majoritairement de natifs Égyptiens, correspondant en quelque sorte à des refondations. La nouvelle population gréco-macédonienne s'installa essentiellement en Basse- et Moyenne-Égypte.²¹ Certaines de ces populations hellènes étaient des clérouques, correspondant principalement à des contingents de soldats grecs. Outre le fait d'installer la nouvelle population arrivante, le développement de cette nouvelle urbanisation avait pour but d'organiser l'administration du territoire (les souverains augmentaient les terres cultivables, ce qui était rentable économiquement) et dans un second temps, de distiller la culture gréco-macédonienne des souverains lagides ou en d'autres mots d'helléniser, du moins en partie, le territoire égyptien.²²

La colonie instaurée sur l'île de Nelson en face de la ville de Canope (Fig. 1) constitue un bon exemple de la politique de nouvelle fondation *ex nihilo*. En effet, à la suite de la conquête macédonienne, des colons grecs s'installèrent sur ce promontoire. Bien que cette île fût abandonnée en 270 av. J.-C., il s'agit d'une des toutes premières fondations grecques.²³ Un autre exemple est la ville de Philadelphie dans le Fayoum (Fig. 1). La ville fut fondée dans le premier tiers du III^e siècle av. J.-C., cette agglomération *ex nihilo* était destinée à accueillir des vétérans de l'armée gréco-macédonienne.²⁴ Il existe également quelques établissements en Haute-Egypte telle que la fondation de Ptolémaïs (Fig. 1), une cité typiquement grecque conçue par Ptolémée I^{er} Sôter²⁵.

Pour la population s'installant dans des localités égyptiennes, la politique de refondation des sites par les souverains consistait surtout à rééquiper en constructions publiques les agglomérations préexistantes²⁶. Citons l'exemple de Tebtynis, située à l'extrémité sud du Fayoum (Fig. 1). À côté des habitations égyptiennes et du temple de Soknebtynis, les fouilles ont dévoilé que la population grecque s'était installée sur un terrain vierge à proximité du dromos du temple.²⁷ Les souverains lagides envoyèrent aussi des clérouques en Haute-Égypte comme à Edfou (Fig. 1), des contingents de soldats grecs pour constituer des bastions pro-lagides favorables à la politique des souverains et pour contrer d'éventuelles menées

²¹ PARCA, 2012, p. 325. ; AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 701. ; MAROUARD, 2012, p. 121

²² MAROUARD, 2012, p. 121 ; LEGRAS, 2004, p. 87

²³ GALLO, 2012, p. 47-51.

²⁴ MAROUARD, 2012, p. 130

²⁵ LEGRAS, 2004, p. 117 ; HÖLBL, 2001, p. 26.

²⁶ MAROUARD, 2012, p. 121

²⁷ HADJI-MINAGLOU, 2012, p. 107-108

nationalistes.²⁸ Des garnisons militaires ont été installées dans le premier nome d'Égypte (Philae, Assouan, Éléphantine ; Fig. 1) pour favoriser la politique des souverains, mais aussi pour confirmer leur emprise politique sur des territoires frontaliers méridionaux par rapport aux peuples de Nubie.²⁹

Certains plans de ces nouvelles agglomérations suivent un plan typiquement grec, le plan hippodamien, comme c'est le cas à Philadelphie (Fig. 2). Couvrant une surface de 45 hectares, le plan se structure à partir d'un réseau de rues d'une largeur de 5 à 10 m, se coupant à angle droit, constituant ainsi des îlots d'habitations. Cependant, en majorité, la caractéristique principale des plans de ces fondations réside dans un substrat de tradition égyptienne. Les maisons sont isolées les unes par rapport aux autres, pouvant être espacées d'une largeur variable entre 2,10 m ou 5,40 m. Une relative régularité des orientations des maisons est observable. La majorité des activités du quotidien semble avoir pris place dans les espaces extérieurs. Ce schéma est suivi par plusieurs villes de différentes régions de l'Égypte (Tebtynis, Edfou, Bouto,...)³⁰



²⁸ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 701.

²⁹ ZAKI, 2009, p. 332

³⁰ MAROUARD, 2012, p. 128-130

Fig. 2. Plan d'une partie de la ville de Philadelphie. Égypte, Fayoum. Période ptolémaïque (305-30 av. J.-C.)

La situation des habitats domestiques est similaire au plan des villes. Certains plans suivent un schéma architectural de type grec avec des pièces organisées autour d'une cour à péristyle comme dans la colonie sur l'île de Nelson³¹. Selon les recherches menées par G. Marouard sur 16 sites du début IV^e et du III^e siècle av. J.-C par G. Marouard, il apparaît que la plupart de l'habitat domestique suit un autre modèle d'architecture, hérité de la tradition égyptienne. Il s'agit de la maison-tour, le *pyrgos*, dont il est possible de se faire une bonne représentation grâce à des modèles réduits de lanternes d'époque ptolémaïque (Fig. 3)³².



Fig. 3. Lanternes représentant des *pyrgoi*. Égypte. Période ptolémaïque et romaine. Musée du Louvre et du Caire, n° inv. Caire JE 56352, Louvre E 11885, Caire JE 50205 et Louvre E 32572 (Cliché de Grégory Marouard)

À la suite de l'installation de cette population de culture gréco-macédonienne, les premiers édifices reflétant typiquement des pratiques de mœurs grecques s'établissent sur différents sites égyptiens, à commencer par les structures balnéaires, mais aussi des gymnases et des marchands de vin, ainsi que des édifices publics.³³

³¹ GALLO, 2012, p. 51.

³² MAROUARD, 2012, p. 124-127 et 131 : les *pyrgoi* consistent principalement en des constructions massives de plan carré ou rectangulaire avec des dimensions généralement comprises entre 9 m et 12 m, composées de 3 ou 4 étages. Les pièces internes sont organisées selon un plan tripartite. Le sol du rez-de-chaussée est exhaussé par rapport à l'espace de circulation extérieure, dès lors, l'accès à ces édifices se fait toujours avec un escalier externe menant à la porte d'entrée. Ces édifices se retrouvent sur différentes régions d'Égypte (Bouto, Athribis, Edfou, Karnak, Tebtynis, Philadelphie,...).

³³ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 691

Les structures balnéaires étaient inconnues de l'Égypte avant la conquête macédonienne et constituent donc des marqueurs importants de la diffusion de la culture grecque. Grâce à l'étude de Bérangère Redon en 2012, 130 sites égyptiens comptant au moins un établissement balnéaire ont pu être comptabilisés depuis l'époque hellénistique jusqu'à la fin de l'Antiquité (Fig. 4). Les établissements de modèle grec se caractérisent par l'utilisation de cuves plates dans des édifices de superficie souvent limitée. Ils témoignent d'une pratique issue des mœurs de la société grecque. Durant l'époque hellénistique, la présence de ces établissements a pu être observée surtout dans le Fayoum³⁴, comme à Tebtynis (Fig. 1) où des bains remontant au III^e av. J.-C. ont été mis au jour³⁵ et dans le nord-ouest du Delta³⁶, comme dans l'agglomération sur l'île de Nelson où une citerne liée à des structures balnéaires fut installée (Fig. 5).³⁷ Sans précision de date, il n'est pas possible de dire si les bains que B. Redon mentionne à Edfou, Karnak et Éléphantine ont été construits durant cette phase.

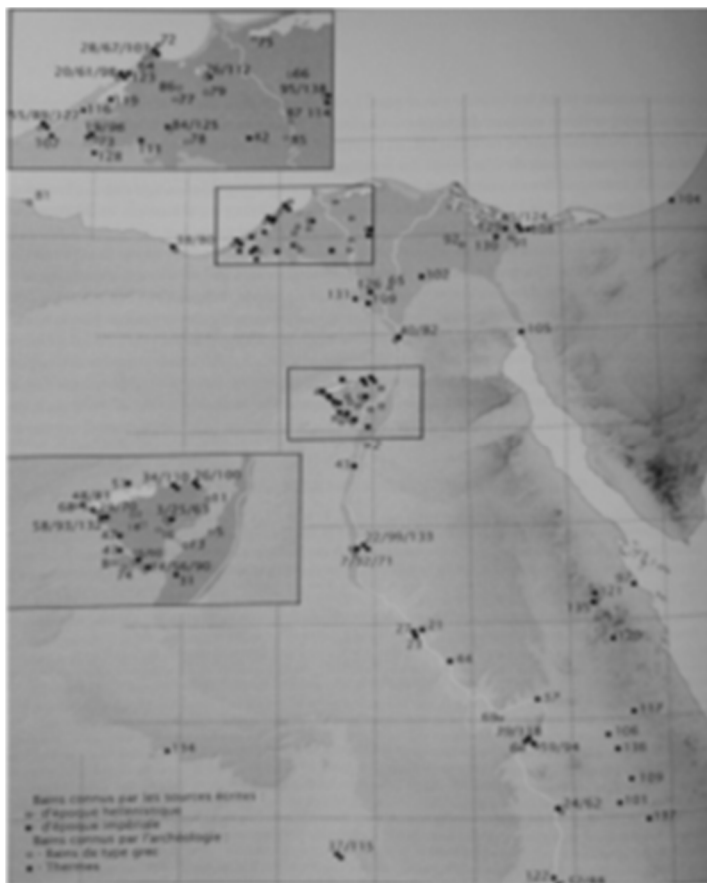


Fig. 4. Localisation des édifices balnéaires d'époque ptolémaïque et romaine en Égypte (Bérangère Redon, cartographie MOM)

³⁴ REDON, 2012, p. 155-170

³⁵ HADJI-MINAGLOU, 2012, p. 109

³⁶ REDON, 2012, p. 155-170

³⁷ GALLO, 2012, p. 54 : ayant une capacité de 1000 m³, cette citerne constitue une des structures hydrauliques les plus importantes de la méditerranée hellénistique.



Fig. 5. Bassins 2 et 3 de la citerne monumentale sur la colonie de Nelson. Egypte, Basse-Égypte, île de Nelson. Période ptolémaïque, règne de Ptolémée I (323-282 av. J.-C.)

L'édification de théâtre est un autre élément témoignant de ce processus d'hellénisation. Il constitue même un foyer d'expression de la culture hellène. Dès lors, l'édification de tels bâtiments a bénéficié d'un grand soutien des souverains lagides.³⁸ Si les vestiges archéologiques et papyrologiques mentionnent moins la présence de ces édifices, la documentation iconographique témoigne fortement de cette pratique durant l'Égypte hellénistique. Beaucoup de masques de théâtre en terre-cuite (Fig. 6) ou de supports présentant un motif de masque ont été découverts, particulièrement en contexte domestique dans le delta et le Fayoum. Ces masques avaient une valeur décorative mais ils témoignent également de l'appréciation de cette pratique, renvoyant à des dimensions festives et culturelles, issues de la culture hellénique.³⁹

Pour ce qui relève du domaine judiciaire, trois juridictions autonomes ont été mises en place sous le règne de Ptolémée II. Premièrement, les dicastères règlent les problèmes juridiques pour la population hellénophone. Le tribunal des laocrites s'adresse aux Égyptiens et enfin, les

³⁸ LE BIAN, 2012, p. 141

³⁹ LE BIAN, 2012, p. 148-149 : le théâtre était une activité liée au culte de Dionisos, le dieu des festivités.

tribunaux mixtes qui règlent les procès entre Grecs et Égyptiens. Ces juridictions sont sous le contrôle du roi puisqu'elles sont gérées par des fonctionnaires royaux. La justice était rendue dans des édifices construits par les Grecs, généralement situés devant les portes des temples égyptiens, que cela soit pour les dicastères ou les laocrites.⁴⁰



Fig. 6. Masque de théâtre en terre cuite. Egypte, Bouto. Période ptolémaïque (cliché de Pascale Ballet)

Les banques apparurent aussi en Egypte durant cette période. Ces édifices existaient déjà dans les cités grecques et relevaient du domaine public. Sous l'Égypte ptolémaïque, les banques royales ont eu une certaine importance car elles étaient présentes dans toutes les villes et tous les villages. Elles géraient les caisses de l'État, recevaient les taxes et impôts et payaient également les sommes dues par l'état ptolémaïque.⁴¹

Un autre élément de cette mixité culturelle est la langue. Deux langues principales sont parlées dans ce pays : l'égyptien et le grec. Le démotique est une écriture cursive tachygraphique pour écrire l'égyptien. Il est resté florissant durant les deux premiers siècles de la période ptolémaïque, que cela soit dans l'administration locale, dans les textes de temples ou la documentation privée, mais le grec est devenu la langue officielle de l'administration royale.⁴²

⁴⁰ LEGRAS, 2004, p. 95 : toutefois, beaucoup d'égyptiens se rendaient chez les dieux pour résoudre des conflits juridiques. Je parlerai de ce point plus en profondeur dans le sous-chapitre sur les fonctions du temple.

⁴¹ LEGRAS, 2004, p. 127.

⁴² LEGRAS, 2004, p. 172-173

D'après ces éléments, nous pouvons dire qu'au début de la période ptolémaïque, la Basse- et Moyenne-Égypte semblent plus fortement influencées par l'arrivée de l'hellénisme tandis que la Haute-Égypte semble moins réceptive à cette nouvelle culture. Cela s'explique par deux facteurs qui conditionnèrent fortement la diffusion de l'hellénisation.

En premier lieu, le fait que ces régions soient plus proches d'Alexandrie (Fig. 1), la capitale des souverains ptolémaïques. Alexandrie, comme les autres établissements grecs précédents dans le Delta avait un rôle économique significatif. De fait, la ville est devenue le lieu privilégié pour les naoclères et le commerce international méditerranéen. Le plan urbanistique de la ville suivait le plan hippodamien et était doté d'édifices de culture grecque (gymnase, théâtre,...). Toutefois, ce paysage architectural d'inspiration grecque était décoré d'éléments égyptiens, comme des statues colossales de rois et de reines représentés en pharaons et en Isis.⁴³ L'autre facteur est l'influence des souverains sur le lieu d'installation de la population hellène en Égypte. Il semblerait que la population se soit répartie le plus souvent dans des zones ayant une certaine importance économique en Égypte et dans le commerce méditerranéen. Le Fayoum était un territoire regorgeant de richesses après diverses entreprises menées par les souverains. En Haute-Égypte, les vecteurs de diffusion de ces établissements s'expliqueraient en partie par la présence de l'armée dans ces régions comme il est possible de le voir à Edfou, Karnak ou Éléphantine.⁴⁴ ⁴⁵ D'ailleurs, un stratège, correspondant au commandant des troupes était nommé pour chaque nome. Durant les règnes des premiers souverains, ils ne cessèrent de gagner en influence pour finalement obtenir des responsabilités administratives en plus de leurs fonctions militaires.⁴⁶ Il est important de rappeler à la suite de ce chapitre que malgré la présence en hausse de la population hellène et de son influence culturelle, les Égyptiens formaient toujours la grande majorité de la population dans la chôra égyptienne.

b. 2e phase (200-30 av. J.-C.) : hellénisation forcée de la Haute-Égypte

À la fin du III^e siècle et au début du II^e siècle av. J.-C., la diffusion de l'hellénisme en Égypte s'intensifie et se répand en Haute-Égypte. Les édifices témoignant de pratiques grecques qui

⁴³ LEGRAS, 2004, p. 55-58.

⁴⁴ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 679 ; REDON, 2012, p. 155-170

⁴⁵ LEGRAS, 2004, p. 117 : Je n'ai pas mentionné la cité de Ptolémaïs car elle ne fait pas partie de la chôra mais elle constitue un bastion de l'hellénisme dans la thébaïde où la culture égyptienne était omniprésente

⁴⁶ HÖLBL, 2001, p. 59.

étaient déjà bien établis en Basse- et Moyenne-Égypte, se développent et se multiplient également en Haute-Égypte.⁴⁷

Ptolémée IV, n'ayant plus assez de fonds pour lever des forces, a été obligé de recruter des soldats parmi les natifs égyptiens, ce qui lui a amené la victoire en 216 av. J.-C. à Raphia. Toutefois, à cause de ce recrutement forcé, une révolte éclata dans la région de la thébaïde car, les soldats égyptiens étaient moins bien rémunérés que les soldats grecs et sont donc retournés à leur modeste condition après la guerre.⁴⁸ La nouvelle direction que prit l'hellénisme fut directement influencée par la révolte de la région de la Thébaïde qui s'est déroulée entre 205 et 186 av. J.-C. ; diverses mesures ont été prises pour ramener l'ordre en Haute-Égypte qui contribuèrent à cette nouvelle diffusion. Le recrutement forcé et des réformes fiscales prises par la couronne ont amené les prêtres de classe moyenne à se révolter. Ces derniers voulaient placer un souverain égyptien ; deux chefs égyptiens ont été d'ailleurs nommés pharaon durant cette révolte. Ensuite, la couronne reforma l'administration de Haute-Égypte. Cela s'effectua grâce à l'installation d'édifices à caractère hellénique dans ces différentes régions : banques, gymnases et agoranomies (correspondant à des offices notariaux). Ces structures s'occupaient de la collecte des impôts et des affaires juridiques.⁴⁹ La couronne installa également des garnisons de soldats grecs dans les différentes communautés égyptiennes et plaça un épistratège à Ptolémaïs qui exerçait un contrôle total sur l'administration militaire et civile de la chôra égyptienne.⁵⁰

Ces régions connurent ainsi l'installation de plusieurs camps militaires, surtout dans la région de la Thébaïde qui en comptait trois. Les souverains lagides pouvaient, grâce à ces installations, utiliser un vivier d'administratifs royaux pour redistribuer les terres sans propriétaires suite à la révolte. Durant cette opération, les familles égyptiennes pro-lagides furent récompensées, car les populations de tradition égyptienne n'étaient pas toutes opposées à la dynastie lagide. Les terres sans propriétaires ont ainsi été partagées entre ces derniers et les nouveaux arrivants du nord de culture hellénique.⁵¹

Bérangère Redon ne précise pas la date exacte des différentes structures étudiées, mais elle mentionne bien que « le modèle grec à cuves plates a persisté plus longtemps que dans le reste

⁴⁷ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 717.

⁴⁸ BIANCHI ROBERT, 1988, p. 16

⁴⁹ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 715.

⁵⁰ HÖLBL, 2001, p. 157.

⁵¹ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 715.

du monde grec ». Dès lors, dans les régions de Basse- et Moyenne-Égypte, il ne fait aucun doute que ces établissements ont perduré et se sont développés,⁵² comme à Tebtynis où un ensemble balnéaire plus grand a été établi à la fin du II^e siècle ou au début du I^{er} siècle av. J.-C. (Fig. 7), comportant une citerne et un premier complexe de bains au nord du complexe⁵³. Dans les villes de la Haute-Égypte mentionnées dans le sous-chapitre précédent (Edfou, Éléphantine et Karnak), soit des bains ont été installés, soit des bains préexistants se sont développés.⁵⁴

De même pour l'érection des théâtres, A. Le Bian a mentionné la faible présence détectable du théâtre en Égypte antique parmi les vestiges archéologiques. Ces vestiges concernent surtout des théâtres romains. A. Le Bian n'a pas fait référence des dates de constructions pour la pratique théâtrale durant l'Égypte ptolémaïque.⁵⁵ Étant donné que la répartition des documents iconographiques sur les théâtres est semblable à celle des structures balnéaires et que les théâtres ont continué à se développer à l'époque romaine et qu'enfin, cette pratique contribuait fortement à diffuser la culture hellénique, il est possible de supposer que ces derniers se soient installés durant cette phase dans les villes importantes de Haute-Égypte sur lesquelles les souverains se sont concentrés.



Fig. 7. Plan des bains de la ville de Tebtynis. Égypte, Fayoum. Période ptolémaïque

L'architecture domestique a aussi évolué. En prenant l'exemple de Tebtynis, il est possible de voir que des maisons à péristyle de type grec datant de la seconde moitié du I^{er} siècle se développent bien qu'elles soient implantées dans un quartier d'habitations ne possédant aucun trait grec. Une maison en particulier (Fig. 8.) est plus complexe que les maisons habituelles de ce type. Il fallait traverser plusieurs pièces pour atteindre la cour. Elle était dotée d'entrées

⁵² REDON, 2012, p. 161.

⁵³ HADJI-MINAGLOU, 2012, p. 109

⁵⁴ REDON, 2012, p. 163.

⁵⁵ LE BIAN, 2012, p. 148-149

secondaires amenant à un entrepôt et à un *pyrgos*. Cette propriété, combinant architecture grecque et égyptienne devait avoir une certaine importance.⁵⁶

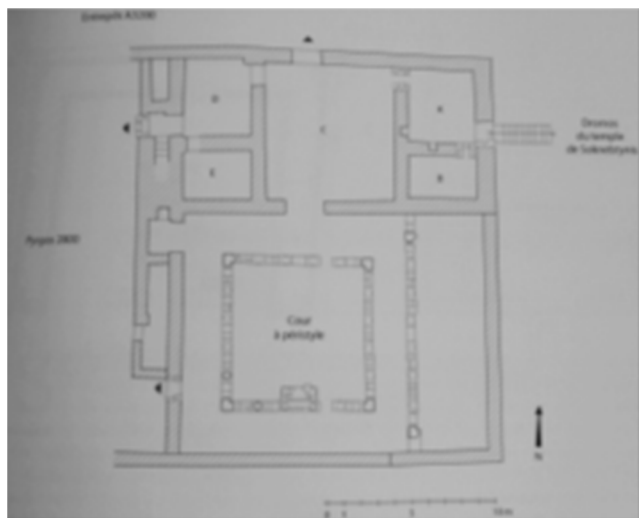


Fig. 8. Plan d'une maison à péristyle. Egypte, Fayoum, Tebtynis. Période ptolémaïque

Le système judiciaire à la fin du III^e siècle connaît une certaine rupture. Les dicastères disparaissent progressivement de la chôra. Le tribunal des laocrites est supplanté par celui des chrématistes. Ces derniers sont des agents du roi. Au début, ils ne jugeaient que des affaires relevant du roi mais, à la fin du III^e siècle av. J.-C., ils deviennent les juges compétents pour les Grecs et les Égyptiens.⁵⁷ Cependant, une grande part de la population égyptienne continue à consulter les dieux pour résoudre ses problèmes juridiques (cfr. 1^{ère} partie. III. 3)

Durant le II^e siècle av. J.-C., dans la campagne principalement, les mariages entre des familles de cultures différentes deviennent de plus en plus communs, comme dans le milieu des clérrouques grecs de Pathyris où de nombreux mariages mixtes ont été enregistrés sur des papyri.⁵⁸ Suite à ces mariages, l'identification ethnique de certains individus était difficile à déterminer. Leurs noms ne reflètent plus que partiellement leur appartenance ethnique. Ils emploient leur nom grec ou égyptien selon les contextes. On trouve ainsi l'exemple d'une égyptienne ptolémaïque qui employait son nom grec, Apollonia, quand elle faisait des affaires, et mentionnait son nom égyptien, Senmonthis dans des correspondances privées.⁵⁹

Avec la mise en place d'édifices et d'une nouvelle élite culturellement helléniques baignés dans la culture égyptienne, une augmentation de l'utilisation de la langue grecque est observable

⁵⁶ HADJI-MINAGLOU, 2012, p. 109-112

⁵⁷ LEGRAS, 2004, p. 95.

⁵⁸ LEGRAS, 2004, p. 173

⁵⁹ PARCA, 2012, p. 325.

dans les documents juridiques avec un recul du démotique à la fin du II^e siècle av. J.-C. Les clients égyptiens comprenaient les avantages de l'emploi du grec dans une administration royale grecque. La majorité de la population bilingue était donc composée d'Égyptiens ayant appris le grec.⁶⁰

Il semblerait qu'au tournant du III^e au II^e siècle av. J.-C., l'hellénisation de l'Égypte s'intensifie. Si pour la Basse-Égypte, cela constitue la continuation d'un processus bien avancé, en Haute-Égypte, il s'agit plutôt d'une transition abrupte, étant donné que l'hellénisme avait peu influencé ces régions. Les facteurs décrits ci-dessus, qui ont contribué à l'hellénisation de la Haute-Égypte, ont clairement été entrepris par les souverains ptolémaïques qui désiraient asseoir leur domination dans ces régions. Comme pour la première phase, on verra que ces moyens mis en place sont liés à une politique de légitimation des souverains pour asseoir leur contrôle sur les différentes régions d'Égypte. Dans cette politique, les temples jouaient un rôle primordial. Se faisant, les reliefs des temples peuvent donner quelques indications sur les échanges entre le clergé égyptien et les souverains et le but politique de ces échanges.

⁶⁰ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 717. ; LEGRAS, 2004, p. 172-173.

II. Les reines ptolémaïques

Bien que les rois ptolémaïques aient adopté certaines coutumes et traditions égyptiennes, ces derniers ont désiré garder une part de leur identité politique d'origine. L'héritage pharaonique s'est adapté à la nature du pouvoir que ces nouveaux souverains désiraient exercer, accordant une importance majeure à la reine dans la royauté. Dans cette monarchie, la reine, la femme la plus élevée socialement, est impliquée dans des sphères traditionnellement dévolues aux hommes, avant tout celle de la politique. Certaines reines ont même joué un rôle équivalent à celui des rois.⁶¹

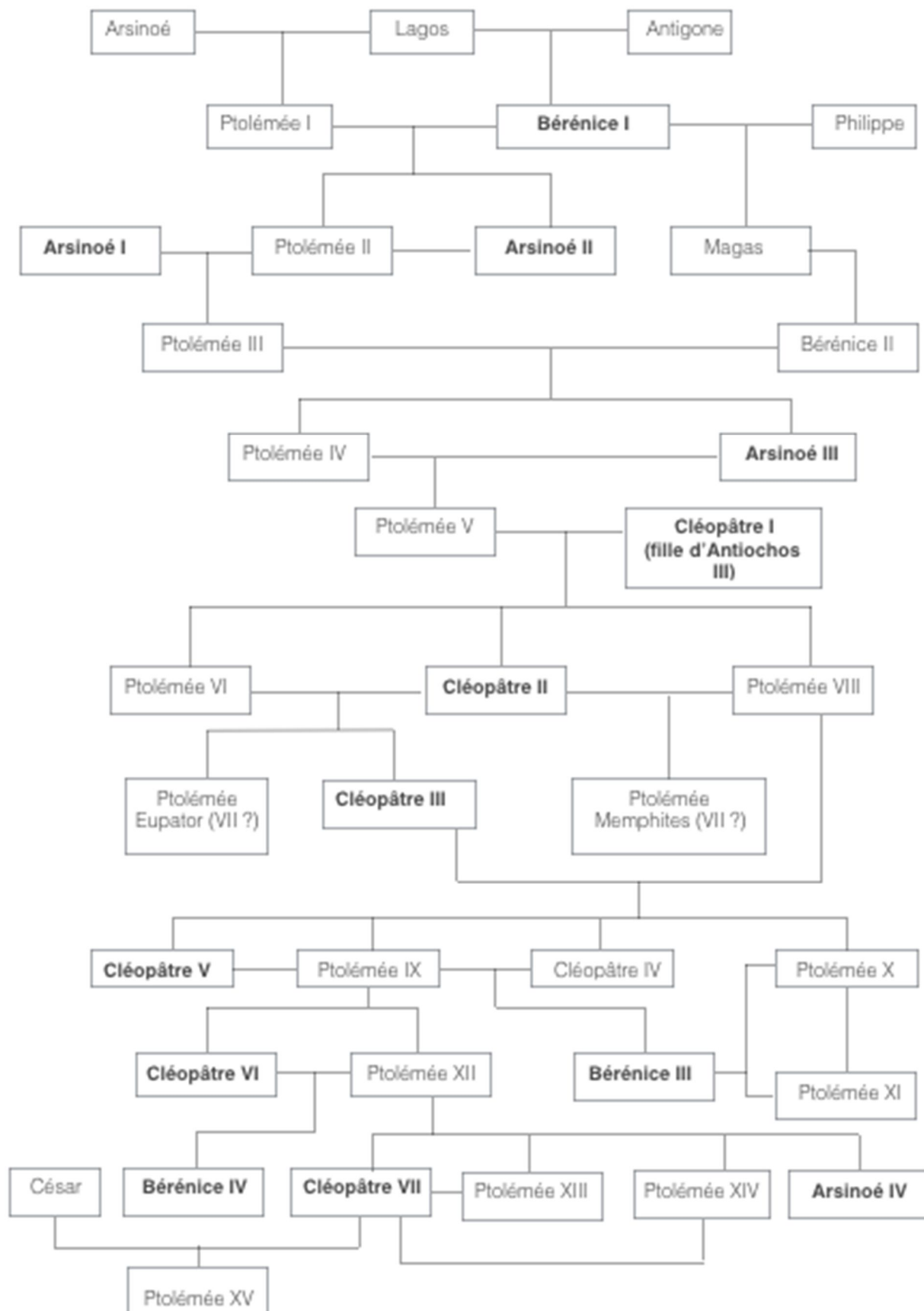
Dans les chapitres suivants, nous brosserons d'abord le portrait du basileus macédonien et du pharaon. Plusieurs reines ayant tenté d'obtenir la première place sur la scène politique de l'Égypte, elles ont essayé de se rapprocher de ces deux fonctions. Nous nous concentrerons ensuite sur les causes de cette importance accordée à la reine. Celles-ci sont à chercher dans leur origine ethnique macédonienne, puisque d'après leur mode de vie, les reines lagides sont héritières des reines de la cour macédonienne de Philippe II. Un dernier sous-chapitre sera consacré aux différentes reines ptolémaïques. Elles seront présentées par ordre chronologique. Cette présentation livrera des éléments essentiels sur leur vie, leur situation familiale et leur règne pour mieux comprendre leur importance et leur rôle public.

Avant d'entamer ces différentes parties, vous trouverez ci-dessous un tableau synthétique reprenant par ordre chronologique les règnes qui se sont succédé durant la période ptolémaïque. Ces repères sont accompagnés de certaines dates en lien avec les différentes reines d'Égypte et d'événements importants ayant eu des répercussions sur le trône d'Égypte. Vous trouverez également un arbre généalogique de la dynastie ptolémaïque pour illustrer les différents liens parentaux des reines ptolémaïques. Ce tableau et cet arbre ont été constitués à partir des données livrées dans HÖBL G., 2001. *A History of the Ptolemaic Empire*, traduit de l'allemand par T. Saavedra, mais il existe évidemment plusieurs hypothèses sur les règnes, les dates et les liens familiaux des reines ptolémaïques.

⁶¹ POMEROY SARAH, 1984, introduction XV-XIX

Années avant Jésus-Christ	Nom du roi égyptien régnant et de leurs épouses officielles	Événements importants liés au trône d'Égypte et aux reines ptolémaïques
332 - 323	Alexandre le Grand	332 : Conquête de l'Égypte par Alexandre le Grand 323 : mort d'Alexandre le Grand
323 - 283	Ptolémée Ier, époux de Bérénice I	323-306 : règne en tant que satrape 305-283 : Accession de Ptolémée Ier sur le trône, début de la dynastie ptolémaïque
282 - 246	Ptolémée II, époux d'Arsinoé I puis d'Arsinoé II	275 : bannissement d'Arsinoé I et mariage entre Ptolémée II et Arsinoé II 270 : mort et divinisation d'Arsinoé II
246 - 222	Ptolémée III, époux de Bérénice II	246 : mariage entre Ptolémée III et Bérénice II
221 - 204	Ptolémée IV, époux d'Arsinoé III	221/220 : mariage entre Ptolémée IV et Arsinoé III 206 : début de la révolte de la Thébaïde
204 - 181	Ptolémée V, époux de Cléopâtre I	204 : meurtre d'Arsinoé III suite au décès de son époux 186 : fin de la révolte en Thébaïde 194/3 : mariage entre Ptolémée V et Cléopâtre I
180 - 145	Ptolémée VI, époux de Cléopâtre II	180-176 : régence de Cléopâtre I 175 : mariage entre Ptolémée VI et Cléopâtre II 170-146 : triumvirat fragile sur le trône d'Égypte avec Cléopâtre II et Ptolémée VIII
145 - 116	Ptolémée VIII, époux de Cléopâtre II et époux de Cléopâtre III	145/4 : mariage entre Ptolémée VIII et Cléopâtre II 141/140 : mariage entre Ptolémée VIII et Cléopâtre III 141/140-116 : triumvirat fragile sur le trône d'Égypte avec Cléopâtre II et Cléopâtre III
116 - 107	Ptolémée IX, époux de Cléopâtre IV puis de Cléopâtre V	116-107 : corégence avec sa mère Cléopâtre III 115 : divorce de Ptolémée IX avec Cléopâtre IV pour se marier avec Cléopâtre V 107 : fuite de Ptolémée IX
107 - 88	Ptolémée X, époux de Bérénice III	107-101 : corégence avec sa mère Cléopâtre III 101 : meurtre de Cléopâtre III par son fils et mariage entre Ptolémée X et Bérénice III 91-88 : rébellion de la Thébaïde soutenant Ptolémée IX
88 - 80	Ptolémée IX	88-87 : fuite de Ptolémée X d'Égypte puis décès 80 : règne d'un an de Bérénice III, assassinat de cette dernière par son nouvel époux Ptolémée XI 19 jours après leur mariage
80 - 51	Ptolémée XII, époux de Cléopâtre VI	80 : mariage entre Ptolémée XII et sa sœur Cléopâtre VI 69/8 : Cléopâtre VI est répudiée par Ptolémée XII 58-55 : exil de Ptolémée XII, régence de sa fille Bérénice IV 57 : décès de Cléopâtre VI 55 : reprise du trône d'Égypte par Ptolémée XII et exécution de Bérénice IV
51 - 30	Cléopâtre VII, épouse de Ptolémée XIII, puis de Ptolémée XIV	51-47 : guerre civile entre Cléopâtre VII et Ptolémée XIII 47 : soutien de César pour Cléopâtre VII, mort de Ptolémée XIII et mariage entre Cléopâtre VII et Ptolémée XIV 44 : assassinat de César, assassinat de Ptolémée XIV par Cléopâtre VII et début de la corégence de Cléopâtre avec son fils Ptolémée XV 37 : alliance entre le général romain Marc-Antoine et Cléopâtre VII 30 : défaite de Marc-Antoine et Cléopâtre VII face à Octave : fin de la dynastie ptolémaïque et de l'indépendance de l'Égypte

Tab. 1. Repères chronologiques du règne d'Alexandre et des règnes successifs de la dynastie ptolémaïque (323-30 av. J.-C.) et des événements importants liés aux reines et au trône d'Égypte



Tab. 2. Arbre généalogique de la dynastie ptolémaïque (305-30 av. J.-C.)

1. Portrait du basileus et du pharaon

Pour les Grecs, le souverain lagide était un être d'exception incarnant parfaitement l'homme idéal, comme décrit par Platon et Aristote. Il organise le droit et la loi et s'occupe des affaires du pays car il incarne l'État. Il est le chef des armées et donc responsable des victoires militaires. Dès lors, il se doit d'être un leader invincible dont la force émane des dieux. Il tient également le premier rôle dans la religion. Il se devait aussi d'exposer et de partager sa richesse en étant évergète, car il est le garant des ressources du peuple⁶²

Comme évoqué en introduction, les rois ptolémaïques reprennent le modèle pharaonique à l'image d'Alexandre le Grand. Les rois lagides, au nombre de 15 - même si certains n'ont connu qu'un règne d'un an - étaient reconnus comme des pharaons par les Égyptiens. Ils reçurent une titulature pharaonique complète avec 5 noms, notamment en adaptant leurs noms grecs en hiéroglyphes inscrits dans des cartouches, et plusieurs ont été couronnés à Memphis.⁶³ Le pharaon était le chef des armées égyptiennes. En tant que tel, il s'occupait du recrutement et devait assurer la victoire de l'Égypte en guidant les soldats sur le champ de bataille⁶⁴. Le roi possédait des terres en propre, mais bénéficiait aussi des revenus de l'ensemble du pays. En effet, un impôt foncier frappait toutes les terres. Les richesses que le roi acquérait étaient en partie offertes à des temples car il se devait d'être un bienfaiteur envers le pays. Selon la légitimité des successions, il héritait du pouvoir suprême et choisissait lui-même son successeur.⁶⁵ Enfin, il était le premier intercesseur auprès des dieux, le seul capable de communiquer avec ces derniers. En tant que tel, il devait satisfaire les dieux, considérés comme des acteurs réels sur terre, pour que ces derniers garantissent l'union, la stabilité et la prospérité du pays. Tous les rituels exécutés dans le temple sont réalisés symboliquement par le roi, comme cela est enregistré sur les parois des temples. Il était donc le représentant de l'Égypte devant les dieux, mais aussi le représentant divin parmi les hommes.⁶⁶

⁶² LEGRAS, 2004, p. 17 ; HÖLBL, 2001, p. 91

⁶³ LEGRAS, 2004, p. 19

⁶⁴ PILLONEL, 2008, p. 118-120.

⁶⁵ POMEROY SARAH, 1984, p. 11

⁶⁶ HÖLBL, 2001, p. 77.

2. Origine gréco-macédonienne des souveraines

Avec l'expansion du pouvoir macédonien, Philippe II se maria plusieurs fois dans un but politique, ce qui introduit plusieurs femmes étrangères à la cour.⁶⁷ Ces dernières y vivaient selon les pratiques de leur société d'origine, dans lesquelles le rôle des sexes était défini différemment que dans les sociétés grecques et macédoniennes. Ainsi, Audata d'Illyrie, première femme de Philippe, malgré son nouveau nom d'Eurydice, avait l'habitude de chasser et aurait transmis son mode de vie à sa fille Kynanè qui, d'après les sources, accompagnait son père en campagne militaire⁶⁸ et aurait tué une reine illyrienne⁶⁹. Cette dernière a recruté de sa propre autorité des soldats pour aller en Asie mineure, région qu'elle a décidé d'attaquer de son propre chef. Elle a aussi guidé ses hommes lors de la traversée de l'Hellespont.⁷⁰ Une autre trace de l'activité d'une de ces reines est détectable dans une tombe royale découverte en 1977 par Manolis Andronikos. Cette tombe était composée de deux chambres. L'une contenait les cendres d'un homme et l'autre contenait les cendres d'une femme. Cette chambre a livré un vêtement brodé de fleurs et de feuilles, des parures féminines, comme un diadème, mais aussi un équipement guerrier comportant des pointes de flèche et un pectoral. Si l'identité précise des occupants de cette tombe est encore en discussion, il est clair qu'il s'agit d'une chambre appartenant à l'une des femmes de Philippe II ou III, dont le mobilier illustre un style de vie impliqué dans l'art de la guerre.⁷¹

Les reines de la cour macédonienne ont eu l'opportunité d'appliquer leurs propres valeurs. Avec la transition rapide du mode de vie de ces femmes, les Macédoniens n'ont pas eu le temps et/ou n'ont peut-être pas vu le besoin de créer des codes de conduite élaborés pour ces femmes. Puisque Philippe II et son fils Alexandre le Grand étaient toujours absents de la cour à cause de leurs campagnes militaires, les reines ont géré l'espace public. Selon eux, il était dans l'intérêt de la dynastie que leurs reines gouvernent quand ils étaient absents. Loin d'être recluses dans leur palais, elles ont bataillé pour exercer le pouvoir.⁷² Olympias, pour le compte d'Alexandre IV, a elle-même recruté des forces pour s'opposer au diadoque Cassandre. Elle a ordonné l'envoi de troupes aux Thermopyles et a nommé des stratèges pour guider les troupes. Elle était

⁶⁷ POMEROY SARAH, 1984, page 3-9.

⁶⁸ POMEROY SARAH, 1984, page 3-9.

⁶⁹ PILLONEL, 2008, p. 125-126.

⁷⁰ PILLONEL, 2008, p. 117-146

⁷¹ POMEROY SARAH, 1984, page 3-9.

⁷² POMEROY SARAH, 1984, page 3-9.

également présente sur le champ de bataille d'Evia.⁷³ Elle n'a eu de cesse de se battre pour garder son influence politique. La rivalité entre Eurydice, la femme de Philippe III Arrhidée et Olympias, la mère d'Alexandre le Grand est l'exemple le mieux documenté des stratégies politiques qu'ont exercées ces reines. Eurydice a également recruté des troupes pour le compte de son époux. Elle a ordonné le déplacement des troupes à la bataille d'Evia et a nommé elle-même un stratège pour s'occuper des choix tactiques⁷⁴. Les reines lagides ont pris en exemple ces souveraines macédoniennes proches du pouvoir qui agissaient d'elles-mêmes pour protéger et garantir leur lignée sur le trône.⁷⁵ Plusieurs éléments dans l'iconographie reflètent ce tempérament chez les reines ptolémaïques.

⁷³ PILLONEL, 2008, p. 117-146

⁷⁴ PILLONEL, 2008, p. 117-146

⁷⁵ POMEROY SARAH, 1984, page 3-9.

3. Présentation générale des reines ptolémaïques

a. *Bérénice I*

Bérénice I fut la première reine ptolémaïque d'Égypte choisie par Ptolémée I. Parmi celles-ci, elle était pourtant la troisième épouse du roi. Elle donna naissance à Ptolémée II, le successeur de Ptolémée 1^{er} et à Arsinoé II, future reine épouse de Ptolémée II. Elle sut promouvoir son fils comme successeur alors qu'il n'était pas le fils aîné de Ptolémée I^{er}. Elle avait aussi un fils plus âgé, né de son premier mariage avec Philippe de Macédoine.⁷⁶ Plutarque rapporte également que lorsque Démétrius Poliorcète est allé en Égypte, Bérénice avait un grand pouvoir parmi les femmes de Ptolémée 1^{er}. Elle possédait vertu et sagesse, ce qui faisait d'elle une bonne reine⁷⁷

b. *Arsinoé I*

Elle est la fille de Lysimaque de Thrace, un des anciens généraux d'Alexandre le Grand. Elle se maria avec le roi Ptolémée II au début de son règne et eut trois enfants, dont le futur roi Ptolémée III. Elle fut chassée par sa rivale Arsinoé II, la sœur du roi et sa future épouse qui l'accusa d'avoir comploté contre le roi.⁷⁸ Elle aurait été exilée à Coptos (Fig. 1).⁷⁹

c. *Arsinoé II*

Selon toute vraisemblance, Arsinoé II était dotée d'une forte personnalité. Elle a surmonté plusieurs obstacles et a dû se battre pour accéder au trône. À la suite d'un arrangement avec son père Ptolémée 1^{er}, elle fut d'abord mariée en 300 av. J.-C. à Lysimaque, roi de Thrace.⁸⁰ Elle reçut plusieurs territoires en cadeau. Elle tira d'ailleurs de nombreuses richesses de ces terres.⁸¹ Elle épousa ensuite Ptolémée Kéraunos, son demi-frère qui cherchait à légitimer sa place sur le trône. Elle devenait la reine de Macédoine, mais suite à des querelles dynastiques avec son époux, elle dut s'enfuir et retourna finalement en Égypte. Elle recruta des troupes restées loyales et des mercenaires pour traverser la Samothrace.⁸² Elle se remaria une troisième fois avec son

⁷⁶ HÖLBL, 2001, p. 24.

⁷⁷ POMEROY SARAH, 1984, page 13

⁷⁸ TYLDESLEY, 2006, page 192 ; HÖLBL, 2001, p. 35

⁷⁹ TRAUNECKER C, 1992, p. 312.

⁸⁰ HÖLBL, 2001, p. 25 ; POMEROY SARAH, 1984, page 13-15

⁸¹ POMEROY SARAH, 1984, page 16

⁸² GRZYBEK, 2008, p. 35-36 ; HÖLBL, 2001, p. 36

frère Ptolémée II en 275 av. J.-C., son cadet de 8 ans. N'ayant pas eu d'enfants de son troisième mariage, elle éleva ceux de Ptolémée II comme les siens.⁸³ Grâce à ce mariage, l'Égypte gagna plusieurs territoires.⁸⁴ Par contre, aux côtés de son mari, elle possédait seulement les revenus dérivés des poissons du lac de Moëris que Ptolémée II lui accordait.⁸⁵ Elle a accompagné son époux dans l'est du delta en 274/3 av. J.-C. pour organiser les défenses face à une invasion imminente de l'empire séleucide. Elle mourut en 270 ou 268 av. J.-C. Malgré son court règne, elle eût une énorme influence sur l'Égypte après sa mort. En effet, en 268/7, Ptolémée II signa le décret de Chrémonidès - officialisant une alliance entre Athènes, Spartes et l'Égypte contre la Macédoine -, en mentionnant que cela aurait été conforme aux volontés de sa femme défunte.⁸⁶ Une province du Fayoum fut renommée Arsinoïte.⁸⁷ Comme cela a été démontré par Quaegebeur, la figure divinisée d'Arsinoé II après sa mort connût un grand succès parmi la population égyptienne (cfr. 2^e partie. III. 4. b).

d. Bérénice II

Bérénice II était la fille de Magas, roi de la Cyrénaïque. Elle fut engagée une première fois peu avant 250 av. J.-C. à son cousin Ptolémée III, héritier légitime. Après la mort de Magas, sa veuve, la reine Apame a dissout cet engagement car elle ne souhaitait pas que la Cyrénaïque soit alliée avec l'Égypte. Elle sollicita une nouvelle union pour sa fille avec Démétrios Le Juste de la dynastie antigonide. Cependant, Bérénice s'était opposée à cet engagement. Elle assassina son nouveau fiancé et rétablit son ancienne union avec Ptolémée III⁸⁸. Durant le règne de Ptolémée II, la population égyptienne était peu satisfaite à cause de sa politique d'expansion, ce qui déclencha des révoltes mineures. Dans ce contexte, Bérénice II se maria une seconde fois en 246 av. J.-C. avec Ptolémée III afin de réunifier les royaumes d'Égypte et de Cyrénaïque. Elle lui donna six enfants, dont son successeur Ptolémée IV.⁸⁹ Bérénice avait un vignoble qui lui appartenait en propre à Héphaïstias.⁹⁰ Passionnée d'équitation, elle possédait ses propres chevaux. Elle sponsorisait des courses et a même remporté des victoires lors de courses à Némée et Olympie. Certains auteurs ont même avancé qu'elle partait en bataille en char aux

⁸³ TYLDESLEY, 2006, page 192

⁸⁴ BIANCHI ROBERT, 1988, p. 14

⁸⁵ POMEROY SARAH, 1984, page 13

⁸⁶ HÖLBL, 2001, p. 40.

⁸⁷ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 695

⁸⁸ HÖLBL, 2001, p. 45.

⁸⁹ TYLDESLEY, 2006, page 192.

⁹⁰ POMEROY SARAH, 1984, page 13

côtés de son époux et dans certains papyri démotiques, elle aurait été surnommée le « pharaon femelle ». Son mari devant partir pour la Syrie, elle a dédié une mèche de cheveux au temple alexandrin d'Arsinoé Aphrodite pour assurer un retour sûr à son époux⁹¹. Suite à son départ, elle gouverna l'Égypte pendant 5 ans durant l'absence de son époux qui aidait sa sœur Bérénice Syra, femme d'Antiochos II en Syrie. Bérénice II connut une fin tragique puisqu'elle fut assassinée par son fils Ptolémée IV en 222 av. J.-C, un an après la mort de son époux. Toutefois, le couple qu'elle formait avec Ptolémée III avait réussi à gagner le respect du peuple égyptien.⁹²

e. Arsinoé III

Arsinoé III s'est mariée en 220 av. J.-C. à son frère Ptolémée IV peu après son couronnement. Elle avait une certaine appréhension envers son mari, ce dernier influencé par le courtisan Sosibios, n'avait pas hésité à assassiner sa mère et son frère Magas pour s'assurer que personne ne s'oppose à sa prise du pouvoir. Elle fut la première reine à porter l'enfant de son frère, Ptolémée V. Son devoir marital ayant été accompli, son mari aurait tourné son affection vers d'autres femmes, ce qui amena l'une d'entre elles, Agathoclée en 204 av. J.-C., à conspirer avec Sosibios et son frère Agathoclès, en orchestrant l'empoisonnement de la reine Arsinoé III et du roi Ptolémée IV pour se garantir le pouvoir⁹³. Toutefois, durant le règne de son époux, cette reine sut profiter de son rang, elle accompagna son mari sur plusieurs champs de bataille, notamment la bataille de Raphia 217 av. J.-C.⁹⁴ et le siège de Ptolémaïs. À cheval aux côtés de son époux, elle a harangué les troupes mais elle n'a pas combattu directement.⁹⁵

f. Cléopâtre I

Cléopâtre I, fille du roi Antiochos de Syrie, n'est âgée que de 10 ans lorsqu'elle se marie à Ptolémée V en 194/3 av. J.-C. pour conclure une alliance diplomatique avec la Syrie et ainsi affaiblir l'implication de Rome dans les affaires égyptiennes et syriennes.⁹⁶ À ce moment-là, Ptolémée V était sur le trône depuis peu et était influencé par divers courtisans qui cherchaient à être le gardien du roi. Agathoclée et Agathoclès avaient rapidement été chassés de la cour par

⁹¹ POMEROY SARAH, 1984, page 22

⁹² TYLDESLEY, 2006, page 192.

⁹³ TYLDESLEY, 2006, page 194.

⁹⁴ HÖLBL, 2001, p. 131.

⁹⁵ PILLONEL, 2008, p. 117-146

⁹⁶ POMEROY SARAH, 1984, page 23

la population égyptienne écœurée par leurs actes et sous l'action de plusieurs intrigues dans la cour. Il fut couronné à Memphis en 196 av. J.-C. à l'âge de 12/13 ans⁹⁷.

Cléopâtre I lui donna trois enfants : Ptolémée VI, Ptolémée VIII et Cléopâtre II. Son nom était souvent associé à celui de son mari dans la titulature de ce dernier [Roi Ptolémée, fils de Ptolémée et Arsinoé, les dieux aimant le père, avec sa sœur, sa femme la reine Cléopâtre, les dieux manifestes]. Lorsque son mari mourut d'un empoisonnement orchestré par ses généraux, elle assura la régence du royaume en attendant l'ascension au trône d'Égypte de son fils Ptolémée VI âgé de 5 ans. Elle détint le pouvoir pendant 4 ans et assura la régence du pays pour son fils avant de mourir en 176 av. J.-C. Durant cette courte période, cette reine sut faire usage de la diplomatie avec une certaine efficacité en mettant fin au conflit avec le royaume séleucide.⁹⁸ Elle reçut une titulature qui précédait celle de son fils⁹⁹ et frappa même la monnaie à son nom.¹⁰⁰ Cette question de la titulature ne concerne pas que cette reine et constituera une donnée importante dans la partie sur la « pharaonisation » de la reine (cfr. 2^e partie, III, 3).

g. Cléopâtre II

Sous l'influence de deux courtisans, l'eunuque Eulaeus et l'intendant du palais Linaeus, Cléopâtre II fut contrainte de se marier en 175 av. J.-C. avec son frère Ptolémée VI, âgé de 9 ans et régna en Égypte en 170 av. J.-C. sous forme d'un triumvirat avec ses frères Ptolémée VI et Ptolémée VIII.¹⁰¹ Elle donna naissance à plusieurs enfants dont Ptolémée Eupator (Ptolémée VII ?) et Cléopâtre III. Dans ce triumvirat, les deux frères étaient souvent en conflit, notamment sur la politique extérieure. La sixième guerre de Syrie (170-168 av. J.-C.) entraîna la défaite de l'Égypte. Les Syriens se retirèrent de l'Égypte uniquement à la demande de Rome. À la suite de cet épisode, bien que l'Égypte soit indépendante, le roi Ptolémée VI courbait l'échine face à la puissance de Rome, ce que le peuple égyptien et l'autre roi Ptolémée VIII n'acceptaient pas.¹⁰² Le triumvirat reprit avec Cléopâtre II qui se comportait comme une médiatrice entre ses deux frères. Cette situation devenant de plus en plus intenable, le roi Ptolémée VIII passa à l'action et chassa Ptolémée VI et Cléopâtre II qui furent contraints de fuir à Chypre. Du fait de cet acte, Ptolémée VIII fut considéré comme cruel et vindicatif et le peuple se souleva contre

⁹⁷ HÖLBL, 2001, p. 135-136 ; TYLDESLEY, 2006, page 194 : Les détails de ce couronnement sont d'ailleurs inscrits sur la célèbre pierre de Rosette

⁹⁸ TYLDESLEY, 2006, page 195 ; POMEROY SARAH, 1984, page 23

⁹⁹ POMEROY SARAH, 1984, page 23-26. ; HÖLBL, 2001, p. 143

¹⁰⁰ POMEROY SARAH, 1984, page 23

¹⁰¹ TYLDESLEY, 2006, page 196 ; HÖLBL, 2001, p. 143-144

¹⁰² BIANCHI ROBERT, 1988, p. 18

lui. Il fut contraint à l'exil en 163 av. J.-C., laissant les rênes du royaume à son frère et à sa sœur revenus en Égypte. Suite à un arrangement avec son frère, Ptolémée VIII devenait le roi de la Cyrénaïque. Cependant en 145 av. J.-C., Ptolémée VI mourut, ce qui laissa Cléopâtre II seule sur le trône d'Égypte. Ptolémée VIII sut saisir l'occasion pour renforcer sa légitimité sur le trône et revînt donc en Égypte. Il se maria à sa sœur endeuillée Cléopâtre II, élevant seule Ptolémée Eupator. Considérant Cléopâtre II et son fils comme une menace, Ptolémée VIII tua ce dernier, ce qui n'empêcha pas Cléopâtre d'avoir un enfant avec Ptolémée VIII appelé Ptolémée Memphites (Ptolémée VII ?).¹⁰³

Se méfiant de l'influence de sa sœur, Ptolémée VIII décida de se marier à sa belle-fille, Cléopâtre III qui était la candidate idéale comme épouse royale à cause de son sang royal. Rapidement, elle donna naissance à l'enfant de son oncle, Ptolémée IX et désormais époux. Cependant, Cléopâtre II refusa de divorcer et d'abandonner sa position. La royauté féminine fut donc partagée entre Cléopâtre II et Cléopâtre III. La mention « théoi evergetai » incluait les trois souverains (Ptolémée VIII, Cléopâtre II et Cléopâtre III). En 131 av. J.-C., à cause de son impopularité, Ptolémée VIII fut à nouveau forcé de fuir l'Égypte. Cette fois, il s'installa sur l'île de Chypre prenant avec lui sa femme Cléopâtre III et ses enfants. Irrité par cette situation, Ptolémée VIII fit tuer le fils qu'il avait eu avec Cléopâtre II, Ptolémée Memphites.¹⁰⁴ Les événements qui suivirent sont encore mal documentés mais il semblait que Cléopâtre II et Ptolémée VIII étaient en conflit ouvert. Durant l'exil de son frère, elle se nommera elle-même pharaon et compta une nouvelle ère en nommant l'an 131/2 comme l'an 1 de son règne¹⁰⁵. En 130 av. J.-C., Ptolémée VIII revînt en Égypte avec le soutien de la Thébaidé et en 128 av. J.-C. força Cléopâtre II à fuir Alexandrie pour aller en Syrie.¹⁰⁶ Cependant, sans qu'on ne dispose de plus de détails, elle retourna en 124 av. J.-C. en Égypte et se réconcilia avec son frère. Elle partagea à nouveau la royauté féminine avec sa fille jusqu'à ce qu'elle décède en 116 av. J.-C., peu de temps après Ptolémée VIII.¹⁰⁷ Entre son décès et celui de Ptolémée VIII, elle a régné avec Cléopâtre III et Ptolémée IX.¹⁰⁸

¹⁰³ TYLDESLEY, 2006, page 196. ; LEGRAS, 2004, p. 23 ; HÖLBL, 2001.

¹⁰⁴ TYLDESLEY, 2006, page 196. ; LEGRAS, 2004, p. 23

¹⁰⁵ HÖLBL, 2001, p. 197.

¹⁰⁶ HÖLBL, 2001, p. 198-199.

¹⁰⁷ TYLDESLEY, 2006, page 196. ; HÖLBL, 2001, p. 201. ; LEGRAS, 2004, p. 24

¹⁰⁸ BIELMAN et LENZO, 2016, p. 157-174 ; HÖLBL, 2003, p. 88-97.

h. Cléopâtre III

Comme rappelé dans la partie précédente, son règne débuta sous la forme d'un triumvirat avec son époux Ptolémée VIII et sa mère. Elle lui donna deux fils : Ptolémée IX et Ptolémée X. Cette corégence prit fin en 116 av. J.-C. suite au décès de son époux et de sa mère. Selon les dernières volontés de son mari, elle devait choisir avec qui elle gouvernerait l'Égypte. Elle reprit la régence du royaume aux côtés de ses fils, mais les deux frères ne s'entendaient pas. Même si ce n'est pas ce qu'elle désirait, elle régna d'abord avec son fils plus âgé Ptolémée IX. Suite à leur conflit, Ptolémée X fut placé comme stratège dans la région de Chypre. Ptolémée IX, laissé seul avec sa mère, fut contraint à l'exil car il aurait comploté des tentatives d'assassinat contre sa mère mais cela aurait aussi pu être une rumeur lancée par Cléopâtre pour se débarrasser de son fils ; cette dernière ayant toujours préféré son frère Ptolémée X. Celui-ci put revenir en Égypte en 107 av. J.-C. et régner au côté de sa mère Cléopâtre III en devenant le successeur de Ptolémée IX¹⁰⁹.

Cléopâtre III et Ptolémée X étaient en guerre contre Ptolémée IX. Dans cette lutte, Cléopâtre semble avoir eu une certaine influence sur les décisions militaires. Elle recruta des soldats pour lutter contre son fils et prit les décisions stratégiques dans ce conflit qui se déroulait en Judée. Elle a également nommé des commandants pour s'occuper des tactiques militaires et aurait même donné des ordres à son fils Ptolémée X.¹¹⁰ Finalement, Ptolémée X prit la décision d'assassiner sa mère en 101 av. J.-C. Cléopâtre III fut une personnalité très populaire. Elle fut la première reine à s'assimiler de son vivant à Isis.¹¹¹ ; son nom apparaît d'ailleurs en premier auprès de ceux de ses fils sur de nombreux documents.¹¹²

i. Cléopâtre IV et Cléopâtre V

Cléopâtre IV et Cléopâtre V Séléné se sont mariées successivement à leur frère Ptolémée IX durant son premier règne. La première fut forcée de divorcer sous la pression de Cléopâtre III en 115 av. J.-C. et ainsi, Ptolémée IX se remaria avec son autre sœur Cléopâtre V Séléné. Cette dernière resta en Égypte lorsque Ptolémée IX fut contraint à l'exil.¹¹³

¹⁰⁹ TYLDESLEY, 2006, page 196. ; LEGRAS, 2004, p. 24

¹¹⁰ PILLONEL, 2008, p. 117-146 : elle lui aurait ordonné de partir en Phénicie en 103 av. J.-C. pour combattre son frère.

¹¹¹ TYLDESLEY, 2006, page 196.

¹¹² POMEROY SARAH, 1984, page 24

¹¹³ TYLDESLEY, 2006, page 199.

Après s'être remariées, elles auraient connu des fins violentes. La première s'est remariée à Antiochos IX et a soutenu ce dernier dans sa lutte pour la Syrie en levant une armée à Chypre. Malheureusement, à Antioche, elle fut assassinée devant la statue du sanctuaire d'Apollon à Daphné à la demande de sa propre sœur, Tryphaena, qui était mariée au rival d'Antiochos IX, Antiochos VIII.¹¹⁴ Cléopâtre Séléné s'est remariée avec Antiochos VIII à la demande de sa mère Cléopâtre III. Suite au meurtre de Cléopâtre III, Ptolémée X a été chassé par les Alexandrins d'Égypte en 88 av. J.-C. Ptolémée IX reprit la gouvernance du royaume sans reine à ses côtés, puis ce fut Bérénice III, la fille de Ptolémée IX.¹¹⁵ Cependant, en 80 av. J.-C., le trône d'Égypte était vacant ; Cléopâtre V, veuve du roi séleucide Antiochos X, son quatrième mari, prétendait que le trône revenait légitimement à ses fils provenant de ce dernier mariage. Elle plaida même sa cause devant le sénat romain. Finalement, sa requête ne fut pas exaucée¹¹⁶

j. Bérénice III

Bérénice III est la fille de Ptolémée IX et Cléopâtre IV. Elle s'était déjà mariée à son oncle Ptolémée X en 101 av. J.-C.¹¹⁷ Elle suivit son mari Ptolémée X lorsqu'il fut chassé par la population égyptienne du trône d'Égypte. Cependant, elle revint en Égypte, peut-être comme co-régente avec son père lorsqu'elle devint veuve en 88/87 av. J.-C.¹¹⁸ Après la mort de son père en 80 av. J.-C., elle monta seule sur le trône¹¹⁹. Étant donné que la conception de la royauté ptolémaïque était incarnée dans un élément mâle et femelle, elle fut obligée de trouver un mari à ses côtés. Encouragée par Rome, elle choisit de se marier avec son jeune beau-fils Ptolémée XI. Cette corégence fut de courte durée puisque son mari, 18 ou 19 jours après leur mariage, l'assassina. Étant donné qu'elle était appréciée, il fut mis à mort par les Alexandrins pour cet acte cruel.¹²⁰

¹¹⁴ HÖLBL, 2001, p. 206.

¹¹⁵ TYLDESLEY, 2006, page 199.

¹¹⁶ HÖLBL, 2001, p. 222.

¹¹⁷ EGBERTS, 1987, p. 56

¹¹⁸ HÖLBL, 2001, p. 212.

¹¹⁹ POMEROY SARAH, 1984, page 25

¹²⁰ BIANCHI ROBERT, 1988, p. 18 ; TYLDESLEY, 2006, page 199. ; LEGRAS, 2004, p. 25.

k. Cléopâtre VI et Bérénice IV

Cléopâtre VI se maria avec son frère Ptolémée XII (appelé aussi l'Aulète), après que ce dernier ait accédé au trône en 80 av. J.-C., et qui était aussi le fils illégitime le plus âgé de Ptolémée IX. À cause de la montée en puissance de Rome, Ptolémée XII ne pouvait que se montrer coopératif avec le sénat romain et payer un lourd tribut pour acheter l'indépendance de l'Égypte, ce qui détériorait considérablement la situation financière de la population agricole en Égypte. Son épouse soutenue par le peuple égyptien était très déçue par ce roi. Cléopâtre VI donna naissance à Bérénice IV¹²¹. Elle tomba en disgrâce en 69/68 av. J.-C et fut écartée du trône. Après l'annexion de l'ancienne province égyptienne de l'île de Chypre par les Romains en 58 av. J.-C., le peuple d'Alexandrie se souleva, forçant Ptolémée XII à fuir vers Rome. Cléopâtre VI resta en Égypte et régna en corégence avec sa fille Bérénice IV pour une courte période puisqu'elle mourut peu de temps après. Bérénice étant seule, elle dut rechercher un mari avec le soutien du peuple pour opposer un couple royal face à la menace grandissante de Rome. Après un premier mariage avec un insignifiant cousin appelé Séleucus, elle prit pour époux Archelaus. Le couple régna avec le soutien complet du peuple d'Alexandrie pendant deux ans. Cependant Ptolémée XII qui souhaitait reprendre son pays, parvint à convaincre la province romaine de Syrie de prendre les armes contre l'Égypte. L'opération réussit et Ptolémée XII revint en triomphe en Égypte en 55 av. J.-C. et fit exécuter sa fille Bérénice IV¹²². Peu de temps après, Ptolémée XII mourut en 51 av. J.-C. de mort naturelle.¹²³

l. Cléopâtre VII

À la mort de Ptolémée XII, sa fille, Cléopâtre VII, la plus célèbre reine d'Égypte, accéda au trône de l'Égypte à l'âge de 17 ans avec son frère Ptolémée XIII, âgé de 10 ans. Peut-être avait-elle déjà été nommée co-régente en 52/51 av. J.-C. aux côtés de son père. Ils héritèrent d'une Égypte endettée envers la nation romaine. Étant la plus âgée, Cléopâtre VII devint clairement le souverain naturel du pays, ce qui l'on verra est bien illustré sur les reliefs. Afin de gagner les bonnes grâces de Rome, elle apporta son soutien militaire au général Pompée, ce qui irrita la population égyptienne. Ptolémée XIII, manipulé par plusieurs courtisans, complota contre elle. En 48 av. J.-C., elle s'enfuit alors vers l'Est et il s'ensuivit une guerre fratricide pour la royauté d'Égypte. Ptolémée XIII essayant d'obtenir le soutien de César, assassina Pompée qui était en

¹²¹ TYLDESLEY, 2006, page 200

¹²² TYLDESLEY, 2006, page 200 ; BIANCHI ROBERT, 1988, p. 18 ; LEGRAS, 2004, p. 25

¹²³ TYLDESLEY, 2006, page 200

guerre contre ce dernier. César décida de soutenir Cléopâtre VII qui pourtant avait moins de forces et de ressources en Égypte, ce qui lui permit d'accéder au trône bien que le peuple d'Alexandrie soutenait la sœur de Cléopâtre VII, Arsinoé IV qui s'était proclamée reine d'Égypte. Par la suite, Ptolémée XIII fut noyé dans le Nil et Arsinoé IV fut capturée et amenée à Rome puis finalement bannie à Éphèse. Cléopâtre VII se remaria avec son autre frère Ptolémée XIV, âgé de 12/13 ans pour respecter les conventions royales, même si de façon officieuse, elle était liée à César. En 47 av. J.-C, elle donna naissance à Ptolémée XV Césarion, le fils de César. Cette union ne résultait pas seulement d'une passion naïve. Les deux partenaires étaient des politiciens expérimentés. Cette union permettait à Cléopâtre de garder l'Égypte indépendante, même si elle était sous protection romaine tandis que Rome profitait des générosités du pays le plus fertile de l'Antiquité. César revint en triomphe à Rome avec Cléopâtre VIII et Ptolémée XIV à sa suite. Son pouvoir affirmé, elle espérait placer son fils seul héritier légitime de César. Si César n'avait pas été assassiné, Césarion aurait été le maître d'Égypte et de Rome, l'empire le plus vaste de la Méditerranée.¹²⁴ Suite au meurtre de César en 44 av. J.-C., Cléopâtre et Ptolémée XIV rentrent en Égypte où Ptolémée XIV, mourut, probablement empoisonné par Cléopâtre VII, laissant Césarion comme seul héritier du trône d'Égypte.¹²⁵

Cléopâtre VII, bien qu'associée à son fils Césarion, assumait alors seule la régence du royaume et se retrouva à nouveau mêlée aux affaires romaines. Un nouveau triumvirat romain, constitué de Marc-Antoine, Octave et Lépide se forma pour se battre contre les assassins de César, Brutus et Cassius. Ces derniers s'étaient réfugiés à Chypre avec Arsinoé IV prétendante au trône d'Égypte. Sans surprise, Cléopâtre VII apporta son soutien au triumvirat pour que sa sœur ne soit plus une menace pour son règne. À la suite de ce conflit, l'Égypte fut extrêmement affaiblie et Cléopâtre décida de chercher un nouveau soutien romain, Marc-Antoine. Lors de leur rencontre à Tarse, le général romain succomba à ses charmes qu'elle n'avait pas hésité à exposer en se présentant comme une déesse orientale, incarnation d'Isis-Aphrodite. Au début, le soutien de Marc-Antoine fut profitable pour l'Égypte. Cependant, Rome était gouvernée par Octave et Marc-Antoine qui possédait la partie orientale des terres romaines. Leur relation se détériora, ce qui entraîna finalement une guerre. Octave a monté une propagande rendant Cléopâtre VII responsable du comportement de Marc-Antoine. Cette propagande amena plusieurs territoires sous le contrôle de Marc-Antoine et Cléopâtre à rejoindre le camp d'Octave.¹²⁶ Dans ce conflit,

¹²⁴ TYLDESLEY, 2006, page 202. ; POMEROY SARAH, 1984, page 26-28

¹²⁵ TYLDESLEY, 2006, page 202. ; TRAUNECKER C, 1992, p. 319.

¹²⁶ TYLDESLEY, 2006, page 203-6. ; HÖLBL, 2001, p. 247-248. ; CHAUVEAU, 2008, p. 40-41.

Cléopâtre VII se comportait comme le chef des troupes égyptiennes, elle recruta des soldats égyptiens au nom de son fils et les commanda depuis son char sur le champ de bataille. Elle accompagna notamment sa flotte lors de sa campagne contre Octave même si elle n'a pas combattu.¹²⁷ Marc-Antoine perdit la bataille d'Actium face à Octave en 32 av. J.-C. Dans une dernière tentative de garder l'Égypte indépendante et de sauver son fils, Cléopâtre proposa d'abdiquer en faveur de son fils. Ayant essuyé un refus, elle se suicida. L'Égypte, ne pouvant plus s'opposer aux Romains, fut annexée à l'empire romain sous la domination d'Octave¹²⁸.

Il est important d'ajouter que les historiens romains ont énormément stigmatisé cette reine en l'associant à un Orient décadent. Elle était décrite comme une reine héritière de la culture pharaonique, usant de ses charmes pour arriver à ses fins et pervertissant les Romains. Or, cette image reflète peu la réalité. Elle était de culture gréco-macédonienne. Ses liaisons répondaient surtout à une stratégie politique pour assurer la survie de l'Égypte¹²⁹.

III. Le temple égyptien

Dans ce chapitre j'aborderai le temple qui constituait la deuxième institution de pouvoir du pays, après celle de la royauté. Saisir son importance est primordial pour l'étude des figures des reines ptolémaïques sculptées à l'intérieur des temples.

Une première partie dresse rapidement quelques éléments généraux sur la construction des temples à la période ptolémaïque. La deuxième partie aborde quelques généralités sur la décoration des temples. Cette dernière suit en effet des codes et des règles importants à connaître pour comprendre les représentations des reines ptolémaïques. Ces codes n'étaient pas obligatoires mais la plupart du temps ils étaient strictement suivis. Enfin, la troisième partie a pour but d'expliquer l'importance politique de ces institutions. En effet, ces édifices occupèrent une place centrale dans la vie quotidienne de la population égyptienne. Une liste des différents

¹²⁷ PILLONEL, 2008, p. 117-146

¹²⁸ TYLDESLEY, 2006, page 203-6.

¹²⁹ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 724. ; POMEROY SARAH, 1984, page 26-28.

temples concernés par cette étude a été dressée. Des informations concernant leur emplacement topographique, leur date de construction, le culte qui y est dédié et d'autres éléments essentiels y seront données pour comprendre leur importance. À la suite de cette liste, les différents rôles du temple seront résumés.

1. La construction des temples sous la période ptolémaïque

Durant la période ptolémaïque, les chantiers de construction dans les sanctuaires égyptiens se multiplient. La construction et la rénovation de tels édifices dédiés aux divinités égyptiennes était une façon de permettre à ces rois étrangers de légitimer leur règne.¹³⁰ Bien que certaines caractéristiques soient propres à cette période, les temples ptolémaïques suivaient le modèle traditionnel des temples égyptiens. Cette politique de construction s'inscrit dans une longue tradition d'échanges entre le roi et les temples. « L'aide matérielle était octroyée par le roi à un sanctuaire dont il cherchait le soutien. Le pouvoir lagide apprit donc très tôt à composer avec la réalité de la politique égyptienne au cas par cas »¹³¹. Ce soutien était nécessaire pour les différentes manœuvres politiques mises en place afin que les souverains renforcent leur légitimité. Il est important de mentionner qu'à partir de Ptolémée VI/VIII, des chantiers de construction dans les sanctuaires se multiplient plus particulièrement en Haute-Égypte. Une collaboration plus étroite s'installait entre les prêtres, constituant l'élite égyptienne et la dynastie ptolémaïque¹³²

Les temples égyptiens étaient habituellement positionnés selon un point symbolique signifiant à proximité du Nil. Outre ce facteur, des considérations pratiques étaient prises en compte dans l'emplacement d'un lieu de culte, comme la proximité avec des centres de populations ou/et des routes majeures. Un lieu de culte pouvait aussi être édifié près d'un site doté de ressources importantes.¹³³

La construction d'un temple commençait par l'acquisition de pierres provenant de carrières et de gisements. Celles-ci nécessitaient des moyens logistiques importants pour être déplacées.¹³⁴

¹³⁰ WILKINSON RICHARD, 2005, page 27 ; BJERRE FINNESTAD, 1997, p. 186-189.

¹³¹ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 692

¹³² HÖLBL, 2001, p. 280.

¹³³ WILKINSON RICHARD, 2005, page 36.

¹³⁴ WILKINSON RICHARD, 2005, page 40.

Avec le développement de nouveaux systèmes de construction, la poulie et d'autres appareils, les Égyptiens construisaient beaucoup plus rapidement. Les temples égyptiens les mieux conservés aujourd'hui proviennent d'ailleurs de cette période. Cela s'explique notamment par le fait que les fondations étaient plus solides grâce à l'utilisation de la maçonnerie.¹³⁵

Lorsqu'un temple était achevé, le domaine de ce dernier pouvait être élargi ou se modifier par des souverains suivants. Très souvent, ceux-ci terminaient d'ailleurs les chantiers commencés sous leurs prédécesseurs.¹³⁶ Ce processus était économiquement bénéfique pour le roi, car il ne devait pas financer un tout nouvel édifice avec de nouveaux matériaux.¹³⁷ Durant la période ptolémaïque, beaucoup de souverains usèrent de ce procédé. L'exemple le plus manifeste est le temple d'Edfou dont le début du chantier a été financé par Ptolémée III, mais dans lequel pourtant aucune figure de son épouse Bérénice II n'a été retrouvée. Les figures de reines furent sculptées sous les règnes de ses successeurs.

2. Notions générales sur la décoration des temples

Les artisans égyptiens sculptaient les décorations en relief ou en creux. Plusieurs motifs sont récurrents dans le programme iconographique des temples, toutefois ces principes n'étaient pas figés et des variations existent entre les décorations selon les temples et les périodes.¹³⁸ L'orientation du temple égyptien, suivant un axe est-ouest perpendiculaire à l'écoulement du Nil pour la plupart, dictait la disposition de plusieurs éléments iconographiques sur les parois du temple. Cette disposition se base sur l'orientation des 4 points cardinaux, comme les plantes héraldiques de Haute- et Basse-Égypte. Plusieurs temples égyptiens ne respectaient pas toujours cette orientation mais leurs éléments iconographiques restaient disposés selon une orientation théorique des points cardinaux en adaptant la déviation de l'axe du temple. C'est le cas pour le temple d'Edfou dont l'axe est orienté nord-sud et est dicté par la localisation de structures précédentes du Nouvel-Empire et par la course du soleil. La partie liée à la Haute-Egypte est la

¹³⁵ WILKINSON RICHARD, 2005, page 40.

¹³⁶ WILKINSON RICHARD, 2005, page 48.

¹³⁷ WILKINSON RICHARD, 2005, page 52.

¹³⁸ WILKINSON RICHARD, 2005, page 44.

partie gauche du temple car elle est à la gauche du dieu résidant au fond du temple et inversement pour la partie liée à la Basse-Egypte.¹³⁹

Le plus souvent, l'iconographie des scènes a pour but de donner une vision d'ensemble de la connexion cultuelle entre le roi et la divinité. Bien qu'elles puissent être distribuées différemment selon les temples, une série de scènes revient de façon assez récurrente.¹⁴⁰ Trois grands thèmes sont traités dans l'iconographie et l'architecture des temples égyptiens en lien avec le cosmos égyptien : la structure originale cosmique, la fonction cosmique en cours et la régénération cosmique. Dans cet ensemble, les souverains indiquaient leur rôle dans le cosmos en raison de leur statut de premier intercesseur auprès des dieux (cfr. 1^e partie, II. 1) et faisaient transparaître des idées politiques leur accordant une importance symbolique majeure dans la religion égyptienne.¹⁴¹ Les offrandes faites aux dieux provenant des ressources naturelles de la terre étaient le thème le plus fréquent dans la décoration du temple. La fonction et la régénération cosmique étaient bien illustrées par ce genre d'offrandes puisque le roi offrait aux dieux ce que les Égyptiens espéraient recevoir en retour des à savoir la fertilité des terres égyptiennes qui permettait au royaume de vivre et de prospérer.¹⁴² Ces rites journaliers n'étaient évidemment pas exécutés par le roi, mais par des prêtres, substituts du roi.

¹³⁹ WILKINSON RICHARD, 2005, page 36

¹⁴⁰ VASSILIKA, 1989, p. 1

¹⁴¹ VASSILIKA, 1989, p. 1. ; WILKINSON RICHARD, 2005, p. 76-81. ; CAUVILLE, 2015, p. 1-3.

¹⁴² BJERRE FINNESTAD, 1997, p. 226.

3. L'influence des temples en Égypte



Fig. 9. Carte de la Haute-égypte. Partie de la Fig. 1

a. Assouan et Philae

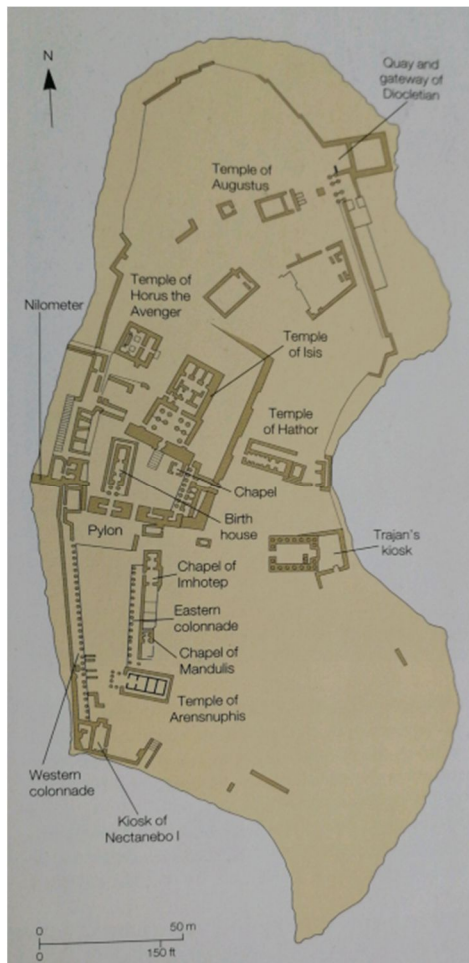


Fig. 10. Plan du sanctuaire d'Isis.Égypte, Haute-Égypte. île d'Agilkia, auparavant Philae

L'île de Philae, très célèbre pour son héritage, a laissé un grand nombre de vestiges bien conservés grâce au démantèlement des édifices déplacés sur l'île d'Agilkia (Fig. 10) à la suite de la construction du barrage d'Assouan dans les années 1960.¹⁴³ Peu d'édifices ont été élevés avant la période gréco-romaine sur l'île. À partir de cette période, le site est devenu le lieu de culte d'Isis par excellence : ce qui l'a transformé en un lieu de pèlerinage important pour le culte de cette déesse, de son mari Osiris et de son fils Horus. Presque tous les souverains ptolémaïques ont agrandi ce sanctuaire. Il a été définitivement fermé après le décret de l'empereur Justinien en 536. Le temple principal d'Isis a été construit par Ptolémée II qui a également fait bâtir une porte au sud-est de la porte de Nectanébo. Ptolémée III a construit un mammisi bipartite orienté sur le même axe que le temple dédié à Horus, fils d'Isis. Ptolémée IV a érigé un temple tripartite à la limite sud de l'île dédié à une divinité nubienne, Arensnuphis

¹⁴³ WILKINSON RICHARD, 2005, p. 213-215

considéré comme le compagnon d'Isis. Ptolémée V et VI ont construit le pylône I qui constitue l'entrée du temple. Ce dernier souverain a aussi érigé un temple à Hathor orienté sur un axe est-ouest à l'est du temple d'Isis. Ptolémée VIII a ajouté une salle hypostyle au temple et une colonnade orientale externe au temple reliant le pylône I et le futur Pylône II. Il aurait aussi modifié le mammisi de Ptolémée III pour qu'il devienne tripartite et étendu le temple d'Arensnuphis et le temple d'Hathor. Enfin, Ptolémée XII a érigé le Pylône II devenu ainsi l'entrée principale de l'enceinte du temple. Il a la particularité de posséder un accès subsidiaire menant au mammisi.¹⁴⁴

La cité d'Assouan est située sur la rive orientale du Nile, opposée à l'île d'Éléphantine. Près de la limite méridionale de la cité, un petit temple ptolémaïque a été édifié sous les règnes de Ptolémée III et IV. Malgré sa situation, des parties du temple sous le niveau des habitations modernes ont été bien conservées. Si le temple est dédié à Isis, une partie de la décoration est toutefois dédiée à la triade divine de Khnoum, Satis et Anoukis.¹⁴⁵ Ce temple aurait pu servir de halte pour les pèlerins qui se dirigeaient vers le sanctuaire de Philae¹⁴⁶

Avec le site d'Éléphantine, ces sites formaient une zone d'importance majeure parce qu'elle était à la frontière de l'Égypte (Fig. 1). Économiquement, elle constituait une voie de passage importante pour se fournir en matières premières étant donné sa proximité avec plusieurs gisements de pierre. Elle servait également de zone commerciale pour recueillir les denrées rares venant de l'Afrique, en premier lieu l'or et les éléphants qui étaient utilisés comme armes de guerres. Elle était l'interface entre l'Égypte et l'Afrique noire devenant un lieu d'échange privilégié. Enfin, elle constituait aussi une zone militairement stratégique car les populations nubiennes devaient passer par cette zone si elles voulaient envahir l'Égypte.¹⁴⁷

¹⁴⁴ WILKINSON RICHARD, 2005, p. 213-215 ; VASSILIKA, 1989, p. 19-22 ; HÖLBL, 2015, P. 110-115.

¹⁴⁵ WILKINSON RICHARD, 2005, p. 211-212 :

¹⁴⁶ BRESCIANI et PERNIGOTTI, 1978

¹⁴⁷ ZAKI, 2009, p. 332 ; WILKINSON RICHARD, 2005, p. 211

b. Edfou



Fig. 11. Façade sud du temple d'Horus. Egypte, Haute-Égypte, Edfou. Période ptolémaïque.

Le site d'Edfou est situé sur la rive occidentale du Nil. Anciennement appelé Djeba en égyptien, il était le lieu traditionnel de la bataille mythologique entre Horus et Seth et la capitale du 2^e nome d'Égypte. Un sanctuaire dédié à Horus existait déjà aux temps prédynastiques. Le temple d'époque ptolémaïque est le temple égyptien le mieux conservé (Fig. 11). Grâce aux nombreuses inscriptions, il est aisé de détailler l'histoire de la construction de ce temple. Celle-ci a commencé en 237 av. J.-C. sous Ptolémée III et s'est achevée en 57 av. J.-C. sous Ptolémée XII avec la décoration des pylônes d'entrée. Presque tous les souverains ptolémaïques entre ces deux règnes ont contribué à sa construction. Malgré la symbolique du site, le temple était surtout dédié à Horus Behedet qui, portant la double couronne et d'autres marqueurs symboliques, est directement lié à l'institution de la royauté. Son culte était directement relié à celui de la déesse Hathor à Dendéra. Au sud du temple d'Horus, à l'extérieur de la porte de la voie processionnelle, un mammisi a été aménagé orienté à angle droit avec le temple. Dans cet édifice, le décor met en scène la naissance d'Harsomtous, enfant d'Hathor et d'Horus. Le mammisi aurait été décoré sous le règne de Ptolémée VIII. Plusieurs reliefs présentent le dieu enfant nourri par plusieurs déesses.¹⁴⁸ Edfou est l'exemple le plus marquant de l'étendue des possessions économiques d'un temple (Fig. 12). Des papyri dressant son cadastre ont été retrouvés. À

¹⁴⁸ WILKINSON RICHARD, 2005, p. 207 ; CAUVILLE, 2001b, p. 436-438 ; HÖLBL, 2015, P. 110-115.

l'époque ptolémaïque, il possédait 3000 Ha de terres qui servaient principalement à la culture du blé, à la vigne et à des jardins. Il supervisait aussi les activités artisanales du byssos, un textile très fin. De plus, il prélevait une taxe spécifique pour l'entretien des tombes et le culte des morts de la nécropole locale¹⁴⁹.

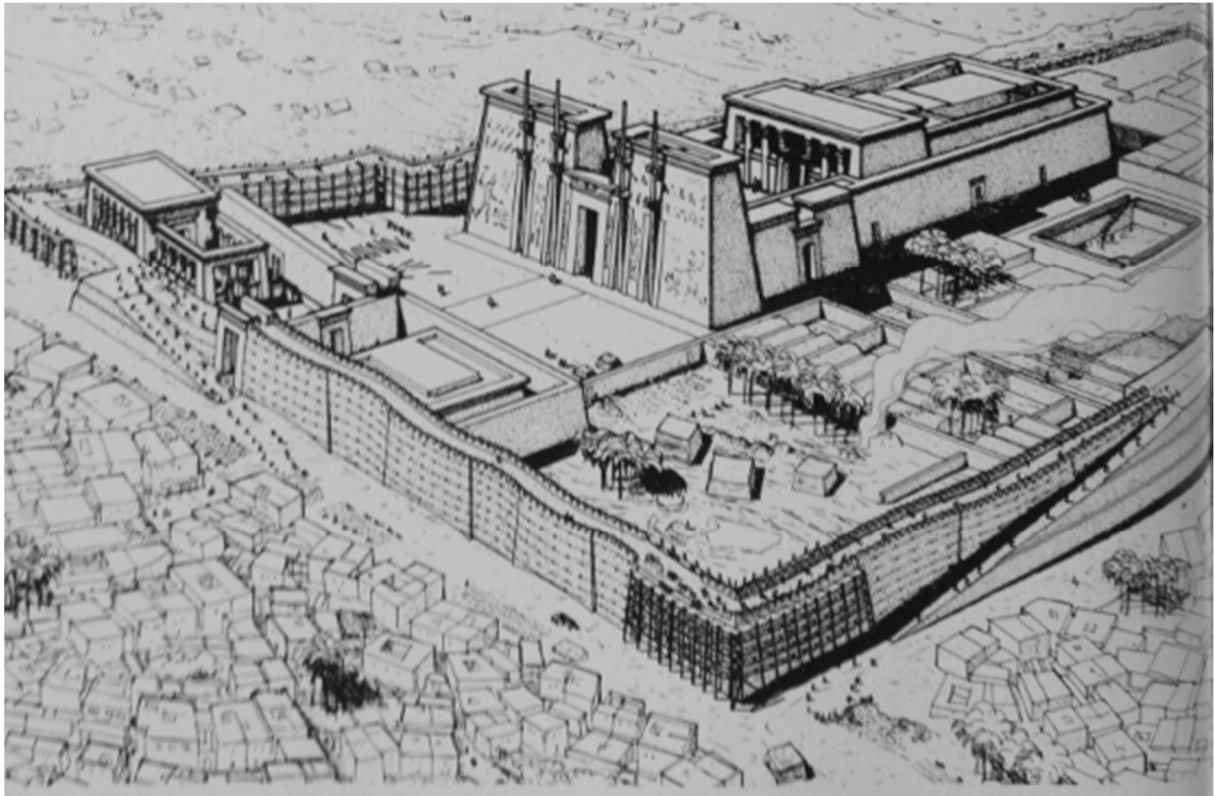


Fig. 12. Reconstitution du sanctuaire d'Horus. Egypte, Haute-Égypte, Edfou

¹⁴⁹ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 701.



Fig. 13. Hémispéos de la déesse lointaine. Egypte, Haute-Égypte, Elkab. Période ptolémaïque

Ce site est situé à 32 km au sud d'Esna. Anciennement connu comme Nekheb, celui-ci était déjà un établissement important à la période prédynastique. Il est entièrement dédié à la déesse tutélaire de la Haute-Égypte, la déesse vautour Nekhbet. Durant toute la période de l'Antiquité, le sanctuaire connut un certain développement, particulièrement à partir du Nouvel-Empire. À l'époque ptolémaïque, un temple a été aménagé dans l'ouadi à l'est de la ville par Ptolémée V (montant de porte comportant son nom) et terminé sous Ptolémée X. Celui-ci repose peut-être sur un temple plus ancien, construit par Setaou, le vice-roi de Nubie de Ramsès II. La particularité de ce temple est qu'il s'agit d'un hémispéos puisqu'il a été aménagé en creusant la façade d'une falaise (Fig. 13).¹⁵⁰ Ce temple ferme l'Ouadi hellal au nord et est à proximité d'un puits d'eau douce. Le temple est inscrit dans un paysage où se rencontrent les animaux du désert et de la plaine. En remontant l'Ouadi hellal, des pistes mènent vers les mines de Barramija et permettent de rejoindre des voies de circulation menant vers la mer Rouge. Le temple a été affecté comme un temple d'accueil à la déesse lointaine. Le retour de Nubie de cette dernière y était célébré. Aux côtés de la déesse lointaine, Hathor, Nekhbet et Thot ont une place importante dans le culte du temple. Après le règne de Ptolémée X, le temple a progressivement été désaffecté et deviendra, par la suite, une église.¹⁵¹

¹⁵⁰ WILKINSON RICHARD, 2005, p. 202 ; DERCHAIN, 1971, p. 5-8.

¹⁵¹ DERCHAIN, 1971, p. 11-12

d. *Kom Ombo*

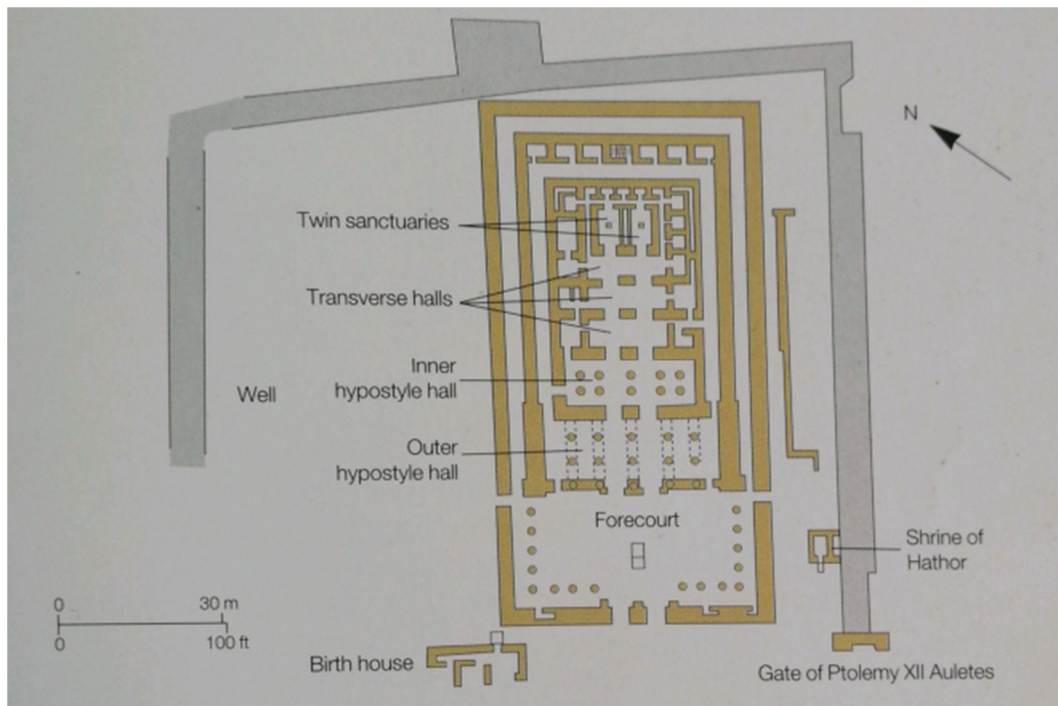


Fig. 14. Plan du sanctuaire d'Haroëris et Sobek. Egypte, Haute-Égypte, Kom Ombo. Période ptolémaïque

Situé entre Assouan et Edfou sur la rive orientale du Nil, Kom Ombo est la cité vénérant le dieu à tête de crocodile Sobek depuis les temps prédynastiques. Le sanctuaire s'est surtout développé durant la période ptolémaïque. Le temple ptolémaïque est dédié de façon équivalente au dieu Sobek et à Haroëris, dit Horus l'ancien, avec deux sanctuaires et deux axes parallèles de circulation. Il est établi sur un plateau isolé par deux longs bras de rivières secs, fournissant un emplacement assez impressionnant. Toutefois, à cause de sa situation, le site s'est dégradé sous l'effet de remontées d'eau. En effet, la partie sud du mammisi édifié sous Ptolémée VIII et IX et la partie sud d'une porte construite sous Ptolémée XII ont disparu. La construction du temple a commencé sous le règne de Ptolémée VI, mais la majorité de la décoration a été réalisée sous le règne de Ptolémée XII. Un élément important à mentionner est que le temple a été construit par des troupes stationnées près du temple, car le site était un terrain d'entraînement pour les éléphants africains utilisés dans l'armée. Toute l'architecture du temple est organisée selon l'installation des deux cultes centraux du temple, tout comme la décoration. Les scènes de Sobek ont été sculptées sur la partie orientale et celles d'Haroëris sur la partie occidentale. Le temple aurait été un lieu de pèlerinage important pour le culte d'Haroëris. Vénéré comme un dieu guérisseur, il aurait le pouvoir de soigner les infirmités.¹⁵²

¹⁵² WILKINSON RICHARD, 2005, p. 209-210 ; HÖLBL, 2015, P. 110-115.

e. Dendérah

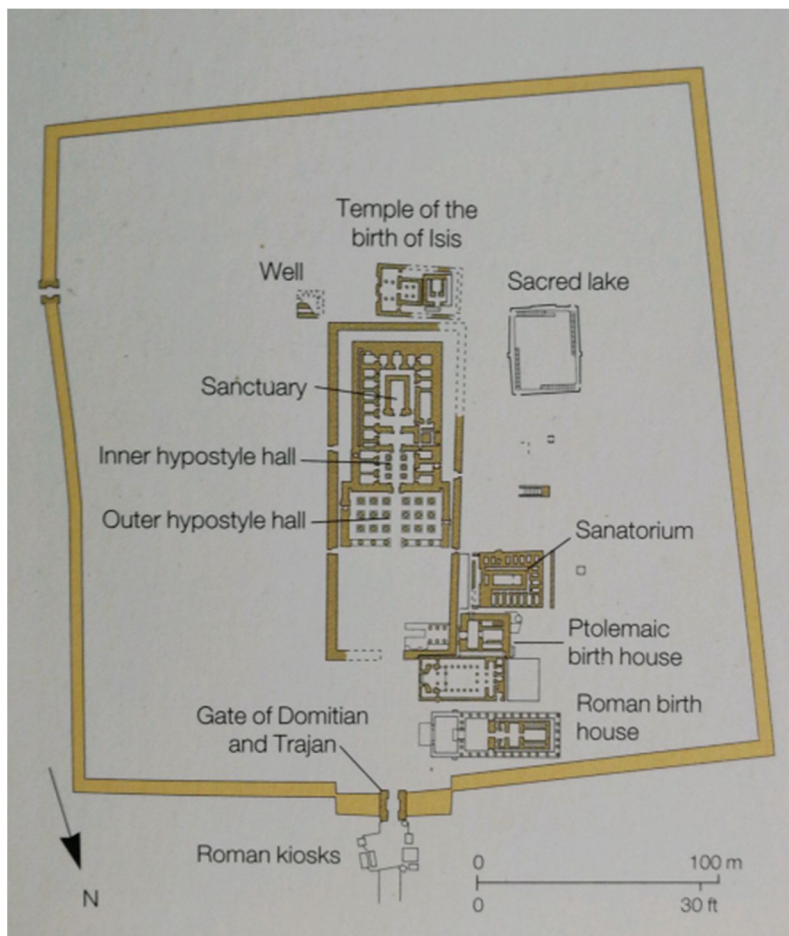


Fig. 15. Plan du sanctuaire d'Hathor. Egypte, Haute-Égypte, Dendérah. Période gréco-romaine.

Dendéra, appelé Iunet dans l'Égypte ancienne, est un site occupé depuis l'Ancien Empire et qui s'est considérablement développé à partir du Nouvel-Empire. Le temple aujourd'hui visible sur le site, situé à 75 km au nord de Louxor, date de la période gréco-romaine. Celui-ci est dédié à Hathor et est l'un des mieux conservés d'Égypte. Cependant, il est important de préciser que le toit du naos du temple était entièrement consacré au mythe de la mort et de la résurrection du dieu Osiris. La majeure partie du temple a été construite par les derniers souverains ptolémaïques incluant l'intérieur et la face extérieure arrière du naos ainsi que le premier registre des façades latérales extérieures du naos. Notons aussi plusieurs cryptes situées dans les murs et le sous-sol du temple principalement pour garder les trésors et objets rituels. Le temple a été achevé sous le règne d'Auguste.¹⁵³ D'après une inscription dédicatoire concernant les chapelles autour du sanctuaire, le début de la construction du temple aurait débuté vers 54 av. J.-C., à la fin du règne de Ptolémée XII. Ce dernier était accompagné de sa fille Cléopâtre

¹⁵³ WILKINSON RICHARD, 2005, p. 149-151 ; HÖLBL, 2015, P. 110-115.

VII qui a repris la construction durant tout son règne.¹⁵⁴ Les célèbres figures monumentales de Cléopâtre VII, corégente avec son fils Ptolémée XV Césarion sont placées de part et d'autre d'une large fausse porte où les pèlerins venaient pour recevoir les conseils de la déesse. Parmi les mammisis, le moins bien conservé est situé au sud du temple. La construction de ce dernier a commencé sous la 30^e dynastie et fut achevée durant la période ptolémaïque. Par la suite, la construction du mur d'enceinte romain l'a endommagé.¹⁵⁵

f. Temple d'Opet à Karnak et porte d'Évergète

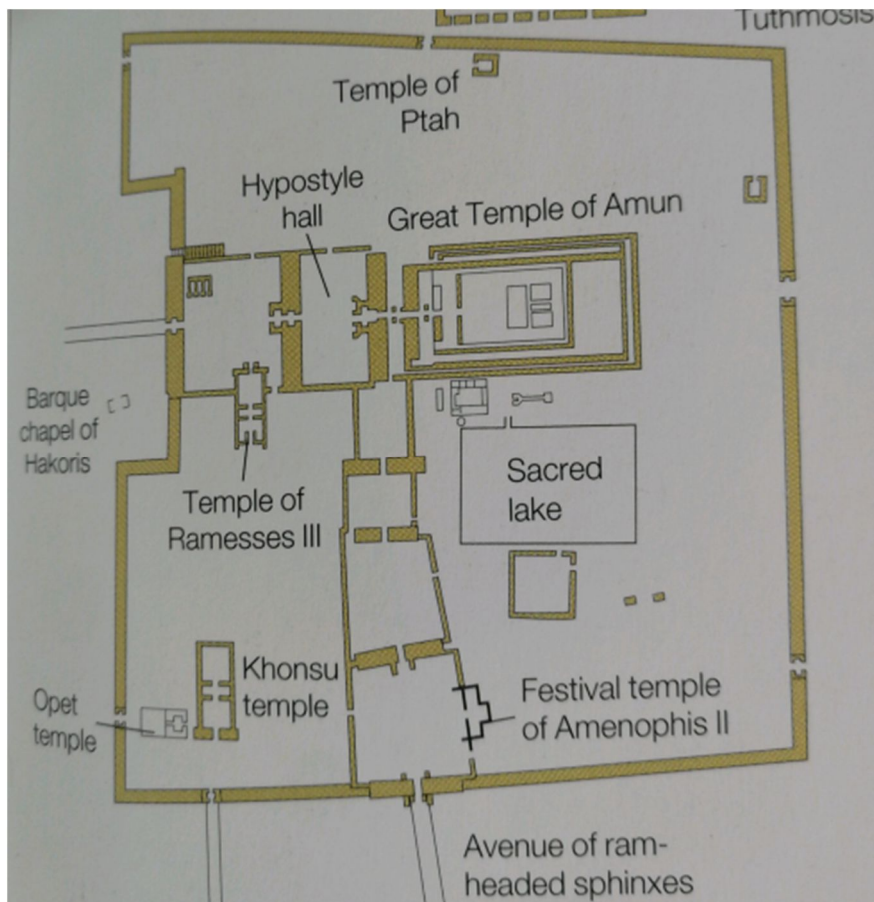


Fig. 16. Plan du sanctuaire d'Amon. Egypte, Haute-Égypte, Thèbes

Le temple et la porte d'Évergète d'Opet sont situés dans la grande ville de Thèbes. Elle fut la capitale politique de l'Égypte à plusieurs périodes. Elle conserva une importance sans équivalent en tant que centre religieux, témoignant de la plus grande concentration d'édifices sacrés et les plus monumentaux, couvrant approximativement 100 ha. Ce site est avant tout le siège du grand dieu Amon-Rê. Toutefois, de nombreux temples dédiés à plusieurs divinités ont

¹⁵⁴ QUAEGEBEUR, 1991, p. 50-55 ; HÖLBL, 2015, p. 110-115.

¹⁵⁵ WILKINSON RICHARD, 2005, p. 149-151 ; CAUVILLE et IBRAHIM ALI, 2015, p. 1-3.

été érigés sur ce site. Dans le coin sud-ouest de l'enceinte du temple du dieu Amon (Fig. 16), la porte d'Évergète (Fig. 17), a été construite par Ptolémée III et servait de porte propylône au temple dédié à Khonsou, divinité lunaire qui est le fils d'Amon et Mout. Commencé sous Ramsès III, le temple s'est continuellement développé jusqu'à la période gréco-romaine.¹⁵⁶



Fig. 17. Façade nord de la porte d'Évergète. Egypte. Haute-Égypte, Thèbes. Règne de Ptolémée III

Derrière le temple de Khonsou, un temple construit durant la période gréco-romaine est dédié à la déesse hippopotame Opet, considérée comme la déesse des parturientes. Le temple a principalement été érigé par Ptolémée VIII, puis décoré par ses successeurs. Si, d'après son appellation, l'édifice semble dédié à Opet, il serait plutôt lié au dieu Amon-Osiris et plus particulièrement à son cycle mythique de la résurrection. Les espaces sous le niveau du sol auraient servi de tombe pour le dieu Amon-Osiris et donc de dépôt pour des objets utilisés dans le festival consacré à la résurrection de ce dieu.¹⁵⁷ Opet, dans certains espaces de ce temple, est

¹⁵⁶ WILKINSON RICHARD, 2005, p. 154 et 161

¹⁵⁷ WILKINSON RICHARD, 2005, p. 162. ; de WIT, 1968, p. VI-IX

assimilée à Nout en tant que la mère d'Osiris toutefois elle est aussi considérée comme l'épouse du dieu Amon assimilé à Osiris, et apparaît donc aussi comme l'épouse du dieu Amon-Osiris.

158

g. Qasr el-Agoûz

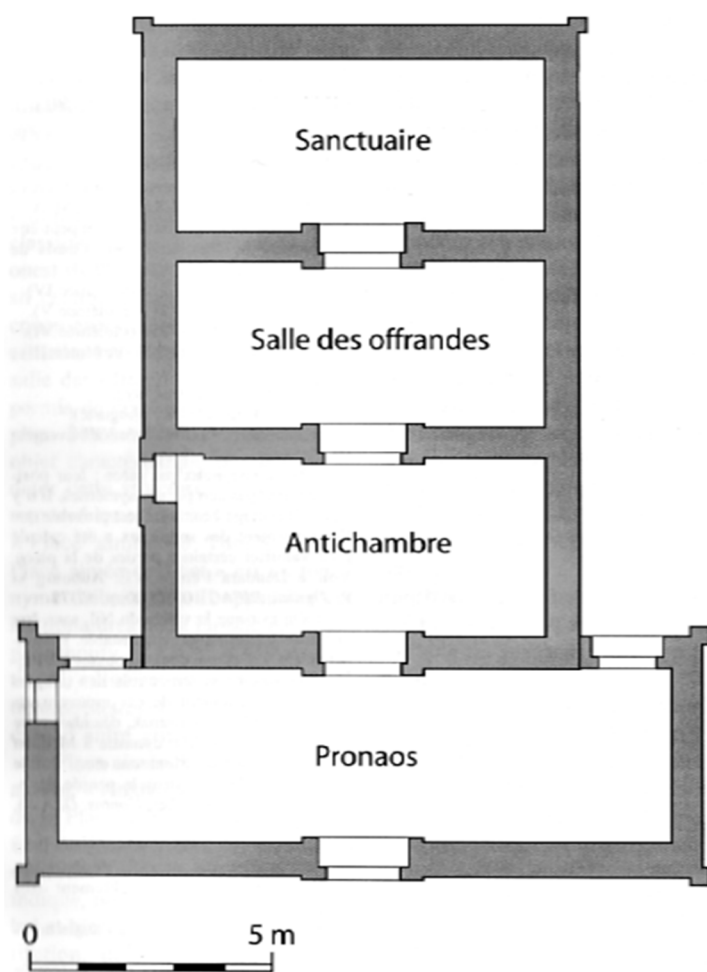


Fig. 18. Plan du temple de Thot. Égypte, Haute-Égypte, Thèbes, Qasr el-Agoûz. Période ptolémaïque

¹⁵⁸ de WIT, 1968, p. VI-IX



Fig. 19. Façade est du temple de Thot. Égypte, Haute-Égypte, Thèbes, Qasr el-Agoûz. Période ptolémaïque

Le temple de Qasr el-Agoûz est situé sur la rive occidentale de Thèbes, à deux cents mètres au sud du grand temple de Médinet Habou qui s'est développé sur plusieurs périodes de l'Égypte et particulièrement sous Ramsès III. Selon la croyance égyptienne, le territoire de ce complexe correspondait à l'endroit où les dieux primitifs de l'ogdoade ont été enterrés.¹⁵⁹ Le temple de Qasr el-Agoûz (Fig. 18) possède des dimensions modestes (13,30 m sur 9 m) en comparaison des autres temples, mais il a la particularité d'être presque intact (Fig. 19). Composé de trois salles barlongues successives, dont deux sont entièrement décorées et d'un pronaos, il est l'un des rares édifices consacrés au dieu Thot, et dans ce cas précis à Thot-Sotem et à sa triade divine, sa femme Nohemauait et son fils Nofre-hor. Une partie de la décoration est aussi réservée aux dieux principaux de la région thébaine, Montou et Amon. Ce dernier a été érigé sous le règne de Ptolémée VIII Évergète II, peut-être vers la fin de son règne quand il était réconcilié avec Cléopâtre II. Il a été bâti sur un édifice antérieur et a repris le même axe que ce dernier. Une hypothèse encore bien tenue en ferait un édifice du Nouvel-Empire dédié à Thot. Par la suite, le temple de Qasr el-Agoûz fut transformé en église. Le temple à l'époque ptolémaïque aurait eu une fonction oraculaire et correspondrait au lieu de repos de l'ibis Thot.

¹⁵⁹ WILKINSON RICHARD, 2005, p. 193

Les Égyptiens cherchaient donc la protection divine de ce dieu. Thot est aussi le dieu maître des couronnes. Les souverains ptolémaïques se sont intéressés à ce lieu en raison de la fonction de ce dieu pour leur légitimation dans la région thébaine.¹⁶⁰ Le dieu Thot aura en effet une place particulière dans l'iconographie des souverains liée au culte dynastique (cfr. 2^e partie, III. 4)

h. Erment

Le temple d'Erment, appelé Hermonthis à la période gréco-romaine, est localisé sur la rive occidentale du Nil à 15 km au sud de Louxor. Son sanctuaire était un des centres les plus importants du dieu de la guerre à tête de faucon, Montou. Le site était déjà occupé aux périodes prédynastiques, mais la construction des premiers édifices sacrés a débuté sous la 11^e dynastie et le sanctuaire s'est développé durant toute l'Antiquité. À l'époque ptolémaïque, les souverains lagides ont démantelé les anciens temples pour faire un grand temple dédié au dieu Montou et au taureau Buchis. Sous le règne de Cléopâtre VII et de son fils Césarion, un mammisi, ainsi qu'un lac, ont été aménagés. La ville continue de prospérer sous la période romaine. Il est important de mentionner qu'à la moitié du 19^e siècle, le site a été vendu pour servir de carrière et contribuer à l'installation de raffineries de sucre, entraînant la destruction des vestiges sur le site, dont le mammisi de Cléopâtre.¹⁶¹ Au côté du dieu Montou, sa parèdre principale est Tanent mais il est parfois accompagné d'Iunyt. Ces deux déesses ont fusionné à la période ptolémaïque.¹⁶²

i. Coptos

Les temples de Coptos, dont une seule représentation de Cléopâtre VII au côté de Ptolémée XIV a pu être recensée, ont aussi été privilégiés par les souverains. La ville de Coptos, aussi appelée Qift, capitale du V^e nome d'Égypte, est localisée près de l'entrée de l'Ouadi Hammamat. Le sanctuaire de cette ville était surtout dédié au dieu Min. Plus tard, celui-ci s'est concentré sur Isis en tant que parèdre avec Horus comme fils. Toutefois Isis est aussi parfois identifiée comme la mère du dieu Min. Dès lors, Min était lié au mythe osirien en tant qu'Osiris et parfois en tant qu'Horus. Ptolémée II, IV et VIII ont agrandi le sanctuaire. Cependant, les vestiges les mieux conservés proviennent du temple d'Isis et Geb, construit par Nectanébo II,

¹⁶⁰ TRAUNECKER, 2009, p. 29-69

¹⁶¹ WILKINSON RICHARD, 2005, p. 200 ; MOND SIR et HUMPHRYS MYERS, 1940

¹⁶² MOND SIR et HUMPHRYS MYERS, 1940, p. 158

qui connut des additions tardives sous Cléopâtre VII, incluant la chapelle dont la face occidentale constituait la demi-façade du temple. En comparaison avec les autres structures, cette dernière connaît un état de conservation remarquable.¹⁶³ Cette chapelle formait un reposoir de barque factice, devenant un dispositif oraculaire avec un prêtre caché dans une crypte aménagée. Cet édifice connut une certaine popularité parmi la population égyptienne car il était en permanence à la disposition des consultants. Le dieu répondait aux interrogations les plus modestes de ses fidèles. Située à l'entrée du Ouadi Hammamat, la ville est proche de la mer Rouge et pouvait servir de port pour emprunter ces voies maritimes. Elle se trouve aussi à proximité d'un gisement important de pierres de grès, mais également de quartz aurifère. De plus, la région au nord de Coptos possédait une large bande cultivable, ce qui en faisait une région très fertile. Dès lors, la région est devenue une bourgade agricole et un port commercial important.¹⁶⁴

j. Esna

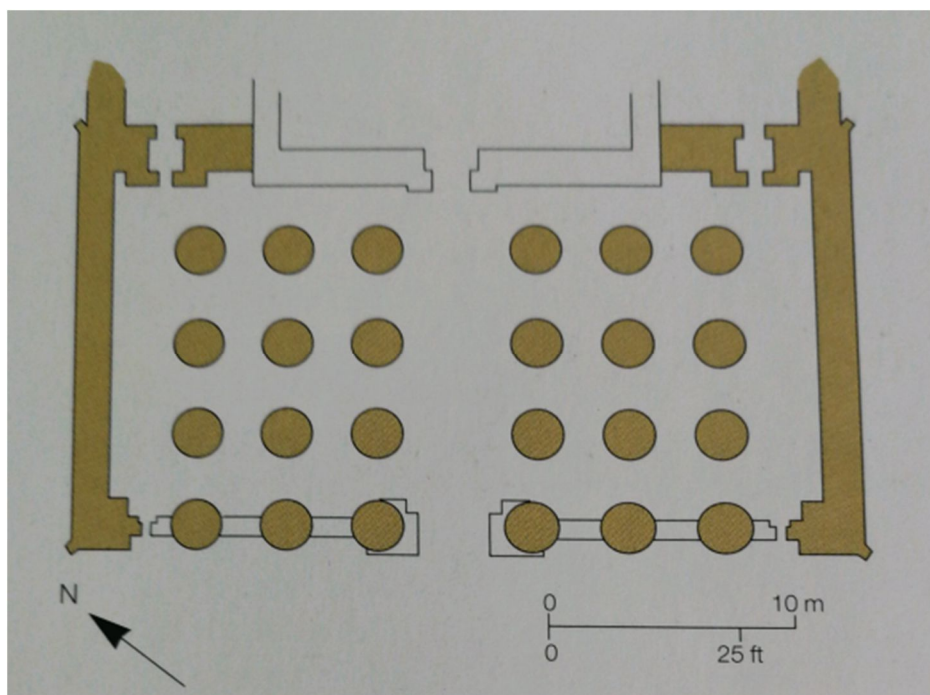


Fig. 20. Plan du temple de Khnoum. Égypte, Haute-Égypte, Esna. Période gréco-romaine

Le site d'Esna est situé à 55 km au sud de Louxor, appelé en égyptien Iunyt ou Ta-senet et Latopolis sous la période ptolémaïque. Le temple a été mis au jour au milieu de la ville moderne. Construit durant la période gréco-romaine, il est dédié au dieu à tête de bélier Khnoum d'Esna et Khnoum de la campagne, mais aussi à Neith et Héka. Seule la salle hypostyle a bien été

¹⁶³ WILKINSON RICHARD, 2005, p. 151 ; TRAUNECKER C, 1992

¹⁶⁴ TRAUNECKER C, 1992

conservée (Fig. 20). Selon les cartouches royaux, le mur arrière de cette salle a été construit sous les règnes de Ptolémée VI et VIII. Puis il a continué à se développer durant la période romaine.¹⁶⁵ Comme la ville antique repose sous la ville moderne, les données archéologiques livrent un aperçu limité de l'histoire de la ville. Celle-ci aurait au moins connu une occupation à partir du Moyen-Empire. Esna semblait être une bourgade agricole dont l'importance a débuté à la période ptolémaïque, mais s'est développée surtout durant la période romaine.¹⁶⁶

k. Tôd

Tôd est situé à 20 km au sud de Louxor sur la rive orientale du Nil. Les premiers édifices datent de la 5^e dynastie et sont consacrés au dieu Montou à tête de faucon qui était aussi représenté sous la forme d'un taureau. Le site s'est développé au cours des différentes périodes de l'Égypte ancienne, mais particulièrement à partir de la période ptolémaïque. La construction du temple principal sur le site a débuté sous le règne de Ptolémée VIII. Une partie de la décoration a été terminée sous Ptolémée XII Aulète. Il est connecté avec d'anciennes structures datant du règne de Sésotris I^{er}. Il fut achevé durant la période romaine.¹⁶⁷ Bien que dédié à Montou, les déesses Tanent et Rattaouy, en tant qu'épouses du dieu Montou, sont également mises en avant, particulièrement dans la salle dite des déesses. Harpocrate, en tant que dieu fils complète la triade divine dans ce temple.¹⁶⁸

l. Les fonctions du temple à la période ptolémaïque

Les temples égyptiens constituent une des institutions politiques majeures du pays. Comme il a été possible de le constater dans le bref aperçu des différents temples ci-dessus, leur influence repose sur plusieurs rôles majeurs qu'ils exerçaient au sein de la société principalement égyptienne. Ils constituaient des bastions de la tradition égyptienne.¹⁶⁹ Les membres du haut-clergé des temples importants faisaient partie d'une élite sacerdotale qui détenait un pouvoir politique non négligeable auprès de la population égyptienne, et ce dans les différentes régions

¹⁶⁵ WILKINSON RICHARD, 2005, p. 201-202 ; LECLANT, 2005, p. 841-842. ; SAUNERON, 1959

¹⁶⁶ SAUNERON, 1959

¹⁶⁷ WILKINSON RICHARD, 2005, page 200-201. ; BISSON DE LA ROCQUE, 1937, p. 1-5

¹⁶⁸ THIERS, 2003, p. XIV ; BISSON DE LA ROCQUE, 1937, p. 1-5

¹⁶⁹ WILKINSON RICHARD, 2005, page 48 ; BJERRE FINNESTAD, 1997, p. 234

d'Égypte. Cette élite était porteuse de la culture égyptienne traditionnelle et veillait à la conserver.¹⁷⁰ Conscients de cette influence, les rois n'hésitaient pas à soutenir ces institutions pour qu'en échange, elles soutiennent les diverses entreprises royales.¹⁷¹

Le premier rôle des temples est religieux puisqu'il incarnait le domaine du dieu et permettait une communication rituelle avec la divinité. Son sanctuaire où était gardée la statue culte du dieu était son lieu de résidence principal. Plusieurs rites étaient effectués pour assurer la pérennité de l'union de la divinité avec l'univers/cosmos. Sans entrer dans les détails, les prêtres, en tant que représentants du roi, devaient effectuer plusieurs rites sur la statue du dieu au moyen de différentes offrandes.¹⁷² Symboliquement, lorsque le dieu avait reconnu ces offrandes, il établissait la vie et la stabilité éternelles pour le roi et, par extension, pour le peuple et le territoire égyptien.¹⁷³

Durant cette période, les mammisis sont devenus des constructions standard dans les enceintes des sanctuaires égyptiens. La naissance du jeune enfant de la triade divine était célébrée dans ces édifices. Cette notion de naissance renvoie à la naissance du roi, mais aussi à la renaissance perpétuelle du soleil primordiale pour l'Égypte.¹⁷⁴ Pour les Égyptiens, les dieux avaient une réalité concrète sur terre. Il fallait donc assurer leur présence. Ce rôle religieux auprès de la population égyptienne se traduisait par plusieurs événements et activités, à commencer par des fêtes et festivals. Ces fêtes variaient selon la localisation et étaient l'occasion de rassembler toute la population essentiellement égyptienne. Quelques fêtes nationales existaient, surtout liées au mythe d'Osiris. Lors de ces fêtes, le roi offrait des cadeaux à la population et des offrandes considérables étaient faites au dieu du temple. Pour le public, ces événements étaient très importants car cela le rapprochait de la divinité par la célébration de la statue du culte de cette dernière, d'habitude cachée au public.¹⁷⁵

De façon plus individuelle, les Égyptiens pouvaient venir au temple pour demander une faveur ou remercier le dieu pour son soutien dans une entreprise, souvent associé à l'attribution du dieu.¹⁷⁶ À l'époque ptolémaïque, il existait aussi une grande diversité de techniques oraculaires

¹⁷⁰ HÖLBL, 2001, p. 27.

¹⁷¹ WILKINSON RICHARD, 2005, page 48.

¹⁷² WILKINSON RICHARD, 2005, page 86 : l'offrande de mâat était la plus importante car elle symbolisait la maintenance de l'ordre établi par les dieux, se traduisant par une multitude de concepts, en lien avec cet ordre : justice, vérité, harmonie cosmique,...

¹⁷³ WILKINSON RICHARD, 2005, page 86

¹⁷⁴ BJERRE FINNESTAD, 1997, p. 190.

¹⁷⁵ WILKINSON RICHARD, 2005, page 95

¹⁷⁶ WILKINSON RICHARD, 2005, page 95 ; BJERRE FINNESTAD, 1997, p. 236.

pour le peuple (Edfou, Coptos, Philae). Le prêtre chargé de rendre l'oracle se devait d'être sincère autant que ce que l'on pouvait attendre d'un dieu.¹⁷⁷

Les temples assuraient également un rôle judiciaire auprès de la population, il a déjà été mentionné que devant les portes des temples étaient installés des tribunaux mais ils restaient sous le contrôle de fonctionnaires royaux (cfr. 1^e partie. I. 2).¹⁷⁸ La plupart des Égyptiens, surtout des couches modestes, préféraient consulter les dieux pour résoudre leurs problèmes juridiques. Cette consultation se faisait souvent par la voie d'oracles. Cette justice oraculaire contrôlée par les prêtres, n'était pas intégrée dans le système judiciaire et avait surtout une valeur de conseils. Elle restait toutefois le procédé le plus utilisé parmi les Égyptiens.¹⁷⁹

Le deuxième rôle des temples était de nature économique. Lorsqu'ils devenaient actifs, ils détenaient et géraient de nombreuses ressources. Des terres leur étaient offertes par le roi ou par des individus cherchant à s'attirer les faveurs des dieux. Ces donations augmentaient au fil du temps pour les grands sanctuaires. Cependant, le roi avait une certaine emprise sur l'économie des temples, car l'affermage des terres sacrées relevait de l'administration royale qui vendait une partie des jouissances des revenus aux temples pour rémunérer les desservants du culte.¹⁸⁰ Comportant aussi des structures de stockage et des ateliers artisanaux, ils géraient les étapes de transformations et la circulation de ces ressources. La production de textiles, en particulier le byssos, était très développée dans l'enceinte des temples. Ils fabriquaient des statuettes et divers objets pour les fidèles.¹⁸¹ Ces temples étaient donc des entreprises majeures dans l'économie locale puisque l'agriculture était la composante principale de l'économie égyptienne. Certains ont eu une telle importance qu'ils participaient au commerce avec d'autres régions d'Égypte, mais aussi en dehors de ses frontières. De nombreuses personnes dépendaient du temple. Les prêtres entretenaient une petite partie des terres du temple mais une grande part était louée à des paysans qui devaient verser un tiers de leur récolte au temple.¹⁸²

Après la révolte thébaïde, ces temples ont perdu progressivement leur influence politique. Les terres que Ptolémée V a subtilisées en Haute-Égypte appartenaient aux sanctuaires de cette région. D'après la documentation papyrologique, ces terres faisaient partie du territoire de Coptos, Abydos, Lycopolis, Pathyris et Edfou. Ces terres étant passées sous le contrôle royal,

¹⁷⁷ TRAUNECKER C, 1992, p. 379

¹⁷⁸ TRAUNECKER C, 1992, p. 374-78.

¹⁷⁹ LEGRAS, 2004, p. 96.

¹⁸⁰ LEGRAS, 2004, p. 131. ; BJERRE FINNESTAD, 1997, p. 233.

¹⁸¹ QUAEGEBEUR, 1979, p. 707-729.

¹⁸² WILKINSON RICHARD, 2005, page 48. ; BJERRE FINNESTAD, 1997, p. 232.

les temples perdirent une part substantielle de leurs ressources économiques.¹⁸³ Toutefois, un décret de 118 av. J.-C., émis par Ptolémée VIII ordonne l'abandon de la gestion royale des terres sacrées ainsi que le prélèvement de l'impôt foncier.¹⁸⁴ De nouvelles institutions (greniers, banques,...) ont repris le rôle des temples pour la collecte de impôts et les affaires juridiques, privant ceux-ci de certaines fonctions essentielles. Seul leur rôle religieux et cultuel subsista.¹⁸⁵ À la fin de la période, le poids politique des temples du sud avait tellement décru que la couronne pouvait même placer ces institutions sous le contrôle direct de certains stratèges, parachevant la soumission complète de ces institutions à la couronne. Par exemple, le stratège Platon au I^{er} siècle devint stratège de plusieurs nomes dans les régions d'Esna et de Thèbes, devenant le membre le plus puissant du clergé thébain.¹⁸⁶

¹⁸³ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 710.

¹⁸⁴ LEGRAS, 2004, p. 131

¹⁸⁵ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 717.

¹⁸⁶ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 720.

Deuxième partie : étude iconographique et fréquentielle des reines

Comme annoncé dans l'introduction, la recherche de ce mémoire porte sur l'influence politique, religieuse et idéologique des reines ptolémaïques qu'il est possible de dessiner à partir d'une étude iconographique des figures des reines gravées sur les parois des temples égyptiens.

Dans la première partie, nous avons replacé l'objet de cette recherche dans son contexte afin de mieux appréhender les figures des reines ptolémaïques. Cette première partie est d'autant plus importante qu'elle apporte des informations essentielles qui seront ensuite combinées avec les informations données dans la deuxième partie, avec comme résultat l'élaboration d'une série d'hypothèses étayées sur la question de recherche.

La partie II de ce mémoire consistera en une étude iconographique précise des figures des reines, complétée d'une analyse fréquentielle. Celle-ci permettra d'apporter de nouvelles informations qui viendront nourrir la réflexion sur la question de recherche. Avant d'entamer les différentes étapes de l'étude iconographique, cette deuxième partie commencera par une présentation de la méthodologie pour comprendre la manière dont j'ai combiné l'analyse iconographique et fréquentielle. Elle sera également consacrée à la compréhension et à l'explication de la base de données et du catalogue constitués pour cette étude. Le chapitre suivant résumera et décrira de façon synthétique les nouvelles données iconographiques et fréquentielles à partir du catalogue. Le dernier chapitre sera le plus important puisqu'il s'agit du chapitre interprétatif qui, à partir des informations tirées de l'analyse l'iconographique et fréquentielle, tentera de faire le tour de la question sur l'influence politique, religieuse et idéologique des reines ptolémaïques en combinant diverses analyses et études provenant d'autres spécialistes.

I. Méthodologie

Trois disciplines se sont interrogées sur la manière de comprendre et d'analyser des images en répondant à diverses problématiques : l'histoire de l'art, la linguistique et l'histoire. La discipline ayant davantage contribué au développement d'une méthodologie est l'histoire de l'art avec l'élaboration de l'iconologie. Son théoricien le plus connu est Erwin Panofsky. Il a développé une méthodologie permettant de mettre en évidence que les éléments iconographiques des œuvres constituaient un témoignage des tendances politiques, religieuses, philosophiques, sociales et autres domaines de la personnalité de l'artiste, mais aussi d'une société ou d'une époque. Les linguistes se sont intéressés à l'image en raison de leurs qualités sémiotiques. Pour eux, semblablement au langage verbal, une image peut transmettre un message. Cette approche a le mérite de mettre en avant toutes les formes d'images. Enfin, avec les historiens, l'importance du contexte d'une image est remise en avant pour élaborer les hypothèses les plus probantes.¹⁸⁷

Aujourd'hui, l'iconographie est une approche très utilisée en archéologie puisqu'elle se rapporte au sujet ou à la signification d'une représentation, s'opposant traditionnellement à la forme. Même si les études d'iconographie en archéologie ne nomment généralement pas les concepts théoriques qu'elles utilisent, elles s'inspirent grandement de la méthode élaborée par Panofsky, et reprennent également les avantages apportés par d'autres approches.

Dans cette étude, l'analyse fréquentielle prend une petite place, car elle constitue surtout un complément de l'analyse iconographique. Les études iconographiques en histoire ont mis en avant l'intérêt de prendre en compte un nombre suffisant de témoins pour élaborer des hypothèses probantes.¹⁸⁸ L'analyse fréquentielle de cette étude s'inscrit dans cette préoccupation. Elle ne suivra pas une méthode complexe. Il s'agira surtout de recenser le nombre de représentations spécifiques par reine, le nombre de représentations par situations iconographiques. Dans ce chapitre, je rappellerai brièvement quelques points inspirés de la méthode élaborée par Panofsky. De là, je justifierai la raison de son utilisation pour cette thématique ainsi que celle de l'analyse fréquentielle.

¹⁸⁷ GERVEREAU, 2004, p. 18-34.

¹⁸⁸ GERVEREAU, 2004, p. 18-34.

1. Récolte de données et classification des images

La première étape de cette étude s'est intéressée à la constitution de la base de données, en récoltant un certain nombre d'images pour pouvoir assurer la pertinence de l'analyse iconographique et fréquentielle. À partir de la fin du XIX^e siècle, plusieurs ouvrages ont commencé à recenser les inscriptions et les scènes présentes sur les parois des temples égyptiens les mieux conservés. Étant donné que la majorité des temples les mieux conservés proviennent de la période ptolémaïque, énormément de scènes ont pu être rassemblées à partir de ces ouvrages. Au terme de la consultation de ces ouvrages, 395 figures ont été rassemblées. Des données contextuelles, iconographiques et bibliographiques de ces scènes ont été encodées dans une table Excel pour constituer une base de données.

Après cette première étape, un classement de ces figures a été effectué pour pouvoir sélectionner certaines d'entre elles et leur appliquer les différentes étapes de l'analyse iconographique. En effet, l'analyse iconographique des 395 figures n'est pas nécessaire. Les personnes familières des représentations sur les parois des temples égyptiens savent que de nombreuses scènes sont récurrentes dans les décors. Malgré les différences mineures entre ces scènes, le message essentiel reste le même. Il est donc pertinent de les regrouper par situations/thèmes iconographiques et de sélectionner certaines images représentatives de l'ensemble de ces groupes.

L'opération délicate de cette phase a été de choisir des critères iconographiques significatifs pour pouvoir classer les différentes scènes présentant les reines dans des situations pertinemment différenciées. À partir d'une première observation des scènes et de la lecture de plusieurs travaux sur l'iconographie des reines égyptiennes, les critères retenus pour constituer ces groupes furent les suivants : si la reine était accompagnée du roi ou non, si elle était décédée ou vivante, si elle était actrice ou bénéficiaire de l'action de la scène, si elle portait des insignes divins ou non et enfin si elle était présente dans une suite divine et/ou d'ancêtres ou absente d'une suite. Ces critères correspondent à ceux établis par J. Quaegebeur dans son étude sur l'iconographie des reines ptolémaïques, excepté la suite d'ancêtres.¹⁸⁹

¹⁸⁹ QUAEGEBEUR, 1978, p. 256 : « Nous distinguons les cas où la reine est l'actrice et ceux où elle est bénéficiaire d'une vénération, le cas où elle est représentée vivante et ceux où elle est décédée, ceux où elle est figurée en tant que mortelle et ceux où elle porte les insignes de sa divinité, ceux où elle accompagne le roi et ceux où elle est seule, se trouvant oui ou non dans la suite de divinités égyptiennes » ; tous les critères cités sont clairs ou ont déjà été expliqués avant à l'exception de la représentation iconographique des insignes divins qui sera décrite dans le chapitre suivant

Pour pouvoir mettre en évidence les situations iconographiques les plus courantes parmi les 395 figures de reines, selon différents critères iconographiques communs, une permutation matricielle binaire a été effectuée. Celle-ci permet de traiter statistiquement les figures et offre une meilleure vision sur les caractères communs entre différents individus étudiés, ce qui permet de dégager des groupes selon la récurrence de ces caractères¹⁹⁰. Cette méthode s'applique comme suit : en premier lieu, une colonne est attribuée à chaque critère iconographique. De la même façon, une ligne correspond à une figure. Pour chaque case, on indique si la figure présente ce critère avec la notation « 1 » ou si la figure ne présente pas ce critère avec la notation « 0 ». Il a aussi été possible de marquer l'indétermination de la présence de ce critère avec la notation « 2 ». Lorsque toutes les cases ont été notées, une formule mathématique automatisée a pu être appliquée au tableau Excel afin de faire apparaître une matrice offrant une meilleure visibilité sur les caractères iconographiques inhérents à chaque représentation. À partir de cette matrice, les différentes situations iconographiques ont pu être distinguées (Tab. 8)

Malgré ce traitement statistique, la constitution des groupes n'a pu se faire de façon totalement objective. Si certaines tendances évidentes étaient incontournables dans l'établissement des catégories à la lecture de la matrice binaire, à certains moments, il a fallu poser des choix. Chacun de ces choix est expliqué dans le chapitre décrivant les différents groupes iconographiques (cfr. 2^e partie. II. 3)

2. Catalogue : phase de description

Une fois les scènes triées, il a été possible de choisir les figures qui constitueraient le catalogue. Le catalogue de cette recherche rassemble 49 scènes. La sélection des différentes figures de reines pour constituer le catalogue s'est effectuée autour de deux axes. Un premier axe de nature iconographique avait pour but de choisir des scènes de plusieurs situations iconographiques. L'autre axe de nature historique consistait à choisir dans les différentes situations, plusieurs reines différentes.

Après avoir rassemblé les différentes images, la phase descriptive a réellement pu commencer. Bien qu'une première approche descriptive ait déjà été appliquée lors de la sélection des critères

¹⁹⁰

[<https://abp.hypotheses.org/le-programme-bassin-parisien/les-projets/les-projets-associes-au-programme/outils-danalyse-graphique-des-donnees>]

iconographiques, une description plus précise a été effectuée durant cette phase pour les 49 scènes afin de répondre au mieux aux différentes étapes de l'analyse iconographique. Cette phase s'inscrit en ligne directe avec les niveaux 1 et 2 de la méthode iconologique élaborée par Panofsky. Dans sa méthode en 3 niveaux d'analyse, le premier consiste à décrire les aspects formels (disposition des lignes, couleurs,...) d'une représentation et d'en dégager une première signification qu'il appelle « primaire » pour pouvoir déterminer les objets, états et actions incarnés dans des « motifs » constituant la représentation.¹⁹¹ Le deuxième niveau s'intéresse à la présence de ces « motifs » et à leur association entre eux afin d'en dégager une signification qu'il appelle « conventionnelle », liée à des thèmes et/ou concepts. Ils déterminent ces derniers à partir d'« images », d'« histoire » ou d'« allégories », incarnant ces thèmes/concepts et composant le thème iconographique d'une représentation.¹⁹² Dans cette étude, j'ai entrepris de décrire les différents éléments formels composant la scène et de leur attribuer immédiatement une signification « conventionnelle » ou plutôt un thème iconographique. Plusieurs raisons m'ont poussé à fusionner ces deux niveaux en un seul.

Premièrement, il a été montré que la distinction nette que faisait Panofsky entre ces deux niveaux n'avait pas lieu d'être. Il établit un premier niveau sans interprétation, ne faisant appel qu'à l'expérience personnelle, et un deuxième niveau avec interprétation sans implication personnelle alors que, lorsqu'on opère une attribution iconographique, il est impossible de se débarrasser d'une petite implication personnelle même si on essaye d'être le plus objectif possible. De plus, le deuxième niveau s'explique à partir de thèmes et concepts présents uniquement dans la « tradition littéraire », ce qui réduit fortement l'analyse iconographique. Les exemples qu'utilisent Panofsky se prêtaient bien à cette division (tableau de la Cène et la bible)¹⁹³, mais la plupart des représentations ne peuvent être évaluées avec ces deux niveaux distincts.

L'iconographie égyptienne, en particulier, est plus adaptée à une analyse combinant ces deux niveaux. Avec la méthode de Panofsky, la trame d'une œuvre semble être constituée à partir d'un texte, privilégiant donc un seul point de vue et faisant de la citation textuelle l'élément le plus important d'une interprétation iconographique. Hors, la création artistique ne peut se comprendre comme la traduction plastique d'un texte. Les œuvres d'un artiste découlent d'un univers mental commun à un groupe ou une société, auquel appartient l'artiste.¹⁹⁴

¹⁹¹ PANOFSKY, 1939, p. 13-31

¹⁹² PANOFSKY, 1939, p. 13-31

¹⁹³ RECHT, 2008, p. 30.

¹⁹⁴ RECHT, 2008, p. 33. ; PÄCHT, 1994, p. 91-93.

Premièrement, sur les parois des temples, la scène est en quelque sorte légendée grâce à la présence des hiéroglyphes qui identifient l'acteur, la scène et les dieux, ne laissant aucun doute à l'attribution iconographique. Dans ce cas-ci, on voit bien que l'iconographie et le texte font écho l'un à l'autre sans que l'un soit subordonné ou dépendant de l'autre. L'image aurait peut-être même plus d'importance, car elle prend plus de place sur les parois et l'écriture était incompréhensible pour la majorité de la population, ce qui n'est pas le cas de l'image.¹⁹⁵ Cette connexion entre l'image et le texte sur les parois est plus adaptée pour une analyse fusionnant les deux premières étapes de la méthode de Panofsky. Deuxièmement, l'univers mental de la société et culture égyptienne est loin de se fonder sur une tradition littéraire précise. En effet, plusieurs versions d'une même histoire peuvent coexister, comme l'illustrent les nombreuses théologies égyptiennes qui nous sont parvenues. Pourtant, malgré ces différences, les représentations égyptiennes des différents temples restent cohérentes entre elles et distribuent un message similaire. Dès lors, il est intéressant de se concentrer sur l'aspect formel d'une œuvre et lui attribuer une signification en même temps, car malgré les différences, le thème iconographique général reste le même.

Un chapitre synthétise les différents éléments iconographiques ressortant des figures du catalogue. De plus, une table fréquentielle (Tab. 7 et Tab. 8) est adjointe à ces différents éléments iconographiques afin de visualiser la combinaison des données iconographiques et fréquentielles.

3. Interprétation

La dernière partie constitue l'étape de l'interprétation en vue de réviser les hypothèses. En se basant sur les éléments iconographiques mis en avant dans cette étude et sur le contexte établi, une révision sera proposée pour les différentes interprétations des auteurs qui se sont penchés sur l'influence politique et religieuse des reines ptolémaïques.

Cette dernière étape de l'étude peut être assimilée au troisième niveau d'analyse de Panofsky. Il s'agira de s'intéresser à la « signification intrinsèque » de la représentation qui se retrouve dans des principes sous-jacents symboliques de la composition formelle, c'est-à-dire les images, histoires et allégories qui composent la représentation. En effet, ces différentes composantes sont dotées d'une valeur symbolique illustrant des principes manifestes de la

¹⁹⁵ WILDUNG, 1997, p. 13-15

mentalité religieuse, politique, sociologique et autres domaines de l'artiste, mais aussi d'un groupe ou encore d'une époque.¹⁹⁶ Puisque dans cette étude, le but est de comprendre en quoi ces représentations iconographiques sont symptomatiques de l'influence politique et religieuse de la reine, les interprétations se concentreront sur les tendances religieuses et politiques de la société égyptienne ptolémaïque, liées à l'influence de la reine.

Un aspect important dans le processus interprétatif d'une image est l'ordre réel de représentation de l'élément iconographique. Cet aspect n'a pas été abordé chez Panofsky. Par contre, Roland Tefnin s'est intéressé à cet aspect des images de l'art égyptien. Pour lui, les images égyptiennes se situent à différents niveaux de l'ordre réel de la représentation. D'une part, elles sont ancrées dans un système de codes complexes pouvant réellement faire référence à ce qu'il représente.¹⁹⁷ Il a également montré que certains éléments iconographiques n'ont aucun référent réel et sont purement symboliques et pouvaient même dès fois se comporter comme un texte.¹⁹⁸ Ayant connaissance de cela, nous prendrons garde dans ce chapitre de réviser les différentes interprétations des auteurs sur l'iconographie en prenant conscience de l'ordre réel des différents éléments iconographiques sur les scènes.

Parmi les critiques faites à l'égard des iconographes et de la méthode de Panofsky, on peut lire que ceux-ci englobent la représentation dans un processus totalisant, faisant de l'image un témoin porteur d'un message rationnel, excluant par là même la possibilité que l'art soit créé juste pour l'art¹⁹⁹. La représentation est considérée comme une « enveloppe contenant des informations » et est un moyen au service d'une fin précise.²⁰⁰ Cela exclut le fait qu'une représentation puisse être la résultante d'actes et d'émotions irrationnels, échappant à toute logique et pouvant ne faire référence à aucun énoncé.²⁰¹ Dans le cas des représentations sur les parois des temples égyptiens, l'art est en grande partie engagé et souvent l'expression d'un message politico-religieux mais il existe bien une part réservée à l'activité créatrice de l'artiste, traitée pour le simple plaisir visuel, mais celle-ci reste minime dans les représentations.²⁰² Cette partie ne sera pas étudiée dans ce chapitre, ce qui ne signifie pas qu'elle n'est pas reconnue. Il faudra veiller à ne pas considérer chaque élément comme un témoin de l'influence de la reine.

¹⁹⁶ PANOFSKY, 1939, p. 13-31

¹⁹⁷ TEFNIN, 1979, p. 218-244.

¹⁹⁸ TEFNIN, 1984, p. 55-72 et TEFNIN, 1991, p. 60-88.

¹⁹⁹ RECHT, 2008, p. 33

²⁰⁰ PÄCHT, 1994, p. 76

²⁰¹ WARNKE, 2008, p. 37-66 ; PÄCHT, 1994, p. 94

²⁰² TEFNIN, 1991, p. 70

Une autre critique à l'égard de la méthode de Panofsky est que celui-ci accorde plus d'importance au commanditaire qu'à l'artiste²⁰³. Dans cette étude, on s'intéresse plus au commanditaire mais cela ne signifie pas également que l'importance de l'artiste n'est pas reconnue. Il est clair que les prêtres égyptiens avaient leur mot à dire dans la représentation des souverains ptolémaïques. L'implication du clergé égyptien sera évoquée pour comprendre l'iconographie des reines.

4. Définition et limite de l'échantillon

L'étude fréquentielle constituant un apport nouveau dans la révision des interprétations des figures des reines ptolémaïques, un nombre conséquent de figures a été rassemblée pour que cette étude soit significative. Évidemment, il faut avoir conscience que ce travail n'étudie qu'une partie de toutes les représentations des reines inscrites sur les parois des temples égyptiens.

En premier lieu, tous les temples égyptiens ptolémaïques n'ont pas laissé de vestiges et certains de ces vestiges sont forts abimés. Selon les conditions de chaque lieu, des temples ont été mieux préservés que d'autres. Dans cette étude, toutes les figures proviennent de temples construits en Haute-Égypte. Il est peu probable que cela résultait d'une volonté d'exclure les reines des temples de Basse- et Moyenne-Égypte. En effet ces temples ont été moins bien conservés. Les temples de Haute-Égypte, implantés dans le désert inhospitalier, étaient plus isolés des lieux de passage et des villes principales. Ils étaient donc moins fréquentés et moins sujets aux dégradations dûes à la fréquentation des lieux. De plus, la sécheresse et la chaleur du climat dans cette zone causent peu de dégradations aux édifices en pierres.²⁰⁴ Si les temples de Basse-égypte avaient laissé plus de restes, il est probable que ces derniers aient exposé des figures des reines ptolémaïques. Peut-être est-ce le cas du temple d'Athribis construit par Ptolémée XII et consacré au dieu Min-Rê et à la déesse Répît.²⁰⁵ De même, en ce qui concerne le temple d'Isis à Behbeit el-Hagara, C. Facard Meeks a mis en évidence à partir des quelques vestiges, que la façade occidentale qui servait d'entrée du temple avait une aile sud dédiée à Isis par la reine Bérénice II selon une inscription. Un cartouche de la reine a également été mis au jour sur le décor d'une frise de l'aile.²⁰⁶ Sachant cela, il est possible d'hypothéser qu'une figure de la reine

²⁰³ RECHT, 2008, p. 33

²⁰⁴ ZAKI, 2009, p. 253 ; MARTZLOFF, 2009, p. 51.

²⁰⁵ LEITZ, 2008, p. 32-52

²⁰⁶ FAVARD-MEEKS, 1991, p. 336

ornait la paroi de cette aile. Cependant, en ayant connaissance de la diffusion de l'hellénisme en Égypte au cours de cette période (cfr. 1^e partie. I. 2), il est normal de retrouver plus de figures de reines ptolémaïques inscrits dans des temples typiquement égyptiens dans ces régions, étant donné qu'ils étaient le moins touchés par la nouvelle culture hellénique.

Deuxièmement, les temples ptolémaïques restant n'ont pas tous été recensés dans des ouvrages, ce qui a induit forcément un biais à cette étude. Enfin, il n'a pas été possible de consulter tous les ouvrages recensant les hiéroglyphes et l'iconographie des parois des temples. Toutefois, cette étude a toutefois recueilli un nombre suffisant de représentations, en se concentrant notamment sur des temples qui ont eu une importance significative pour l'Égypte et la couronne à l'époque, pour pouvoir réaliser une étude pertinente sur l'iconographie et la fréquence des figures des reines dans les temples.

5. Constitution, explication et manipulation de la base de données

Pour réaliser la base de données, je me suis inspiré de celle présente dans l'ouvrage de E. Vassilika.²⁰⁷ Les informations encodées liées concernent en premier lieu, les données spatiales des tableaux des figures. Des données iconographiques ont été ajoutées à la suite. Des données bibliographiques ont été distribuées dans les dernières colonnes pour pouvoir retracer les sources qui m'ont permis de remplir la base. Les lignes surlignées dans la base de données, désignent les figures qui ont été incluses dans le catalogue.

Avant d'expliquer les différents codes marqués dans la base de données, il est possible de voir que les mentions « N », « (D) » ou « (H) » sont accolées à plusieurs notations. La première signifie qu'aucune information n'a été trouvée pour la figure à partir des ouvrages que j'ai consultés. La mention « (D) » signifie que la scène est très dégradée et que, par conséquent, aucune information n'a pu être tirée ou alors celle-ci n'est pas certaine. La mention « (H) », accolée parfois à « (D) », indique une information relevant du domaine de l'hypothèse. Elle peut être hypothétique soit, à cause de l'état du tableau mais aussi parce que les auteurs des ouvrages consultés en n'étaient pas certains ou encore que l'information n'est pas livrée mais que celle-ci, sur base de plusieurs indices paraît évidente.

²⁰⁷ VASSILIKA, 1989. *Ptolemaic Philae*, Louvain (34, *Orientalia Lovaniensia Analecta*)

Les différents codes sont matérialisés par trois ou quatre lettres correspondant souvent au début des mots qu'ils signifient. Ils sont rassemblés par ordre alphabétique dans un tableau en annexe de ce travail. Ce tableau rassemble tous les codes que l'on peut possiblement trouver dans la base de données (à part ceux de la 14^e colonne et 16^e colonne qui ont leur propre tableau) sans une différenciation du type données. Le sens et la présence des informations incarnées dans ces codes sont expliquées dans les paragraphes qui suivent.

La première colonne livre le numéro d'identification des figures individuelles du corpus. Les figures ont été numérotées par ordre croissant. La colonne suivante indique le groupe iconographique auquel appartiennent les figures. Le « G » signifie groupe. Là aussi, les premières figures concernent le premier groupe, puis le deuxième et ainsi de suite jusqu'au sixième.

À partir de la 3^e colonne jusqu'à la 10^e, les indications concernent des données spatiales. J'ai tenté d'être aussi précis et clair que possible avec les différents schémas spatiaux se présentant à moi. Ainsi, la troisième colonne donne le nom de la ville du temple auquel la figure appartient. La 4^e colonne présente des codes constitués de deux parties et quelques fois trois car des premières particularités apparaissent. La première nomme la zone principale du temple tandis que la deuxième nomme le dieu principal honoré²⁰⁸ dans le temple. Lorsqu'il y a une troisième partie, celle-ci ajoute des précisions sur la zone.

En ce qui concerne la 5^e colonne, des codes spécifiques n'ont pas été appliqués car à part quelques espaces (comme le sanctuaire, la cour ou encore le vestibule central), il n'existe pas de typologies homogènes totales. Dans cette colonne, l'appellation de la pièce employée dérive de celle dans les ouvrages consultés, mais de temps en temps, des noms génériques ont été attribués à certains espaces comme « vestibule » pour des salles qui n'étaient pas nommées. La 6^e colonne renvoie à une partie plus spécifique de l'espace. Comme pour la 4^e colonne, il est possible d'avoir jusqu'à 3 parties pour l'indicateur. Les indicateurs composés de deux parties concernent généralement un passage et l'orientation du mur auquel appartient le passage. Lorsqu'une 3^e partie s'ajoute, il s'agit d'une orientation indiquant le côté du mur concerné pour se distinguer d'une autre porte du mur.²⁰⁹ Le passage est considéré comme appartenant à la pièce vers laquelle il mène.

²⁰⁸ Je me réfère aux vocables employés dans la littérature, ce qui ne correspond pas toujours au dieu réellement honoré, comme le temple d'Opet, qui correspond plus à un temple consacré à la naissance d'Osiris.

²⁰⁹ La figure 238 a une petite particularité, un (2) suit l'indicateur, il est là pour préciser qu'il s'agit de la deuxième porte du côté du mur concerné en partant du centre du mur.

La 7^e colonne indique le support en deux dimensions qui expose la figure de la reine. Son orientation dans l'espace est également spécifiée. L'encadrement extérieur concerne celui des passages que l'on voit en entrant dans l'espace concerné tandis que l'encadrement intérieur concerne celui que l'on voit en sortant de celui-ci. Certains codes spécifient les pieds-droits de l'embrasure et les épaisseurs des montants qui constituent l'embrasure du passage. Pour ces figures inscrites sur des colonnes, ce n'est pas le support qui est précisé mais la rangée dans laquelle sont ces colonnes. Ainsi, la mention « RAN » avec un chiffre à côté, spécifie la rangée en partant de la gauche de l'espace concerné sur un plan où l'entrée du temple est dirigée vers le bas. La 8^e colonne correspond à la série dont fait partie la représentation dans le temple : gauche ou droite. L'utilité de cette mention est expliquée dans le chapitre sur les notions des décors du temple (cfr. 2^e. III. 2). Mais dans la colonne, il est parfois marqué « NEA ». Correspondant à néant, cela indique le fait que le tableau est centré sur l'axe de la pièce ou du temple, ne pouvant le rattacher à une série. Cela concerne surtout les tableaux inscrits sur des linteaux de porte. La 9^e colonne précise la partie horizontale du support sur lequel la figure est représentée. Cela correspond principalement au registre du mur. Le numéro à côté du registre mentionne la place de ce dernier sur la paroi en commençant à partir du bas. Le numéro « 0 » signifie que le registre en question occupe l'ensemble de la paroi. Les soubassements et les linteaux des portes sont aussi inclus. Lorsque le linteau est divisé en deux registres, il est précisé s'il s'agit du supérieur ou inférieur. Toutefois, les montants considérés comme un registre vertical sont aussi compris. Enfin les colonnes sont aussi mentionnées avec un chiffre à côté de l'indicateur, elles attribuent un ordre aux colonnes dans la rangée en commençant par le fond de l'espace. La 10^e colonne indique le tableau dans lequel les figures sont inscrites. Ces tableaux sont numérotés en considérant le premier comme celui étant le plus proche de l'entrée de la pièce. Ceux des montants désignent la place des tableaux en commençant par le bas. Le chiffre « 0 », signale que le tableau occupe tout l'espace du registre. Il faut préciser toutefois que lorsqu'ils faisaient partie d'un ensemble plus vaste pour illustrer une scène, je considérais la place que prenait la scène sur le registre. C'est pour cela que notamment que l'on retrouve systématiquement « TAB0 » pour les soubassements qui occupent généralement toute la longueur des parois.

La 11^e colonne mentionne le nom de la reine représentée. Évidemment, les cartouches ne sont pas toujours inscrits. Dans ce cas-là, l'attribution se basait sur ce que disaient les ouvrages sur les dates de construction des pièces et sur le pharaon instigateur des travaux de construction. Toutefois, pour certaines figures, deux reines sont mentionnées car il n'a pas été possible de

trancher sur l'attribution à partir des ouvrages consultés. Cela concerne essentiellement Cléopâtre II et Cléopâtre III.

La 12^e colonne désigne le type iconographique, au nombre de 5, auquel appartient la figure ptolémaïque, sur base de la couronne et de la coiffure portées par des reines. La 13^e colonne indique l'offrande ou les gestes exécutés par la reine dans le tableau. La 14^e colonne recense les remarques particulières concernant des éléments iconographiques composant la reine. Comme il s'agit d'éléments particuliers ne pouvant être englobé sous un seul indicateur, cette colonne livre que des indicateurs « REM » (pour remarques) avec un chiffre à côté. Un tableau spécifique en annexe du chapitre explique ce qu'englobent ces remarques. La 15^e colonne livre le nom de la figure qui se trouve à la place de l'acteur de la vénération/offrande. Ici, aussi, il était parfois impossible de préciser la personne représentée. La 16^e colonne concerne aussi des remarques particulières, mais qui sont ici reliés à des éléments iconographiques de la scène, plus particulièrement sur la disposition de ces éléments. Comme pour la 14^e colonne, l'indicateur correspond à « REM » mais les remarques sont différenciées cette fois-ci par l'ajout d'une lettre en minuscule. Un tableau ci-dessous explique ce que les remarques signifient.²¹⁰ La 17^e colonne précise le nom du récipiendaire principal de la scène bénéficiant de l'action du roi et de la reine. La mention « DIEU » ou « DÉES » signale s'il s'agit d'un dieu ou d'une déesse. Accolé d'un nombre à de rares occasions, il précise le nombre de divinités honorées toutes considérées comme bénéficiaire principal. La 18^e colonne livre les figures (souvent des dieux) qui semblent accompagner celle principalement vénérée dans la scène. Ils sont généralement derrière cette dernière mais elles peuvent aussi plus rarement être devant.

La 19^e colonne donne les références des sources qui m'ont permis d'obtenir des informations pour remplir cette base de données. D'autres ouvrages ont été consultés pour compléter et actualiser certaines informations. La 20^e et 21^e colonne, comme la 19^e colonne, offrent les sources des planches observées, l'une pour les planches de dessins et l'autre, celles des photos.

ADO	adoration	FAP	fausse-porte ou niche
ÂHA	Âha	FOU	fourré de végétaux
AHI	Ahi	FRU	fruits
AIG	aiguières (d'eau)	GEB	Geb et Isis
ALI	aliments	HÂP	Hâpy

²¹⁰ Deux scènes se distinguent particulièrement, celles des figures 380 et 388, appartenant au groupe 5. Étant trop complexe pour les noter ici, j'ai marqué « NEA » dans leurs cases mais elles sont bien décrites dans ce travail

AMHO	Amonhotpu	HAPR	Harprê l'enfant
AMO	Amon-Râ	HAR	Haroëris
AMON	Amon	HARE	Harendotès
ANH	Anhour	HARP	Harpocrate
ANKH	signe de vie ankh	HARS	Harsomtous
ANO	Anoukis	HASI	Harsiesis
ANU	Anubis	HAT	Hathor
ARE	Arensnuphis	HEK	Héka
ARS	Arsinoé	HOR	Horus
ASS	Assouan	HOU	Hou
AST	astre lunaire	HOUT	Houtte
BAI	bras baissés	IHY	Ihy
BDF	Bouquet de fleurs	INF	inférieur
BER	Bérénice	INT	intérieur
BÎN	Bî-Nib-Didou	ISI	Isis
BOU	Le taureau Boukhis	ISIO	Isis-Ourit
CAN	vase canope	KAR	Karnak
CEN	central	KHN	Khnoum
CHA	chasse-mouche	KHNR	Khnoum-Rê
CHAP	chapelles	KHO	Khons-Thot
CLE	Cléopâtre	KHOA	Khont-Abit
COL	colonnade	KHON	Khonsou
COLL-BEB	collier beb	KOM	Kom Ombo
COLS	colonnes	LIN	linteau
COLS SE	colonne semi-engagée	LOI	Déesse lointaine
COP	Coptos	LUNS	personnification des jours de la lune croissante et décroissante
DÉES	déesse	MÂAT	Mâat
DEN	Dendara	MAÏ	Maït
DIEU	dieu	MAM	mammisi
EDF	Edfou	MAU	Maut
ÉLE	bandeau d'électrum	MEH	Mehyt
ELK	Elkab	MEN	collier menat
ENC	enceinte	MENH	Menhyt
ENCA	encadrement	MER	Meryt
ENCS	encens	MES	Meskenet
ENT	entrée	MIN	Min
EPA	épaisseur	MIRS	miroirs
ERM	Ermant	MON	Montou
ESN	Esna	MONA	Montou-Atoum
EST	Est	MONÏ	Monaït
EXT	extérieur	MONR	Montou-Rê

MONT	montants	SISS	sistres
MOUT	Mout	SOB	Sobek et Haroëris
NAO	naos	SOBE	Sobek
NAO HAT	naos d'Hathor	SOK	Sokar-Osiris

NEI	Neith	SOU	sous-sol
NEK	Nekhet	SOUB	soubassement
NEM	Nem et Hedj-Hoptou	SOUT	soutien
NEP	Néptys	SPE	spéos
NOE	nœud d'Isis	SPH	sphinx
NOH	Nohemauait	SUD	Sud
NOR	Nord	SUP	supérieur
NOU	vase nou	TAB	tableau
OUA	sceptre ouadj	TAN	Tanent
OUAD	Ouadjyt	TANE	Tasentnefert
OUT	Outès-Hor	TIG	tige jubilaire
ONGS	pots d'onguent	TEF	Tefnout
OUE	Ouest	THO	Thot
OPE	Opet	THOS	Thot-Sotmou
OSI	Osiris	TÔD	Tôd
PAN	pilier d'angle	TOI	Toit
PANE	Panebtoui	VEG	végétaux
PAR	paroi	VER	verre
PAS	passage		
PDE	pied-droit l'embrasure		
PIL	piliers		
PLA	plateau ²¹¹		
PHI	Philae		
POT	un pot/vase		
POTS	pots/vases		
PRO	pronaos		
PTO	Ptolémée		
PYL	pylône		
QAS	Qasr el-Âgouz		
RAN	rangée		
RANO	Ranounit		
RAT	Rattaouy		
RÊ	Rê		
REG	registre		
RÊHO	Rê-Horakhty		
SAT	Satis		
SEB	sebach		
SHO	Shou		
SIA	Sia		
SIS	sistre		

Tab. 3. Index des codes de la base de données

REM1	La reine est en présence d'une autre reine dans la scène.
REM2	La reine porte des bretelles pouvant recouvrir entièrement ou partiellement sa poitrine.

²¹¹ Cette offrande désigne un plateau où il est possible de retrouver des aiguères, le sceptre ouas et des végétaux. Elle se retrouve souvent dans les scènes de soubassement.

REM3	Dans le cas où la reine porte une dépouille de vautour en guise de coiffure, la remarque précise que la tête de vautour a été remplacée par un uraeus.
REM4	Les pieds de la reine sont orientés dans le sens inverse de l'action qu'elle est en train d'effectuer
REM5	La reine porte un habit différent de l'habit conventionnel, décrit dans le chapitre...
REM6	L'uraeus de la reine porte une couronne composée de l'astre solaire entourée de deux cornes de vaches
REM7	La reine tient la main d'une divinité

Tab. 4. Index des codes de la sixième colonne de la base de données

REMa	Ihy devant le roi et/ou la reine agitant ou non un sistre
REMb	Un ou des dieux est positionnés devant le roi et/ou la reine mais pas à la place du bénéficiaire de l'offrande ou de la vénération.
REMc	Un ou des dieux est positionnés derrière le roi et/ou la reine
REMd	La reine est dans une procession humaine, sacerdotale ou divine.
REMe	Harsomtous devant le roi et/ou la reine agitant ou non un sistre
REMf	Une ou des figures non-divines sont positionnées derrière le roi et/ou la reine

Tab. 5. index des codes de la huitième colonne de la base de données

II. Iconographie et fréquence des reines

Dans ce chapitre, une description et une analyse iconographique seront opérées. Il mettra en évidence de façon synthétique les différents éléments iconographiques composant la reine ptolémaïque, que ce soit son apparence générale ou les gestes qu'elle effectue. La description sera plus élaborée pour les couronnes puisque celles-ci constituent un élément iconographique majeur dans la compréhension des figures des reines. La description iconographique se terminera par la présentation des différentes situations iconographiques dans lesquelles les reines figurent le plus souvent. Pour ce faire, nous nous baserons sur le catalogue en annexe de ce travail

Hormis pour son apparence générale, ces différents éléments seront associés à des données fréquentielles sous forme de tableaux recensant la présence de ces éléments chez les différentes reines ptolémaïques. La fréquence de ces éléments reste toutefois indicative puisque plusieurs éléments iconographiques n'ont pas pu être déterminés en raison de l'état de conservation des reliefs. Pour ces tableaux, nous nous baserons sur la base de données aussi présentée en annexe de ce travail.

1. Apparence générale de la reine ptolémaïque

Les reines de cette époque avaient une manière conventionnelle de se représenter, voire même générique. Apparaissant souvent sous les traits d'une reine idéalisée sans traits personnalisés, la reine était grande et mince, drapée dans une robe de lin très fin épousant les formes de son corps et la recouvrant des chevilles jusqu'au bas de la poitrine. Toutefois, elles ne portent pas toujours la même robe. Sur des scènes du groupe 2 (CAT 319, CAT 320 et CAT 328), la reine porte une robe s'arrêtant sous la poitrine avec des bretelles qui laissent souvent échapper un sein, mettant en évidence le mamelon. Sur les tableaux du groupe 4, il est possible de voir un costume particulier de la reine (CAT 373). Elle porte une robe moulante avec une ligne verticale sur tout le long de la robe. Par-dessus cette robe, un châle recouvre les épaules de la reine et rejoint la robe moulante au niveau de la poitrine sans pour autant être noué avec elle. Cette robe habille aussi les reines Cléopâtre II et Cléopâtre III sur un relief de Kom Ombo mais sans la ligne verticale sur la robe (CAT 376-377). Plusieurs représentations de la reine présente cette configuration. Parfois, l'on voit de simples robes amples recouvrant tout le corps de la reine (CAT 188 et CAT 384). Plusieurs reines portent des colliers ousekh autour du cou et des bracelets aux poignets. Elles sont déchaussées sur les tableaux.

Quant à sa posture, la reine exécute souvent un geste de soutien envers le roi en plaçant sa main près son épaule. Ce dernier est souvent représenté en faisant une offrande aux dieux ou en tenant des insignes divins. Dans cette représentation, la reine tient habituellement un signe de vie ankh derrière elle. Elle fait fréquemment des offrandes de fleurs ou d'aliments sur un plateau lorsqu'elle est dans une procession. Dans d'autres versions, selon les situations iconographiques, la reine peut aussi faire une offrande qui n'est pas systématiquement la même, ni forcément semblable à celle du roi (CAT 35, CAT 186 et CAT 188). On note également que sur plusieurs scènes elle tient le sceptre divin Ouadj, dont la forme est assimilable à une ombrelle de Papyrus (CAT 319, CAT 320, CAT 329-331, CAT 373, CAT 376-377 et CAT 393). Ce sceptre correspond à l'insigne divin qui était un critère iconographique dans la constitution des différentes situations. Au final, bien qu'il soit présent dans certaines situations, l'insigne divin n'est pas un critère déterminant pour la constitution des groupes car bien qu'il soit tenu par la plupart des reines dans le groupe 2, 4 et 6, il n'était pas indispensable. Enfin, sur quelques rares scènes, certaines reines ne se présentent avec aucune de ces trois postures. Elles sont en adoration en levant les deux mains ou elles ont les deux mains baissées, tournées

vers le sol. De plus, la célèbre scène (CAT 388) de Cléopâtre VII dans le mammisi d'Erment présente la reine accouchant de l'héritier divin.

Quant à la position de la reine lorsque le roi est présent, celle-ci se tient systématiquement derrière lui, excepté sur quelques scènes (CAT 186). De rares scènes montrent également le couple royal accompagné d'un enfant royal (CAT 366 et 371 et CAT 370). Enfin, le couple ou la reine seule peut être accompagné par d'autres divinités ou personnes, souvent des prêtres. Les personnages qui les accompagnent dépendent de la scène mise en avant. Enfin, sur certaines scènes particulières, les reines Cléopâtre II et III sont représentées ensembles au côté de Ptolémée VIII (CAT 376-377).

2. Les couronnes

Dans la base de données, 5 types iconographiques (T1 à T5) ont été constitués à partir des différents éléments pouvant composer la coiffure et la couronne de la reine. La couronne habituellement portée par les reines est la coiffure hathorique. Elle est posée sur une perruque longue et accompagnée d'un uraeus²¹² dressé au front, liée ou non à un bandeau (T1). L'étude de M. Malaise offre une synthèse sur l'histoire et la signification de cette couronne.²¹³ Cette coiffure se compose du disque solaire, encadré de cornes de vache et surmonté de deux hautes plumes droites de faucon ou une double plume d'autruche. Elle peut à l'occasion se compléter d'éléments secondaires comme un mortier présentant un défilé d'uraeus. Il est important d'ajouter que la couronne dépourvue d'une double-plume correspond également à la coiffe hathorique²¹⁴ mais sur la tête des reines ptolémaïques, la couronne est toujours dotée de deux plumes de faucon. Les reines peuvent porter cette couronne sans uraeus (T2) et à certaines occasions, elles ont une dépouille de vautour en guise de perruque (T3 : CAT 158, CAT 344 et CAT 393), remplaçant donc la perruque longue.

Une autre couronne est portée par deux reines : Arsinoé II et Cléopâtre VII. Elle ne diffère pas beaucoup de la première puisqu'elle est composée de la coiffe hathorique reposant sur la couronne rouge (CAT 344 et 385). Elle peut être dotée d'une ou de deux paires de cornes de

²¹² Cobra femelle

²¹³ MALAISE, 1976, p. 215-236

²¹⁴ MALAISE, 1976, p. 216

bélier, placées devant ou sur de la couronne rouge, ce qui entraîne plusieurs variantes de cette couronne. Cette couronne spéciale, attribuée avant tout à Arsinoé II, aurait été élaborée pour cette dernière.²¹⁵ Cléopâtre a aussi repris cette couronne sur certaines de ses représentations. Celle-ci est souvent accompagnée de la perruque de dépouille de vautour (T5) mais il peut arriver qu'elle soit simplement associée à un uraeus avec ou sans bandeau (T4). À de rares occasions, il est possible que la reine n'ait pas de couronne (T0). Il reste une grande majorité des figures où il a été impossible de déterminer la coiffure à cause de l'état de dégradation du relief.

	T0	T1	T2	T3	T4	T5	total
Bérénice I	0	2	0	0	0	0	2
Arsinoé II	0	2	1	0	6	5	14
Bérénice II	0	13	1	3	0	0	17
Arsinoé III	0	10	0	1	0	0	11
Cléopâtre I	0	4	0	1	0	0	5
Cléopâtre II	1	33 ou 45	1 ou 7	1 ou 7	0	0	36 ou 60
Cléopâtre III	1	70 ou 82	9 ou 15	4 ou 10	0	0	84 ou 108
Bérénice III	0	5	0	0	0	0	5
Cléopâtre VI	0	4 ou 5	4	3	0	0	11 ou 12
Cléopâtre VII	0	64 ou 65	16	3	6	1	90 ou 91
Total	2	220	38	22	12	6	300

Tab. 6. Tableau de fréquence des différentes reines ptolémaïques pour chaque type iconographique d'après leurs couronnes.

²¹⁵ QUAEGEBEUR, 1978, p. 258

3. Situations iconographiques

Dans ce dernier sous-chapitre, je décris les situations iconographiques constituées suite à la permutation matricielle. Avant de les décrire, voici une illustration permettant de constater la constitution de ces groupes, au nombre de six, ainsi que le tableau des fréquences associées à ce dernier. En plus de décrire les caractéristiques iconographiques, j'expliquerai les quelques choix que j'ai faits pour en arriver à ces six groupes iconographiques. Il est ainsi possible de constater que Cléopâtre IV et V n'ont aucune représentation sur les parois des temples. De même, parfois, il n'a pas été possible d'identifier plusieurs figures entre Cléopâtre II et Cléopâtre III et une seule pour Cléopâtre VI et Cléopâtre VII.

	G1	G2	G3	G4	G5	G6	total
Bérénice I	0	1	0	0	1	0	2
Arsinoé II	0	9	0	0	1	7	17
Bérénice II	7	11	1	1	1	0	21
Arsinoé III	30	3	1	6	0	0	40
Cléopâtre I	0	5	0	0	0	0	5
Cléopâtre II	36 ou 67	0	0 ou 2	5 ou 7	0 ou 1	0	41 ou 77
Cléopâtre III	96 ou 127	1	7 ou 9	3 ou 5	2 ou 3	0	109 ou 145
Bérénice III	10	0	1	0	0	0	11
Cléopâtre VI	13 ou 14	0	3	0	0	0	16 ou 17
Cléopâtre VII	75 ou 76	0	11	0	5	0	91 ou 92
Indéterminée	2	0	3	0	0	0	5
Total	301	30	29	17	11	7	395

Tab. 7. Fréquence de reines ptolémaïques par groupe iconographique dans les temples égyptiens

a. La reine auprès du roi faisant une offrande

La situation la plus courante est celle de la reine représentée vivante qui accompagne le roi faisant une offrande devant les dieux puisqu'elle englobe 281 représentations (CAT 1, CAT 35, CAT 95, CAT 155, CAT 158, CAT 159, CAT 167, CAT 179, CAT 185, CAT 186, CAT 188, CAT 192, CAT 208 et 233, CAT 225, CAT 251, CAT 271, CAT 280 et 321-324, Cat 301 et 311). Dans ce groupe, j'ai ajouté 20 autres représentations dont certains caractères n'ont pu être déterminés. Le choix d'intégrer ces représentations plus approximatives au groupe le plus fréquent, qui représente presque $\frac{3}{4}$ du corpus, repose sur le fait que ces dernières ont plus de probabilité d'appartenir à ce groupe. En effet, les scènes d'offrandes sont très communes dans le programme iconographique des temples. Les textes accompagnant ces scènes mentionnent ce que le roi offre et à quel dieu, mais aussi ce que le dieu offre en retour de l'offrande dédiée par le roi.²¹⁶

Cette situation se rencontre chez toutes les reines à partir de la reine Bérénice II, excepté pour Cléopâtre I. Toutefois, la figure n°161 représente une reine décédée, la reine Cléopâtre III. Je l'ai comptabilisé dans ce groupe car sa présence serait gouvernée par des lois de décoration du temple, où il s'agissait de respecter une symétrie des scènes entre les murs occidental et oriental extérieurs de l'enceinte du temple d'Horus. Il fallait placer une reine derrière le roi sur la scène, Ptolémée IX a choisi sa mère Cléopâtre III. Malgré son décès, elle doit être considérée comme une reine vivante en train d'honorer les dieux avec son mari, à l'image du tableau opposé sur l'autre mur.²¹⁷

b. La reine décédée vénérée avec son époux

Ce groupe comptabilise 30 représentants (CAT 280 et 321-324, CAT 303, CAT 301 et 311, CAT 316, CAT 319, CAT 320, CAT 327, CAT 328, CAT 329-331). La reine représentée est décédée et accompagne son époux également décédé, le roi. Avec ce dernier, elle bénéficie de la vénération du roi régnant. Le couple fait l'objet d'un culte rendu par le roi régnant qui considère ces derniers comme ses ancêtres. La plupart portent les insignes divins. D'autres

²¹⁶ WILKINSON RICHARD, 2005, page 69.

²¹⁷ EGBERTS, 1987, p. 59.

(figure n° 321, 322, 323, 324) sont vénérées avec d'autres couples royaux, formant par la même occasion une procession d'ancêtres. Ce dernier critère n'a pas été déterminant pour la constitution de ce groupe, car il comptabilise aussi des reines intégrées dans des scènes identiques mais ne faisant partie d'aucune suite.

Cette situation se retrouve chez les couples royaux sôtres, adelphe, évergètes I et II, philopators et épiphanes, bien que Cléopâtre III et Bérénice I soient représentées dans cette situation juste sur une scène chacune sur les parois des temples. Parmi ces figures, trois reines se démarquent particulièrement. Celles-ci (CAT 329-331) sont dans une procession d'ancêtres mais positionnées derrière un dieu qui est le bénéficiaire principalement honoré. Dans cette situation, les couples divins sont des « Theoi sunnaoi »²¹⁸ mais ils bénéficient tout autant de l'offrande présentée par le roi.

c. La reine faisant une offrande seule

Dans cette catégorie, les figures sont dans une situation similaire à celles du premier groupe. La particularité de ce groupe est que les reines font une offrande à une ou des divinités sans la compagnie de roi (CAT 332, CAT 343, CAT 344, CAT 346, CAT 350, CAT 353, CAT 355, CAT 358). Ce groupe assez homogène contient 29 figures. Ces figures sont indépendantes de la figure du roi. Parmi celles-ci, la présence ou l'absence d'insignes divins n'a pas pu être spécifié sur trois figures (CAT 358, figures n°359 et 360).

Cette situation se retrouve surtout pour Cléopâtre III et Cléopâtre VII alors qu'Arsinoé III, Bérénice II et III sont illustrées de cette manière seulement dans un tableau chacune et Cléopâtre VI seulement dans trois. Toutefois dans le temple de Tôd dans la salle hypostyle, Cléopâtre II serait aussi représentée dans cette situation s'il ne s'agit pas de Cléopâtre III.

d. La reine recevant les honneurs divins avec son époux

Ce groupe comprend les reines figurées vivantes à la place du bénéficiaire d'une offrande ou en vénération au côté de son époux. Le couple royal bénéficie d'une offrande exécutée par une divinité (CAT 361, CAT 366 et 371, CAT 370, CAT 373). Souvent, il s'agit du dieu Thot. Aucune distinction n'est faite entre les reines qui portent ou non les insignes divins. Dans cette

²¹⁸ QUAEGEBEUR, 1978, p. 258

situation, les reines reçoivent les honneurs divins de la part d'une divinité et sont souvent l'objet d'un rituel en rapport avec l'intronisation et l'attribution d'insignes royaux²¹⁹.

Cette configuration est attestée pour la reine Arsinoé III, Cléopâtre II et Cléopâtre III. Toutefois, un tableau présente la reine Bérénice II aussi de cette manière sur la porte d'évergète à Karnak. J'ai ici ajouté trois autres représentations (CAT 375, CAT 376-377). Dans ce cas-ci, elles sont à la place de celui qui exécute un acte de vénération. Cependant, après une observation minutieuse de ces scènes et plusieurs lectures, il apparaît clairement que les reines et les rois sont les bénéficiaires d'une offrande faite par le dieu Haroëris, ici, en l'occurrence l'épée de la victoire pour les figures CAT 376-377. René Preys indique bien que l'orientation n'est pas contraignante. En effet, le roi reste récepteur de l'action.²²⁰ L'attribution de la figure CAT 375 à ce groupe est moins certaine. Malgré que la reine soit à la place de celui en vénération, elle porte les insignes divins et la déesse Ouadjyt se tient derrière, ces deux éléments rapprochent cette figure de ce groupe.

e. Reines représentées auprès des dieux

Dans ce groupe, les reines sont représentées vivantes avec leur époux en train d'effectuer une offrande ou une vénération aux côtés des dieux alors qu'elles ne portent pas les insignes divins (CAT 380, CAT 383, CAT 384). Loin d'être un groupe homogène, ces situations reflètent des scènes fortement différentes. Les reines figurées sur ce genre de tableau sont Cléopâtre III (et peut-être un tableau pour Cléopâtre II) et Cléopâtre VII.

J'ai ajouté à cette configuration trois autres représentations (CAT 385, CAT 386, CAT 387). Les deux premières se différencient par le fait que les reines représentées sont décédées et mettent en scène Arsinoé II et Bérénice I sur un tableau de la porte d'évergète à Karnak. Elles ont les bras levés en adoration à la fin d'une procession de dieux devant l'astre lunaire, emblème du dieu Khonsou-Thot. Selon mes observations, étant donné l'absence du roi régnant dans le tableau, leur qualité d'ancêtres royaux est moins soulignée et ce, en faveur de leur appartenance à une suite divine. En effet, étant donné qu'elles se comportent comme les autres figures de ce groupe, elles ont été regroupées ici. Notons cependant que cette analyse portant essentiellement sur l'iconographie prend moins en compte les inscriptions, mais il paraît clair que cette scène est à associer avec le tableau se situant juste en dessous avec le roi comme figure centrale. Dès

²¹⁹ QUAEGEBEUR, 1978, p. 257

²²⁰ PREYS, 2015, p. 164.

lors, la notion d'ancêtre n'est pas à rejeter totalement. La figure de la scène 387 rejoint cette catégorie puisque la reine est aussi décédée mais se différencie des scènes citées auparavant parce qu'elle se trouve assise avec son époux derrière deux divinités assises. En observant un peu plus la scène, on remarque que le roi ne fait pas d'offrandes mais qu'il bénéficie de l'acte du dieu Thot et de la déesse Séchat. Il s'agit d'une scène d'intronisation divine du roi Ptolémée IV.²²¹ Là encore, j'ai considéré que la relation du couple avec les divinités était plus importante que leur décès bien que le roi régnant soit la figure centrale de ce tableau.

Enfin, la représentation 388 (CAT 388) est vraiment unique en son genre. La reine Cléopâtre VII n'est pas au côté du roi Ptolémée XV. Toutefois, il s'agit d'une scène de naissance de roi, mais la reine reste malgré tout subordonnée à ce dernier puisqu'il constitue la figure centrale du tableau.

f. Arsinoé II vénérée seule

Le dernier groupe est très particulier et ne comptabilise que six représentations (CAT 389, 393, CAT 395). Il est impossible de les rattacher comme certaines représentations particulières aux cinq groupes dominants. Elles se démarquent du fait qu'il s'agit de reines décédées et seules. À part la figure n°395, elles sont toutes situées à la suite d'une déesse honorée par le roi et sont donc une « thea sunnaos ». La raison de cette particularité peut s'expliquer en partie que seule la reine Arsinoé II est représentée de cette façon et qu'elle est toujours honorée par son frère et époux, le roi Ptolémée II.

Pour anticiper l'interprétation, on peut dire que dans ce cas-là, Arsinoé II est devenue une déesse à part entière, honorée comme n'importe quelle autre divinité égyptienne. Les représentations d'Arsinoé II honorée seule sont plus illustrées sur les stèles. Il s'agit aussi des premiers reliefs sur les parois des temples présentant une reine ptolémaïque puisque les représentations de Bérénice I proviennent de reliefs datant du règne de Ptolémée III et IV.

III. Interprétation iconologique et fréquentielle

²²¹ QUAEGEBEUR, 1978, p. 258

1. Association avec des divinités

a. Association avec Isis

Un des éléments majeurs du programme politico-religieux sur les reines ptolémaïques est son assimilation systématique avec la divinité égyptienne Isis. Bien que ces reines ptolémaïques fassent aussi des liens avec d'autres divinités égyptiennes mais également grecques, Isis constitue la référence divine principale pour les reines dans l'art égyptien. Le culte de cette déesse connut un succès important à l'époque ptolémaïque au côté de son époux Osiris. C'est pourquoi les reines ont vu un avantage à être associée à cette déesse.

Dès le règne de Ptolémée I^{er}, le culte d'Osiris et Isis fut le plus développé au sein du programme de construction d'édifices cultuels.²²² Osiris devint Sérapis, le nouvel époux d'Isis qui conjugua les dieux égyptiens Osiris et Apis aux dieux grecs Dionysos, Zeus et Hadès. Par ce procédé, Ptolémée I a tenté de réunir les Grecs et les Égyptiens dans une même sphère religieuse. Cependant, malgré sa volonté d'unification, le culte de Sérapis connut peu de succès en Égypte, à l'inverse du culte d'Isis.²²³

Avec la nouvelle impulsion de son culte, Isis reprit la fonction qu'Hathor remplissait au Nouvel-Empire, à savoir celle de la souveraine céleste et de la déesse associée aux femmes (cfr. 2^e partie, III, 2, b). Elle portait des épithètes comme « maîtresse des deux pays » ou « mère des dieux ».²²⁴ La reine recherchait une personnalité divine qui lui accorderait des qualités illustrant sa nature divine et la déesse Isis était la plus indiquée pour remplir ce rôle.²²⁵ De ce fait, la reine ptolémaïque, en tant que souveraine terrestre, va se légitimer ce rôle en s'associant à la souveraine céleste.²²⁶ Isis était aussi devenue la déesse principale qui se souciait des problèmes des femmes. Elle était patronne de la vie mariée et protectrice des naissances.²²⁷ Son association soulignait l'importance du rôle de la reine qui consistait à concevoir un héritier légitime, considéré par la même occasion, comme un véritable Horus. En effet, la déesse Isis était la mère d'Horus. En donnant naissance à ce dieu, elle garantissait l'ordre cosmique et terrestre, car il est l'archétype divin de la figure royale et le pharaon est son incarnation terrestre. En s'associant à Isis, les reines faisaient donc de leurs fils, les successeurs

²²² HÖLBL, 2001, p. 87

²²³ HÖLBL, 2001, p. 99-100

²²⁴ HÖLBL, 2003, p. 88-97.

²²⁵ FRASER, 1972, p. 237

²²⁶ QUAEGBEUR, 1978, p. 257 ; MALAISE, 2009, p. 439-455.

²²⁷ POMEROY SARAH, 1984, p. 33

légitimes sur le trône royal.²²⁸ Comme il est expliqué dans ce chapitre, la reine ptolémaïque s'est donc associée à Isis iconographiquement et a également repris les épithètes de la déesse.²²⁹

Arsinoé II est la première reine à se rapprocher de la figure d'Isis. Sur plusieurs documents, elle est appelée « image d'Hathor-Isis » comme il est possible de le voir sur la stèle de Pithom (Fig. 21)²³⁰. De plus, des inscriptions la qualifient d'« Isis, fille de Geb ». Sa couronne spécifique (CAT 395) la rapproche également de la déesse Isis. Cette couronne serait le pendant féminin de celle portée par les rois ptolémaïques et le dieu Osiris ressuscité en ajoutant des cornes, tout en étant également une variante de la couronne de Geb, la mère d'Isis.²³¹ Sur ordre de Ptolémée II, des statues d'Arsinoé II ont été placées dans les temples après son décès. Sur ces dernières, elle était mentionnée comme « fille d'Amon et Geb ».²³² Arsinoé II est également représentée sur des œnochoés en faïence (Fig. 22) servant principalement pour le culte royal. Sur ceux-ci, elle s'assimile à Isis en portant ses épithètes.²³³ Sur les reliefs du temple de Philae, elle est représentée comme une déesse accompagnant Isis (CAT 393). Arsinoé II n'était pas identifiée à Isis mais elle était en quelque sorte, sa première représentante.²³⁴

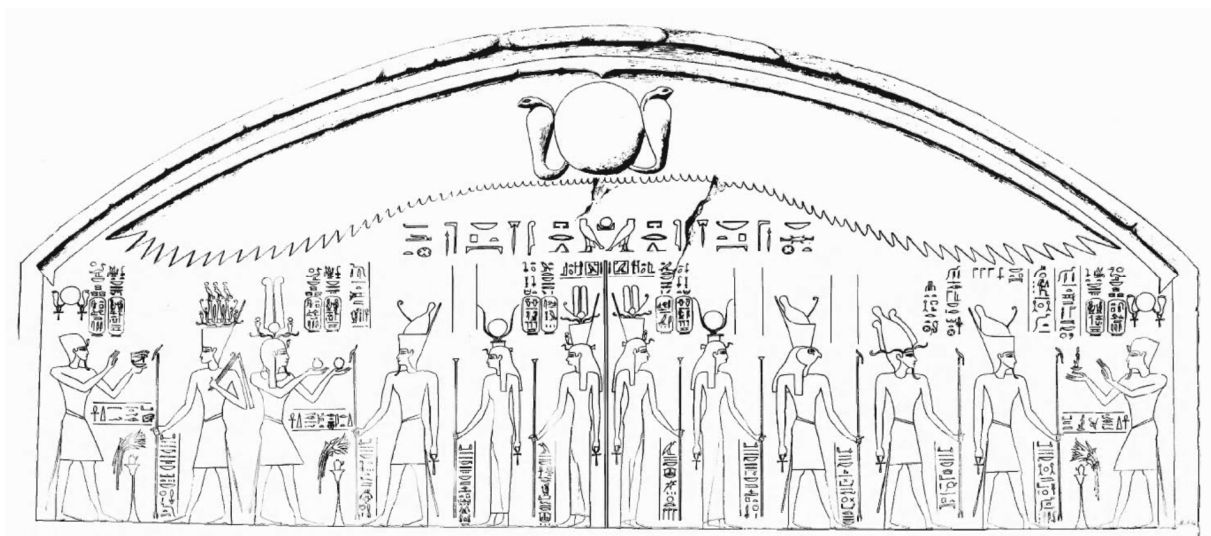


Fig. 21. La stèle de Pithom. Règne de Ptolémée II (282-246 av. J.-C.). Égypte, Musée du Caire

La pratique inaugurée par Ptolémée II et Arsinoé II de se marier entre frères et sœurs fait aussi partie de cette dynamique d'assimilation du couple dynastique au couple Osiris et Isis puisqu'il

²²⁸ MALAISE, 2009, p. 439-455.

²²⁹ FRASER, 1972, p. 237.

²³⁰ DUNAND, p. 36.

²³¹ QUAEGBEUR, 1978, p. 257

²³² TYLDESLEY, 2006, p. 192.

²³³ GALBOIS, 2012, p. 274 ; FRASER, 1972, p. 240

²³⁴ DUNAND, p. 36.

fait écho à ce mariage divin entre frère et sœur²³⁵. L'épithète divine qu'elle partage avec son époux, *Philadelphie*, fait aussi référence à l'amour entre frère et sœur à l'image d'Isis et d'Osiris (cfr. 2^e partie, III, 4, a). Ce type d'union est devenu à quelques exceptions près, la norme dans la dynastie ptolémaïque. Cette pratique restait peu commune chez les pharaons égyptiens.²³⁶ Cela rappelait, par la même occasion, l'union entre le dieu grec Zeus et sa sœur Héra, bien que cette pratique soit réprouvée chez les peuples helléniques.²³⁷ Cette pratique présentait également des avantages politiques (cfr. 2^e partie, III, 3, a).



Fig. 22. Oenochoé présentant Arsinoé II faisant une libation. Égypte. III^e siècle av. J.-C. Londres, British Museum



Fig. 23. Tête en terre-cuite d'Isis. Égypte. III^e siècle av. J.-C. Londres, British Museum

Bérénice II a également porté les épithètes réservées habituellement à Isis.²³⁸ De fait, elle est la première reine à être nommée « mère des dieux » et également « la souveraine terrestre » de son vivant²³⁹. Elle est aussi mentionnée comme « Horus femelle », une épithète attribuée à

²³⁵ HAWASS, 2008, p. 46-59. ; TYLDESLEY, 2006, p. 16. ; DUNAND, p. 35.

²³⁶ HAWASS, 2008, p. 46-59. ; POMEROY SARAH, 1984, p. 16 ; TYLDESLEY, 2006, p. 16. : Il est probable que le pharaon se mariait avec un membre féminin de la famille royale moins proche qu'une sœur, comme une demi-sœur.

²³⁷ HÖLBL, 2001, p. 36

²³⁸ MALAISE, 2009, p. 439-455.

²³⁹ COLIN, 1994, o. 271-295

Isis.²⁴⁰ Bérénice II est aussi connue pour avoir dédié une boucle de cheveux dans le temple d'Arsinoé-Aphrodite-Euploia pour assurer un retour sûr à son mari parti en mer. Cet acte est inspiré de la mythologie d'Isis de Coptos qui avait également dédié une de ses boucles lorsqu'elle faisait le deuil de son mari Osiris.²⁴¹

C'est à partir du règne de Ptolémée IV et Arsinoé III que l'association devint effective sur les reliefs des temples, et ce au travers de la coiffe hathorique que les reines ptolémaïques portaient. Cette couronne, baptisée également basileion, fut d'abord arborée par les reines avant d'être intégrée dans l'iconographie isiaque. En effet, associée à la couronne rouge et à une paire de corne de bélier, elle apparaît en premier lieu sur la tête d'Arsinoé II après son décès, avant de coiffer la tête d'Isis au cours du règne de Ptolémée IV.²⁴² Afin de renforcer les liens entre la reine ptolémaïque et Isis, la coiffe hathorique fut ajoutée sous ce règne à plusieurs représentations d'Isis²⁴³. Tout d'abord, on la retrouve sur des pièces et des statuettes de l'art alexandrin (Fig. 23)²⁴⁴, puis sur les parois des temples et des stèles. Un élément appuyant l'hypothèse que c'est la déesse qui reprit cet attribut des reines est qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé : les rois prêtaient souvent leurs visages aux dieux et au Nouvel-empire, Hathor avait bien repris la double-plume qui était un attribut des reines (cfr. 2^e partie, III, 2, b). Le rôle d'Isis pour Arsinoé III fut clairement exprimé dans le décret de Memphis en 196 sous le règne de Ptolémée V qui assimilait sa mère à Isis. Il l'a fait pour être considéré comme Horus, l'héritier légitime.²⁴⁵

Le rôle d'Isis de Cléopâtre I a aussi été souligné par son fils Ptolémée VI, qui prit philométor comme épithète, faisant référence au lien d'un fils aimant sa mère comme Horus aimant Isis.²⁴⁶ La reine Cléopâtre I a également repris des épithètes à Isis comme « Horus femelle ». ²⁴⁷ Cléopâtre II a, elle aussi, repris des épithètes d'Isis et elle institua le sacerdoce de hieros polos isidos.²⁴⁸ Par contre, elle n'ajouta rien de plus que les autres reines, à son iconographie pour se lier à Isis.

²⁴⁰ ELDAMATY, p. 54-55.

²⁴¹ HÖLBL, 2001, p. 105 ; DUNAND, p. 38.

²⁴² MALAISE, 2009, p. 439-455.

²⁴³ MALAISE, 2009, p. 439-455 ; WALTERS, 1988, p. 12 : cette couronne s'est tellement retrouvée sur les représentations d'Isis qu'elle est devenue son emblème

²⁴⁴ MALAISE, 1976, p. 215-236.

²⁴⁵ MALAISE, 2009, p. 439-455.

²⁴⁶ HÖLBL, 2001, p. 168

²⁴⁷ ELDAMATY, p. 54.

²⁴⁸ DUNAND, 1973, p. 41.

Avec Cléopâtre III, une nouvelle étape est franchie puisque, lors de son règne avec Ptolémée VIII face à Cléopâtre II, en plus de reprendre les épithètes d'Isis²⁴⁹, la reine s'identifie complètement à la déesse Isis de son vivant. En effet, sur plusieurs documents, elle est nommée « Isis, mère des dieux » (*ieros polos*) sans que le nom de Cléopâtre n'apparaisse à aucun moment.²⁵⁰ Sur des documents, elle est aussi appelée la jumelle d'Osiris évergète.²⁵¹ Toutefois, P. Fraser mentionne que cette association n'est pas aussi particulière qu'elle semble l'être. Selon lui, la suppression du nom de la reine n'est pas un élément qui renforce son assimilation à Isis.²⁵² Sur plusieurs scènes des parois, elle est également nommée « mère d'Horus » et « mère du taureau Apis », ce qui renforçait sa position en légitimisant la place de ses enfants comme successeurs du trône.²⁵³ Iconographiquement, en comparaison avec les autres reines, il est vrai qu'elle ne se dote pas d'attributs isiaques supplémentaires. Ces modifications seraient plus liées à une volonté de se diviniser à l'extrême (cfr. 2^e partie, III, 4, c).

Cléopâtre VII marqua énormément ses liens avec Isis. Comme les autres reines, certains de ses titres étaient identiques à ceux d'Isis.²⁵⁴ Cependant, elle alla plus loin et se fit reconnaître comme la nouvelle Isis sur terre en s'octroyant le titre de « Nouvelle Isis »²⁵⁵. Son dernier époux Marc-antoine cultivait aussi une image d'Osiris-Dionysos se tenant près d'Isis. Dans cette union, ils ont tenté de montrer qu'ils étaient les souverains universels. Cléopâtre VII s'est d'ailleurs dotée du titre « reine des rois », ce qui s'accorde avec Isis, la souveraine céleste²⁵⁶. Plusieurs de ses représentations sur des pièces ou en statues (Fig. 24), ont des attributs faisant référence à la déesse, comme par exemple, le cobra. Ce dernier est triplé sur la coiffure de certaines statues de la reine. Le cobra était devenu une caractéristique d'Isis la magicienne.²⁵⁷

Notons que, sur les parois des temples, elle reprend la couronne spécifique d'Arsinoé II et se fait appeler « fille de Geb » au temple d'Erment, pour se rapprocher de la déesse Isis.²⁵⁸ Elle présente aussi un costume particulier. Ce costume est composé de la robe moulante des reines et d'un châle recouvrant les épaules, attaché au niveau de la poitrine. Cet habit a déjà été aperçu sur des représentations de reines précédentes comme Bérénice II (CAT 373), Cléopâtre II et

²⁴⁹ ELDAMATY, p. 54

²⁵⁰ MALAISE, 2009, p. 439-455 ; FRASER, 1972, p. 221

²⁵¹ DUNAND, 1973, p. 42.

²⁵² FRASER, 1972, p. 244.

²⁵³ TYLDESLEY, 2006, p. 196 ; MINAS-NEPTEL, 2011, p. 68

²⁵⁴ ELDAMATY, p. 54

²⁵⁵ TYLDESLEY, 2006, p. 203. ; FRASER, 1972, p. 244

²⁵⁶ HÖLBL, 2001, p. 293 ; DUNAND, 1973, p. 43

²⁵⁷ HÖLBL, 2001, p. 293 ; DUNAND, 1973, p. 43

²⁵⁸ QUAEGBEUR, 1978, p. 257

Cléopâtre III (CAT 376-377). L'habit à franges et nœud est apparue sur des reliefs dans un contexte culturel égyptien aussi tard que la fin du 2^e siècle sous Ptolémée X à Qus.²⁵⁹ À la fin de la période ptolémaïque, Isis est représentée dans la même configuration vestimentaire, excepté que sous l'influence de l'hellénisme, la robe moulante se transforme en un chiton. Cette association peut être confirmée quand l'historien Plutarque mentionne que Cléopâtre VII a porté la robe sacrée d'Isis.²⁶⁰ Pour E. J. Walters, avec toutes les associations à Isis sous le règne de Cléopâtre VII, cet habit provenant de la reine a été inclus dans l'iconographie du culte d'Isis pour souligner leur ressemblance.²⁶¹ C'est probable car, cela se passerait exactement comme la coiffe hathorique. Dans son désir de se rapprocher de la figure d'Isis, un élément de l'iconographie des reines ptolémaïques a été transmis dans l'iconographie isiaque.

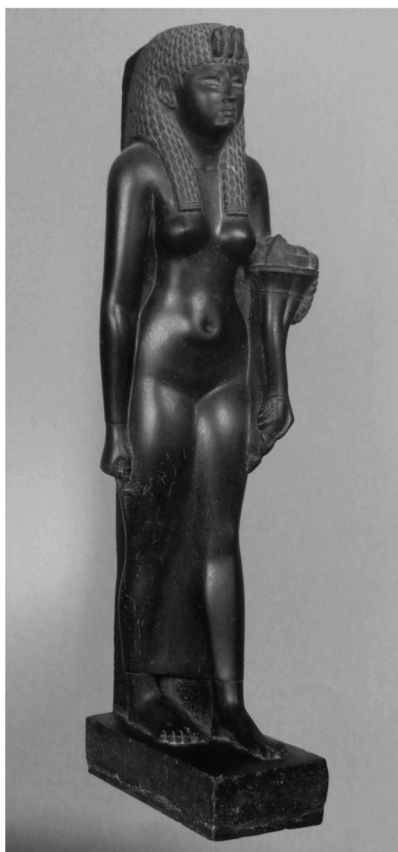


Fig. 24. Statue de Cléopâtre VII. Égypte. Règne de Cléopâtre (51-30 av. J.-C.). Saint-Petersbourg, musée de l'Hermitage

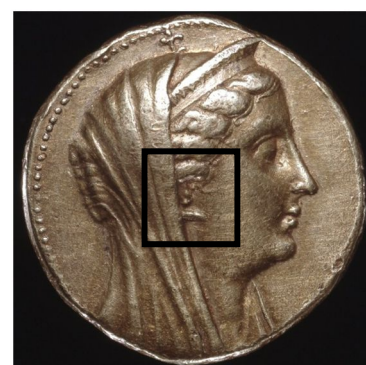


Fig. 25. Effigie d'Arsinoë II sur une pièce de monnaie (précision des cornes). Égypte. Règne de Ptolémée II (282-246 av. J.-C.). Londres, British Museum



Fig. 26. Effigie d'Alexandre le Grand sur une pièce de monnaie (précision des cornes). Égypte. Règne de Ptolémée I (305-283 av. J.-C.). Cambridge, The Fitzwilliam Museum

Il est possible de voir que l'association à Isis est réellement croissante à partir du décès d'Arsinoë II. Celle-ci est perceptible en premier lieu, au niveau des épithètes portées par la reine. Sous Ptolémée II, l'association d'Arsinoë II avec Isis, est réellement effective après son décès. Celle-ci est concomitante à une forme de divinisation prenant place dans le culte dynastique (cfr. 2^e, III, 4, a). Avec Bérénice II, une nouvelle étape est franchie puisque les

²⁵⁹ WALTERS, 1988, p. 18

²⁶⁰ DUNAND, 1973, p. 43.

²⁶¹ WALTERS, 1988, p. 11

diverses associations avec la déesse au niveau des épithètes et dans l'imaginaire s'effectue de son vivant. Iconographiquement, l'association avec la déesse Isis prend seulement forme sous Ptolémée IV et Arsinoé III. À ce moment-là, la déesse reprend un attribut porté par les reines ptolémaïques, à savoir la couronne hathorique. Cette couronne arborée par Isis s'est répandue sur tellement support qu'elle est devenue l'emblème d'Isis. Il faut ensuite attendre le règne de Cléopâtre III pour qu'une nouvelle dynamique apparaisse dans l'association de la reine avec la déesse. Dans ce cas-ci, la reine se renomme Isis et s'identifie fortement à elle à travers ses titres. Enfin, sous Cléopâtre VII, bien qu'elle ne perde pas son nom au profit d'Isis, elle se considère comme une nouvelle Isis. Elle collectionne les attributs et les épithètes de la déesse. Elle aurait également transmis à l'iconographie isiaque, le costume spécifique composé de deux habits. En définitif, iconographiquement sur les parois des temples, il n'existe pas beaucoup d'éléments qui lient la reine et Isis et il est possible de voir que ces associations iconographiques se faisaient surtout via le transfert d'un élément chez la reine à la déesse. Sur d'autres supports, il est possible de voir qu'elles partageaient plus d'attributs. Cette association s'est particulièrement développée sous les reines qui détenaient un pouvoir non négligeable (cfr. 1^e partie, II, c) comme Bérénice II qui a régné 5 ans, ou Cléopâtre III qui était la première figure politique par rapport à ses fils et Cléopâtre VII qui se plaçait comme la souveraine incontestée d'Égypte et désirait absolument légitimer la place de son fils moitié romain sur le trône, Césarion.

b. Associations avec d'autres divinités

Outre Isis, les reines ont été associées à d'autres déesses et même à des dieux égyptiens. Toutefois, cela se reflète moins sur les parois des temples. Plusieurs reines ont une dépouille de vautour en guise de perruque. Cette dépouille est une référence à la déesse vautour Nekhbet, qui porte cette couronne lorsqu'elle est représentée sous forme humaine. Sachant que le hiéroglyphe utilisé pour le mot mère a la forme d'un vautour, cette déesse symbolisait la mère divine et caractérisait le rôle de la reine en tant que mère de l'héritier royal.²⁶² De même, à partir du Nouvel-Empire, la dépouille de vautour faisait un lien avec la déesse vautour Mout, épouse du dieu Amon. Son nom s'écrivait également avec un hiéroglyphe de vautour. Ce rapprochement avec Mout est justifié par le fait que le roi qui était couramment identifié au fils d'Amon au Nouvel-Empire (cfr. 2^e partie, III, 2, b), si bien que la déesse Mout était donc la

²⁶² GAY, 2008, p. 121. ; TROY, 2008, p. 156

nouvelle mère divine du roi. Le rapprochement effectué entre la reine et la déesse au travers de la dépouille servait à souligner le rôle maternel de la reine²⁶³. Elle n'avait sans doute pas perdu sa signification à l'époque ptolémaïque puisque cette dépouille, bien qu'elle ne soit pas exclusive à ces reines, a été portée surtout par Cléopâtre II, Cléopâtre III et Cléopâtre VII (Tab. 6), des reines qui ont régné avec leur fils. On note également que l'uraeus ornant le front des reines ptolémaïques caractérise la majeure partie des figures des reines. Elle est une référence à la déesse cobra Ouadjit, déesse tutélaire de Basse-Égypte. Cependant, il a été adopté par les reines car il était l'ornement royal le plus commun pour les anciens rois et reines d'Égypte et soulignait donc leur souveraineté (cfr. 2^e partie, III, 4).

Un autre exemple est la couronne d'Arsinoé II composée de cornes de bélier en référence au dieu bélier Amon. Pour J. Quaegebeur, cette couronne constitue un lien avec les épouses divines d'Amon, des femmes ayant détenue une importante puissance politique, s'accordant avec l'épithète de fille d'Amon que porte à certains moments, Arsinoé II.²⁶⁴ Cependant, aucune représentation de divines épouses d'Amon ne portait de cornes de bélier. Il est plus probable que ces cornes constituent juste une référence à Amon en imitant l'iconographie d'Alexandre le Grand, car ces cornes se retrouvent sur des effigies d'Arsinoé II gravées sur des pièces de monnaies (Fig. 25). Elle s'est inspirée de l'iconographie d'Alexandre le Grand (Fig. 26) qui lui aussi était doté de cornes de bélier sur des pièces, suite à sa consultation avec l'oracle d'Amon à Siwa.²⁶⁵ La présence de ces cornes correspondrait à la traduction sur les parois des temples de celles d'Arsinoé II sur les pièces de monnaies

Notons, toutefois que dans la culture grecque, les reines ptolémaïques ont cultivé des similitudes principalement avec la déesse Aphrodite. Les reines ptolémaïques ne sont donc pas mises en lien avec cette déesse sur les reliefs des temples égyptiens. Arsinoé II contribua grandement à honorer cette déesse. Elle sponsorisa les adoneia, un festival célébrant l'union d'Adonis et Aphrodite²⁶⁶. Elle est complètement assimilée à la déesse dans un temple en l'honneur d'Aphrodite-Arsinoé construit sur le Cap Zephyrion.²⁶⁷ Bérénice II s'associa également à Aphrodite. Un temple fut dédié à Bérénice-Aphrodite dans le Fayoum.²⁶⁸ Dans une idylle de Théocrite, la reine fut enlevée par la déesse pour partager ses honneurs dans un

²⁶³ GAY, 2008, p. 121

²⁶⁴ QUAEGEBEUR, 1978, p. 257.

²⁶⁵ HÖLBL, 2001, p. 103

²⁶⁶ PARCA, 2012, p. 320

²⁶⁷ TRONDIAU, 1950, p. 218. ; FRASER, 1972, p. 239

²⁶⁸ FRASER, 1972, p. 240

temple.²⁶⁹ Sur un document démotique, Un prêtre est dédié à Cléopâtre III, la déesse Aphrodite en 107/6 av. J.-C.²⁷⁰ Il serait possible d'évoquer d'autres éléments illustrant cette association. À l'époque hellénistique cette déesse connut un grand succès, car comme Isis, elle se souciait des affaires des femmes. Elle incarnait la beauté, l'amour et l'union maritale. Elle devenait donc la patronne du mariage. Elle était également la déesse responsable de la fertilité et de la prospérité. De plus, son association se faisait souvent dans un contexte maritime, se référant à Aphrodite Ourania sortant des flots. Dès lors, le choix de la figure d'Aphrodite faisait écho également au désir des souverains d'établir une thalassocratie en méditerranée.²⁷¹

Cléopâtre VII a une place particulière dans ces associations divines. Sur plusieurs scènes (scènes du groupe 5), sa condition divine est mise en avant. La scène de naissance et de l'allaitement (CAT 386) à Erment présente la reine derrière le couple Amon et Mout. Elle assiste à la scène au même rang que ces divinités. Une 2^e figure l'incarne en parturiente. Quand elle donne naissance sur la scène, elle porte le titre de « mère de Rê » et son enfant devient le scarabée ailé Khépri. Dans ce cas-ci, la qualité de la reine en tant que mère divine du roi est soulignée²⁷². Elle n'est pas spécifiquement associée à une divinité égyptienne mais elle est devenue une déesse et plus particulièrement la mère divine du roi comme Isis ou Mout. Les reines ptolémaïques ont été divinisées dans le cadre du culte dynastique (cfr. 2^e partie, III, 4) mais cette scène n'est une interprétation égyptienne du culte. Elle présente Cléopâtre VII comme une déesse égyptienne.

En plus d'Isis, il existe d'autres associations divines. Parmi les reines, celles qui ont gouverné avec leur fils ont souligné un lien avec les déesses Nekhbet et Mout à travers le port de la dépouille de vautour. Comme il sera expliqué dans le chapitre suivant, cette association avec les déesses vautour s'est effectuée car les reines ptolémaïques souhaitaient également reprendre des attributs iconographiques qui composaient les anciennes reines égyptiennes. Notons aussi qu'il existe des associations plus particulières, par exemple, le dieu Amon avec Arsinoé II et Cléopâtre VII. Enfin, dans la sphère grecque, Aphrodite a souvent été associée aux reines car elle partageait les mêmes attributions que la déesse Isis. Enfin, la reine Cléopâtre VII, de par son iconographie spécifique, incarnait le prototype de la déesse maternelle mettant au monde le souverain divin légitime.

²⁶⁹ TRONDIAU, 1950, p. 218

²⁷⁰ FRASER, 1972, p. 240

²⁷¹ PARCA, 2012, p. 320 ; POMEROY SARAH, 1984, p. 32

²⁷² MOINE, 2015, p. 150.

2. Inspiration des anciennes reines d'Égypte

Les reines ptolémaïques ont cherché à montrer qu'elles étaient bien les successeuses légitimes des anciennes reines d'Égypte. En effet, plusieurs éléments dans leur iconographie s'inspirent directement de celle des anciennes reines. En faisant cela, elles se sont inscrites dans la longue lignée des reines d'Égypte qui commença dès l'Ancien Empire.

Bien que le pharaon soit le souverain incontesté, la royauté égyptienne combinait des éléments masculins et féminins afin de se renouveler continuellement. L'aspect féminin de la royauté avait une part moins importante dans l'idéologie royale, mais il n'en demeure pas moins un aspect essentiel. Le rôle idéo-religieux de la reine se situait essentiellement dans un processus de légitimation de la royauté et de sa régénération perpétuelle ; celle-ci faisait donc beaucoup référence au roi.²⁷³ L'iconographie des reines soulignait ces aspects de la royauté féminine et pouvait évoluer au fil du temps. Les reines ptolémaïques constituent la dernière étape de l'évolution du rôle de la reine égyptienne. Comme le dit A. Forgeau, « les acquis pour la reine, à cause de circonstances exceptionnelles ou de la personnalité d'une reine, ont l'opportunité de devenir pérennes »²⁷⁴. Partant de cette affirmation, il est possible de voir que les différentes composantes iconographiques de la reine ptolémaïque s'inspirent des représentations des anciennes reines qui ont évolué au fil du temps, étant donné la modification de leur rôle.

Avant d'aller plus dans le détail sur l'iconographie, il est important de mentionner en premier lieu que le style des figures des reines s'inspire totalement de celles des anciennes reines sur les reliefs. Même si quelques différences sont observables comme des seins plus arrondis et des formes légèrement plus plantureuses, les reines ptolémaïques demeurent des reines élancées avec une certaine idéalisation du visage ne laissant pas ou peu de place au portrait, à l'instar des anciennes reines d'Égypte.²⁷⁵ Cette ressemblance est tributaire avant tout du support et du contexte, à savoir les temples égyptiens, piliers de la culture égyptienne (cfr. 1^e partie, III, 3).

a. Reines de l'Ancien- et Moyen-Empire

Les premiers éléments iconographiques illustrant une inspiration entre ces deux générations sont : le signe ankh, la dépouille de vautour, l'uraeus et le sceptre Ouadj. Ces éléments arborés par les reines ptolémaïques se retrouvent chez les reines mères égyptiennes de l'Ancien-Empire

²⁷³ TROY, 2008, p. 154.

²⁷⁴ FORGEAU, 2008, p. 3-24. ; TROY, 2008, p. 154 : elle avance la même idée.

²⁷⁵ GAY, 2008, p. 118

à partir de la 4^e dynastie, comme chez la mère du roi Mykérinos ou encore chez Kentikaous II, mère de deux rois de la V^e dynastie, où, dans son temple funéraire, elle est figurée alternativement avec la dépouille de vautour sur un pilier et elle arbore l'uraeus sur un autre pilier, tenant également le sceptre Ouadj (Fig. 27).²⁷⁶ Ces attributs s'étendent aux épouses royales à la fin de la VI^e dynastie sous Pépi II.²⁷⁷

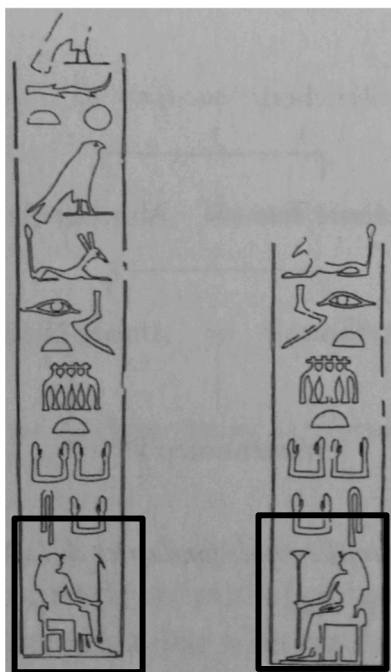


Fig. 27. Piliers su temple funéraire de Khentikaous II. Ancien-Empire, V^e dynastie. Égypte, Abousir



Fig. 28. Titulature royale composée des hiéroglyphes du cobra et du vautour. Ancien-Empire. Égypte

Le signe de vie Ankh est habituellement porté par les divinités. Elles les offrent au roi afin que ce dernier puisse distribuer le souffle de vie sur tous ses sujets. Cet attribut souligne la divinité de la reine.²⁷⁸ Comme évoqué au sous-chapitre précédent, la dépouille de vautour est une référence à la déesse vautour Nekhbet. Il souligne le rôle de mère royale de la reine (cfr. 2^e partie, III, 1, b). Les reines présentaient également un uraeus seul sur le front. Il s'agit de l'attribut royal le plus présent pour le roi, mais cet attribut faisait également lien avec la déesse cobra Ouadjit qui portait cette même coiffure sous sa forme humaine. De même, le sceptre Ouadj fait aussi référence à cette déesse. Ouadjit, signifiant la « nouvelle », est un renvoi clair à la notion de filiation, à la « force cosmique revitalisante indispensable » de la reine dans la régénération permanente de la royauté divine afin qu'il y ait toujours un roi pouvant assurer

²⁷⁶ FORGEAU, 2008, p. 3-24 ; GAY, 2008, p. 118-121

²⁷⁷ GAY, 2008, p. 119.

²⁷⁸ GAY, 2008, p. 129.

l'ordre cosmique établi par les dieux.²⁷⁹ Elle souligne le même devoir de la reine que celui de Nekhbet mais sous un aspect différent.

À certains moments, ces deux éléments pouvaient se combiner. Les reines portaient la dépouille de vautour mais la tête était remplacée par un uraeus. Plusieurs figures des reines ptolémaïques ont également repris cette configuration. Cet arrangement souligne le lien de la reine avec la monarchie puisque l'uraeus faisait référence à Ouadjit, déesse tutélaire de la Basse-Égypte et la dépouille de vautour à Nekhbet, déesse tutélaire de la Haute-Égypte. Ces divinités, associées, étaient appelées les deux dames. Dès le début de la monarchie, elles ont accompagné le roi et constituaient l'un des cinq éléments de la titulature du roi (Fig. 28).²⁸⁰ De par l'exposition de ces attributs, les reines affirmaient leur rôle de contrepartie féminine du roi²⁸¹

Le rôle de la reine en tant qu'élément indispensable au renouvellement de la royauté est confirmé par d'autres éléments. À l'Ancien empire, la reine porte des épithètes comme « celle qui voit Horus et Seth » ou « celle qui porte Horus ». Bien que le roi fût associé à ces deux divinités, la relation du couple royal insistait sur l'identification du roi au dieu Horus.²⁸² En plus d'être l'archétype divin de l'héritier royal (cfr. 2^e partie, III, 1, a), Horus était associé au principe mâle de la fécondité. La reine, portant cette épithète, est donc la seule habilitée à voir la divinité du roi et à entrer en contact avec la substance royale, ce qui correspond à l'acte de conception du futur héritier. La reine représente donc le principe féminin de fécondité et confirme son premier rôle qui est de transmettre la puissance sacrée de la monarchie en assurant la descendance royale.²⁸³ Ce rôle est réaffirmé par le mythe osirien érigé au début de la monarchie où Isis ressuscite son mari Osiris, uniquement pour mettre au monde un fils, Horus, considéré comme l'héritier légitime du trône. Ce récit constitue la référence pour la légitimation du fils aîné sur le trône²⁸⁴. D'ailleurs, comme le mentionne L. Troy, « cela justifie l'élément incontournable de l'élément féminin de la royauté ». ²⁸⁵ De plus, à partir d'hétéphérès, mère de Chéops, les reines mères portent l'épithète de « fille du corps de dieu », qui s'est simplifiée par la suite en « fille de dieu ». Elle répond à l'épithète du roi, « fils de Rê ». Cette association

²⁷⁹ GAY, 2008, p. 124.

²⁸⁰ TROY, 2008, p. 154.

²⁸¹ FORGEAU, 2008, p. 3-24 ; GAY, 2008, p. 121.

²⁸² TROY, 2008, p. 154.

²⁸³ FORGEAU, 2008, p. 3-24 ; HAWASS, 2008, p. 46-59.

²⁸⁴ FORGEAU, 2008, p. 3-24 ; TYLDESLEY, 2006, p. 9

²⁸⁵ TROY, 2008, p. 156

mère-fille liait donc deux générations : la mère et la fille. Cela soulignait le rôle de la reine dans l'auto-renouveaulement du roi.²⁸⁶

Au Moyen-Empire, un élément des reines égyptiennes repris par les reines ptolémaïques est la double-plume de faucon (Fig. 29). Celle-ci est fixée sur un modius et apparaît chez les reines à la XIII^e dynastie. À la base, la double-plume était un attribut porté par des divinités masculines, à commencer par Horus de Nekhen mais également à Montou, le dieu de la guerre de la région thébaine à tête de faucon. Amon reprit aussi cette couronne à partir de la XI^e dynastie quand son culte commença à prendre de l'importance en région thébaine. Avant de se retrouver sur les reines, le motif de la double-plume a donc été adopté par les rois.²⁸⁷ Dans cette symbolique, la double-plume signifie respect et dignité. Elle serait un attribut pour les divinités revendiquant la souveraineté du domaine céleste.²⁸⁸ R. Gay avance que la reine a pu porter cet attribut car la double-plume rappelait celle d'autruche portée par Hathor, sous sa forme de vache céleste. Il souligne aussi le fait que ces deux double-plumes s'écrivaient avec le même hiéroglyphe. Il hypothèse ainsi la volonté de faire un lien entre la reine et la déesse Hathor²⁸⁹. Cependant, cette affirmation paraît peu probable car les liens entre Hathor et les reines se sont surtout multipliés au Nouvel-Empire. De plus, si la reine avait voulu souligner son lien avec Hathor, aucun élément ne l'empêchait de reprendre la double-plume d'autruche. L'apparition de cette double-plume renforcerait juste la souveraineté de la reine égyptienne.

²⁸⁶ TROY, 2008, p. 156

²⁸⁷ GAY, 2008, p. 127. ; TROY, 2008, p. 158

²⁸⁸ MALAISE, 2009, p. 439-455.

²⁸⁹ GAY, 2008, p. 128.

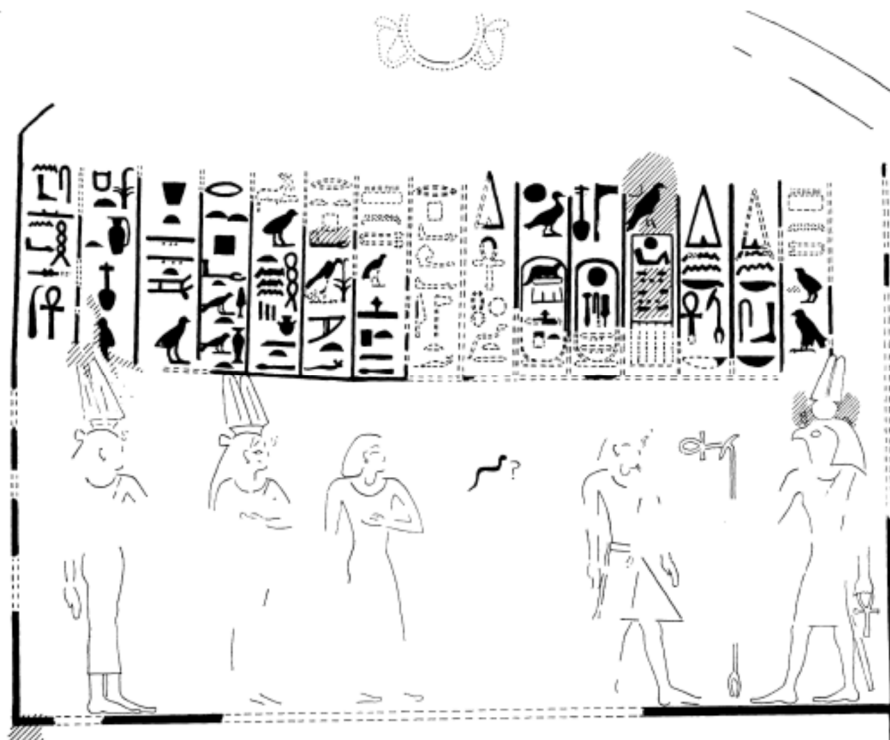


Fig. 29. Scène supérieure de la stèle de Sésostri III. Égypte. Moyen-Empire, XIII^e dynastie. Localisation inconnue

b. Reines du Nouvel-Empire et divines adoratrices

Les représentations des reines du Nouvel-Empire constituent la plus grande source d'inspiration pour l'iconographie des reines ptolémaïques. La reine-mère reste importante. Par exemple, une similarité est détectable entre les figures reines ptolémaïques et celle de la reine Ahmès-Néfertari. Une stèle la présente tenant le sceptre Ouadj et accompagnant la déesse Rattaouy derrière Amon et Montou avec le roi Amenhotep. Elle connaît un culte important après sa mort. Elle était honorée à Deir el-Médineh avec son fils durant l'époque ramesside (Fig. 30). Elle tient un sceptre en fleur.²⁹⁰ Ahmès-Néfertari, épouse d'Ahmosis et mère d'Amenhotep, a joué un rôle conséquent en Égypte lors de la transition de la deuxième période intermédiaire au Nouvel Empire. Elle est la première à porter le titre d'« épouse du dieu ».²⁹¹ Les reines ptolémaïques tiennent le même sceptre qu'Ahmès-Néfertari et suivent une configuration similaire. Elles se sont retrouvées également honorées après leur mort comme cette reine mais à la différence qu'elles étaient auprès du roi qui était leur époux.

²⁹⁰ QUAEGEBEUR, 1978, p. 259

²⁹¹ TROY, 2008, p. 158.



Fig. 30. Ahmès-néfertari et son fils Amenhotep I divinisés. Nouvel-Empire, XIX^e dynastie. Égypte, Deir el-Médineh



Fig. 31. Amenhotep III, Hathor et Tiye lors du jubilé du roi. Nouvel-Empire, XVIII^e dynastie. Égypte, tombe de Kherouef

Outre cela, toute l'iconographie des reines du Nouvel-Empire prend sens dans la nouvelle idéologie solaire de la monarchie développée à cette période. Le culte solaire d'Amon-Rê connaissant un succès énorme, le roi se voyait investi de la radiance de l'astre solaire, Rê ou Amon. De façon similaire, la reine acquéra une dimension divine solaire et symbolisa les partenaires féminins du dieu Rê, Hathor ou du dieu Amon, Mout. Ces dernières pouvaient être également identifiées à la fille de Rê assimilée à l'œil du soleil, une forme de la déesse dangereuse.²⁹² De par cette assimilation, la reine, en tant qu'élément essentiel féminin de la monarchie devenait encore plus importante. La reine assistait son époux dans ses fonctions de souverain divin et d'intermédiaire entre son peuple et les dieux²⁹³. Cela explique les raisons qui ont poussé les reines à reprendre des attributs du roi pour leur image.

Les reines du Nouvel-Empire ont continué à porter la dépouille de vautour. Elles ont aussi repris l'uraeus sur le front. Les reines à partir de la XVIII^e dynastie, pouvaient aussi présenter un double uraeus sur le front, pouvant chacun être couronné d'une des deux couronnes royales d'Égypte ; la couronne rouge et la couronne blanche (Fig. 31). Le double uraeus se généralise surtout à partir d'Amenhotep III.²⁹⁴ Les reines ptolémaïques ont repris l'uraeus et la dépouille de vautour mais plusieurs figures ont également leur front orné d'un double uraeus et quelques-uns sont couronnés des couronnes royales. Sur la statuaire royale, le double uraeus orne surtout

²⁹² FORGEAU, 2008, p. 3-24. ; MALAISE, 1978, p. 215-236. ; HAWASS, 2008, p. 46-59 ; GAY, 2008, p. 121.

²⁹³ FORGEAU, 2008, p. 3-24. ; HAWASS, 2008, p. 46-59 ; TYLDESLEY, 2006, p. 14

²⁹⁴ GAY, 2008, p. 121-4. ; TROY, 2008, p. 158.

le front d'Arsinoé II et Cléopâtre VII.²⁹⁵ La dépouille de vautour faisait un lien avec la déesse Mout et servait à souligner le rôle maternel de la reine (Cfr. 2^e partie, III, 1, b). Le cobra au Nouvel-empire était également la forme adoptée par les déesses qui incarnaient l'œil de Rê. Une connotation solaire se voit ajouter à l'uraeus porté par les reines.²⁹⁶ Cet uraeus soulignait donc le rôle de la reine comme « fille de Rê ».²⁹⁷ Le port du double uraeus avec la présence occasionnelle des couronnes royales d'Égypte constitue une référence claire aux déesses tutélaires de Haute- et Basse-égypte : Nekhbet et Ouadjit. Leur présence souligne la royauté de la reine²⁹⁸. Cette interprétation est confirmée par le fait que la reine portait l'épithète « maîtresse des deux terres ».²⁹⁹

Avec sa nouvelle place, Hathor était devenue la déesse souveraine du domaine céleste. Pour ces raisons, les reines adoptent des caractéristiques iconographiques à Hathor, à savoir sa coiffe, composée de l'astre solaire encadré par une paire de cornes de vache³⁰⁰. Sous le règne d'Amenhotep III, le disque solaire enserré par deux cornes de vache s'ajoute à la couronne en double-plume fixée sur un mortier, occasionnellement orné d'une frise d'uraei, que les reines du Nouvel-empire portaient habituellement. La reine Tiye est la première à porter cette coiffe hathorique (Fig.31).³⁰¹ À partir du règne d'Arsinoé II, les reines ptolémaïques ont été systématiquement couronnées de la coiffe hathorique. Cette couronne qui a fait lien par la suite avec la déesse Isis (cfr. 2^e partie, III, 1, a) a été reprise par les reines ptolémaïques pour se placer dans la tradition des reines du Nouvel-Empire.³⁰² Dans ce schéma, la double-plume se voit doter d'une nouvelle connotation solaire et dualiste. Déjà, dans le texte des sarcophages, ils renvoyaient aux uraei ornant la tête du dieu créateur Atoum.³⁰³ En raison de la nouvelle attribution solaire des uraei et de son association avec la couronne d'Hathor, cette double-plume était identifiée au deux yeux solaires de Rê, rapprochant cet insigne d'Hathor, et renforçant la souveraineté au cycle solaire.³⁰⁴

²⁹⁵ ASHTON, 2001, p. 40 : Cléopâtre VII présente dès fois un triple uraeus.

²⁹⁶ Cette dimension solaire est confirmée par la présence de la couronne d'Hathor posée sur l'uraeus, à partir du règne d'Amenhotep III mais cette configuration ne se retrouve pas chez les figures des reines ptolémaïques.

²⁹⁷ GAY, 2008, p. 124.

²⁹⁸ GAY, 2008, p. 124.

²⁹⁹ TROY, 2008, p. 158.

³⁰⁰ FORGEAU, 2008, p. 3-24. ; MALAISE, 1978, p. 215-236. ; HAWASS, 2008, p. 46-59.

³⁰¹ TROY, 2008, p. 158 ; MALAISE, 2009, p. 439-455 : M. Malaise a revu son hypothèse où il établissait que la couronne entière avait été reprise par les reines de la 18^e dynastie à l'iconographie d'Hathor.

³⁰² MALAISE, 2009, p. 439-455.

³⁰³ TROY, 2008, p. 156

³⁰⁴ PREYS, 2009, p. 477-484. ; GAY, 2008, p. 128.

L'iconographie se voyait aussi influencée par les nouvelles activités religieuses liées au culte d'Hathor. Son culte, essentiellement féminin était célébré par de la musique, au moyen du sistre et la ménat. Ces éléments apparaissent dans l'iconographie de la reine à partir de la reine Tiye. Après la période post-amarnienne, le sistre décoré de l'image d'Hathor, est un attribut des dames royales inscrites dans un cadre religieux et souligne également leur statut de chef des « prêtresses » en priorité au culte d'Amon³⁰⁵. Plusieurs reines ptolémaïques à l'instar de ces anciennes reines et femmes religieuses ont joué du sistre sur plusieurs reliefs (CAT 343 et CAT 188), connottant le rôle cultuel de la reine ptolémaïque.

Du point de vue de la fréquence, les reines au Nouvel-Empire, mais surtout Néferiti et Néfertari sont nettement plus présentes auprès de leurs époux sur les scènes des temples. Pour Néfertiti, ce sont surtout des scènes officielles comme des apparitions publiques ou des célébrations royales. La reine était également représentée assise sur un trône, élément réservé au roi.³⁰⁶ Tiye est représentée à une fête Sed du roi. Elle assiste ce dernier dans l'érection du pilier Djed.³⁰⁷ Néfertari à Abou Simbel est représentée derrière son mari en train de réaliser une offrande rituelle (Fig.32) mais aussi divinisée auprès de lui. Dans une scène, elle secoue des sistres devant les déesses Hathor et Mout³⁰⁸. Les reines ptolémaïques voient aussi augmenter leur fréquence de représentations. Elles assistent le roi sur plusieurs scènes et dans certaines elles se retrouvent assises (comme Néfertiti) ou plusieurs soutiennent leur mari (comme Néfertari) ou agissent en secouant des sistres devant des déesses. Cette fréquence est liée à la nouvelle idéologie de la reine en tant que fille de dieu. Sur plusieurs inscriptions, Tiye est comparé à Maât, la fille de Rê.³⁰⁹ La reine pouvait être assimilée à Maât, personnification de la justesse, la vérité, de l'ordre et l'immuabilité. Le but du roi était de répandre Maât sur terre en servant les dieux. Maât devint le compagnon obligé du roi, ce qui explique, la raison de la nouvelle présence de la reine plus proche du roi.³¹⁰ Plusieurs reines ont été représentées avec une plus grande fréquence que ces dernières (Tab.7), ce qui indiquerait un rôle encore plus important.

³⁰⁵ TROY, 2008, p. 160

³⁰⁶ FORGEAU, 2008, p. 3-24. ; HÖLBL, 2003, p. 88-97

³⁰⁷ TROY, 2008, p. 159

³⁰⁸ QUAEGBEUR, 1978, p. 259 ; HÖLBL, 2003, p. 88-97

³⁰⁹ TROY, 2008, p. 159.

³¹⁰ TYLDESLEY, 2006, p. 14.



Fig. 32. Néfertari et Ramsès II faisant une offrande à la déesse Thouéris. Nouvel-Empire, XIX^e dynastie. Égypte, Abou Simbel



Fig. 33. Divine adoratrice. Basse-époque. Égypte

À la fin de la XX^e dynastie, les divines adoratrices d'Amon à Thèbes développent une influence croissante. Généralement, fille d'un roi, leurs représentations se sont multipliées à la Basse-époque. Elles adoptent l'iconographie des anciennes reines égyptiennes. Elles étaient représentées seules, exécutant des rites pour des déesses (Fig.33). Le rite typique était celui qui consistait à jouer du sistre pour apaiser la déesse dangereuse.³¹¹ Cette spécificité concernant leurs figures, a été reprise par les reines ptolémaïques. Les reines ptolémaïques officiant seules illustrent le rôle important de la reine dans le couple royal (2^e partie, III, 3). Certaines de ces scènes se placent dans la continuité de l'iconographie des anciennes divines adoratrices. La scène (CAT 343) sur l'hémispéos d'Elkab illustre cette continuité. Sur celle-ci, Cléopâtre III rend un culte à la déesse Nekhbet. L'absence du roi s'explique par le fait que la déesse bénéficiaire du temple est exclusivement féminine. Cléopâtre III joue du sistre pour apaiser la déesse dangereuse, imitant donc les anciennes divines adoratrices. Toutefois, à cause de l'état fragmentaire de l'hémispéos, il est impossible de confirmer l'absence totale du roi.³¹² Si celui-ci était présent, cette figure illustrerait alors le rôle complémentaire de la reine dans le couple royal.

³¹¹ GAY, 2008, p. 129.

³¹² PERDU, 2000, p. 151.

Si le rôle de la reine en Égypte antique a évolué au cours du temps, tout comme symbolique de la figure de la reine qui s'est également modifié au gré de la nouvelle idéologie entourant la reine, l'essence même de cette dernière n'a jamais connu de remaniement profond. En effet, la reine avait un rôle important dans la régénération de la substance royale. Dans cette optique, son rôle de mère royale a été souligné mais également celui de contrepartie féminine royal. De l'ancien empire jusqu'à la période ptolémaïque, ces rôles fondamentaux n'ont pas changé mais, ils ont été déclinés sous différents aspects en lien avec les nouveaux développements religieux de la période. À l'Ancien empire, la mère du souverain se voit conférer plusieurs attributs la liant à la royauté. Ceux-ci s'étendent aux épouses à la VI^e dynastie. Ces attributs faisaient principalement de la reine la contrepartie féminine du roi en tant que dieu Horus. Au Moyen-Empire, peu de modifications sont détectables. Là encore, le rôle de la reine en tant que souveraine et contrepartie féminine d'Horus est souligné. Le Nouvel-Empire constitue la plus grande source d'inspiration iconographique pour les reines ptolémaïques. La fonction fondamentale de la reine se voit assimiler aux partenaires de Rê ou Amon ou à leurs filles. De fait, une nouvelle symbolique entourant la reine se développe et est connotée du nouveau cycle solaire de la souveraineté. Les reines ptolémaïques se sont inspirées particulièrement des figures de Néfertari, Néfertiti et Tiye. À la Basse-époque, la divine adoratrice est la figure féminine la plus influente en Égypte. Elle se voit souvent représentée seule sans la présence du roi. Cet élément s'est retrouvé chez les reines ptolémaïques. Il est clairement possible de voir que l'iconographie des reines ptolémaïques s'est inspirée des anciennes reines influentes d'Égypte. Par contre, il est difficile de confirmer que les reines cherchaient à s'assimiler spécifiquement à certaines anciennes reines particulièrement puissantes. Elles se sont assimilées à ces dernières car ce sont les reines les plus influentes qui ont laissé le plus de représentations pouvant servir de modèles pour les reines ptolémaïques. Les différences qu'il est possible de noter entre les images des anciennes reines aux reines ptolémaïques témoignent d'une volonté de montrer que le rôle de la reine était encore plus important sous les Ptolémées. Cette thématique est particulièrement développée dans le sous-chapitre suivant.

3. Entité double de la monarchie ptolémaïque : « pharaonisation » de la reine ?

À l'époque ptolémaïque, la royauté égyptienne devint essentiellement dualiste. Elle n'est plus détenue exclusivement aux mains du roi mais elle est partagée entre le roi et la reine. Pour concrétiser ce changement, plusieurs moyens ont été mis en œuvre. Sur les reliefs des temples, plusieurs éléments témoignent de cette nouvelle dynamique du pouvoir, avec notamment la transmission d'éléments dévolus au pharaon sur la figure de la reine. Toutefois, malgré cette nouvelle conception du pouvoir, de façon générale, le roi reste la figure dominante politique dans l'idéologie royale. Selon la volonté des différentes reines ptolémaïques à garantir leur place sur le trône, il est possible de voir jusqu'à quel point la reine a pu « pharaoniser » sa figure pour illustrer sa position et donc tenter de réduire l'écart de pouvoir entre le roi et la reine.

a. *De Bérénice I à Cléopâtre I*

Plusieurs éléments dans cette étude illustrent le nouveau rôle de la reine dans cette royauté dualiste. En plus de l'iconographie, la fréquence des figures constitue un élément déterminant. Cette iconographie se définit essentiellement par la présence de la reine dans certaines scènes où seul le roi était représenté, ainsi que par la place et l'indépendance de la figure de la reine sur plusieurs scènes. Enfin, un élément essentiel de cette pharaonisation, ne faisant pas partie de l'iconographie, est la titulature de la reine qui s'approche d'une titulature pharaonique.

Bérénice I ne détenait pas de pouvoir politique important. Troisième femme parmi les quatre de Ptolémée I, elle se contenta de suivre la direction de son époux. Les divers éléments étudiés confirment cette position. Elle n'est pas représentée de son vivant sur les parois des temples. Ces figures posthumes sont toujours liées à celles du roi (CAT 329-331 et CAT 386). Toutefois, elle a peut-être eu une petite part de pouvoir. En effet, elle était honorée avec son époux dans plusieurs scènes de culte des ancêtres. Son absence de figuration s'expliquerait, par le fait que son époux Ptolémée I était complètement tourné vers la méditerranée instable politiquement et tentait d'établir une thalassocratie en faisant des conquêtes sur les îles égéennes et en Syrie. Il ne s'intéressait qu'aux villes de Basse-Égypte, utiles dans sa lutte.³¹³ Il est donc normal de ne

³¹³ HÖLBL, 2001, p. 28 ; AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, p. 693

retrouver aucune représentation de cette reine sur les temples de Haute-Egypte puisqu'aucun ou très peu de chantier ont été entrepris dans ces régions sous le règne de Ptolémée I.

Arsinoé II est la première reine ptolémaïque à réellement tenter d'exercer le pouvoir royal de façon conjointe avec son frère-époux Ptolémée II. Elle a tenté d'affermir sa position royale dans ses différents pays d'adoption (cfr. 1^e partie, II, c). Une titulature pharaonique lui a été élaborée après sa mort. En effet, elle aurait porté le titre de « *nesou-bit*i » mais aussi le titre de « reine des deux pays », faisant d'elle la reine de Haute- et Basse-Égypte³¹⁴. D'après les reliefs sur les temples, aucune de ces figures ne furent exécutées de son vivant. Elle n'a été promue comme pharaon féminin qu'après son décès, ce qui signifierait qu'elle n'a pas pu exercer un pouvoir royal de son vivant. Cependant, elle fut honorée par les souverains successeurs, ainsi que par son mari, annonçant le nouveau culte dynastique égyptien (cfr. 2^e partie, III, 4). Certains pensent que Ptolémée II a utilisé sa sœur comme un moyen pour booster sa popularité auprès du peuple et qu'elle n'avait pas une réelle influence politique de son vivant.³¹⁵ D'autres ont établi que seule la mort prématurée d'Arsinoé II l'a empêché de concrétiser formellement son autorité royale mais que durant son court règne, elle a détenu un pouvoir non négligeable.³¹⁶

Un élément, apporté par Gyzbek, permettant d'appuyer la dernière proposition est l'élaboration de l'œuvre monumental du prêtre égyptien Manéthon, *Aigyptiaka*. Son œuvre consiste principalement en une énumération de tous les pharaons d'Égypte. Il a mentionné 4 reines pharaons avant l'époque ptolémaïque : Nicotris (6^e dynastie), Sobekneferou (12^e dynastie), Hatchepsout (18^e dynastie), Néfertiti ou Méritaton (18^e dynastie).³¹⁷ Il est intéressant de remarquer qu'au contraire de l'œuvre de Manéthon, les documents officiels des anciens pharaons ignorent totalement le règne de ces femmes pharaons. Cela s'explique par le fait que dans la conception religieuse traditionnelle de la royauté égyptienne, un pouvoir royal féminin était contraire aux lois divines et donc écarté c'est comme s'ils n'avaient jamais existé. Manéthon, qui était proche du pouvoir royal, a été chargé de glorifier le gouvernement. Il a reconnu le règne de ces femmes pharaons, car le couple royal entendait régner conjointement sur l'Égypte. Pour appuyer cette nouvelle politique, il a montré qu'une femme exerçant la fonction pharaonique ne constituait pas une anomalie.³¹⁸

³¹⁴ QUAEGBEUR, 1978, p. 257 ; HÖLBL, 2003, p. 88-97.

³¹⁵ TYLDESLEY, 2006, p. 192.

³¹⁶ GRZYBEK, 2008, p. 35-36 ; POMEROY SARAH, 1984, p. 16-21

³¹⁷ À cette liste, il est aussi possible d'ajouter Taousetet qui a régné un moment vers la fin de la 19^e dynastie

³¹⁸ GRZYBEK, 2008, p. 25-38

Dans cette dynastie, le mariage entre frère et sœur - pratique inaugurée avec Ptolémée II et Arsinoé II - permettait à la reine de consolider son propre pouvoir. En effet, une union entre frère et sœur se fait généralement pour renforcer la dynastie régnante. La fille d'un roi était élevée comme une potentielle reine, et même si elle n'était pas mariée au prochain roi, elle avait quand même le pouvoir de transmettre l'autorité royal puisqu'issue d'une union royale, elle avait la capacité de toucher la substance royale. Ses fils pouvaient donc être de potentiels prétendants au trône. Dès lors le mariage entre frère et sœur était une méthode pour garder le pouvoir au sein d'une famille car cela diminuait le nombre de prétendants au trône. Ce genre d'union s'est effectué sous les anciens pharaons à des rares moments où il fallait renforcer le pouvoir royal au sein de la dynastie régnante.³¹⁹ Si en certaines circonstances, la dynastie ptolémaïque devait se montrer forte, dans le cas d'Arsinoé II, ce mariage semble plus imputable à l'influence de la reine³²⁰, d'autant plus que le trône de Ptolémée II n'était pas menacé et n'avait pas un besoin de renforcer la dynastie.

Bérénice II a eu une part active dans la politique du pays et a même régné pendant 5 ans en l'absence de son époux (cfr. 1^e partie, II, 3). Elle est la première reine ptolémaïque à se voir accorder une titulature pharaonique de son vivant.³²¹ De plus, elle est la première à porter le titre d'« Horus femelle », ce titre, qui fait lien avec la déesse Isis, est porté par les reines qui auraient été à un moment le membre dominant du couple royal. En s'octroyant le terme Horus, les reines s'alignaient à l'office pharaonique traditionnellement tenue par un homme. Il a davantage été appliqué pour les reines suivantes qui ont co-régné avec leur fils.³²² Cette mention est précédée d'une autre mention « les deux Horus sur les deux trônes », ce qui confirme la souveraineté de Bérénice II.³²³ Son importance est illustrée sur les reliefs. C'est la première reine à être représentée en nombre auprès de son mari sur diverses scènes, que cela soit sur des scènes d'offrandes ou des scènes d'investiture royale. Or, les reines des anciens pharaons apparaissaient très peu sur les parois des temples, hormis certaines reines d'exception comme Néfertiti ou Néfertari. Sur des scènes liées du culte dynastique (CAT 373), elle est la première reine à se voir accorder la royauté par une divinité auprès de son époux. Pour G. Hölbl, il est clair que cela élève le statut de Bérénice II à un statut de co-pharaonne mais ne la place pas encore à l'égal du roi.³²⁴

³¹⁹ HAWASS, 2008, p. 46-59. ; TYLDESLEY, 2006, p. 16

³²⁰ POMEROY SARAH, 1984, p. 20

³²¹ HÖBL, 2001, p. 85

³²² ELDAMATY, p. 57.

³²³ ÖLBL, 2003, p. 88-97.

³²⁴ HÖLBL, 2003, p. 88-97.

À partir du règne de Bérénice II, il est possible d'observer une indépendance de la figure de la reine sur les parois des temples. O. Perdu est le premier à étudier le phénomène dans son ampleur. Il a rassemblé un catalogue de 38 exemples. Cette configuration apparaît pour la première fois chez Bérénice II (CAT 353) même si cela concerne essentiellement Cléopâtre III et Cléopâtre VII. Malgré le fait que la reine officie seule sur la scène, elle reste associée à une présence masculine puisque la scène est rapprochée d'un autre tableau dans lequel le roi rendait un culte.³²⁵ Faisant partie d'une configuration gouvernée par la grammaire ornementale du temple dont le but est d'évoquer le couple royal, cela montre que le rôle de la reine ptolémaïque en tant que complément de la royauté est non négligeable puisqu'elle peut être représentée comme seule officiant sur un tableau du moment que la présence masculine était mise en parallèle sur un autre tableau.

Arsinoé III semble avoir suivi l'exemple de ses prédécesseuses iconographiquement. Elle est représentée dans le même genre de scènes que celles de Bérénice II mais avec une plus grande fréquence. Elle est aussi représentée faisant une offrande seule sur une scène même si la présence du roi reste indiquée sur d'autres tableaux.³²⁶ Les sources historiques parlent moins de la vie de cette reine (cfr. 1^e partie, II, c). Toutefois, s'il fallait comparer ces éléments avec ceux de Bérénice II, elle serait dotée d'un pouvoir similaire, ce qui est possible puisqu'elle a régné pendant seize ans. Le silence des sources historiques sur son compte est peut-être dû au fait que le roi s'est désintéressé d'elle après qu'elle ait mis au monde un fils.

Cléopâtre I n'a aucune représentation de son vivant sur les parois des temples, mais cela ne signifie nullement qu'elle ne détenait aucune influence politique. En effet, suite à la révision du décret de Philae II, elle a reçu un nom d'Horus à Edfou lors de son règne avec son époux Ptolémée V (cfr. 2^e partie, III, 4)³²⁷. Elle est également intitulée pharaon sur les inscriptions démotiques.³²⁸ Sous son règne avec son fils Ptolémée VI en 180 av. J.-C, l'écart de pouvoir entre le roi et la reine s'est réduit de manière significative. Elle est mentionnée en première dans le protocole royal, avant son fils. Si certains ont pensé que cela correspondait à une régence, pour S. Bielman et G. Lenzo, cela témoignerait davantage d'un règne conjoint. Elle ne garderait pas le pouvoir royal pour son fils, mais en serait légitimement la détentrice jusqu'à sa

³²⁵ PERDU, 2000, p. 146-149 ; HÖLBL, 2003, p. 88-97 : cette disposition iconographique n'est pas aussi originale de l'époque ptolémaïque puisqu'il est possible de trouver une disposition similaire dans le petit temple d'Abou Simbel de Néfertari mais c'est un cas isolé.

³²⁶ N°352 de la base de données, à Philae

³²⁷ HÖLBL, 2001, p. 168. ; HÖLBL, 2003, p. 88-97.

³²⁸ HÖLBL, 2003, p. 88-97.

propre mort. Dans cette configuration, elle est le membre dominant du couple royal en tant que reine mère puisque son fils était encore en bas âge.³²⁹ L'absence de sa figure sur les reliefs des temples s'explique pour deux raisons. La région où se situent les temples dans lesquels sont inscrits les reliefs, à savoir la Haute-Égypte, ressortait d'une révolte importante causée par un groupe opposé à la dynastie ptolémaïque (cfr. 1^e partie, I, b). De plus, comme Arsinoé II, la reine n'a pas eu le temps d'étendre son influence sur ces régions une fois la paix revenue. Cependant, elle a bien été reconnue comme une reine à part entière puisqu'elle a été figurée sur des tableaux (CAT 280 et 321-324) par les souverains suivants comme un de leurs ancêtres royaux, même si sur ces exemples, elle est la reine-épouse de son mari, le roi Ptolémée V.

Ces reines ont été rassemblées dans ce sous-chapitre, car le pouvoir royal illustré par les différents éléments exposés ci-dessus caractérise une première étape de la nouvelle importance politique de la reine au sein de la royauté égyptienne. À partir d'Arsinoé II, la fréquence des figures des reines devient plus importante. Elles ont une titulature pharaonique. Cependant, la promotion d'Arsinoé II comme pharaon féminin ne s'est concrétisée qu'après sa mort. Avec Bérénice II, ces éléments s'inscrivent dans l'iconographie des reines de leurs vivants. De plus, elles officient seules sur des scènes même si la présence du roi est mise en parallèle sur d'autres scènes.³³⁰ La reine rendant un culte reste indissociable du roi rendant un culte : ils constituent un ensemble homogène fondé sur le principe de complémentarité³³¹. Cléopâtre I fait office de transition avec ces spécificités dans sa titulature. Si elle avait régné plus longtemps avec son fils, un programme iconographique de sa figure aurait pu être comparable à celui des reines suivantes. Ces dernières, et particulièrement Cléopâtre II, Cléopâtre III et Cléopâtre VII ont acquis un pouvoir encore plus important. Ce changement se voit dans les différents éléments iconographiques composant les figures de ces reines.

b. À partir de Cléopâtre II

En rappel aux chapitres précédents, les sanctuaires de Haute-Égypte reçoivent davantage d'attention à partir de Ptolémée VI, amenant le roi à plus s'intégrer dans l'idéologie pharaonique pour s'entendre avec les prêtres égyptiens. Avec ce phénomène, les prêtres ont également dû intégrer les reines dans les conventions royales égyptiennes, puisque les reines

³²⁹ BIELMAN et LENZO, 2016, p. 157-174.

³³⁰ Ce rapprochement se manifeste selon diverses dispositions : tableaux symétriques disposés sur des colonnes, de montants de portes, sur un même mur ou des parois se faisant face. Il en existe de plus complexe.

³³¹ PERDU, 2000, p. 150

en tant que mères royales et épouses ont pris encore plus d'importance. Cette intégration des reines dans les conventions royales égyptiennes des temples est illustrée par plusieurs éléments iconographiques. Leur fréquence est beaucoup plus importante. Elles apparaissent sur plusieurs types de scènes, où seul le roi est censé être représenté. Elles sont davantage représentées seules avec la présence du roi plus effacée. Leurs titulatures sont plus développées. Enfin, à certains moments, elles sont mises iconographiquement en avant par rapport à leurs co-régnants.

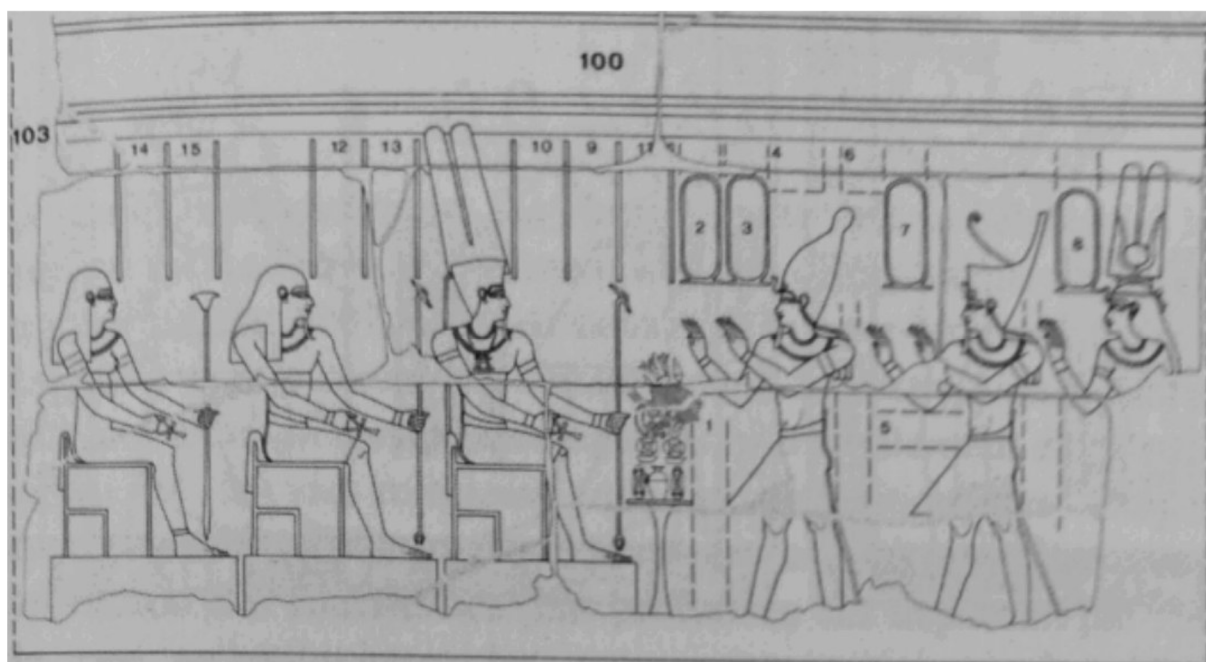


Fig. 34. Ptolémée VI, Ptolémée VIII et Cléopâtre II faissant une offrande à Amon-Râ, Amon et Amonet. Règne de Ptolémée VI (180-145 av. J.-C.). Égypte, Deir el-Médineh, temple d'Hathor

Au cours des différents règnes de Cléopâtre II, les pouvoirs détenus entre chaque membre du couple royal sont bouleversés. À partir de 170 av. J.-C., elle a gardé sa place sur le trône jusqu'à sa mort, excepté durant quelques années (Cfr. 1^{er} partie, II, c). Lors de son premier règne avec Ptolémée VI et VIII, il est possible de voir sa position importante de corégente sur une scène d'une paroi du temple d'Hathor à Meir el-Médineh (Fig.34). Elle est derrière ces deux rois alors qu'elle est seulement mariée à Ptolémée VI, ce qui contredit l'idéologie royale traditionnelle. Ce schéma à trois illustre une famille royale soudée en prévision d'une éventuelle guerre contre des royaumes en Syrie. Par la même occasion, cela illustre son rôle de reine complémentaire au roi mais également sa position politique de corégente.³³² Lors de son règne avec Ptolémée VI, elle a repris les épithètes accordées aux pharaons et rois ptolémaïques sur les reliefs des temples, comme « maîtresse du double pays ». Avec son époux, ils sont nommés

³³² MINAS-NEPTEL, 2011, p. 62-63 ; MINAS-NEPTEL, 2015, p. 809-821

les « deux Horus » mais également les « deux maîtres d'Égypte » sur les parois du temple de Tôd.³³³ Elle gardera ces épithètes par la suite. Sur une scène de Karnak, elle est l'une des rares reines à porter le titre de maître de Karnak. Tous ces termes lui accordent un rôle central dans la royauté en reconnaissant son autorité royale³³⁴. Elle est également la première reine à faire une offrande au côté de son mari (CAT 188) alors que les anciennes reines se tenaient derrière les rois avec un geste de soutien, ou tenant un sceptre ouadj ou des fleurs. Comme l'a fait remarquer Minas-Neptel, elle n'offre qu'à la divinité principale du temple, comme Isis à Philae³³⁵. Cependant, à Esna (CAT 188), elle fait une offrande à la déesse Menhyt alors que le temple est consacré au dieu Khnoum, ce qui signifierait que son privilège d'offrir à une divinité s'étend peut-être également à des déesses ayant une certaine importance dans le temple. Rappelons que ce genre de scène reste peu fréquent.

Lors de son règne avec Ptolémée VIII, elle est nommée avec lui sur le temple de Tôd sous le terme « les deux souverains d'Égypte ». ³³⁶ Depuis 163 av. J.-C., le mot pharaon est à certaines occasions mis au pluriel pour désigner le roi et la reine. Cela apparaît d'abord sur les textes démotiques puis à partir du règne de Ptolémée VIII avec Cléopâtre II, sur les parois des temples. ³³⁷ Cet élément met en évidence la reconnaissance du rôle de la reine dans la royauté égyptienne. Cléopâtre II est aussi la première reine représentée en train de faire une offrande seule sans la présence de la figure du roi en vis-à-vis, sur la porte du second pylône du temple de Philae (Fig.35). Toutefois, l'importance de la reine est relativisée. Son époux Ptolémée VIII reste présent, car il est mentionné dans les inscriptions des deux scènes. De plus, d'après les inscriptions, l'acte exécuté par la reine est au bénéfice du couple royal et du roi en premier lieu, alors que la protection de la divinité est normalement accordée à l'officiant en retour de ce qu'il offre.³³⁸ Le dieu n'emploie pas de pronom pour s'adresser à la reine comme il le fait avec le roi. Nekhbet s'adresse en mentionnant « vous ».³³⁹ Sur la scène ouest, la reine fait une offrande à Isis et Nekhbet et sur la scène à l'est, elle agit des sistres devant Nephtys et Ouadjyt. Si la présence d'Isis et Néphtys souligne le mythe osirien et que le contexte de la scène est à relier avec l'apaisement de la déesse lointaine,³⁴⁰ il est intéressant de voir que les déesses tutélaires Nekhbet et Ouadjyt garantes de la royauté de Haute- et Basse-Égypte sont présentes. Comme

³³³ HÖLBL, 2003, p. 88-97.

³³⁴ BIELMAN et LENZO, 2016, p. 157-174.

³³⁵ MINAS-NEPTEL, 2011, p. 61-62.

³³⁶ MINAS-NEPTEL, 2011, p. 65

³³⁷ PESTMAN, 1967,

³³⁸ MARTZLOFF, 2009, p. 40-42.

³³⁹ MARTZLOFF, 2009, p. 53

³⁴⁰ MARTZLOFF, 2009, p. 40-42.

rappelé dans les sous-chapitres précédents (cfr. 2^e partie, III, 2), leur association souligne le statut évident de la reine qui se rapproche de celui du roi.

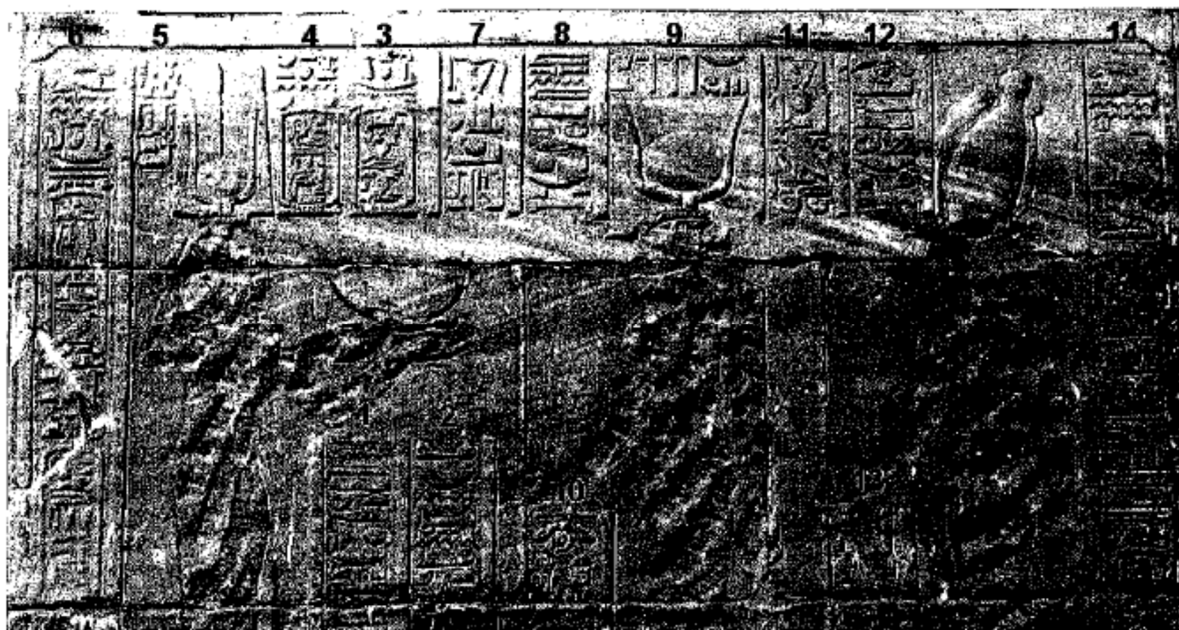


Fig. 35. Cléopâtre II faisant une offrande à deux dieux. Règne de Ptolémée VI (180-145 av. J.-C.). Égypte, Philae, temple d'Isis, montant ouest du second pylône

Lors de sa corégence avec Ptolémée VIII et Cléopâtre III, elle occupe la seconde place sur les reliefs et est mentionnée en deuxième sur les protocoles alors que Ptolémée VIII s'est marié à Cléopâtre III pour affaiblir la position de Cléopâtre II. Dans la conception traditionnelle, seuls un roi et une reine sont représentés. Ce schéma et cette position montre qu'elle a su garder son influence politique. De plus, les scènes où elles sont sculptées ensemble consistent surtout en des scènes liées à la confirmation royale (CAT 366 et 371, et CAT 376-377), il est même possible de voir que l'héritier est parfois représenté. Il est rare de voir l'héritier et le roi régnant ensemble. Ces scènes particulières ont été sculptées dans le temple d'Edfou à cause de l'idéologie de l'héritier royal qui est central dans ce culte. Cela témoigne aussi du fait que les souverains souhaitaient mettre en avant la succession légitime pour montrer qu'ils étaient une dynastie forte et stable. La présence de la reine ou des deux reines montrent qu'elles avaient un poids politique considérable dans la stabilité dynastique³⁴¹. À partir de ce moment, il est possible de lire le terme de « pharaonne » devant Cléopâtre II et Cléopâtre III sur quelques murs des temples.³⁴² De plus, au cours du règne de Ptolémée VIII, de nombreuses scènes de lignées d'ancêtres honorées apparaissent dans le cadre du culte dynastique (cfr. 2^e partie, III, 4). Les

³⁴¹ MINAS-NEPTEL, 2015, p. 809-821

³⁴² HÖLBL, 2003, p. 88-97.

reines accompagnent quelques fois le roi régnant qui honore ses ancêtres. Cela s'expliquerait qu'en des temps troubles, les reines comme le roi cherchaient à légitimer leur place sur le trône en montrant que leurs pouvoirs leur ont été conférés par les anciens rois qui les ont reconnus.³⁴³ Lorsque Cléopâtre II régna seule momentanément, elle féminisa le terme du participe présent du verbe régner sur différentes inscriptions. Elle brisa ainsi, complètement la conception duelle du pouvoir. Toutefois, cet état n'a jamais été inscrit sur les temples, car elle a régné peu de temps et n'avait pas le soutien de la population égyptienne. Cette dernière était davantage soutenue par la population grecque et juive.³⁴⁴ Sur les protocoles de son dernier règne, elle était placée devant Cléopâtre III et Ptolémée IX mais les deux reines étaient nommées pharaonne.³⁴⁵ Autre élément qui confirme la place éminente de cette reine au sein de l'entité royale est le nombre de représentations. La figure Cléopâtre II fut énormément sculptée sur les parois des temples. L'exposition de ces éléments confirme que la reine Cléopâtre II occupa une position importante et, même à certains moments, une position dominante dans la royauté.

Cléopâtre III, à l'image de sa mère sut se doter d'une influence politique majeure. À la mort de son mari, elle choisit elle-même le roi qui allait régner à ses côtés, sans prendre en compte la décision de son défunt mari. Les noms d'Horus de la reine étaient nommés en premier dans les protocoles lors de son règne avec ses fils et la mettaient donc en avant par rapport à ces derniers. Sur des scènes du mur extérieur de Deir el-Médineh (Fig. 36) et dans la première salle hypostyle du temple de Khonsou à Karnak, elle performait le rite aux divinités devant son fils Ptolémée IX, ce qui indique qu'elle est le premier intercesseur auprès des dieux.³⁴⁶ Toutefois, sur ce relief, son fils exécute la véritable offrande et les paroles des dieux sont adressées au roi. Comme G. Hölbl le souligne, le roi reste donc idéologiquement le premier intercesseur auprès des dieux. L'artisan, pour faire paraître le rôle dominant de la reine, a placé sa figure devant celle du roi.³⁴⁷ Sur plusieurs scènes, elle était également représentée seule sans contrepartie masculine sur une autre scène placée en parallèle, comme c'est peut-être le cas lorsque Cléopâtre III effectue une offrande à la déesse Nekhbet (CAT 343). Toutefois la présence du roi n'est pas totalement éclipsée puisque le nom de son fils Ptolémée IX est inscrit en alternance avec le visage d'Hathor au niveau de la frise, et bien qu'elle soit désignée « souveraine des deux terres », elle est aussi appelée mère du souverain. Ainsi, même si la solitude de sa figure se

³⁴³ MINAS-NEPTEL, 2011, p. 64

³⁴⁴ MINAS-NEPTEL, 2011, p. 67

³⁴⁵ BIELMAN et LENZO, 2016, p. 157-174 ; HÖLBL, 2003, p. 88-97.

³⁴⁶ MINAS-NEPTEL, 2011, p. 68 ;

³⁴⁷ HÖLBL, 2003, p. 88-97.

justifie par le sexe féminin de la divinité bénéficiaire,³⁴⁸ ce n'était pas une obligation de représenter la reine seule. Le roi aurait pu être présent. La reine peut se permettre une représentation plus centrée sur elle à cause de son influence politique. Placée à cet endroit, près de l'entrée, elle était d'ailleurs mise en avant.³⁴⁹ Elle reçut également le titre de « femelle Horus, puissant taureau, dame des deux terres ». Puissant taureau est une épithète exclusivement masculine à la base³⁵⁰. Ces divers éléments la domination de la reine Cléopâtre III sur la scène politique par rapport à ses fils. Cependant, elle devait idéologiquement se plier à quelques exigences. Elle ne possédait pas cinq noms royaux comme le roi mâle et restait moins figurée que ce dernier.³⁵¹ La politique de la reine devait rester liée à la figure du roi qui, idéologiquement détient plus de pouvoir. En effet, elle ne pouvait pas renoncer à la proximité du roi. Pour que le pouvoir politique réel de la reine transparaisse, les artisans ont dû user de plusieurs stratagèmes dans la composition des scènes pour ne pas trahir ou trop s'éloigner de l'idéologie traditionnelle d'un roi masculin.

Enfin, notons aussi que l'influence de Cléopâtre III était telle que les femmes de Ptolémée IX, Cléopâtre IV et V n'ont connu aucune représentation sur les parois des temples alors qu'elles ont été mariées à un roi. Elles ne pouvaient pas s'opposer à la volonté de Cléopâtre III, la mère du roi qui détenait un pouvoir considérable.

Bérénice III connut peu de représentations. Malgré une représentation où elle officie seule (CAT 332), elle reste liée à la figure du roi représentée sur une scène en parallèle.³⁵² Elle n'a pas su tirer avantage de sa position comme les autres reines et est restée très dépendante de la figure royale masculine. Toutefois, lors de son règne indépendant qui s'est vite écourté après son mariage avec Ptolémée XI, son nom était nommé en premier.³⁵³ Son absence de figure s'explique évidemment par la durée de son règne d'un an. Si elle avait régné plus longtemps et que les figures avaient suivi le même ordre dans le protocole, il aurait été possible que ce soit la première reine mise en avant iconographiquement par rapport à un roi qui est son époux et pas son fils.

³⁴⁸ MARTZOLFF, 2009, p. 39.

³⁴⁹ HÖLBL, 2003, p. 88-97.

³⁵⁰ HÖLBL, 2001, p. 280. ; H ÖLBL, 2003, p. 88-97 : cette appellation rappelle toutefois celle de la reine pharaonne Taousert

³⁵¹ MINAS-NEPTEL, 2011, p. 69

³⁵² PERDU, 2000, p. 152.

³⁵³ POMEROY SARAH, 1984, p. 23.

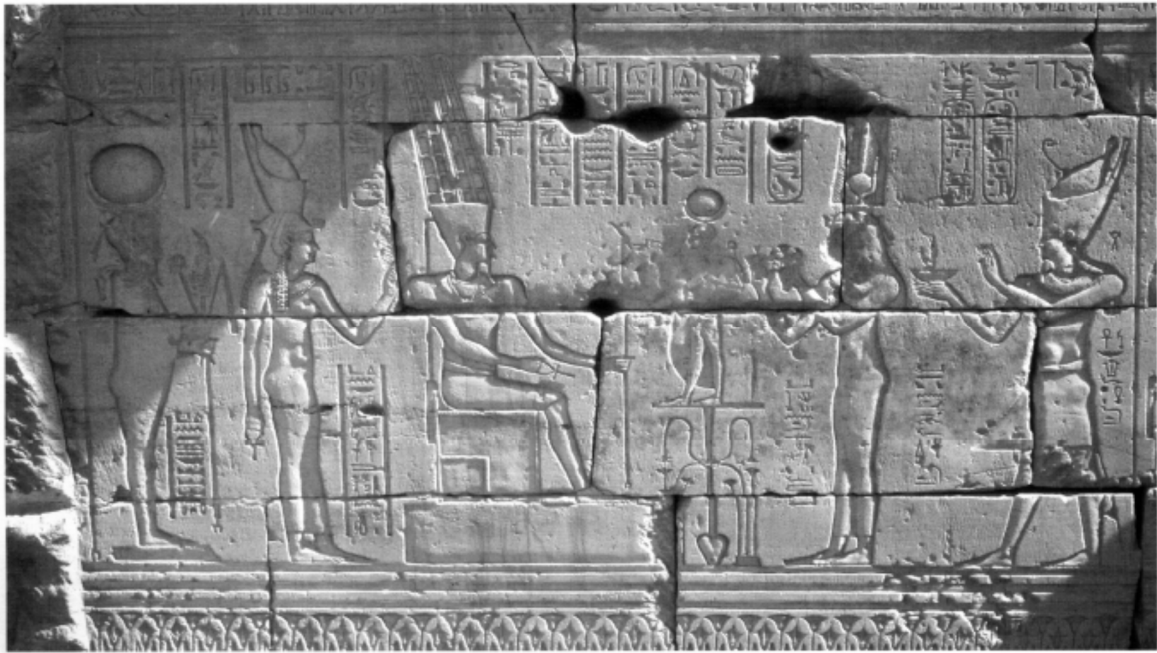


Fig. 36. Relief de Cléopâtre III et son fils Ptolémée X faisant une offrande aux dieux Amon, Mout et Khons. Début du règne de Ptolémée X (107-101 av. J.-C.). Égypte, Deir el-Médineh, mur extérieur du temple

Cléopâtre VI connut un petit nombre de représentations. Sur la plupart des scènes, elle exécute une offrande avec son époux Ptolémée XII. Sur trois autres scènes, elle fait une offrande seule aux divinités. Ces dernières restent liées à une figure royale masculine gravée sur d'autres scènes mises en parallèle. Dans ce cas-ci, ces données iconographiques reflètent adéquatement son règne au côté de son époux. En effet, elle fut écartée du pouvoir par son époux après plusieurs années. Ptolémée XII devait considérer qu'elle avait un certain pouvoir s'il a ressenti le besoin de l'éloigner du trône. Une fois mise à l'écart, il est normal qu'elle ne fût plus représentée. Le peu de temps où elle régna conjointement avec Ptolémée XII, sa figure restait liée et subordonnée à celle du roi.

Bérénice IV se retrouvera seule dans le protocole égyptien, sans aucun partenaire masculin.³⁵⁴ Pourtant, aucune représentation d'elle sur les parois ne nous est parvenue. L'absence de sa figure s'expliquerait, comme pour Cléopâtre I ; elle devait être fort occupée avec les affaires romaines et ne régna pas assez longtemps pour se garantir une image officielle sur les parois des temples de Haute-Égypte. Malgré cette absence, étant donné qu'elle régna seule et sans fils, elle était clairement la figure royale incontestée du pays. À cette période, les égyptiens préféraient avoir une reine sur le trône plutôt que Ptolémée XII qui n'avait pas hésité à se soumettre aux Romains (cfr. 1^e partie, II, c).

³⁵⁴ BIELMAN et LENZO, 2016, p. 157-174.

Cléopâtre VII est la reine ptolémaïque qui a sans doute repris le plus d'attributs pharaoniques. Sur plusieurs scènes, elle a exécuté des rites pour les divinités égyptiennes devant ses co-régnants qui étaient ses frères ou son fils, et, sur d'autres, elle était représentée seule. Là encore, elle est le premier intercesseur auprès des dieux.³⁵⁵ Notons que sur les parois de Coptos, Cléopâtre VII était inscrite comme la femme du roi auprès de son époux³⁵⁶ et qu'à Dendérah, seul le roi portait le titre de « roi de Haute- et Basse-Égypte ». Elle avait toutefois le titre de « maîtresse des deux pays ». De plus, elle était dotée de deux cartouches, qui la plupart du temps ne recevaient pas d'inscriptions et quand elles étaient inscrites, le deuxième cartouche faisait référence à Cléopâtre VII comme mère du souverain Ptolémée XV³⁵⁷. Cependant à Erment, elle a été nommée « reine de Haute- et Basse-Égypte ». ³⁵⁸ Elle a repris les épithètes des anciennes reines ptolémaïques comme « Horus femelle ». ³⁵⁹ En lien avec son époux Marc-Antoine qui détenait la partie orientale de l'empire (cfr. 1^e partie, II, c), elle a été nommée reine des rois, pour la placer comme reine de l'orient. Des statues d'elle la présentent avec un triple uraeus. Cette caractéristique spécifique à la reine, serait une référence à la triade qu'elle formait avec Jules César et son fils, ou pour rester dans la sphère égyptienne, à Ptolémée XII au lieu de César. Cela s'accorde avec son titre de reine des rois et souligne son autorité royale.³⁶⁰

Dans les reliefs du mammisi d'Erment, la figure de reine Cléopâtre VII présente des particularités la plaçant en avant du pharaon, ou parfois même comme le seul pharaon. Un des reliefs (Fig.37) est une interprétation du thème traditionnel de la conception de l'héritier divin légitime. Elle est devant le pharaon et porte un cartouche vide. D. Moine rejoint l'hypothèse qui expliquerait l'absence du nom du roi illustre comme la volonté de ce dernier d'effacer sa personne pour fusionner avec son rôle d'héritier légitime du dieu Horus. Pour Moine, cet élément se place dans la même lignée concernant Cléopâtre VII. Elle aurait voulu effacer sa personne pour devenir la figure typique du dirigeant légitime³⁶¹. Sachant que Cléopâtre VII a toujours combattu pour être le membre dominant sur le trône royal, cette hypothèse est plausible. Dans cette scène, l'influence de la reine par rapport au roi est illustrée par rapport à sa position mise en avant.

³⁵⁵ HÖLBL, 2001, p. 280 ; HÖLBL, 2003, p. 88-97.

³⁵⁶ HÖLBL, 2001, p. 237.

³⁵⁷ HÖLBL, 2003, p. 88-97.

³⁵⁸ QUAEGBEUR, 1978, p. 257

³⁵⁹ HÖLBL, 2003, p. 88-97.

³⁶⁰ ASHTON, 2001, p. 43

³⁶¹ MOINE, 2015, p. 147 : Selon diverses hypothèses cela traduirait la méconnaissance des prêtres égyptiens du souverain en titre à cause des troubles politiques. Une autre souligne la volonté des prêtres de mettre en avant un prototype de figure théologique du roi.

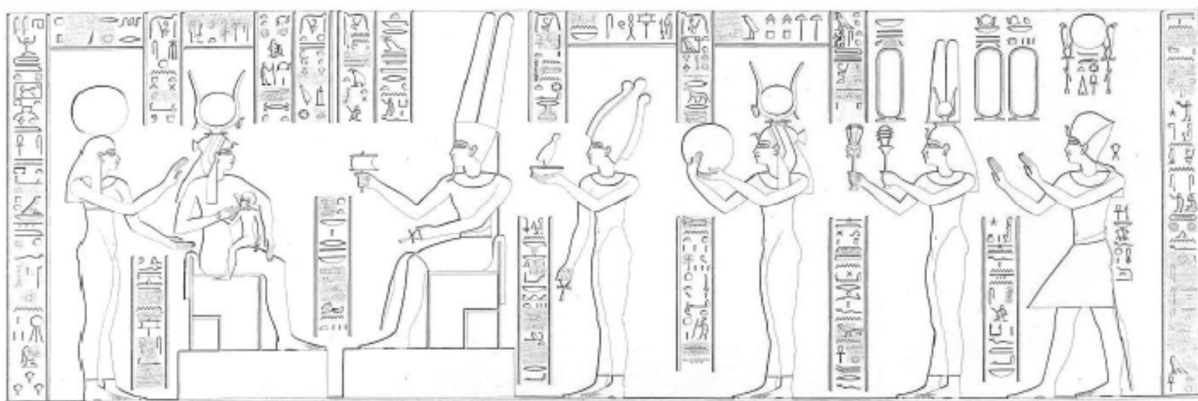


Fig. 37. Conception de l'héritier du trône. Règne de Cléopâtre VII (51-30 av. J.-C.). Égypte, Erment, mammisi du temple de Montou

Sur plusieurs scènes, elle est la seule souveraine représentée et fait des offrandes, habituellement exécutées par le roi masculin, comme une offrande de pain à plusieurs divinités sur un relief du mammisi d'Erment (CAT 344). De même, elle honore seule le taureau Boukhis (CAT 346).³⁶² Dans un relief de Kom Ombo avec une figure de reine sans inscription, G. Hölbl y voit Cléopâtre VII, sans le roi, faisant une offrande de Maât à Haroëris et sa compagne.³⁶³ Sur une autre scène à Erment, elle offre même les couronnes de Basse- et Haute-Égypte à trois déesses, une offrande typiquement royale.³⁶⁴ Pour G. Hölbl, toutes ces scènes avec des offrandes exécutées normalement par le roi, soulignent le statut de pharaon de la reine³⁶⁵. Pour ce qui est des reliefs du mammisi d'Erment, O. Perdu fait bien remarquer qu'il n'y a même aucune mention du roi, ce qui est très rare. Selon lui, l'absence du roi s'explique par le fait que la salle est consacrée à la naissance du dieu et à l'allaitement de l'enfant.³⁶⁶ Les femmes accouchent habituellement dans un espace aménagé et sont temporairement mises à l'écart, entourées uniquement de femmes pour la convalescence³⁶⁷. Cléopâtre VII est aussi figurée seule sur deux scènes de la face extérieure de la porte menant à la salle des déesses du temple de Tôd (CAT 355), sans qu'elle n'ait de contrepartie masculine sur d'autres scènes. Elle est accompagnée d'un officiant masculin et exécute une offrande à plusieurs divinités, dont Tjenenet et peut-être Hathor et Rattaouy. Le nom du roi n'est pas mentionné sur la façade de la porte, mais il reste présent sur les scènes à l'intérieur de la pièce³⁶⁸. La reine officiante seule se justifie par la fonction de la pièce qui est consacrée aux effigies de la déesse Hathor et Tjenenet

³⁶² HÖBL, 2003, p. 88-97.

³⁶³ HÖBL, 2003, p. 88-97.

³⁶⁴ PERDU, 2000, p. 152.

³⁶⁵ HÖBL, 2003, p. 88-97.

³⁶⁶ PERDU, 2000, p. 152.

³⁶⁷ BILL, 1996, p. 130.

³⁶⁸ MARTZLOFF, 2009, p. 43

faisant appel un personnel féminin. Les offrandes sur les scènes de la porte ainsi que la présence de Meskenet soulignent le lien de cette porte avec la naissance.³⁶⁹ S'il est vrai que ces contextes peuvent justifier la présence seule de la reine, ce n'est toutefois pas une obligation. Dans le mammisi d'Edfou, le roi était figuré. Cette comparaison montre qu'une réelle évolution a eu lieu pour la figure de la reine. Dans certains espaces, le dualisme de la royauté pouvait être évincé pour laisser entièrement la place à la reine Cléopâtre VII qui détenait assez de pouvoir pour ne pas avoir besoin de mentionner le roi. À ce stade, la figure de la reine souligne le rôle de Cléopâtre VII en tant que pharaon dans le mammisi d'Erment et à Tôd. Cependant, dans son ensemble, la figure de la reine reste liée à celle du roi puisque cela concerne un nombre restreint de figures. À Kom Ombo, malgré sa figuration seule avec son offrande pharaonique, la reine reste liée par les inscriptions au roi.

D'autres documents ont également élevé la figure de la reine Cléopâtre VII en tant que pharaon. Sur une stèle conservée au Louvre, elle a porté la couronne bleue, le pschent, réservé normalement au pharaon, soulignant ainsi son rôle de protecteur de l'Égypte. Seule Hatchepsout, en tant que femme-pharaon, a pu porter cette couronne, la reine qui a su le plus se rapprocher de la condition de pharaon. Le port de cette couronne illustre la volonté de Cléopâtre VII de détenir un pouvoir similaire.³⁷⁰ Sur une stèle découverte dans le fayoum et exposée au Louvre (Fig.38), elle est totalement habillée en pharaon, elle porte la double couronne, le pagne triangulaire masculin et elle exécute une offrande seule à la déesse Isis qui allaite son bébé Horus. Cette stèle date de l'an 1 du règne de Cléopâtre VII. Elle serait vêtue comme un pharaon, car cette stèle était prévue pour son père, Ptolémée XII mais suite à son décès, la figure a été réattribuée à Cléopâtre VII et ce malgré son sexe. Le fait qu'elle soit représentée comme un homme rappelle l'iconographie d'Hatchepsout qui avait également masculinisé sa personne dans son iconographie royale.³⁷¹ Sur ces documents, la figure de la reine est totalement « pharaonisée ». S'il est difficile de savoir si les artisans égyptiens approuvaient une telle représentation, ils étaient tout du moins d'accord de la représenter de cette manière, ce qui témoigne donc de sa position royale en Égypte.

Après la révolte de la Thébàide, les reines ont obtenu des prérogatives royales plus importantes. Cléopâtre II, III et VII ont vraiment détenu un pouvoir politique non négligeable, supérieur à leurs partenaires masculins en certaines occasions. Des reines comme Bérénice III ou IV

³⁶⁹ MARTZLOFF, 2009, p. 45-46

³⁷⁰ QUAEGBEUR, 1978, p. 259

³⁷¹ LETELLIER, [<https://www.louvre.fr/oeuvre-notices/la-reine-cleopatre-fait-une-offrande-la-deesse-isis>]

auraient aussi pu développer une influence importante si leurs règnes n’avaient pas été écourtés. Ces reines ont pu graduellement rassembler une certaine influence, prenant en exemple les reines précédentes. Cette nouvelle importance se reflète dans le nom d’intronisation de ces reines qui reprennent le même, celui de Cléopâtre. En faisant cela, elles renforçaient leur exclusivité dynastique, tout comme les rois qui ont repris le nom Ptolémée.³⁷² Le rôle public de la reine était plus flexible et dépendait de la personnalité des reines et des circonstances dynastiques ; par exemple lorsque le roi était faible ou que la descendance mâle était absente. Elles ont ainsi pu exercer un pouvoir similaire au roi, même dans l’armée qui était une sphère généralement réservée à l’homme (cfr. 1^e partie. II. 3). Cette nouvelle position est reflétée sur les parois des temples, exceptés pour Cléopâtre I qui a régné peu de temps sur la Haute-Égypte.



Fig. 38. Stèle présentant la reine Cléopâtre VII faisant une offrande à la déesse Isis. Égypte, Fayoum. Règne de Cléopâtre VII (51-30 av. J.-C.). Paris, Louvre

La fréquence et l’iconographie de leurs figures reflètent l’évolution croissante de l’autorité royale détenue chez les reines. Sur certaines scènes, la figure de la souveraine exécute une offrande seule avec une réduction progressive de la présence royale masculine. Ce genre de scènes est ancré dans un jeu d’opposition où souvent, les figures des reines sont exécutées en façade, tandis que le roi est gravé sur les parois internes d’un espace, dédié à une divinité féminine, comme la déesse lointaine ou la salle des deux déesses. Ces représentations étaient

³⁷² POMEROY SARAH, 1984, p. 23

souvent sur ou à proximité des portes, ce qui mettait la figure des reines en valeur³⁷³. Ces reines ont eu assez d'influence en Haute-Égypte pour proposer ce schéma iconographique qui met davantage en valeur la reine. À partir de Cléopâtre II, la fréquence des représentations des reines sur les parois est plus importante pour atteindre un nombre conséquent sous Cléopâtre VII. Bien qu'une partie de ces chiffres puisse s'expliquer par le fait que les souverains étaient plus tournés vers la Haute-Égypte, cela illustre clairement une croissance importante du pouvoir royal détenu dans les mains de la reine. Si la reine ptolémaïque s'inspire de plusieurs éléments iconographiques de la reine égyptienne, plusieurs éléments trahissent leur position plus élevée que ces anciennes reines. Elles semblent ainsi avoir pu dépasser la condition des anciennes femmes royales égyptiennes pour revêtir une autorité pharaonique. Les reines ptolémaïques qui ont le plus exercé l'autorité royale sont celles qui ont su accéder à la tête de l'état avec leurs fils ou qui ont pu profiter du fait que la dynastie avait besoin de montrer une image forte de la couronne. Toutefois, il est important de remarquer qu'il est impossible qu'une reine ait pu régner seule pendant une longue période. En effet, elles étaient obligées de rester dépendantes de la figure masculine. La figure du roi restait la plus illustrée et il était doté de plusieurs attributs que la reine ne possédait pas comme la multiplicité de ces couronnes ou encore une titulature pharaonique avec 5 noms. L'apanage des multiples offrandes faites aux dieux lui revenait même si cet élément a été un peu redirigé sur la figure de Cléopâtre VII. Seule Cléopâtre VII a pu exposer une symbolique totalement pharaonique sur certains documents mais comme les autres, ces représentations constituent des cas particuliers.

³⁷³ MARTZLOFF, 2009, p. 47-48

4. Divinisation des souverains ptolémaïques : le culte dynastique

Le culte dynastique constitue une caractéristique majeure du gouvernement ptolémaïque et de sa propagande politico-religieuse. Comme le souligne J. Trondiau: « L'étude des phénomènes religieux, surtout des cultes créés ou protégés par la cour, permet ainsi fréquemment de déceler les forces occultes qui ont dirigé la politique des Lagides »³⁷⁴. Ce culte élève les souverains et souveraines ptolémaïques vivants ou décédés au rang de divinités. Il s'est développé et enrichi au fil des règnes. Plusieurs éléments iconographiques illustrent la divinisation des reines ptolémaïques. Bien que certains pharaons aient été vénérés comme des dieux après leur mort (Aménophis III et Ramsès II)³⁷⁵, ce culte prend son substrat dans la culture hellénique et s'adapte au nouveau contexte égyptien. Ce culte dynastique s'est scindé en deux formes précises : celui du culte grec éponyme et celui présent dans les temples égyptiens. Bien qu'il soit possible de faire des liens entre eux, ces deux formes de culte se sont développées différemment durant la période ptolémaïque.³⁷⁶

Dans ce chapitre, nous tenterons de brosser l'interprétation du culte dynastique sur les reliefs des temples, et la manière dont les reines s'y sont intégrées afin de mieux comprendre la place de la reine dans la propagande du programme politico-religieux de la dynastie ptolémaïque. Certains éléments du culte des prêtres grecs éponymes seront mentionnés, lorsqu'ils sont nécessaires pour comprendre les aspects du culte égyptien. L'épithète divine grecque des souverains est un bon exemple puisqu'elle était reprise pour les prêtres égyptiens.³⁷⁷

a. Prémices du culte de Ptolémée I à Ptolémée II

L'inspiration d'honorer ses ancêtres en un culte dynastique prend son origine dans le culte hellénique des héros. Des êtres exceptionnels³⁷⁸ étaient choisis pour être divinisés. Certaines

³⁷⁴ TRONDIAU, 1950, p. 207.

³⁷⁵ HÖLBL, 2001, p. 101. ; BROPHY, 2014, p. 47

³⁷⁶ PARCA, 2012, p. 319 : Dans Alexandrie, des prêtresses royales étaient assignées à la conduite du culte des souveraines, comme les canéphores pour le culte d'Arsinoé II. Elle représentait le corps citoyen dans des activités publiques du culte et montraient leur loyauté envers la monarchie, un modèle calqué sur celui des panathénaïques à Athènes ; FRASER, 1972, p. 219 : les athlophores étaient des prêtresses pour le culte unique de Bérénice II. Ce culte n'est pas visible sur les parois des temples car la reine est toujours accompagnée du roi.

³⁷⁷ BROPHY, 2014, p. 46 ; QUAEGEBEUR, 1989, p. 112.

³⁷⁸ Fondateurs de cités ou héros de la guerre de Troie principalement

femmes ont même été vénérées comme Iphigénie³⁷⁹ à Brauron, une localité d'Athènes. L'être humain recevait un culte et accédait à la divinité suite à sa mort.³⁸⁰ Une divinisation réelle est apparue dans la culture hellénique vers le 5^e siècle et est devenue prégnante à la cour macédonienne où Philippe II, le père d'Alexandre se faisait honorer couramment comme une divinité³⁸¹ et Alexandre le Grand, suite à sa consultation avec l'oracle de Siwa, fut considéré comme le fils d'Amon-Zeus (Cfr. 1^e partie, I, a). Il reçut un culte après sa mort par Ptolémée Ier qui se développa sous plusieurs souverains ptolémaïques³⁸². Bien distinct du culte dynastique égyptien, il n'y a aucune figure d'Alexandre le Grand sur les parois des temples égyptiens durant cette période.

Sous le règne de Ptolémée I et Bérénice I, aucune paroi n'expose de scènes témoignant d'une divinisation du premier couple royal ou de la reine. Le même constat peut être appliqué sous Ptolémée II et Arsinoé II. Le couple a été inclus pour la première fois sur les parois des temples égyptiens en tant qu'ancêtres à partir du règne de Ptolémée III et Bérénice II (CAT 386) dont nous parlerons plus tard. La déification du premier couple s'est matérialisée en premier lieu dans la sphère grecque sous Ptolémée II. Ptolémée I a accédé à la divinité seulement à sa mort, de même que son épouse Bérénice I. Ils ont été honorés comme les *theoi Soteres* par Ptolémée II mais ce culte n'avait pas encore le caractère dynastique inhérent aux Ptolémées. Ptolémée I et Bérénice I ont officiellement rejoint le culte dynastique sous Ptolémée IV philopator.³⁸³

Bien que le culte dynastique ne soit pas encore établi dans la sphère égyptienne, un élément de ce premier culte a été retenu pour son interprétation égyptienne. Il s'agit de l'épithète divine grecque. Elle fait allusion à un lien de parenté mais peut aussi exprimer une qualité divine comme *Sôter* (sauveur). Il est possible de confirmer que ce sont bien des épithètes divines, car elles se lisent sur des documents grecs ou démotiques parlant des prêtres avec la mention « au service de » qui précède le prédicat *theos* avec l'épithète divine du souverain. Il est possible de déterminer si ce sont des prêtres égyptiens avec des titres spécifiques comme celui de prophète des statues divines, un titre typiquement égyptien.³⁸⁴ Les souverains suivants se sont attribués plusieurs épithètes similaires. Ptolémée II instaure le culte des *theoi adelphoi* en 272/1 pour son

³⁷⁹ Iphigénie est la fille du général Agamemnon. Elle a été sacrifiée par son père pour que les dieux fassent souffler du vent afin que les navires achéens naviguent en direction de la cité de Troie

³⁸⁰ POMEROY SARAH, 1984, p. 28 ; BIANCHI, 2015, p. 42-43.

³⁸¹ BIANCHI, 2015, p. 42-43.

³⁸² TRONDIAU, 1950, p. 209.

³⁸³ TRONDIAU, 1950, p. 213 ; FRASER, 1972, p. 219

³⁸⁴ QUAEGEBEUR, 1989, p. 104-7.

couple avec Arsinoé II. À la mort de la reine en 270 av. J.-C., celle-ci reçut un nouveau culte avec l'épithète de *thea adelphos*³⁸⁵. Ptolémée III et Bérénice II ont été élevés au rang de *Theoi evergetoi* en 243/2 av. J.-C.³⁸⁶. Ptolémée IV et Arsinoé III sont devenus les *theoi philopatores* sur les protocoles égyptiens en 215/4 av. J.-C. Leurs mentions confirment que le culte égyptien se faisait de façon indépendante du culte alexandrin puisque les honneurs octroyés au couple dans ce décret furent établis avant que les prêtres alexandrins ne l'intègrent à leur propre culte.³⁸⁷ Sur le décret de Philae en 186 av. J.-C., Ptolémée V et son épouse Cléopâtre I ont rétabli le culte des *theadelphoi* et élevèrent la reine à un statut divin en lui attribuant épiphane comme épithète. Elle rejoignait ainsi son époux dans le culte.³⁸⁸ La reine Cléopâtre II a tout de suite été élevée comme une *theoi philometores* aux côtés de son mari.³⁸⁹ Après 145 av. J.-C., suite à son deuxième mariage avec son autre frère Ptolémée VIII, elle prit l'épithète de *theoi evergetoi*.³⁹⁰ Lorsqu'elle régna seule, elle prit à sa propre initiative, les épithètes de *thea philometor soteira*, la liant à son premier époux Ptolémée VI et au premier Ptolémée.³⁹¹ Cléopâtre III reçut le titre de *theoi evergetai* aux côtés de son époux Ptolémée VIII quand ils régnèrent à deux, opposés à Cléopâtre II.³⁹² Quand elle régna avec son fils aîné, elle se vit ajouter l'épithète de *theoi philometores soteris*.³⁹³ Bérénice III, sur la brève période où elle régna seule, prit le nom de *Thea philopator* dans le culte des souverains pour honorer son père. Cléopâtre VI avec son frère Ptolémée XII, prirent ensemble l'épithète de *philopator* et *philadelphe* pour renforcer leur lien avec leur père qui était le seul de sang royal. Après s'être débarrassé de sa fille aînée Bérénice IV, Ptolémée XII conféra à ses enfants restants, Cléopâtre VII, Arsinoé IV, Ptolémée XIV et Ptolémée XV le titre de *theoi neoi philadelphoi* dans le culte. Il espérait qu'une paix durable s'installerait entre ses enfants après son décès.³⁹⁴ Lorsque Cléopâtre VII réussit à régner seule un moment, elle prit le titre de *théa philopator*, tentant de montrer qu'elle continuait la politique de son père. Lorsqu'elle régna avec son frère Ptolémée XIV, ils devinrent les *theoi philopatores philadelphoi*. Lorsqu'elle régna avec son fils, ce dernier reçut le titre de *Philopator* et *philométor* en l'honneur de ses parents.³⁹⁵

³⁸⁵ PARCA, 2012, p. 318 ; AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 694

³⁸⁶ FRASER, 1972, p. 219

³⁸⁷ HÖLBL, 2001, p. 168.

³⁸⁸ TYLDESLEY, 2006, p. 194. ; HÖLBL, 2001, p. 167

³⁸⁹ BROPHY, 2014, p. 52.

³⁹⁰ MINAS-NEPTEL, 2011, p. 61-65

³⁹¹ TYLDESLEY, 2006, p. 196 ; BIELMAN et LENZO, 2016, p. 157-174. ; MINAS-NEPTEL, 2011, p. 67

³⁹² MINAS-NEPTEL, 2011, p. 67.

³⁹³ FRASER, 1972, p. 221

³⁹⁴ HÖLBL, 2001, p. 205, 213, 223 et 230

³⁹⁵ HÖLBL, 2001, p. 231-239.

Certaines de ces épithètes caractérisaient la divinité de la dynastie qui assurait la fertilité du pays, le bonheur et la prospérité aux habitants. Elles s'accordaient avec l'image du Basileus qui pourvoyait à la *tryphè* (richesse/fortune), mais également avec la conception traditionnelle du pharaon.³⁹⁶ En effet, ces épithètes peuvent être interprétées aussi dans un contexte égyptien.³⁹⁷ Sôter pouvait faire référence à Horus le dieu protecteur.³⁹⁸ Comme mentionné avant, le terme philadelphe renvoie à l'amour entre Osiris et sa sœur Isis (cfr. 2^e partie, III, 1, a). Le terme evergetoi montre l'attention portée par les souverains à la prospérité et à la stabilité du pays, notamment en s'occupant du culte des dieux égyptiens à l'image des anciens pharaons.³⁹⁹ La mention épiphane faisait référence à la manifestation réelle des dieux égyptiens sur terre.⁴⁰⁰

Les premiers éléments iconographiques témoignant du culte dynastique commencent à être visibles sur les parois des temples à partir du règne de Ptolémée II. Il avait d'abord instauré un culte de son couple. Malgré de nombreuses pièces les présentant comme Theoi adelphoi, celui-ci connut peu de succès. Ce fut à la mort d'Arsinoé II que ce culte eut de réelles répercussions sur le pays et que le culte dynastique égyptien prit naissance. Ce dernier s'était répandu dans tous les villages d'Égypte.⁴⁰¹ Les détails de ce culte nous sont bien transmis grâce au décret de la stèle de Mendès qui enregistre le couronnement du bélier sacré de Mendès (Fig.39) et promulgue le culte d'Arsinoé II où il est clairement inscrit que la reine défunte avait rejoint « l'entourage du dieu Râ » et que cette dernière devait partager le culte des dieux égyptiens dans les temples.⁴⁰² Ce culte prit concrètement forme dans les temples puisque Ptolémée II a décrété qu'une image d'Arsinoé II devait être placée dans tous les temples d'Égypte. Une statue de la reine défunte était donc placée près des dieux principaux dans le sanctuaire des temples en tant que déesse invitée (*thea sunnaos*). Un festival en l'honneur d'Arsinoé, les arsinocia, fut instauré qui rassemblait la majorité de la population égyptienne autour des temples.⁴⁰³

³⁹⁶ HÖLBL, 2001, p. 109.

³⁹⁷ TRONDIAU, 1950, p. 222.

³⁹⁸ HÖLBL, 2001, p. 94.

³⁹⁹ PARCA, 2012, p. 318

⁴⁰⁰ HÖLBL, 2001, p. 167

⁴⁰¹ PARCA, 2012, p. 318 ; AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 694

⁴⁰² BROPHY, 2014, p. 45 : ce décret ne correspond pas à un décret synodal mais il préfigure la conception de ces derniers qui sont apparus sous le règne de Ptolémée III.

⁴⁰³ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 695 ; BROPHY, 2014, p. 47



Fig. 39. Grande stèle de Mendès. Règne de Ptolémée II (282-246 av. J.-C.). Le Caire, musée égyptien du Caire

Sur les reliefs des temples, plusieurs figures d'Arsinoé II décédée sont honorées de la même manière qu'une déesse. La reine seule est uniquement honorée par son époux. Elle peut être honorée seule (CAT 395), mais la plupart des tableaux la présentent comme une déesse accompagnant une autre déesse (CAT 389 et CAT 393), ce qui confirme son statut de *thea sunnaos*. Cette manière d'être vénérée est assez spécifique à cette reine car les autres reines sont honorées sur les reliefs au côté de leur époux (figures du groupe 2 et 4). De plus, à l'inverse des autres reines, elle ne reçoit pas la royauté divine de la part d'une divinité. Toutefois, certains éléments iconographiques arborés par la reine soulignent sa divinisation et ont été repris par les autres reines. Le signe de vie ankh qui s'inspire des anciennes reines égyptiennes (cfr. III, 2), est omniprésent chez la figure de la reine. Tenu dans sa main et placé derrière, cet élément caractérisait en premier lieu les divinités égyptiennes. Il souligne la nature divine des reines ptolémaïques.⁴⁰⁴ De même que le sceptre Ouadj, il est généralement porté par les divinités féminines.⁴⁰⁵ Les reines sont aussi déchaussées, ce qui est normalement réservé aux êtres divins

⁴⁰⁴ QUAEGEBEUR, 1989, p. 97.

⁴⁰⁵ QUAEGEBEUR, 1989, p. 97.

et aux rois lorsqu'ils font une offrande aux dieux. Cet attribut confirme que la reine fait partie du monde divin ou qu'elle est capable d'entrer dans le monde divin.⁴⁰⁶ Si formellement, l'iconographie du culte dynastique n'est pas encore aboutie sous le règne de Ptolémée II et Arsinoé II, plusieurs marqueurs de divinisation autour de la figure d'Arsinoé II préfigurent ce culte et ont été repris sur les représentations des reines suivantes.

Si on devait caractériser le culte d'Arsinoé II dans les temples, à première vue, celui-ci n'aurait pas connu un grand succès puisqu'il est illustré uniquement à Philae. Cependant, le succès de ce culte est repérable sur d'autres supports. J. Quaegebeur a rassemblé les différentes représentations de la reine sur de nombreux supports de style égyptien, présentant une iconographie similaire à celles des reliefs. Il a comptabilisé avec certitude 75 représentations de la reine, témoignant du succès de ce culte.⁴⁰⁷ Sa représentation comme déesse sunnaos se retrouve à Thèbes, sur le second pylône de Karnak et sur une scène du temple de Khonsou.⁴⁰⁸

Comme mentionné avant, les reliefs exposent une forme de culte spécifique à la reine. Ces éléments nous amèneraient à rejoindre l'avis de J. Trondiau. Pour lui, ce culte ne constitue pas encore un culte dynastique car les dieux adelphe n'ont pas intégré leurs parents dans ce culte⁴⁰⁹. Malgré l'absence des dieux *soteres* sur les reliefs, d'autres éléments témoignent du culte dynastique, celui-ci était juste à sa première phase. En effet, un élément central de ce culte est l'installation d'une statue des souverains près des divinités égyptiennes, ainsi que les festivals et les rites instaurés pour les souverains ptolémaïques. À l'instar d'Arsinoé II, les souverains suivants ont également mis en place des statues auprès des divinités égyptiennes. Les décrets synodaux (Fig. 42) dont je parlerai dans le sous-chapitre suivant livrent plusieurs informations sur la confection de ces statues et les fêtes liées à ces dernières. Le décret de Canope donne des détails sur les processions et festivals pour le couple Ptolémée III et Bérénice II, comme leur tenue datée aux 5, 9 et 25 de chaque mois.⁴¹⁰ Sur le décret de Raphia, Ptolémée IV demande qu'une statue du roi et de la reine soit placée dans les grandes cours. Bien que cela ne soit pas dans le sanctuaire, le couple royal rejoint donc le culte des temples. De plus, une autre statue du dieu principal donnant l'épée de la victoire au couple a été installée. Les prêtres devaient

⁴⁰⁶ PREYS, 2015, p. 151

⁴⁰⁷ QUAEGEBEUR, 1998, p. 83. : Également confirmé par le fait qu'Arsinoé II continua à être honorée plus tard dans la sphère égyptienne.

⁴⁰⁸ QUAEGEBEUR, 1989, p. 108.

⁴⁰⁹ TRONDIAU, 1950, p. 214

⁴¹⁰ BROPHY, 2014, p. 52.

exécuter des rites autour des statues.⁴¹¹ Le décret mentionne également une procession avec les statues du couple divin devant sortir de l'enceinte du temple.⁴¹² Le décret de Philae en 186 av. J.-C. sous Ptolémée V mentionne explicitement qu'une statue cultique de Cléopâtre devait résider avec celle de son époux et d'autres dieux dans le sanctuaire et participer à plusieurs processions à travers l'année.⁴¹³ Le calendrier festival de Kom Ombo nous informe sur les processions liées aux cultes des *theoi philometores*, en mentionnant le jour un de l'Akhet.⁴¹⁴

À cause de l'absence de restes de ces statues, il est impossible de situer précisément où ces statues résidaient. Cependant, sur base d'indications de lieu et de la nature de ces statues, la plupart devaient être placées dans une chapelle environnante du sanctuaire, comme les autres dieux qui accompagnaient la divinité principale. Une telle place élevait les souverains ptolémaïques au rang de divinités, car ils étaient associés aux autres statues des divinités.⁴¹⁵ En Égypte antique, les statues cultes constituaient l'élément central du culte d'un dieu. Il était le médium privilégié au travers duquel la divinité pouvait se manifester. Les statues étaient sujettes à un nombre de rites devant affecter la divinité. Partageant ces caractéristiques, les statues ptolémaïques étaient donc incontestablement des statues de culte divin.⁴¹⁶ Il est clair que les souverains ptolémaïques désiraient que leurs statues, ainsi que leurs positions aux côtés des dieux, soient vues par les masses égyptiennes, soulignant ainsi leur puissance et leur divinité aux yeux du peuple. Étant donné que la monarchie est souvent très distante des populations égyptiennes, les festivals du culte permettaient d'influencer directement cette population et de les faire adhérer à leur culte.⁴¹⁷

Les reliefs et les statues contribuaient à l'omniprésence constante du couple dans les temples égyptiens. Assurément, le but était de montrer que le roi était présent et s'inquiétait de toutes les parties de l'Égypte. Les rites exécutés sur les statues du couple royal amenaient les prêtres à considérer symboliquement le couple comme une entité divine, similaire aux autres dieux, qui tenait le destin de l'Égypte entre ses mains.⁴¹⁸

⁴¹¹ HÖLBL, 2001, p. 164.

⁴¹² BROPHY, 2014, p. 52.

⁴¹³ BROPHY, 2014, p. 47.

⁴¹⁴ BROPHY, 2014, p. 52.

⁴¹⁵ BROPHY, 2014, p. 50.

⁴¹⁶ BROPHY, 2014, p. 47-8 : le matériel composant ces statues, à savoir l'or, l'argent et d'autres pierres précieuses correspond à celui décrit dans plusieurs anciens documents. Dans le livre de la vache céleste, le dieu Rê possède des os en argent, de la chair en or.

⁴¹⁷ BROPHY, 2014, p. 53.

⁴¹⁸ BROPHY, 2014, p. 51.

Ainsi, même si formellement, le culte n'est pas encore abouti sur les reliefs et que le premier couple royal n'apparaît pas, en raison des plusieurs marqueurs de divinisation sur les figures d'Arsinoé II, du succès du culte sur tout le pays, de l'instauration de statues et de fêtes royales, l'ossature du culte dynastique est clairement fixée sous le règne de Ptolémée II. Il en était juste à sa première étape.

La politique de ce culte était accompagnée d'un aspect plus pratique. Les souverains en ont profité pour lever un nouvel impôt, l'apomoira. En effet, l'instauration de ce culte était accompagnée d'une réforme fiscale. Une partie de ces impôts prélevés par la couronne était reversée aux temples. Cela a permis à la couronne de peser sur les finances du clergé. Ces derniers s'empressaient de satisfaire les demandes des souverains concernant ce culte pour obtenir des subventions généreuses. En faisant cela, les souverains espéraient limiter les mouvements contestataires par de potentiels leaders.⁴¹⁹

b. Formalisation du culte : Ptolémée III à Ptolémée IV

Le culte dynastique continue à se développer sous le règne de Ptolémée III et Bérénice II. De nouvelles compositions iconographiques apparaissent et deviennent conventionnelles pour les souverains suivants. Ce développement est tributaire d'un élément en particulier, celui de la création de synodes.

Sous Ptolémée III et Bérénice II, les premiers synodes sont organisés. Ces assemblées rassemblaient les prêtres égyptiens et conditionnaient fortement le culte dynastique car les prêtres discutaient de l'organisation des cultes, des temples et des honneurs divins accordés au couple royal. À la suite de ces assemblées, des décisions importantes étaient inscrites sur des stèles sous forme de décrets installés dans la cour ou sur la porte de chaque temple en démotique, grec et égyptien. Sur ces stèles, l'idéologie royale était clairement exprimée en texte et en image. Les bienfaits accomplis par les souverains lagides pour le service des dieux étaient cités. Ces décrets avaient pour but d'inciter les prêtres à être loyaux envers la dynastie et donc à convaincre la population native d'adhérer à cette image. En retour, les prêtres s'attendaient à des largesses accordées par la couronne⁴²⁰. Le décret de Canope de 238 av. J.-C. mentionne les

⁴¹⁹ AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 695

⁴²⁰ HÖLBL, 2001, p. 106. ; AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 697 ; BROPHY, 2014, p. 45

theoi evergetoi et quelques éléments liés à ces derniers mais il se concentre surtout sur la divinisation de la fille du couple royal, la princesse Bérénice, décédée peu de temps avant.⁴²¹

Sur les reliefs des temples, seule une scène expose la reine recevant les honneurs royaux avec son époux de la part du dieu à tête d'Ibis Thot (CAT 373), témoignant de la divinisation de Bérénice II. L'inscription sur la porte confirme leur divinité puisqu'il est dit que « leur kas sont divins ».⁴²² La divinisation des souverains ptolémaïques dans l'iconographie égyptienne a été illustrée sur les reliefs des temples de manière conventionnelle sous les souverains suivants. Ils étaient l'objet d'un culte exécuté au travers d'un rite performé par une divinité (figures du groupe 4). Le pouvoir royal de la reine et du roi est confirmé par une divinité. Cette iconographie s'est particulièrement développée sous Arsinoé III, Cléopâtre II et Cléopâtre III.

Pour Quaegebeur, il est indéniable que ces reliefs présentent les couples régnant honorés comme des dieux dans les temples⁴²³. Winter s'oppose à cette interprétation en expliquant qu'aucun relief ne montre les souverains recevant une offrande. J. Quaegebeur rétorque que c'est normal puisque le roi est le premier suppliant et ce dernier ne pouvait pas se faire une offrande à lui-même. Même s'il existe quelques exceptions, le roi ne se vénérât pas lui-même dans l'iconographie égyptienne.⁴²⁴

Une autre scène de la porte d'évergète à Karnak (CAT 386) permet de confirmer que le culte dynastique prenait forme sous Ptolémée III et Bérénice II. Sur cette scène, le couple de fondateur a accédé à la divinité dans les temples égyptiens car il est positionné auprès des dieux dans une suite honorant l'astre solaire. De l'autre côté de l'astre, une autre suite divine acclame le soleil avec les dieux philadelphes Ptolémée II et Arsinoé II au bout de la suite. Au vu du caractère particulier de la scène, cela montre que le premier et le deuxième couple ont connu un culte post-mortem. Cependant, cette dernière ne serait pas conditionnée dans le culte dynastique puisque le roi régnant n'honore pas ces couples défunts, comme il est possible de le voir sur les autres tableaux (figures du groupe 2). Avec juste une représentation du couple recevant les honneurs divins et juste la représentation citée ci-dessus, il serait possible d'avancer que l'idéologie du culte dynastique se forme mais n'est pas encore fixée. Cependant, un élément permet d'avancer que les ancêtres sont liés aux scènes de royauté divine. Sur la

⁴²¹ BROPHY, 2014, p. 45 ; AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 697-8 : De façon assez étrange, la princesse décédée n'est représentée sur aucune paroi des temples alors que le décret mentionne l'installation d'une statue de la princesse dans tous les temples importants d'Égypte.

⁴²² QUAEGEBEUR, 1989, p. 97.

⁴²³ QUAEGEBEUR, 1989, p. 93-113.

⁴²⁴ QUAEGEBEUR, 1989, p. 96-97.

scène où le couple reçoit la confirmation royale (CAT 373), une inscription dit clairement que les souverains actuels sont héritier des dieux adelphés⁴²⁵.

D'autres documents témoignent de la fixation de l'idéologie du culte dynastique comme la stèle de Kom el-Hisn sur laquelle le décret de Canope est inscrit (Fig. 40). Iconographiquement, elle présente Ptolémée III et Bérénice II au centre de la composition recevant les honneurs divins, entourés de plusieurs divinités. Thot et Séchat sont derrière et écrivent les annales du roi comme sur les scènes de confirmation royale des souverains successeurs. À l'extrémité gauche, les deux premiers couples royaux ferment la série divine. Cette stèle expose clairement une scène de confirmation royale avec la présence d'ancêtres divinisés.⁴²⁶ Elle rassemble en une composition les éléments principaux de l'idéologie du culte dynastique tels qu'illustrés sur les scènes des souverains successeurs.

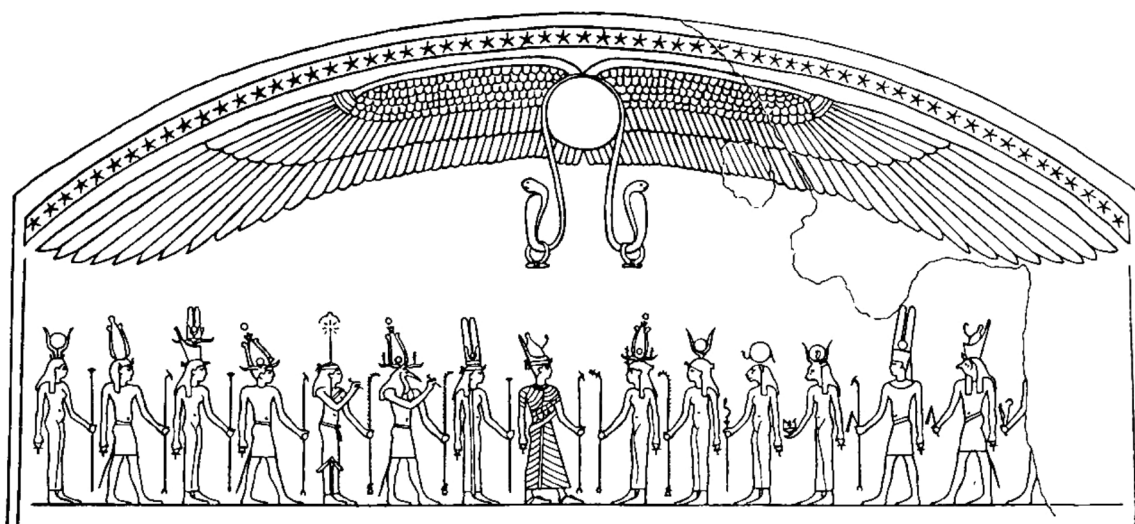


Fig. 40. Le cintre de la stèle de Kom el-Hisn. Égypte. Règne de Ptolémée III (246-222 av. J.-C.). Le Caire, musée égyptien du Caire

Malgré le nombre peu élevé de figures exposant les souverains dans le culte dynastique par rapport aux souverains suivants, l'idéologie du culte est clairement façonnée à travers le décret. La raison de ce nombre peu élevé pourrait s'expliquer que les souverains suivants n'avaient plus à formaliser l'iconographie de ce culte. Ils reprenaient la formule élaborée sous le règne de Ptolémée III. Une autre raison qui est détaillée plus tard dans ce chapitre, est que les souverains suivants en raison des querelles dynastiques cherchaient le soutien de la population de Haute-Égypte et ont donc multiplié ce genre de scène qui confirmait leur royauté.

⁴²⁵ QUAEGEBEUR, 1989, p. 98.

⁴²⁶ PREYS, 2015, p. 168.

Sur un plan plus pratique, avec le décret de canope, il est possible de comprendre aussi la manœuvre politique qu'opérait le couple royal en Haute-Égypte. Une 5^e section de prêtre, une phylè, a été rajoutée dans le clergé des sanctuaires pour s'occuper du culte dynastique des dieux évergètes et s'assurer de bien ancrer ce rôle dans le clergé indigène. La présence de ce groupe augmentait l'influence du couple royal parmi les prêtres égyptiens. Cette manœuvre devait assurer la loyauté des Égyptiens à long terme envers la dynastie ptolémaïque⁴²⁷ car une révolte égyptienne locale avait éclaté lors de l'absence du roi à cause de la pression sur leurs terres⁴²⁸.

Sous le règne de Ptolémée IV, l'iconographie du culte dynastique sur les parois arrive à sa forme finale. En effet, les scènes présentant le culte avec ce couple apportent les derniers éléments iconographiques pour l'image du culte dynastique. Les souverains suivants souhaitant montrer leur intégration dans l'interprétation égyptienne du culte dynastique ont repris les mêmes éléments et compositions iconographiques de ces scènes, hormis quelques détails. Comme les autres souverains, Ptolémée IV a utilisé le culte pour augmenter son influence. Sur le plan pratique, il a étendu la perception de l'apomoirā établi pour le culte des dieux adelpheis à son culte également.⁴²⁹

Les tableaux où le couple royal recevait la royauté divine étaient illustrés par un dieu (souvent le dieu Thot) écrivant les années de règne du roi sur des tiges. Sous Ptolémée IV et Arsinoé III, le thème s'élargit puisque sur une scène du sanctuaire d'Edfou, le dieu Harsîsis transmet la royauté divine au couple royal en offrant un roseau, l'imit-per.⁴³⁰ Notons qu'Arsinoé III possède un rôle majeur dans le culte, car elle est une des reines les plus représentées en train de recevoir la royauté auprès de son époux (CAT 361). Les scènes de culte des ancêtres gravés sur plusieurs parois acquièrent leur forme finale sous le règne de Ptolémée IV. Le couple fondateur et les deux autres couples royaux décédés sont honorés dans un relief d'Edfou sous Ptolémée IV (CAT 329-331). Il s'agit d'ailleurs du seul souverain honorant ce couple dans le corpus. De plus, il s'agit du seul relief où les souverains défunts sont également des *theoi sunnaoi* puisqu'ils sont derrière le dieu Horus, le bénéficiaire principal de l'offrande. Les souverains suivants ont imité cette configuration. Cela concorde avec le fait que ce roi avait officiellement ajouté en 215/4 av. J.-C. le premier couple ptolémaïque dans la série des souverains honorés. Plusieurs scènes sous le règne de Ptolémée IV et Arsinoé III illustrent le

⁴²⁷ PARCA, 2012, p. 318 ; AGUT, CARLOS et GARCIA, 2016, page 698

⁴²⁸ HÖLBL, 2001, p. 49

⁴²⁹ TRONDIAU, 1950, p. 216.

⁴³⁰ PREYS, 2015, p. 158.

culte des ancêtres. Sur l'une d'entre elles (CAT 301 et 311), Arsinoé III soutient son époux, ce qui souligne encore sa place dans ce culte.

R. Preys a également montré que ces deux types de scènes devaient se lire ensemble pour exposer l'idéologie du culte dynastique. Elles sont, en effet, associées spatialement sur les parois des temples, comme il est possible de le voir sur la porte de Khonsou (Fig. 41), la porte de Montou et la porte d'Amon. Pour Preys, cette disposition signifiait clairement que le couple décédé passait effectivement le pouvoir royal au couple régnant et témoignait de la divinité de la dynastie.⁴³¹

Karnak, porte de Khonsou (doc. 1)			
Scène droite		Scène gauche	
Dieu acteur	Roi vivant	Roi vivant	Roi-ancêtre
=>	<=	=>	<=

Fig. 41. Schéma des reliefs de la porte de Khonsou. Règne de Ptolémée III (246-222 av. J.-C.). Égypte, Thèbes, Karnak, porte de Khonsou

Rejoignant cette idée que ces scènes sont idéologiquement liées, certaines fusionnent l'iconographie de ces deux types de tableaux (CAT 387) comme sur la scène de Kom el-Hisn. Toutefois, cette fusion se présente différemment. Le roi Ptolémée IV est accroupi et reçoit la royauté du dieu Hou. Thot est derrière le roi et inscrit les années de règne du roi tandis que le couple décédé Bérénice II et Ptolémée III se tiennent assis derrière le dieu Hou et la déesse Hathor en tant que *theoi sunnaoi*. Cette scène constitue une évolution de l'iconographie de Kom el-Hisn et expose l'idéologie du culte dans son entièreté. Cela montre que les scènes où le roi reçoit la royauté des dieux ne présentent pas forcément le dieu écrivant opposé au roi (CAT 387). Cette configuration se retrouve également à Kom Ombo⁴³². Même si elles restent peu nombreuses, ces scènes confirment que le culte des ancêtres doit se comprendre avec la confirmation du pouvoir royal des souverains régnant.

L'importance de la reine illustrée dans ces scènes semble assez paradoxale par rapport au paragraphe consacré sur elle dans le chapitre précédent, et celui sur la biographie des reines (1^e

⁴³¹ PREYS, 2015, p. 157.

⁴³² QUAEGBEUR, 1989, p. 98.

partie, II, c). De plus, dans le décret de Raphia, c'est surtout le rôle du roi qui est mis en avant en tant que guerrier ayant restauré l'ordre.⁴³³ La reine avait probablement une certaine influence que les sources historiques ont seulement esquissée, peut-être parce que le roi Ptolémée IV ne s'est plus soucié d'elle après qu'elle ait accouché de leurs enfants. Cette importance est par contre, illustrée sur l'iconographie concernant le culte royal.

c. *Adoption du culte par les reines successives*

Sous épiphane, le culte est moins marqué dans les temples en raison des révoltes. De plus, le décret de Memphis accordait les honneurs divins seulement à Ptolémée V.⁴³⁴ La reine est entrée dans le culte plus tard suite au décret de Philae. Lors de son règne de cinq ans avec son fils, elle a continué à être vénérée comme une *theoi épiphanoi* aux côtés de son mari défunt alors que son fils n'est pas entré dans le culte⁴³⁵.

Aucun tableau sur les temples ne met en scène la divinisation de ce couple ou la vénération des ancêtres par ce couple. Comme dit auparavant, la guerre a supprimé l'opportunité pour ces souverains de se représenter sur les temples de Haute-Égypte. Mais il est sûr que ce couple désirait également s'intégrer également dans la version égyptienne du couple dynastique. En effet, l'idéologie du culte dynastique est exprimée sur la pierre de Rosette (Fig.42) et avec la stèle de Nubeyrah, elle est illustrée en image. Sur cette stèle le roi Ptolémée V, accompagné de la reine transperce un ennemi devant le dieu Chou qui en retour offre l'épée de la victoire. Les dieux sont accompagnés par trois couples d'ancêtres divins⁴³⁶. Comme la stèle de Kom el-Hisn et une des scènes sous Ptolémée IV (CAT 387), cette scène expose l'idéologie royale du culte dynastique en une composition. Une fois que la paix fut revenue, le couple a voulu réintégrer le culte dynastique en Haute-Égypte, mais ils n'ont pas eu le temps de concrétiser ce projet sur les parois des temples

Le premier élément important à mentionner n'est qu'aucun décret décrivant en détail le culte des souverains ptolémaïques sous le règne de Ptolémée VI et les souverains successeurs n'a été mis à jour. Cela ne signifie pas que le culte dynastique dans la sphère égyptienne a disparu. Plusieurs scènes sur les temples témoignent encore de la présence de ce culte. Pour en citer l'un

⁴³³ HÖLBL, 2001, p. 164.

⁴³⁴ BROPHY, 2014, p. 45

⁴³⁵ MINAS-NEPTEL, 2011, p. 60

⁴³⁶ PREYS, 2015, p. 170

d'eux, une inscription sur le mammisi de Philae qui mentionne que cet édifice a été construit par Ptolémée VIII et Cléopâtre II pour Isis et les anciens couples royaux et eux-mêmes.⁴³⁷

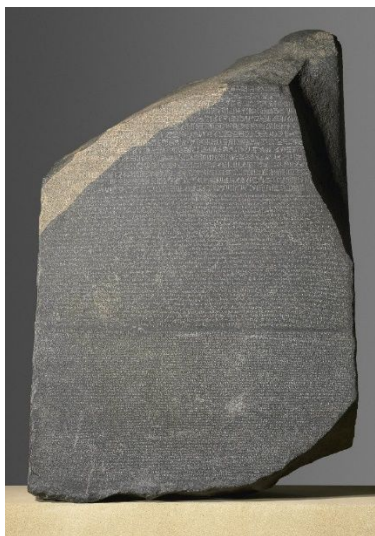


Fig. 42. Pierre de Rosette. Égypte, El-Rashid. Règne de Ptolémée V (204-181 av. J.-V.). Londres, British Museum

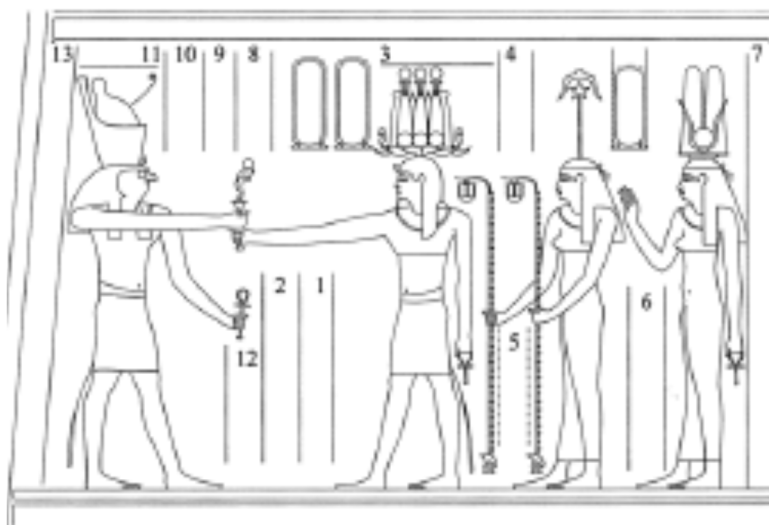


Fig. 43. Horus offrant l'épée de la victoire à Ptolémée XII et Cléopâtre VI. Règne de Ptolémée XII (80-51 av. J.-C.), Edfou, porte monumentale du temple d'Horus

Durant le règne de Cléopâtre VI, son intégration au culte dynastique dans ces régions est parfaitement illustrée sur les parois des temples. Elle a le même nombre qu'Arsinoé III de représentations de scènes recevant l'autorité royale d'une divinité (Tab.7 ; CAT 366 et 371, CAT 370 et CAT 376-377), dont certaines avec l'héritier royal et Cléopâtre III (phénomène déjà discuté dans le sous-chapitre précédent). Comme le dit R. Preys, dans ce cas-ci l'idéologie de pouvoir du culte dynastique se fonde également sur le futur.⁴³⁸ De plus l'une des scènes montre les souverains recevant l'épée d'Haroëris à Kom Ombo. Malgré cette modification, cette épée est une offrande pour les rois soulignant leur caractère guerrier.⁴³⁹ De même, les figures des reines honorées comme ancêtres ont été particulièrement prolifiques sous Ptolémée VIII. Comme Arsinoé III, Cléopâtre II est également la deuxième reine à être représentée aux côtés de son mari honorant une suite conséquente de leurs ancêtres (CAT 280 et 321-324).

Ces différents éléments iconographiques concordent avec les autres éléments nous renseignant sur sa vie. Elle a toujours su garder une place sur le trône et, de ce fait, elle a toujours eu une place dans le culte dynastique. Dans la sphère grecque, trois offices de prêtres ont été ajoutés pour Arsinoé II, Cléopâtre I et Cléopâtre II, lors du règne de Ptolémée VI et Cléopâtre II⁴⁴⁰.

⁴³⁷ QUAEGEBEUR, 1989, p. 101.

⁴³⁸ PREYS, 2015, p. 159.

⁴³⁹ PREYS, 2015, p. 161

⁴⁴⁰ HÖLBL, 2001, p. 285

Bien que cela soit dans la sphère grecque, cela témoigne de l'attention des souverains envers la vivacité du culte.

Cléopâtre III avait déjà intégré le culte dynastique dans la sphère grecque sans être au pouvoir. Cette inclusion était une manœuvre pour la désigner comme successeuse officielle à cause de l'absence d'héritier mâle.⁴⁴¹ De même, suite à son identification à Isis, Cléopâtre III avait sa prêtrise placée avant toutes les autres reines sur les documents liés au culte dynastique et un prêtre mâle a été instauré pour son culte, ce qui était une première pour une reine. Cela faisait d'elle la reine la plus importante officiellement.⁴⁴² Lors de son règne avec Ptolémée X, elle devint même prêtresse d'Alexandre, une fonction réservée aux rois⁴⁴³. Trondiau exprime avec justesse que cette intensité dans le culte avait pour but d'effacer tout souvenir de sa mère Cléopâtre II qu'elle a combattu plusieurs fois pour obtenir sa place sur le trône.⁴⁴⁴

Avec tous ces ajouts du culte dynastique dans la sphère grecque, il serait normal de s'attendre à des ajouts conséquents dans le culte dynastique de la sphère égyptienne illustré sur les parois des temples. À première vue, cela ne semble pas être le cas. La reine ne comptabilise que quatre représentations où elle reçoit l'autorité royale d'une divinité, dont plusieurs avec sa mère co-régnante. Elle n'a pas honoré les ancêtres aux côtés des différents rois avec qui elle a régné. Certaines scènes montrent encore une fois que la transmission de la royauté peut se faire par le don de l'épée comme il est possible de le voir sur la paroi ouest extérieure du pronaos d'Edfou. Cependant, la scène n'est pas liée à une scène de culte d'ancêtres mais est mise en parallèle avec une autre scène d'investiture royale. Pour Preys, sa place se justifie à cause du caractère guerrier des scènes de la porte illustrant des massacres.⁴⁴⁵ Il semblerait que la reine Cléopâtre III n'a pas fait preuve d'autant de zèle dans le développement du culte dynastique de la sphère égyptienne que dans la sphère grecque, ce qui est d'autant plus étrange étant donné qu'elle s'était identifiée ou énormément rapproché de la déesse égyptienne Isis.

Même si Bérénice III n'est jamais présentée dans le culte dynastique sur les parois, celle-ci est bien présente puisqu'une inscription sur une statue d'un prêtre de Tanis mentionne qu'il est au service de Ptolémée X et Bérénice III.⁴⁴⁶ Malgré l'intégration de Cléopâtre VI dans le culte dynastique, aucune représentation ne témoigne de sa divinisation. Toutefois, une scène sur la

⁴⁴¹ MINAS-NEPTEL, 2011, p. 65

⁴⁴² TYLDESLEY, 2006, p. 196 ; HÖLBL, 2001, p. 199.

⁴⁴³ MINAS-NEPTEL, 2011, p. 69

⁴⁴⁴ TRONDIAU, 1950, p. 219.

⁴⁴⁵ PREYS, 2015, p. 161.

⁴⁴⁶ QUAEGBEUR, 1989, p. 107.

porte monumentale d'Edfou expose Ptolémée XII (Fig.43) recevant l'épée d'Horus accompagné de la déesse Séchat inscrivant les annales de son règne et de la reine Cléopâtre VI. Ici le culte dynastique est illustré par une iconographie de transmission de pouvoir, s'inspirant des anciennes scènes ptolémaïques⁴⁴⁷.

Étonnamment, Cléopâtre VII n'a aucune figure où elle est inscrite dans le culte. Hors, avec ses diverses épithètes, elle était bien intégrée au culte dynastique. Comme cela a été exposé avant (2^e partie, III, 1, b), son état divinisé s'est reflété sur les parois des temples par d'autres manières (CAT 380 et CAT 386). À la différence des autres représentations, ces dernières ne constituent pas des interprétations du culte dynastique mais plutôt des réinterprétations de thèmes égyptiens traditionnels, qui l'assimilent pour la plupart à une divinité égyptienne pourvoyant à des affaires maternelles. Il semblerait que les formes égyptiennes du culte dynastique aient été abandonnées sous Cléopâtre VII. La reine préférait exprimer la divinité de sa personne en s'associant à Isis selon une iconographie égyptienne traditionnelle. De plus, elle est la reine qui s'est le plus rapprochée de la symbolique du pharaon, un être divin par nature.

Tout ce développement du culte dynastique témoigne des efforts consacrés par les souverains ptolémaïques pour ce dernier. Faisant partie d'un programme politico-religieux, le gouvernement ptolémaïque a su tirer une certaine force de la diffusion de ce culte. Il avait un rôle non négligeable dans la propagande de légitimation des souverains. Répandue chez les Grecs et les Égyptiens, l'idéologie royale de ce culte était le seul élément d'unité fort pour toutes les zones d'Égypte, devenant le point focal pour toutes les initiatives de la politique religieuse. Dans ces initiatives, certaines reines ont joué un rôle substantiel. Le décès d'Arsinoé II a contribué à lancer ce culte dans les temples égyptiens. Elle connut un franc succès comme déesse sunnaoui dans les temples. Sous Ptolémée III et Bérénice II, l'idéologie de culte est aboutie et clairement exprimée sur quelques documents égyptiens tels que la stèle de Kom el-Hisn. À partir de là, le culte fut adopté dans le programme iconographique des temples. De fait, de nombreuses scènes exposent le culte de Ptolémée IV et Arsinoé III. L'iconographie était aboutie. Malgré le nombre peu élevé de documents, Cléopâtre I et Ptolémée V ont suivi ce culte. Sous Cléopâtre II et III, il s'adapta à la situation particulière des règnes de ces reines sans perdre sa vivacité. Enfin sous Cléopâtre VII, le culte dynastique égyptien fut complètement abandonné.

⁴⁴⁷ PREYS, 2015, p. 163

Il est intéressant de noter que la fréquence des scènes illustrant ce culte ne suit pas la même trajectoire que les autres tableaux dans le sous-chapitre précédent. Dans ce cas-ci, les reines le plus souvent représentées ne sont pas celles qui accumulaient le plus de pouvoir monarchique entre leurs mains. En raison de l'hellénisation de la Haute-Égypte à partir du II^e siècle av. J.-C., une hypothèse serait que les souverains ptolémaïques durant cette période ne ressentaient pas le besoin de légitimer leur place sur le trône sous cette forme. Durant la première partie de la période ptolémaïque, les querelles internes opposaient un souverain ptolémaïque face à un potentiel Égyptien de haute-classe pouvant se raccrocher à une figure pharaonique. Après la révolte, la Haute-Égypte s'hellénisant, les querelles internes opposaient des membres de la même dynastie. Lors de cette période, les souverains ont continué à présenter ce culte, mais ils ne ressentaient pas le besoin de l'intensifier car, hormis à certains moments, ils ne cherchaient plus à légitimer la dynastie. Cléopâtre VII, en conflit permanent avec ses frères puis sa sœur Arsinoé IV, ne désirait pas exposer ces scènes, car Peut-être aussi, à l'inverse, les prêtres ne voyaient plus le besoin de représenter ces scènes car ils avaient accepté la dynastie ptolémaïque comme une nouvelle dynastie pharaonique régnante et ils ont donc préféré privilégier l'iconographie égyptienne traditionnelle en assimilant la divinité de la reine à un prototype de déesse égyptienne maternelle et au pharaon.

Conclusion

Au terme de ce mémoire, nous nous risquons dans cette conclusion, à boucler ce qui a été proposé dans l'introduction. Premièrement, comme annoncé, nous reviendrons sur les différentes composantes de l'influence politique et religieuse des reines ptolémaïques, que ce soit dans son ensemble et pour chacune des souveraines, à partir des différents éléments de l'iconographie et de la fréquence des figures étudiées sur les parois des temples égyptiens. Dans un second temps, nous synthétiserons les raisons de cette figuration des reines sur les parois des temples égyptiens. En d'autres mots, cette conclusion reviendra sur les questions suivantes : quel est le message que les souverains ptolémaïques ont voulu transmettre avec ces figurations et comment le clergé égyptien a-t-il adapté ce message sur les parois des temples ?

Pour répondre à ces objectifs, plusieurs aspects de l'Égypte ptolémaïque servant de contexte pour les figures des reines ptolémaïques ont été étudiés. Nous nous sommes d'abord intéressés à un phénomène majeur de cette période, l'hellénisation de l'Égypte ou plutôt la cohabitation entre la culture grecque et égyptienne. L'étude de ce phénomène a mis en évidence les raisons de l'emplacement de ces figures dans certains temples égyptiens. Ces figures ont été gravées sur les temples de Haute-Égypte, une zone peu influencée par la nouvelle culture hellénique. En raison de l'état de conservation des temples en Basse-Égypte, il n'est pas possible d'affirmer que ces figures étaient cantonnées spécifiquement à cette zone. Toutefois, il est possible d'attester que ces figures s'adressaient à un public spécifiquement égyptien. Dès lors, la symbolique des messages de ces représentations devait être conditionnée en premier lieu pour être parfaitement compréhensible par cette population. Ceci est le cas puisque les éléments composant la figure de la reine et les scènes dans lesquelles elles sont inscrites sont ancrées dans des éléments hérités de la tradition égyptienne.

Le deuxième aspect analysé dans cette étude porte sur le règne des reines ptolémaïques et de leurs prédécesseuses gréco-macédoniennes en s'intéressant à l'image renvoyée par ces souveraines et à celle renvoyée par le pharaon et le basileus vers lesquels les reines pouvaient potentiellement se rapprocher. Ce chapitre est important puisque l'étude de ces figures a pour but d'illustrer leurs règnes et rôles dans le gouvernement. Cela a permis dans un premier temps de montrer que les reines lagides se comportaient différemment des anciennes reines égyptiennes. En effet, elles étaient plus actives dans le domaine militaire et pouvaient exercer l'autorité politique. Ceci a notamment été montré pour Bérénice II lors de l'absence de son mari et pour plusieurs reines qui ont régné au côté de leurs fils ; l'exemple le plus manifeste étant

celui de Cléopâtre VII avec Ptolémée XV Césarion. Cette manière de gouverner fait écho à l'image du pharaon ou du basileus, deux figures guerrières exerçant l'autorité politique de droit. Cette différence dans la manière de gouverner par rapport aux anciennes reines égyptiennes⁴⁴⁸ a pu en partie être expliquée en comparant leurs règnes avec ceux de leurs prédécesseuses gréco-macédoniennes. S'inspirant de ces reines, elles ont voulu avoir une part importante dans la gouvernance du pays. Ce chapitre a permis d'établir l'origine de l'exposition des éléments iconographiques et fréquentiels qui différaient de ceux des anciennes reines égyptiennes.

Enfin le dernier chapitre de contextualisation consacré au temple a permis, outre de bien situer topographiquement les figures des reines, de comprendre que les temples avaient une importance majeure en Égypte et plus particulièrement en Haute-Égypte du fait de sa faible hellénisation. Edfou est l'exemple le plus manifeste, notamment grâce à son cadastre qui nous est parvenu. Il est clair que ce temple remplissait un rôle substantiel auprès de la population égyptienne. Cela a permis d'affiner les raisons qui ont poussé les souverains à faire représenter leurs figures dans ces temples (ce qui avait d'ailleurs déjà été esquissé dans le chapitre sur l'hellénisation). L'apport le plus important de ce chapitre est qu'il permet d'expliquer certaines spécificités des images liées au culte des temples. En raison de l'influence du clergé égyptien, les prêtres pouvaient manipuler l'iconographie des souverains. Selon leur adéquation et compréhension de la politique des souverains, ils pouvaient représenter la famille royale avec quelques éléments particuliers. Un exemple manifeste est la présence de l'héritier légitime sur certaines scènes à Edfou. L'apparition de cette figure s'explique du fait que le culte d'Edfou était centré sur la légitimité de l'héritier divin, incarné par la figure divine d'Horus.

Ces différents éléments contextuels ont été établis pour mieux comprendre les figurations des reines. Par la suite, pour approfondir cette question, deux analyses – une iconographique et une fréquentielle – ont été menées de concert pour aboutir à une base de données et un catalogue pertinent, permettant d'étudier et de mettre en évidence plusieurs éléments iconographiques, ainsi que six situations générales inhérentes aux figures des reines ptolémaïques. Au vu de la diversité de l'iconographie de ces représentations selon les contextes, il est plus juste de parler « des » messages. À partir des analyses effectuées par plusieurs spécialistes sur plusieurs documents, combinées aux données et aux différents contextes établis dans cette étude, il a été possible de mettre en évidence les messages de ces figurations pour répondre aux objectifs proposés dans cette étude. Le rôle politico-religieux des reines illustré dans ces figures a pu être

⁴⁴⁸ À part quelques exceptions, comme la reine-pharaon Hatchepsout

divisé en quatre composantes principales. Dans ces différents chapitres, les différents moyens mis en œuvre sous le règne de chaque reine pour concrétiser ce programme politico-religieux a été mis en évidence. Enfin, bien que cet objectif ait été moins travaillé, l'influence du clergé égyptien sur ces représentations a pu être mise en avant à certaines occasions pour expliquer certaines spécificités des représentations et leur adéquation à la politique des souverains lagides.

Premièrement, les reines ont cultivé plusieurs liens avec des divinités égyptiennes, et plus particulièrement avec la déesse Isis à laquelle certaines ont presque voulu être assimilées. Dans l'iconographie, l'élément illustrant le plus ce lien est le transfert de la couronne des reines, le *basileion* à la figure d'Isis sur plusieurs supports. Toutefois, ce sont surtout d'autres données, à commencer par les épithètes des reines, qui ont confirmé que celles-ci cherchaient à se rapprocher de la figure d'Isis. Les liens avec les autres déesses sont également perceptibles au niveau de la couronne, comme la dépouille de vautour qui est une référence aux déesses Nekhbet et Mout. Arsinoé II et Cléopâtre VII se sont aussi associées au dieu Amon suite au port de la couronne spécifique conçu après le décès de la reine Arsinoé II. Les associations entre les déesses et les reines se sont effectuées, car les reines étaient à la recherche d'une personnalité divine pouvant les associer aux qualités idéales d'une souveraine. Isis fut la plus référencée dans ces associations étant donné qu'elle était devenue la déesse souveraine dans le domaine céleste et était également la mère divine des dieux. On constate d'ailleurs que les souveraines qui se sont le plus associées à Isis sont effectivement des reines comme Cléopâtre III et VII qui détenaient l'autorité politique par rapport au corégnant qui était leur fils.

Le deuxième but recherché dans ces figures est la volonté de montrer que les reines étaient les successeuses légitimes des anciennes reines égyptiennes. Dans ce cas-ci, le phénomène a été appliqué de façon assez semblable par les reines ptolémaïques.⁴⁴⁹ Elles ont cumulé les différents attributs que les reines égyptiennes avaient obtenus et ajouté de nouveaux éléments à l'iconographie royale féminine au fil des modifications de l'idéologie traditionnelle de la reine égyptienne. En effet, elles ont repris et généralisé des attributs provenant des reines de l'Ancien-Empire comme le sceptre Ouadj, le signe ankh et la dépouille de vautour. De même, elles ont toutes repris la coiffe hathorique arborée la première fois par la reine Tihi de la XVIII^e dynastie. Enfin, elles se sont faites représentées seules comme les divines adoratrices de la Basse-époque. Il est difficile de savoir si elles ont fait allusion à des reines en particulier ayant eu une importance politique considérable ou si elles ont seulement repris ces attributs, car ils étaient

⁴⁴⁹Cléopâtre VII a fait référence à Hatchepsout ce que les autres reines n'ont pas fait mais Hatchepsout n'a pas été représenté comme les reines égyptiennes mais plus comme un pharaon.

ceux que les souverains avaient pu voir sur les anciennes représentations des reines. À ce stade, la question reste encore ouverte.

Le troisième message décodable sur ces reliefs est le fait que les reines cherchaient à montrer que l'autorité pharaonique était détenue par un couple, ce faisant l'autorité politique et religieuse de la reine se rapprochait de celle du pharaon. Cet objectif a été illustré en « pharaonisant » certains aspects de la figure de la reine. Les premières reines montrent ce désir en arborant quelques modifications dans leur figure. L'élément principal de ce phénomène est l'augmentation de la fréquence des figures. Elles font aussi des offrandes seules à des divinités. De même, elles ont une titulature se rapprochant de celle d'un pharaon. À partir de Cléopâtre II, plusieurs figures témoignent du rôle de cette reine mise en avant par rapport au roi. À certains moments, elles devenaient même iconographiquement, le premier intercesseur auprès de dieux, à l'instar du pharaon. On note alors que sa fréquence est encore plus importante. Dans les protocoles, le nom des reines était cité en premier lieu quand elles gouvernaient avec leurs fils. Cette « pharaonisation » de la reine atteint un pic sous le règne de Cléopâtre VII. Dans certains contextes particuliers, elle était figurée en tant que pharaon comme dans le mammisi d'Erment. La stèle du Louvre est la plus représentative de son autorité pharaonique puisqu'elle est habillée avec le costume du pharaon. Malgré tous ces éléments, il est important de rappeler que la reine reste dépendante de la figure du roi. Elle n'a jamais été représentée à la même fréquence que le roi et elle n'a jamais reçu cinq noms de pharaon. Cette mise en valeur de la reine s'est effectuée selon l'influence de la reine, mais également au gré du clergé égyptien qui a recouru à plusieurs manipulations pour évoquer cette influence, sans trahir l'idéologie ancestrale d'un pharaon masculin.

Enfin, au travers de ces représentations, les souverains ptolémaïques ont tenté de montrer qu'ils incarnaient des dieux sur terre. Hérité de la tradition grecque, le culte dynastique développé par les souverains ptolémaïques divinisait leurs personnes. Au gré des différents règnes, ce culte s'est développé et a été interprété par les Égyptiens sur les parois des temples. Arsinoé II est la première reine à être divinisée sur les parois des temples après son décès. Ici, c'est sous l'action de son époux que le culte prend son ossature. Étant donné que le culte d'Arsinoé II a connu un grand succès, on peut légitimement penser que cette reine bénéficiait d'une forte influence. Sous Ptolémée III et Ptolémée IV, le culte atteint sa forme aboutie avec les reines qui sont alors incluses de leur vivant. Elles reçoivent la légitimité royale de la part de plusieurs divinités, à commencer par le dieu Thot. La fréquence des figures d'Arsinoé III dans le contexte de ce culte est assez paradoxale avec ce qui a été développé dans les autres chapitres. Cela témoignerait

d'une plus grande importance de la reine que ce que les autres éléments laissent imaginer. Les reines suivantes se sont intégrées au culte, mais elles n'ont pas modifié ce dernier. Sous Cléopâtre VII, ce culte disparaît des parois des temples égyptiens. Il semblerait qu'elle ait désiré faire état de sa divinisation sur les parois des temples dans une iconographie complètement égyptienne en se rapprochant de la figure du pharaon et en s'assimilant à des déesses égyptiennes. Cela témoignerait du fait qu'elle avait acquis un pouvoir assez grand pour ne plus avoir besoin de légitimer sa place de cette manière. De même, les artisans la reconnaissant comme souveraine incontestée, ils l'ont donc rapproché de la figure du pharaon.

À la suite à cette étude, a-t-il été possible de comprendre l'influence des différentes reines ptolémaïques auprès de la population à qui s'adressaient ces figures dans les temples égyptiens ? En partie. En effet, grâce aux nombreuses études sur la question, beaucoup d'interrogations sur le sujet ont pu être développées en apportant certains éléments de réponse, mais il reste des zones à éclaircir. L'entière de la propagande politico-religieuse des souverains ptolémaïques et du rôle de la reine dans cette dernière est difficile à saisir lorsqu'il n'est pas possible d'étudier tous les marqueurs de cette dernière. De plus, il est difficile de s'imaginer ce que les artisans égyptiens avaient réellement en tête quand ils réalisaient ces compositions. Le faisaient-ils sous la contrainte ou approuvaient-ils ce genre de représentations ? Pour comprendre l'entière de ce phénomène, il est nécessaire de faire une étude de chaque élément de cette propagande provenant d'artéfacts égyptiens comme grecs. De même, d'autres angles d'étude faisant partie des sciences humaines pourraient contribuer à approfondir la réflexion sur cette problématique. Nous pouvons donc conclure sur ce point en mentionnant l'étude réalisée par un professeur de journalisme et communication, Shannon A Bowen, sur les stratégies de communication en prenant comme cas Cléopâtre VII : « However one interprets the data presented above, one can see that strategic communication played an important role in both ancient rule and daily life providing relative peace for Egypt,... »⁴⁵⁰. Ce cas montre bien qu'il est possible d'étudier les différentes composantes d'une politique d'un souverain selon les notions de stratégies de communication qui ont été développées aujourd'hui. Dans ce cas-là, elle a détaillé la manière dont Cléopâtre VII a pu user efficacement de différentes stratégies de communication pour assurer la paix en Égypte, témoignant de son ingéniosité politique. Il serait intéressant d'étendre cette analyse aux autres souveraines.

⁴⁵⁰ BOWEN S. A., 2016, p. 1

Bibliographie

- AGUT D., CARLOS J. et GARCIA M., 2016. *L'Égypte des pharaons. De Narmer à Dioclétien. 3150 av. J.-C.-284 apr. J.-C.*, Paris (Monde des anciens)
- ASHTON S.-A., 2001. *Ptolemaic Royal Sculpture from Egypt. The Interaction between Greek and Egyptian Traditions*, Oxford
- ASHTON S.-A., 2003. The Ptolemaic Royal Image and the Egyptian Tradition, dans J. Tait, *'Never Had the Like Occured' : Egypt's View of its Past*, Londres, p. 213-223 (9, Encounters with Ancient Egypt)
- BÉNÉDITE G., 1893. *Le temple de Philae. Première partie. Textes hiéroglyphiques*, Paris (13, Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire)
- BIANCHI STEVEN R., 1988. Ptolemaic Egypt and Rome : An Overview, dans A. Fazzini Richard (dir.), *Cleopatra's Egypt. Age of the Ptolemies*, catalogue d'exposition itinérante, le musée de Brooklyn, 7 octobre 1988 – 2 janvier 1989, l'institut des arts de Détroit, 14 février – 30 avril 1989, salle de l'art de la fondation culturelle Hypo, Munich, 8 juin – 10 septembre 1989, New York, p. 13-20
- BIANCHI STEVEN R., 2015. De l'accession à la divinité dans L. Lane, *Migrations divines*, Marseille, p. 49-57
- BIELMAN SANCHEZ A. et LENZO G., 2016. Deux femmes de pouvoir chez les Lagides : Cléopâtre I et Cléopâtre II (II^e siècle av. J.-C.), dans A. Bielman Sanchez, I. Cogitore et A. Kolb, *femmes influentes dans le monde hellénistique et à Rome (III^e siècle av. J.-C. – I^{er} siècle apr. J.-C.)*, Grenoble, p. 157-174 (Des princes)
- BILL M., 1996. *Atlas historique de l'Égypte ancienne. De Thèbes à Alexandrie : la tumultueuse épopée des pharaons*, trad. de l'anglais par P. Martinez, Paris (Atlas/mémoires)
- BROPHY E., 2014. Greek Kings as Egyptian Gods : Location and Purpose of the Culte Statues of the Ptolemies in the Egyptian Temples, *Proceedings Ekklesiastikos Pharos*, p. 44-56
- BISSON DE LA ROCQUE F., 1937. *Tôd (1934 à 1936)*, Le Caire (XVII, Fouilles de l'institut français du Caire)
- BJERRE FINNESTAD R., 1997. Temples of the Ptolemaic and Roman Periods : Ancient Traditions in New Contexts, dans E. Byron Shafer (éd.), *Temples of Ancient Egypt*, Londres/New York, p. 185-237
- BRESCIANI E. et PERNIGOTTI S., 1978. *Assuan*, Pise (16, Biblioteca di studi Antichi)

- CARREZ-MARATRAY J.-Y. et DEFERNEZ C., 2012. L'angle oriental du Delta : les grecs avant Alexandre, dans P. Ballet (éd.), *Grecs et Romains en Égypte. Territoires, espaces de la vie et de la mort, objets de prestige du quotidien*, Le Caire, p. 31-46 (157, Bibliothèque d'étude)
- CAUVILLE S., 1997. *Le temple de Dendara. Les chapelles osiriennes. X/1*, composition hiéroglyphiques de J. Hallof et H. Van Den Berg, Le Caire
- CAUVILLE S., 1997. *Le temple de Dendara. Les chapelles osiriennes. X/2*, photographies de A. Lecler et dessins de B. Lenthéric, Le Caire
- CAUVILLE S., 1998. *Dendara. I. Traduction*, Louvain (81, Orientalia Lovaniensia Analecta)
- CAUVILLE S., 1999. *Dendara II. Traduction*, Louvain (88, Orientalia Lovaniensia Analecta)
- CAUVILLE S., 2000. *Dendara III. Traduction*, Louvain (95, Orientalia Lovaniensia Analecta)
- CAUVILLE S., 2000. *Le temple de Dendara. XI/1*, composition hiéroglyphique de J. Hallof et H. Van Den Berg, Le Caire
- CAUVILLE S., 2000. *Le temple de Dendara. XI/2*, photographies de A. Lecler et dessins de H. Zacharias, Le Caire
- CAUVILLE S., 2001. *Dendara. IV. Traduction*, Louvain (101, Orientalia Lovaniensia Analecta)
- CAUVILLE S., 2001. Edfu, dans D. B. Redford, *The Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt*, I, Oxford, p. 436-438
- CAUVILLE S., 2007. *Le temple de Dendara. XII. Texte*, Le Caire
- CAUVILLE S., 2007. *Le temple de Dendara. XII. Planches*, photographies de A. Lecler et dessins de Y. Hamed, Le Caire
- CAUVILLE S. et IBRAHIM ALI M., 2015. *Dendara : itinéraire du visiteur*, Louvain/Paris/Bristol
- CHASSINAT E., 1928. *Le temple d'Edfou. III*, Le Caire (20, mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française du Caire)
- CHASSINAT E., 1929. *Le temple d'Edfou. IV*, Le Caire (21, mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire)
- CHASSINAT E., 1929. *Le temple d'Edfou. t. IX*, Le Caire (26, mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire)
- CHASSINAT E., 1930. *Le temple d'Edfou. V*, Le Caire (22, mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire)
- CHASSINAT E., 1931. *Le temple d'Edfou. VI*, Le Caire (23, Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire)
- CHASSINAT E., 1933. *Le temple d'Edfou. t. XI*, Le Caire (28, mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire)

- CHASSINAT E., 1933. *Le temple d'Edfou*. t. XII, Le Caire (28, mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire)
- CHASSINAT E., 1934. *Le temple d'Edfou*. t. XIV, Le Caire (28, mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire)
- CHASSINAT E., 1935. *Le temple de Dendara. Tome troisième*, Le Caire (Publications de l'institut oriental du Caire)
- CHASSINAT E., 1935. *Le temple de Dendara. Tome quatrième*, Le Caire (Publications de l'institut français d'archéologie orientale du Caire)
- CHASSINAT E., 1939. *Le mammisi d'Edfou*, Le Caire (16, mémoires publiés par les membres de l'institut français d'archéologie orientale du Caire)
- CHASSINAT E., 1952. *Le temple de Dendara, tome cinquième. Premier fascicule. Texte*, Le Caire (Publications de l'institut français d'archéologie orientale du Caire)
- CHASSINAT E., 1960. *Le temple d'Edfou*. X. 2, Le Caire (27, mémoires publiés par les membres de la mission archéologiques française au Caire)
- CHASSINAT E. et DAUMAS F., 1965. *Le temple de Dendara. Tome sixième*, Le Caire (Publications de l'institut français d'archéologie orientale)
- CHASSINAT E. et DAUMAS F., 1972. *Le temple de Dendara. Tome septième (texte)*, Le Caire (publications de l'institut français d'archéologie orientale)
- CHASSINAT E. et DAUMAS F., 1972. *Le temple de Dendara. Tome septième (planches)*, Le Caire (publications de l'institut français d'archéologie orientale)
- CHASSINAT E. et DAUMAS F., 1978. *Le temple de Dendara. Tome huitième*, Le Caire (Publications de l'institut français d'archéologie orientale)
- CHASSINAT E., 1987. *Le temple d'Edfou*. II. 1, deuxième édition revue et corrigée par S. Cauville et D. Devauchelle, Le Caire
- CHASSINAT E., 1990. *Le temple d'Edfou*. II. 2, deuxième édition revue et corrigée par S. Cauville et D. Devauchelle, Le Caire
- CHAUVEAU M., 2008, Cléopâtre, Mythe et réalité, dans Ziegler C., *Reines d'égypte. D'hétephérès à Cléopâtre*, catalogue d'exposition, Monaco, Monaco/Paris, p. 208-216
- CLÈRE P., 1961. *La porte d'Evergète à Karnak*. II, Le Caire (84, Mémoires publiés par les membres de l'institut français d'archéologie orientale)
- COLIN F., 1994. L'Isis « dynastique » et la mère des dieux phrygienne. Essai d'analyse d'un processus d'interaction culturelle, *zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 102, 271-295
- DAUMAS F., 1987. *Le temple de Dendara. Tome neuvième. Vol. II. Planches*, Le Caire (publications de l'institut français d'archéologie orientale)

- DAUMAS F., 1987. *Le temple de Dendara. Tome neuvième. Vol. II. Texte*, Le Caire (publications de l'institut français d'archéologie orientale)
- DE MORGAN J., BOURIANT U., LEGRAIN G., JEQUIER G. et BARSANTI A., 1895. *Catalogue des monuments et des inscriptions de l'Égypte antique. Première série. Haute-Égypte. 2. Kom Ombos. Première partie*, Vienne
- DE MORGAN J., BOURIANT U., LEGRAIN G., JEQUIER G. et BARSANTI A., 1909. *Catalogue des monuments et des inscriptions de l'Égypte antique. Première série. Haute-Égypte. 3. Kom Ombos. deuxième partie*, Vienne
- DE WIT C., 1962. *Les inscriptions du temple d'Opet, à Karnak. II (index, croquis de position et planches)*, Bruxelles (XII, Bibliotheca Aegyptiaca)
- DE WIT C., 1968. *Les inscriptions du temple d'Opet, à Karnak. III. Traduction intégrale des textes rituels – essai d'interprétation*, Bruxelles (XIII, Bibliotheca Aegyptiaca)
- DERCHAIN P., 1971. *Elkab. I. Les monuments religieux à l'entrée de l'Ouady Hellal*, Bruxelles (Publications du comité des fouilles belges en égypte)
- DIETER A., 1999. *Temples of the Last Pharaohs*, New York/Oxford
- DRIOTON E., POSENER G. et VANDIER J., 1980. *Tôd. Les inscriptions du temple ptolémaïque et romain. I. La salle hypostyle, textes n°1-172, collationnées et autographiées par J.-C. Grenier*, Le Caire (18/1, fouilles de l'IFAO)
- DUNAND F., 1973. *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée. I. Le culte d'isis et les Ptolémées*, Leiden
- EGBERTS A., 1987. A Note on the Building History of the Temple of Edfu, *Revue d'égyptologie*, 38, p. 55-61
- ELDAMATY M., 2011. Die ptolemaïsche Königin als Weiblicher Horus, dans A. Jördens et J. F. Quack, *Ägypten zwischen innerem Zwist und äusserem Druck. Die Zeit Ptolemaios' VI. Bis VIII.*, Wiesbaden, p. 24-57 (45, Philippika)
- FAVARD-MEEKS C., 1991. *Le temple de Behbeit el-Hagara : essai de reconstitution et d'interprétation*, Hambourg (6, Studien zur Altägyptischen Kultur Beihefte)
- FORGEAU A., 2008. Les reines dans l'Égypte pharaonique : statut et représentations, dans F. Bertholet, A. Bielman Sanchez et R. Frei-Stolba (éd.), *Égypte – Grèce – Rome. Les différents visages des femmes antiques. Travaux et colloques du séminaire d'épigraphie grecque et latine de l'IASA 2002-2006*, Bern, p. 3-24 (Collection de l'institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne)
- FRASER P. M., 1972. *Ptolemaic Alexandria. I. Text*, Oxford

- GALBOIS E., 2012. Les portraits miniatures des Ptolémées : fonction et modes de représentation, dans P. Ballet (éd.), *Greco et Romains en Egypte. Territoires, espaces de la vie et de la mort, objets de prestige et du quotidien*, Le Caire, p. 271-284 (157, Bibliothèque d'étude)
- GALLO P., 2012. Une colonie de la première période ptolémaïque près de Canope, dans P. Ballet (éd.), *Greco et romains en Egypte. Territoires, espaces de la vie et de la mort, objets de prestige et du quotidien*, Le Caire, p. 47-64 (157, Bibliothèque d'étude)
- GAY R., 2008. Beauté idéale et emblèmes divins, dans C. Ziegler, *Reines d'Égypte : d'Hétephérès à Cléopâtre*, catalogue d'exposition, Monaco, Monaco/Paris, p. 118-131
- GERVEREAU L., 2004. *Voir, comprendre, analyser les images*, nouvelle édition revue et augmentée, paris (Repères)
- GRANDJEAN C., HOFFMANN G., CAPDETREY L. et CARREZ-MARATRAY J., 2008. *Le monde Hellénistique*, Paris (Histoire)
- GRZYBEK E., 2008. Le pouvoir des reines lagides. Son origine et sa justification, dans F. Bertholet, A. Bielman Sanchez et R. Frei-Stolba (éd.), *Egypte – Grèce – Rome. Les différents visages des femmes antiques. Travaux et colloques du séminaire d'épigraphie grecque et latine de l'IASA 2002-2006*, Bern, p. 25-38 (Collection de l'institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne)
- GUTBUB A., 1995. *Kom Ombo. I. Les inscriptions du Naos (sanctuaires, salle de l'ennéade, salle des offrandes, couloir mystérieux)*, textes éditées par D. Inconnu-Bocquillon, Le Caire
- HADJI-MINAGLOU G., 2012, L'apport des grecs dans l'architecture de la chôra égyptienne : l'exemple de Tebtynis, dans P. Ballet, *Greco et romains en Égypte. Territoires, espace de la vie et de la mort, objets de prestige et du quotidien*, Le Caire, p. 107-120 (157, Bibliothèque d'étude)
- HAWASS Z., 2008. Mère, épouse ou fille de roi : le statut des reines d'Égypte, dans C. Ziegler, *Reines d'Égypte : d'Hétephérès à Cléopâtre*, catalogue d'exposition, Monaco, Monaco/Paris, p. 46-59
- HÖLBL G., 2001. *A History of the Ptolemaic Empire*, traduit de l'allemand par T. Saavedra, Londres/New York
- HÖLBL G., 2003. Ptolemäische Königin und weiblicher Pharao, dans N. Bonacasa, A. M. Donadoni Roveri, S. Aiosa et P. Minà, *Faraoni come dei. Tolemei come faraoni*, actes du 5^e congrès international italo-égyptien, Turin, archives d'état, du 8 au 12 décembre 2001, Turin/Palermo, p. 88-97

HÖBL G., 2015. Zur Bautätigkeit der Ptolemäer in ägypten, dans W. Seipel (éd.), *Ägypten. Die letzten Pharaonen : von Alexander dem Grossen bis Kleopatre ; Katalog zur Ausstellung in der Kunsthalle Leoben*, 25. April – 1. November 2015, Mannheim, p. 108-117

JACOB A. septembre 2013. *Les grandes épouses royales en Égypte du Nouvel Empire à l'époque ptolémaïque. Analyses iconographiques* (mémoire en vue de l'obtention du grade de master en archéologie, promoteur : M.-C. Bruwier, UCL, faculté de philosophie arts et lettres, commission de programme en histoire de l'art et archéologie)

JÜNKER H., 1958. *der grobe Pylon des tempels der Isis un Philä*. I, vienne

JÜNKER H. et WINTER E., 1965. *Das geburthaus des tempels der Isis in Philä*. II, Vienne

JUNKER H. et SCHÄFER, 1975, *Die Photos der Preussischen Expedition 1908-1910 nach Nubien*, Wiesbaden (3, Ägyptologisches Microfiche Archiv)

LE BIAN A., 2012. Les espaces du théâtre dans l'Égypte hellénistique et romaine, dans P. Ballet (éd.), *Grecs et romains en Égypte. Territoires, espaces de la vie et de la mort, objets de prestige et du quotidien*, Le Caire, p. 141-154 (157, Bibliothèque d'étude)

LECLANT J. (éd.), 2005, dictionnaire de l'antiquité, Paris :

- « Edfou », p. 748-749
- « Esna », p. 841-842
- « Kom Ombo », p. 1216-1217
- « Philae », p. 1717

LEGRAS B., 2004. *L'Égypte grecque et romaine*, Paris

LEITZ C., 2008. Le temple de Ptolémée XII à Athribis – un temple pour Min(-Rê) ou pour Répit ?, *bulletin de la société française d'égyptologie*, 172, Tübingen, p. 32-52

LEPSISUS C. R., 1973. *Denkmaeler aus Aegypten und Aethiopien*, vol. IX de la réduction photographique de l'édition originale, Genève (4, Denkmaeler aus der Zeit der griechischen und roemischen Herrschaft)

MALAISE M., 1978. Histoire et signification de la coiffure hathorique à plumes, *Studien zur Altägyptischen Kultur*, 4, p. 215-236

MALAISE M., 2009. Le basileion, une couronne d'Isis. Origine et signification, dans W. Claes, H. De Meulenaere et S. Hendrickx, *Elkab and beyond. Studies in Honour of Luc Limme*, Louvain (191, Orientalia Lovaniensia Analecta), p. 439-455

MALLET D., 1909. *Le Kasr el-Agoûz*, Le Caire (11, mémoires publiés par les membres de l'institut français d'archéologie orientale du Caire)

- MAROUARD G., 2012. Les quartiers d'habitat dans les fondations et refondations lagides de la chôra égyptienne. Une révision archéologique, dans P. Ballet, *Greco et romains en Égypte. Territoires. Espaces de la vie et de la mort. Objets du prestige du quotidien*, Le Caire, p. 121-140 (157, Bibliothèque d'étude)
- Marquis de ROCHEMONTEIX et CHASSINAT E., 1984. *Le temple d'Edfou* I.1, deuxième édition revue et corrigée par Cauville S. et Devauchelle D., Le Caire
- Marquis de ROCHEMONTEIX et CHASSINAT E., 1984. *Le temple d'Edfou*. I. 2. Deuxième édition revue et corrigée par S. Cauville et D. Devauchelle, Le Caire
- Marquis de ROCHEMONTEIX et CHASSINAT E., 1987. *Le temple d'Edfou*. I. 3. Deuxième édition revue et corrigée par S. Cauville et D. Devauchelle, Le Caire
- Marquis de ROCHEMONTEIX et CHASSINAT E., 1987. *Le temple d'Edfou*. I. 4. Deuxième édition revue et corrigée par S. Cauville et D. Devauchelle, Le Caire
- MARTZOLFF L., 2009. Nouvelles scènes figurant des souveraines ptolémaïques officiant seules, *ZÄS*, 136, p. 38-56
- MARTZOLFF L., 2011. *La décoration des pylônes ptolémaïques d'edfou et de Philae. Étude comparative*. Vol. I, Paris (collections de l'université de Strasbourg. Études d'archéologie et d'histoire ancienne)
- MARTZOLFF L., 2011. *La décoration des pylônes ptolémaïques d'edfou et de Philae. Étude comparative*. Vol. II, Paris (collections de l'université de Strasbourg. Études d'archéologie et d'histoire ancienne)
- MINAS-NEPTEL M., 2005. Macht und Ohnmacht. Die Repräsentation ptolemäischer Königinnen in ägyptischen Tempeln, *Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete*, 51, 1, p. 127-154
- MINAS-NEPTEL M., 2011. Cleopatra II and III. The Queens of Ptolemy VI and VIII as Guarantors of Kingship and Rivals for Power, dans A. Jördens et J. Friedrich Quack, *Ägypten zwischen innerem Zwist und äusserem Druck. Die Zeit Ptolemaios' VI. Bis VIII. Internationales Symposion Heidelberg 16.-19.9.2007*, Wiesbaden, p. 58-76 (45, Philippika)
- MINAS-NEPTEL M., 2015. Ptolemaic Queens in Egyptian Temple Reliefs : Intercultural reflections of Political Authority, or Religious Imperatives dans P. Kousoulis et N. Lazaridis (éd.), *colloques du dixième congrès international d'égyptologues*, Rhodes, université de l'Égée, 22-29 mai 2008, Louvain, p. 809-821 (241, Orientalia Lovaniensia Analecta)
- MOINE D., 2015. Le mammisi d'Erment: de la légitimation de Ptolémée XV Césarion à l'exploitation sucrière, *Acta Orientalia Belgica*, 28, p. 139-152

- MOND SIR R. et HUMPHRYS MYERS O., 1940. *Temples of Armant. A preliminary Survey. The Text*, Londres
- PÄCHT O., 1994. *Questions de méthode en histoire de l'art*, trad. de l'allemand par J. Lacoste, Paris
- PANOFKY E., 1939. *Essais d'iconologie. Thèmes humanistes dans l'art de la renaissance*, trad. du français par C. Herbette et B. Teyssèdre, Oxford, p. 13-31
- PARCA M., 2012. The Women of Ptolemaic Egypt : The View from Papyrology, dans S. L. James et S. Dillon, *A Companion to Women in the Ancient World*, Malden/oxford, p. 316-328 (15, Ancient History)
- PERDU O., 2000. Souvenir d'une reine ptolémaïque officiant seule, *Zeitschrift für ägyptische sprache und altertumskunde*, p. 141-152
- PESTMAN P. W., 1967. *Chronologie égyptienne d'après les textes démotiques (332 av. J.-C. – 453 ap. J.-C.)*, Leiden (15, Papyrologica Lugduno-Batava)
- PILLONEL C., 2008. Les reines hellénistiques sur les champs de bataille, dans F. Bertholet, A. Bielman Sanchez et R. Frei-Stolba (éd.), *Egypte – Grèce – Rome. Les différents visages des femmes antiques. Travaux et colloques du séminaire d'épigraphie grecque et latine de l'IASA 2002-2006*, Bern, p. 117-146 (Collection de l'institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne)
- POMEROY SARAH B., 1984. *Women in hellenistic egypt : from alexander to cleopatra*, New York
- PORTER B et MOSS ROSALIND L. B., 1962. *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs, and Paintings. V. Upper Egypt : Sites (Deir rîfa to Aswân, excluding Thebes and the Temples of Abydos, Dendera, Esna, Edfu, Kôm Ombo and Philae)*, réédition de 1937, Oxford
- PREYS R., 2009. *Le vautour, le cobra et l'œil. Jeu de mots et jeu de signes autour d'une déesse*, dans W. Claes, H. De Meulenaere et S. Hendrickx, *Elkab and beyond. Studies in Honour of Luc Limme*, Louvain, p. 477-484 (191, Orientalia Lovaniensia Analecta)
- PREYS R., 2015. Roi vivant et roi ancêtre. Iconographie et idéologie royale sous les Ptolémées, dans C. Zivie-Coche (éd.), *Offrandes, rites et rituels dans les temples d'époques ptolémaïque et romaine*, actes de la journée d'études de l'équipe EPHE (EA 4519) « Égypte ancienne : Archéologie, Langue, Religion », Paris, 27 juin 2013, Montpellier, p. 149-184 (10, cahiers de l'ENiM)
- QUAEGEBEUR J., 1969, Ptolémée II en adoration devant Arsinoé II divinisée, *bulletin de l'institut français d'archéologie orientale*, p. 191-217

- QUAEGEBEUR J., 1978. Reine ptolémaïques et traditions égyptiennes dans H. Maehler et V. M. Strocka, *Das Ptolemäische Ägypten. Akten des Internationalen Symposions*, 27-28 septembre à Berlin, Mainz, p. 245-262
- QUAEGEBEUR J., 1979. Documents égyptiens et rôle économique du clergé en égypte hellénistique, dans E. Lipinski (éd.), *State and Temple Economy in the Ancient Near East*, Louvain, p. 707-729
- QUAEGEBEUR J., 1989. The Egyptian Clergy and the Cult of the Ptolemies, *Ancient Society*, 20, p. 93-116
- QUAEGEBEUR J., 1991. Cléopâtre VII et le temple de Dendara, *Göttinger Miszellen. Beiträge zur ägyptologischen Diskussion*, 120, p. 49-72
- QUAEGEBEUR J., 1998. Documents anciens et nouveaux relatifs à Arsinoé Philadelphie, dans H. Melaerts, *le culte du souverain dans l'Égypte ptolémaïque au IIIe siècle avant notre ère*, actes de colloque, Bruxelles 10 mai 1995, Louvain, p. 73-84 (34, *Studia Hellenistica*)
- RECHT R. 2008. L'historien de l'art est-il naïf ? Remarques sur l'actualité de Panofsky, dans R. Recht, M. Warnke, G. Didi-Huberman, M. Ghelardi et D. Wuttke, *Relire Panofsky, cycles de conférences organisé au musée du Louvre du 19 novembre au 17 décembre 2001*, Paris, p. 11-36 (Principes et théories de l'histoire de l'art)
- REDON B., 2012. Établissement balnéaires et présence grecque et romaine en Égypte, dans P. Ballet (éd.), *Grecs et Romains en Égypte. Territoires, espaces de la vie et de la mort, objets de prestige et du quotidien*, Le Caire, p. 155-170 (157, Bibliothèque d'étude)
- SAUNERON S., 1959. *Quatre campagnes à Esna*, Le Caire (Publications de l'institut français d'archéologie orientale, Esna I)
- SAUNERON S., 1963. *Le temple d'Esna*, Le Caire (Publications de l'institut français d'archéologie orientale, Esna II)
- TEFNIN R. 1997. Réflexions liminaires sur la peinture égyptienne, sa nature, son histoire, son déchiffrement et son avenir, dans R. Tefnin, *La peinture égyptienne ancienne. Un monde de signes à préserver*, actes du colloque international de Bruxelles, avril 1994, p. 3-9 (VII, *Monumenta Aegyptiaca*, série Imago n°1)
- THIERS C., 2003. *Tôd. Les inscriptions du temple ptolémaïque et romain. II. Textes et scènes n°173-329*, Le Caire (18/2, fouilles de l'IFAO)
- THIERS C., 2003. *Tôd. Les inscriptions du temple ptolémaïque et romain. III. Relevé photographique*, pris par J.-Fr. Gout et A. Leclerc, Le Caire (18/3, fouilles de l'IFAO)
- THIERS C. et VOLOKHINE Y., 2005. *Ermant. I. Les cryptes du temple ptolémaïque. Étude épigraphique*, Le Caire (124, Mémoires de l'institut français d'archéologie orientale)

- TONDRIAU J., 1950. Esquisse de l'histoire des cultes royaux ptolémaïques, *Revue de l'histoire des religions*, 137, 2, p. 207-235
- TRAUNECKER C., 1992. *Coptos. Hommes et Dieux sur le parvis de Geb*, Louvain (43, Orientalia Lovaniensia Analecta)
- TRAUNECKER C., 2009. Le temple de Qasr el-Agoûz dans la nécropole thébaine, ou Ptolémées et savants thébains, *Bulletin de la société française d'égyptologie*, 174, p. 29-69
- TROY L. 2008. La reine, contrepartie féminine du roi, dans C. Ziegler, *Reines d'Égypte : d'Hétephérès à Cléopâtre*, catalogue d'exposition, Monaco, Monaco/Paris, p. 154-165
- TYLDESLEY J., 2006. *The Complete Queens of Egypt. From Early Dynastic Times to the Death of Cleopatra*, Londres
- VASSILIKA E., 1989. *Ptolemaic Philae*, Louvain (34, Orientalia Lovaniensia Analecta)
- WALTERS A. J., 1988. *Attic Grave Reliefs that Represent Women in the Dress of Isis*, Princeton (XXII, Hesperia : Supplement)
- WARNKE M. 2008. L'histoire de l'art en tant qu'art dans R. Recht, M. Warnke, G. Didi-Huberman, M. Ghelardi et D. Wuttke, *Relire Panofsky, cycles de conférences organisé au musée du Louvre du 19 novembre au 17 décembre 2001*, Paris, p. 37-66 (Principes et théories de l'histoire de l'art)
- WILDUNG D., 1997. Écrire sans écriture. Réflexions sur l'image dans l'art égyptien, dans R. Tefnin, *La peinture égyptienne ancienne. Un monde de signes à préserver*, actes du colloque international de Bruxelles, avril 1994, p. 11-16 (VII, Monumenta Aegyptiaca, série Imago n°1)
- WILKINSON RICHARD H., 2005. *The complete temples of Ancient Egypt*, second tirage, Londres
- ZAKI G., 2009. *Le premier Nome de Haute-Egypte du III^e siècle avant J.-C. au VII^e siècle après J.-C. d'après les sources hiéroglyphiques des temples ptolémaïques et romains*, Turnhout (13, Monographiques reine Elisabeth)

Référence électronique

DESACHY B., « Outils de traitement des données développés au sein du programme ABP » dans *ArchéoFab-Archéologies du Bassin Parisien*, 2018 (consultation le 25/04/2018)
[\[https://abp.hypotheses.org/le-programme-bassin-parisien/les-projets/les-projets-associes-au-programme/outils-danalyse-graphique-des-donnees\]](https://abp.hypotheses.org/le-programme-bassin-parisien/les-projets/les-projets-associes-au-programme/outils-danalyse-graphique-des-donnees)

BOWEN S. A., 2016, Finding Strategic Communication & Diverse Leadership in the Ancient World: The Case of Queen Cleopatra VII, the Last Pharaoh of Egypt, *Cogent Arts & Humanities*, 3, 1, 17 pages, DOI : [10.1080/23311983.2016.1154704], [https://search.proquest.com/docview/1860804788?pq-origsite=summon] (consulté le 11/12/2018)

LETELLIER B., « La Reine Cléopâtre fait une offrande à la déesse Isis » dans « Collections et Départements » dans *Louvre*, [https://www.louvre.fr/oeuvre-notices/la-reine-cleopatre-fait-une-offrande-la-deesse-isis] (consulté le 28/11/2018)

PAUSANIAS, « Pausanias, le tour de Grèce, livre X » dans « HODOI ELEKTRONIKAI. Du texte à l'hypertexte » dans *Bibliotheca Classica Selecta*, traduction de V. Callies, dernière mise à jour le 15 décembre 2011, [http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/pausanias_perieg_lv10/lecture/default.htm] (consulté le 16/07/2017)

Table et sources des illustrations

Fig. 1. Carte de l’Égypte Ptolémaïque (332-30). Indication des temples, de sites et de zones géographiques ayant eu une importance majeure dans la politique intérieure de l’Égypte Localisation de sites mentionnés dans cette étude (ajout par De Smet Alexandre).....	8
AGUT D., CARLOS J. et GARCIA M., 2016. <i>L’Égypte des pharaons. De Narmer à Dioclétien. 3150 av. J.-C.-284 apr. J.-C.</i> , Paris, p. 703 (Monde des anciens)	
Fig. 2. Plan d’une partie de la ville de Philadelphie. Égypte, Fayoum. Période ptolémaïque (305-30 av. J.-C.).....	13
MAROUARD G., 2012. Les quartiers d’habitat dans les fondations et refondations lagides de la chôra égyptienne. Une révision archéologique, dans P. Ballet, <i>Grecs et romains en Égypte. Territoires. Espaces de la vie et de la mort. Objets du prestige du quotidien</i> , Le Caire, p. 139 (157, Bibliothèque d’étude)	
Fig. 3. Lanternes représentant des <i>pyrgoi</i> . Égypte. Période ptolémaïque et romaine. Musée du Louvre et du Caire, n° inv. Caire JE 56352, Louvre E 11885, Caire JE 50205 et Louvre E 32572 (Cliché de Grégory Marouard)	14
MAROUARD G., 2012. Les quartiers d’habitat dans les fondations et refondations lagides de la chôra égyptienne. Une révision archéologique, dans P. Ballet, <i>Grecs et romains en Égypte. Territoires. Espaces de la vie et de la mort. Objets du prestige du quotidien</i> , Le Caire, p. 136 (157, Bibliothèque d’étude)	
Fig. 4. Localisation des édifices balnéaires d’époque ptolémaïque et romaine en Égypte (Bérangère Redon, cartographie MOM).....	15
REDON B., 2012. Établissement balnéaires et présence grecque et romaine en Égypte, dans P. Ballet (éd.), <i>Grecs et Romains en Égypte. Territoires, espaces de la vie et de la mort, objets de prestige et du quotidien</i> , Le Caire, p. 158 (157, Bibliothèque d’étude)	
Fig. 5. Bassins 2 et 3 de la citerne monumentale sur la colonie de Nelson. Égypte, Basse-Égypte, île de Nelson. Période ptolémaïque, règne de Ptolémée I (323-282 av. J.-C.).....	16
GALLO P., 2012. Une colonie de la première période ptolémaïque près de Canope, dans P. Ballet (éd.), <i>Grecs et romains en Égypte. Territoires, espaces de la vie et de la mort, objets de prestige et du quotidien</i> , Le Caire, p. 63 (157, Bibliothèque d’étude)	
Fig. 6. Masque de théâtre en terre cuite. Égypte, Bouto. Période ptolémaïque (cliché de Pascale Ballet).....	17

LE BIAN A., 2012. Les espaces du théâtre dans l'Égypte hellénistique et romaine, dans P. Ballet (éd.), <i>Grecs et romains en Égypte. Territoires, espaces de la vie et de la mort, objets de prestige et du quotidien</i> , Le Caire, p.154 (157, Bibliothèque d'étude)	
Fig. 7. Plan des bains de la ville de Tebtynis. Egypte, Fayoum. Période ptolémaïque.....	20
HADJI-MINAGLOU G., 2012, L'apport des grecs dans l'architecture de la chôra égyptienne : l'exemple de Tebtynis, dans P. Ballet, <i>Grecs et romains en Égypte. Territoires, espace de la vie et de la mort, objets de prestige et du quotidien</i> , Le Caire, p. 117 (157, Bibliothèque d'étude)	
Fig. 8. Plan d'une maison à péristyle. Egypte, Fayoum, Tebtynis. Période ptolémaïque.....	21
HADJI-MINAGLOU G., 2012, L'apport des grecs dans l'architecture de la chôra égyptienne : l'exemple de Tebtynis, dans P. Ballet, <i>Grecs et romains en Égypte. Territoires, espace de la vie et de la mort, objets de prestige et du quotidien</i> , Le Caire, p. 119 (157, Bibliothèque d'étude)	
Fig. 9. Carte de la Haute-égypte. Partie de la Fig. 1.....	42
Fig. 10. Plan du sanctuaire d'Isis. Egypte, Haute-Égypte. île d'Agilkia, auparavant Philae...	43
WILKINSON RICHARD H., 2005. <i>The complete temples of Ancient Egypt</i> , second tirage, Londres	
Fig. 11. Façade sud du temple d'Horus. Egypte, Haute-Égypte, Edfou. Période ptolémaïque...	45
WILKINSON RICHARD H., 2005. <i>The complete temples of Ancient Egypt</i> , second tirage, Londres	
Ou AGUT D., CARLOS J. et GARCIA M., 2016. <i>L'Égypte des pharaons. De Narmer à Dioclétien. 3150 av. J.-C.-284 apr. J.-C.</i> , Paris, p. 703 (Monde des anciens)	
Fig. 12. Reconstitution du sanctuaire d'Horus. Egypte, Haute-Égypte, Edfou.....	46
WILKINSON RICHARD H., 2005. <i>The complete temples of Ancient Egypt</i> , second tirage, Londres	
Fig. 13. Hémispéos de la déesse lointaine. Haute-Égypte, Elkab. Période ptolémaïque.....	47
WILKINSON RICHARD H., 2005. <i>The complete temples of Ancient Egypt</i> , second tirage, Londres	
Fig. 14. Plan du sanctuaire d'Haroëris et Sobek. Egypte, Haute-Égypte, Kom Ombo. Période ptolémaïque.....	48
WILKINSON RICHARD H., 2005. <i>The complete temples of Ancient Egypt</i> , second tirage, Londres	
Fig. 15. Plan du sanctuaire d'Hathor. Egypte, Haute-Égypte, Dendérah. Période gréco-romaine.....	4
9 WILKINSON RICHARD H., 2005. <i>The complete temples of Ancient Egypt</i> , second tirage, Londres	
Fig. 16. Plan du sanctuaire d'Amon. Egypte, Haute-Égypte, Thèbes.....	50
WILKINSON RICHARD H., 2005. <i>The complete temples of Ancient Egypt</i> , second tirage, Londres	

Fig. 17. Façade nord de la porte d'évergète. Egypte. Haute-Égypte, Thèbes. Règne de Ptolémée III.....	51
WILKINSON RICHARD H., 2005. <i>The complete temples of Ancient Egypt</i> , second tirage, Londres	
Fig. 18. Plan du temple de Thot. Egypte, Haute-Égypte, Thèbes, Qasr el-Agoûz. Période ptolémaïque.....	52
TRAUNECKER C., 2009. Le temple de Qasr el-Agoûz dans la nécropole thébaine, ou Ptolémées et savants thébains, <i>Bulletin de la société française d'égyptologie</i> , 174, p. 29-69	
Fig. 19. Façade est du temple de Thot. Egypte, Haute-Égypte, Thèbes, Qasr el-Agoûz. Période ptolémaïque.....	53
TRAUNECKER C., 2009. Le temple de Qasr el-Agoûz dans la nécropole thébaine, ou Ptolémées et savants thébains, <i>Bulletin de la société française d'égyptologie</i> , 174, p. 29-69	
Fig. 20. Plan du temple de Khnoum. Egypte, Haute-Égypte, Esna. Période gréco-romaine...55	
WILKINSON RICHARD H., 2005. <i>The complete temples of Ancient Egypt</i> , second tirage, Londres	
Fig. 21. La stèle de Pithom. Règne de Ptolémée II (282-246 av. J.-C.). Égypte, Musée du Caire.....	86
NAVILLE É., 1902. La stèle de Pithom, <i>Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde</i> , 40, p. 73, fig. III	
Fig. 22. Oenoché présentant Arsinoé II faisant une libation. Égypte. III ^e siècle av. J.-C. Londres, British Museum.....	87
oinochoe; Ptolemaic; 220BC-200BC; Egypt; Canosa di Puglia » dans « Collection online » dans « Research » dans The British Museum,	
[https://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=127080&partId=1&searchText=Isis+ptolemaic&page=1] (consulté le 10/12/2018)	
Fig. 23. Tête en terre-cuite d'Isis. Égypte. III ^e siècle av. J.-C. Londres, British Museum.....	87
« figure ; Ptolemaic ; 3rdC BC ; Egypt » dans « Collection online » dans « Research » dans The British Museum,	
[https://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=127080&partId=1&searchText=Isis+ptolemaic&page=1] (consulté le 10/12/2018)	
Fig. 24. Statue de Cléopâtre VII. Égypte. Règne de Cléopâtre (51-30 av. J.-C.). Saint-Petersbourg, musée de l'Hermitage.....	90
TYLDESLEY J., 2006. <i>The Complete Queens of Egypt. From Early Dynastic Times to the Death of Cleopatra</i> , Londres, p. 204	

- Fig. 25. Effigie d'Arisnoé II sur une pièce de monnaie (précision des cornes). Tyr. Règne de Ptolémée II (282-246 av. J.-C.). Londres, British Museum.....90
« coin; Arsinoe II; Ptolemy II Philadelphos; Greek; 285BC-246BC; Tyre » dans « Collection online » dans « Research » dans The British Museum,
[https://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=1272821&partId=1&searchText=arsino%25u00eb+II+coins&images=true&page=1]
(consulté le 10/12/2018)
- Fig. 26. Effigie d'Alexandre le Grand sur une pièce de monnaie (précision des cornes) Égypte. Règne de Ptolémée I (305-283 av. J.-C.). Cambridge, The Fitzwilliam Museum.....90
- AGUT D., CARLOS J. et GARCIA M., 2016. *L'Égypte des pharaons. De Narmer à Dioclétien. 3150 av. J.-C.-284 apr. J.-C.*, Paris (Monde des anciens), p. 684.
- Fig. 27. Piliers su temple funéraire de Khentikaous II. Ancien-Empire, Ve dynastie. Égypte, Abousir.....95
- FORGEAU A., 2008. Les reines dans l'Égypte pharaonique : statut et représentations, dans F. Bertholet, A. Bielman Sanchez et R. Frei-Stolba (éd.), *Égypte – Grèce – Rome. Les différents visages des femmes antiques. Travaux et colloques du séminaire d'épigraphie grecque et latine de l'IASA 2002-2006*, Bern, p. 9, fig. 2
- Fig. 28. Titulature royale composée des hiéroglyphes du cobra et du vautour. Ancien-Empire. Égypte.....95
- Ziegler C., *Reines d'Égypte : d'Hétephérès à Cléopâtre*, catalogue d'exposition, Monaco, Monaco/Paris, p. 311, n°136
- Fig. 29. Scène supérieure de la stèle de Sésostri III. Égypte. Moyen-Empire, XIIIe dynastie. Localisation inconnue.....97
- LAMING MACADAM M. F., 1951. A Royal Family of the Thirteenth Dynasty, *The Journal of Egyptian Archaeology*, 37, pl. VI
- Fig. 30. Ahmès-néfertari et son fils Amenhotep I divinisés. Nouvel-Empire, XIXe dynastie. Égypte, Deir el-Médineh.....98
- Ziegler C., *Reines d'Égypte : d'Hétephérès à Cléopâtre*, catalogue d'exposition, Monaco, Monaco/Paris, p. 341, n°178
- Fig. 31. Amenhotep III, Hathor et Tiye lors du jubilé du roi. Nouvel-Empire, XVIIIe dynastie. Égypte, tombe de Kherouef.....98
- FORGEAU A., 2008. Les reines dans l'Égypte pharaonique : statut et représentations, dans F. Bertholet, A. Bielman Sanchez et R. Frei-Stolba (éd.), *Égypte – Grèce – Rome. Les différents*

visages des femmes antiques. Travaux et colloques du séminaire d'épigraphie grecque et latine de l'IASA 2002-2006, Bern, p. 14, fig. 3

Fig. 32. Néfertari et Ramsès II faisant une offrande à la déesse Thouéris. Nouvel-Empire, XIXe dynastie. Égypte, Abou Simbel.....101

QUAEGEBEUR J., 1978. Reine ptolémaïques et traditions égyptiennes dans H. Maehler et V. M. Strocka, *Das Ptolemäische Ägypten. Akten des Internationalen Symposions*, 27-28 septembre à Berlin, Mainz, p. 260, fig. M

Fig. 33. Divine adoratrice. Basse-époque. Égypte.....101
Ziegler C., *Reines d'Égypte : d'Hétephérès à Cléopâtre*, catalogue d'exposition, Monaco, Monaco/Paris

Fig. 34. Ptolémée VI, Ptolémée VIII et Cléopâtre II faissant une offrande à Amon-Râ, Amon et Amonet. Règne de Ptolémée VI (180-145 av. J.-C.). Égypte, Deir el-Médineh, temple d'Hathor.....109

MINAS-NEPTEL M., 2011. Cleopatra II and III. The Queens of Ptolemy VI and VIII as Guarantors of Kingship and Rivals for Power, dans A. Jördens et J. Friedrich Quack, *Ägypten zwischen innerem Zwist und äusserem Druck. Die Zeit Ptolemaios' VI. Bis VIII. Internationales Symposion Heidelberg 16.-19.9.2007*, Wiesbaden, p. 75.

Fig. 35. Cléopâtre II faisant une offrande à deux dieux. Règne de Ptolémée VI (180-145 av. J.-C.). Égypte, Philae, temple d'Isis, montant ouest du second pylône..... 111

MARTZOLFF L., 2009. Nouvelles scènes figurant des souveraines ptolémaïques officiant seules, *ZÄS*, 136, p. 59, pl. V

Fig. 36. Relief de Cléopâtre III et son fils Ptolémée X faisant une offrande aux dieux Amon, Mout et Khons. Début du règne de Ptolémée X (107-101 av. J.-C.). Égypte, Deir el-Médineh, mur extérieur du temple.....114

HÖLBL G., 2003. Ptolemäische Königin und weiblicher Pharao, dans N. Bonacasa, A. M. Donadoni Roveri, S. Aiosa et P. Minà, *Faraoni come dei. Tolemei come faraoni*, actes du 5^e congrès international italo-égyptien, Turin, archives d'état, du 8 au 12 décembre 2001, Turin/Palermo, p. 96, fig. 2

Fig. 37. Conception de l'héritier du trône. Règne de Cléopâtre VII (51-30 av. J.-C.). Égypte, Erment, mammisi du temple de Montou.....116

MOINE D., 2015. Le mammisi d'Erment: de la légitimation de Ptolémée XV Césarion à l'exploitation sucrière, *Acta Orientalia Belgica*, 28, p. 148.

Fig. 38. Stèle présentant la reine Cléopâtre VII faisant une offrande à la déesse Isis. Égypte, Fayoum. Règne de Cléopâtre VII (51-30 av. J.-C.). Paris, Louvre.....118

- LETELLIER B., « La Reine Cléopâtre fait une offrande à la déesse Isis » dans « Collections et Départements » dans *Louvre*, [<https://www.louvre.fr/mediasimages/la-reine-cleopatre-vii-51-30-avant-j-c-vetue-en-pharaon-fait-une-offrande-la-deesse-is-0>] (consulté le 28/11/2018)
- Fig. 39. Grande stèle de Mendès. Règne de Ptolémée II (282-246 av. J.-C.). Le Caire, musée égyptien du Caire.....124
- QUAEGEBEUR J., 1978. Reine ptolémaïques et traditions égyptiennes dans H. Maehler et V. M. Strocka, *Das Ptolemäische Ägypten. Akten des Internationalen Symposions*, 27-28 septembre à Berlin, Mainz, p. 250, fig. F
- Fig. 40. Le cintre de la stèle de Kom el-Hisn. Égypte. Règne de Ptolémée III (246-222 av. J.-C.). Le Caire, musée égyptien du Caire.....129
- PREYS R., 2015. Roi vivant et roi ancêtre. Iconographie et idéologie royale sous les Ptolémées, dans C. Zivie-Coche (éd.), *Offrandes, rites et rituels dans les temples d'époques ptolémaïque et romaine*, actes de la journée d'études de l'équipe EPHE (EA 4519) « Égypte ancienne : Archéologie, Langue, Religion », Paris, 27 juin 2013, Montpellier, p. 184, fig. 12
- Fig. 41. Schéma des reliefs de la porte de Khonsou. Règne de Ptolémée III (246-222 av. J.-C.). Égypte, Thèbes, Karnak, porte de Khonsou.....131
- PREYS R., 2015. Roi vivant et roi ancêtre. Iconographie et idéologie royale sous les Ptolémées, dans C. Zivie-Coche (éd.), *Offrandes, rites et rituels dans les temples d'époques ptolémaïque et romaine*, actes de la journée d'études de l'équipe EPHE (EA 4519) « Égypte ancienne : Archéologie, Langue, Religion », Paris, 27 juin 2013, Montpellier, p. 167
- Fig. 42. Pierre de Rosette. Égypte, El-Rashid. Règne de Ptolémée V (204-181 av. J.-V.). Londres, British Museum.....133
- « The Rosetta Stone; stela; Ptolemaic; 196BC; Fort Saint Julien » dans « Collection online » dans « Research » dans The British Museum, [https://www.britishmuseum.org/research/collection_online/search.aspx?searchText=rosetta+stone&images=true] (consulté le 10/12/2018)
- Fig. 43. Horus offrant l'épée de la victoire à Ptolémée XII et Cléopâtre VI. Règne de Ptolémée XII (80-51 av. J.-C.), Edfou, porte monumentale du temple d'Horus.....133
- PREYS R., 2015. Roi vivant et roi ancêtre. Iconographie et idéologie royale sous les Ptolémées, dans C. Zivie-Coche (éd.), *Offrandes, rites et rituels dans les temples d'époques ptolémaïque et romaine*, actes de la journée d'études de l'équipe EPHE (EA 4519) « Égypte ancienne : Archéologie, Langue, Religion », Paris, 27 juin 2013, Montpellier, p. 183, fig. 10

Table des tableaux et schéma

Tab. 1. Repères chronologiques du règne d’Alexandre et des règnes successifs de la dynastie ptolémaïque (323-30 av. J.-C.) et des événements importants liés aux reines et au trône d’Égypte.....	24
Tab. 2. Arbre généalogique de la dynastie ptolémaïque (305-30 av. J.-C.).....	25
Tab. 3. Index des codes de la base de données.....	72-73
Tab. 4. Index des codes de la sixième colonne de la base de données.....	74
Tab. 5. Index des codes de la huitième colonne de la base de données.....	74
Tab. 6. Tableau de fréquence des différentes reines ptolémaïques pour chaque type iconographique d’après leurs couronnes.....	78
Tab. 7. Fréquence de reines ptolémaïques par groupe iconographique dans les temples égyptiens.....	79
Tab. 8. Groupes iconographiques des figures des reines constitués suite à la permutation matricielle.....	8

0

